



HAL
open science

Terrorisme au sahel : de la guerre idéologique au business criminel

Abdoul Aziz Issaley

► **To cite this version:**

Abdoul Aziz Issaley. Terrorisme au sahel : de la guerre idéologique au business criminel. Sociologie. Université Bourgogne Franche-Comté, 2019. Français. NNT : 2019UBFCC014 . tel-02496930

HAL Id: tel-02496930

<https://theses.hal.science/tel-02496930>

Submitted on 3 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

ÉCOLE DOCTORALE « SOCIÉTÉS, ESPACES, PRATIQUES, TEMPS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

SOCIOLOGIE : criminologie

TERRORISME AU SAHEL :

De la guerre idéologique au business criminel

Présentée et soutenue publiquement par

ISSALEY ABDOUL AZIZ

le 24 Septembre 2019



Sous la direction de

M. JEAN-MICHEL BESSETTE

Professeur à l'Université de Franche-Comté

Membres du jury :

Dominique JACQUES-JOUVENOT, professeur à l'Université de Franche-Comté
Sid ABDELLAOUI, professeur à l'Université de Lorraine, *rapporteur*

Jean-Michel BESSETTE, professeur émérite, *directeur*

Seyni MOUMOUNI directeur de recherche à l'Université Abdou Moumouni de Niamey, *rapporteur*

DÉDICACE

A,

mes défunts parents, qui auraient sans doute été comblés de voir que leur fils a enfin terminé le travail qu'il avait commencé. Que le paradis soit votre demeure éternelle.

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait jamais abouti sans le soutien de plusieurs personnes. Qu'il me soit donc permis de leur présenter mes sincères remerciements.

En premier lieu, je tiens à exprimer toute ma gratitude au professeur Jean-Michel Bessette qui m'a suivi, orienté et conseillé depuis ma première année de master jusqu'à cette thèse. Il a toujours su trouver le juste équilibre entre d'une part la liberté qu'il m'a laissée dans le choix des grandes orientations et d'autre part dans l'encadrement. J'aimerais également lui dire à quel point la finesse de son attitude, aussi bien sur le plan scientifique que humain m'a permis de travailler dans la sérénité. Ma dette envers lui est immense et je tiens à lui réaffirmer toute ma reconnaissance.

Mes remerciements vont également aux membres du jury qui, malgré leurs nombreuses occupations, ont accepté de poser un regard critique et scientifique sur ce travail.

Je tiens à remercier aussi toute l'équipe du LASA qui m'a accueilli.

Parce qu'ils ont nourri des débats riches et amicales qui m'ont de fois révélé certaines failles de ma démarche, je dois de remercier vivement mes amis Dr Manirakiza Désiré Dr Nadège Ouédraogo, Dr Bienaimé Mandja, Dr Doudou Batumbi, ainsi que monsieur Yves Gros.

Je demeure entièrement reconnaissant à mes frères et mes sœurs pour tout le soutien moral et financier qu'ils ne cessent de m'apporter et sans lesquels il m'aurait été difficile de franchir cette étape de ma vie. Merci du fond du cœur. Que Dieu vous récompense pour tout.

J'ai une pensée particulière à l'endroit de ma femme pour sa patience durant ces longues années d'absence. Merci d'avoir compris les impératifs d'une recherche. C'est aussi le lieu de dire merci à mes deux enfants, mes nièces et neveux que j'aime énormément et dont les petits mots m'ont toujours réconforté dans mes moments de solitude.

Je souhaite aussi exprimer ma profonde reconnaissance aux enquêteurs, mais aussi aux enquêtés qui ont accepté de me recevoir et de me consacrer du temps lors de la collecte des données.

Enfin mes remerciements vont à l'endroit de tous mes amis pour les moments passés ensemble et à toutes celles et ceux dont le soutien moral a contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail. Qu'ils me fassent l'honneur d'accepter le témoignage de ma gratitude.

RÉSUMÉ

Alors que la pensée dominante soutient que c'est l'extrémisme religieux qui est le fondement du terrorisme, l'idée que défend cette thèse, est qu'une telle conception est réductrice dans le contexte sahélien. L'analyse du terrorisme au Sahel compte tenu d'une multitude de facteurs spécifiques à cette région ne peut faire l'économie des problèmes que vivent au quotidien les acteurs qu'elle implique. De ce fait, on ne peut saisir toutes les logiques de sa manifestation que si l'on examine ce dont il se nourrit.

De même, au regard de la nature de leurs différentes activités lucratives (prises d'otages, contrebandes, extorsions, trafics, vols, pillages) souvent en décalage avec l'Islam, le terrorisme semble être pour ces acteurs un moyen de contournement des situations de pauvreté. Sur la base d'une problématique s'insérant dans une perspective théorique combinant la théorie de la privation relative, celle de la redistribution et de la reconnaissance, ou encore celle du choix stratégique et s'appuyant sur une démarche qualitative, nos observations ont permis de rendre compte que le terrorisme au sahel ne repose pas uniquement sur des logiques doctrinales, mais *relèvent des multiples paliers de la réalité sociale, économique, culturelle, juridique, religieuse, etc.*¹

Mots clés : Terrorisme, Sahel, business, vulnérabilité, religion.

¹ BESSETTE Jean-Michel (sous la dir.), Crimes et cultures, l'Harmattan, 1999, p. 287.

SUMMARY

While mainstream thinking argues that it is religious extremism that is the foundation of terrorism, the idea defended by this thesis is that such a conception is reductive in the Sahelian context. The analysis of terrorism in the Sahel, taking into account a multitude of factors specific to this region, cannot ignore the problems that the actors involved face on a daily basis. Therefore, one can grasp all the logic of its manifestation only if one examines what it feeds on.

Similarly, given the nature of their various lucrative activities (hostage-taking, smuggling, extortion, trafficking, theft, looting), which are often out of step with Islam, terrorism seems to be a means for these actors to circumvent poverty situations. On the basis of a problem that fits into a theoretical perspective combining the theory of relative deprivation, that of redistribution and recognition, or that of strategic choice, and that is based on a qualitative approach, our observations have made it possible to realize that terrorism in the Sahel is not only based on doctrinal logic, but *also on the multiple levels of social, economic, cultural, legal, religious reality, etc.*²

Keywords: Terrorism, Sahel, business, vulnerability, religion.

² BESSETTE Jean-Michel (sous la dir), Crimes et cultures, l'Harmattan, 1999, p, 287.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|--------------|--|
| ACTED | Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement |
| ADC | Alliance pour la Démocratie et le Changement |
| AIS | Armée Islamique du Salut |
| AK | Avtomat Kalachnikovrtg |
| ANC | Africain National Congress |
| AQMI | Al-Qaïda au Maghreb Islamique |
| ATMNC | Alliance Touareg du Nord-Mali pour le Changement |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| CILSS | Comité inter-État de lutte contre la Sécheresse au Sahel |
| CNDH | Commission National de Défense de Droit de l'Homme |
| CNT | Conseil National de Transition |
| FARC | Forces Armées Révolutionnaire de Colombie |
| FARS | Forces Armées Révolutionnaire du Sahara |
| FCFA | Franc de la Communauté Financière en Afrique |
| FDS | Forces de Défense et de Sécurité |
| FIS | Front Islamique du Salut |
| FLN | Front de Libération Nationale |
| FNLC | Front National de Libération Corse |
| GAFI | Groupe d'Action Financière |
| GIA | Groupe Islamique Armé |
| GIABA | Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent |
| GRIP | Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité |
| GSIM | Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans |

| | |
|--------------|--|
| GTI | Global Terrorism Index |
| GSPC | Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat |
| IDH | Indice de Développement Humain |
| IPE | Institut pour l'Économie et la Paix |
| IRI | Integrated Regional Information Networks |
| MIA | Mouvement Islamique Armé |
| MNLA | Mouvement National de Libération de l'Azawad |
| MNJ | Mouvement des Nigériens pour la Justice |
| MSF | Médecin Sans Frontière |
| MUJAO | Mouvement d'Unité pour le Jihad en Afrique de l'Ouest |
| OCAD | Office Central Antidrogue |
| OCHA | Office for the Coordination of Humanitarian Affairs |
| OCED | Organisation de Coopération et de Développement Économique |
| OIM | Organisation Internationale pour les Migrations |
| OMS | Organisation Mondial de la Santé |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unis |
| ONUDC | Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime |
| OTAN | Organisation du Traité de l'Atlantique Nord |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| RPG | Rocket-Propelled Grenade |
| RSP | Régiment de Sécurité et de Protection |
| UNOWA | United Nations Office for West Africa |

GLOSSAIRE

Alada : frais de courtage

Almagiri : Élève dans une école coranique en langue haoussa

Barawon yara : voleur d'enfants

Bissap : jus d'hibiscus

Cocseurs : rabatteurs

Gansgtero-djihadisme : Utilisation des méthodes terroristes à des fins économiques

Ishumars : Chômeur en tamasheq

Kanouri : Ethnie minoritaire vivant au Nigeria, Niger et Tchad

L'Islamo-business : individu ou organisation se servant de l'Islam pour faire du business

Latinos : désigne les ressortissants de l'Amérique latine

Mule : personne transportant la drogue dans son ventre pour le compte des réseaux de trafic de drogue

Nagodé : Merci en haoussa

Narcoterrorisme : individu ou organisation perpétrant des actes terroristes pour couvrir un trafic de drogue

Poudre : cocaïne

Produit : personne à forte valeur marchande (blanc)

Sarki : chef coutumier

Somogal : fraude des produits de première nécessité ou du carburant

Wafadodo : personne servant d'intermédiaire entre un vendeur de bétail et l'acheteur

Tamasheq : Langue des touarègues

Toubou : ethnie minoritaire vivant au nord du Niger et du Tchad

Zerma : désigne une ethnie vivant au Niger et au Mali elle désigne également la langue

Bogobogo : Milice Tchadienne sur le lac Tchad faisant office de douanier

| | |
|---|----|
| DÉDICACE | 2 |
| REMERCIEMENTS | 3 |
| RÉSUMÉ | 5 |
| SUMMARY | 6 |
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS | 7 |
| INTRODUCTION | 16 |
| PREMIERE PARTIE : ASPECTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES | 23 |
| CHAPITRE 1 : LE SUJET ET SES CONSIDERATIONS THEORIQUES | 24 |
| 1.1. <i>Contexte de l'étude et justification du choix du sujet</i> | 24 |
| 1.1.1. Contexte de l'étude. | 24 |
| 1.1.2. Justification du choix du sujet | 25 |
| 1.2. <i>État des savoirs sur le terrorisme</i> | 27 |
| 1.2.1. Terrorisme : une menace grandissante | 29 |
| 1.2.2. La thèse de l'extrémisme islamiste | 30 |
| 1.2.3. Le choc des civilisations | 32 |
| 1.2.4. La quête d'une nouvelle terre de jihad..... | 33 |
| 1.3. <i>Clarification des concepts opératoires</i> | 36 |
| 1.3.1. Terrorisme | 36 |
| 1.3.2. Business criminogène | 42 |
| 1.3.3. Guerre idéologique | 44 |
| 1.4. <i>Problématique du terrorisme dans l'espace sahélien</i> | 45 |
| 1.5. <i>Questions de recherche</i> | 48 |
| 1.5.1. Question générale..... | 48 |
| 1.5.2. Questions spécifiques | 48 |
| 1.6. <i>Objectifs de la recherche</i> | 49 |
| 1.6.1. Objectif général | 49 |
| 1.6.2. Objectifs spécifiques..... | 49 |
| 1.7. <i>Hypothèses de recherche</i> | 50 |
| 1.7.1. Hypothèse principale..... | 50 |
| 1.7.2. Hypothèses secondaires | 50 |
| 1.8. <i>Quel peut être l'intérêt d'une recherche scientifique sur le terrorisme ?</i> | 50 |
| CHAPITRE 2 : ASPECTS METHODOLOGIQUES | 52 |
| 2.1. <i>Présentation géophysique de notre terrain d'étude</i> | 52 |

| | |
|--|-----------|
| 2.2. Procédure..... | 54 |
| 2.3. Participants | 59 |
| 2.4. Collecte, traitement et analyse de données | 61 |
| 2.4.1. Collecte documentaire | 61 |
| 2.4.2. Les entretiens | 62 |
| 2.4.3. Focus group..... | 64 |
| 2.4.4. Traitement des données..... | 66 |
| 2.5. Les approches théoriques | 66 |
| 2.5.1. Théorie de la privation relative | 67 |
| 2.5.2. Théorie de la redistribution et de la reconnaissance | 70 |
| 2.5.3. Théorie du choix rationnel..... | 72 |
| 2.6. Les contraintes de la recherche | 74 |
| DEUXIEME PARTIE : LES ENJEUX DE LA MENACE TERRORISTE DANS L'ESPACE SAHELIEN | 77 |
| CHAPITRE 3 : NAISSANCE DU TERRORISME AUSAHEL : DU FIS A AQMI... 78 | |
| 3.1. Période du front islamique du salut (1989-1992) | 78 |
| 3.2. Le Groupe islamique armé et MIA (1992-1998) | 79 |
| 3.3. Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (1998-2007) | 81 |
| 3.4. Du GSPC à Al-Qaïda au Maghreb islamique (2007 à ce jour) | 82 |
| 3.5. Les groupes terroristes et leurs modes opératoires au Sahel..... | 85 |
| 3.5.1. Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)..... | 85 |
| 3.5.2. Le MUJAO | 87 |
| 3.5.3. Ansar dine | 89 |
| 4.5.4. El-Mouaguiine Biddam | 91 |
| 3.5.5. Al-Mourabitoun..... | 92 |
| 3.5.6. Jamal Nos rat al-Islam wal-Mouslimin | 94 |
| 3.5.7. Boko Haram | 96 |
| 3.5.8. Ansarul Islam..... | 97 |
| CHAPITRE 4 : ISLAM ET TERRORISME : UNE ANALYSE DE LA GENESE ET DES RAISONS DE L'ASSIMILATION DE L'ISLAM A LA VIOLENCE | 99 |
| 4.1. Contexte historique de l'assimilation de l'islam à la violence..... | 100 |
| 4.2. Islamisme : un mouvement politique contestataire | 102 |
| 4.3. La médiatisation négative l'islam face au terrorisme | 104 |

| | |
|---|------------|
| 4.4. Dynamisme de l’islam au Sahel | 105 |
| 3.5. Nouvelle interprétation de l’islam dans l’espace sahélien | 106 |
| CHAPITRE 5 : LE SAHEL : ENTRE VULNERABILITES, CONFLITS IDENTITAIRES ET MENACE TERRORISTE | 113 |
| 5.1. Facteurs de vulnérabilités de l’espace sahélien | 113 |
| 5.1.1. Facteurs sociodémographiques | 114 |
| 5.1.2. Facteurs sociaux économiques | 115 |
| 5.1.3. Facteurs politiques et sécuritaires | 117 |
| 5.1.4. Les facteurs religieux | 119 |
| 5.1.5. Les facteurs géographiques et climatiques | 119 |
| 5.2. La question touarègue au Niger et au Mali | 122 |
| 5.2.1. Frontières, période coloniale et revendications identitaires des Touaregs | 123 |
| 5.2.2. Rébellions Touaregs post indépendance | 126 |
| 5.2.3. Sècheresse des années 70 et 80 | 128 |
| 5.2.4. Rébellions touarègues de 1990 à 2009 au Niger et au Mali | 128 |
| 5.3. Crise libyenne et l’instabilité du Sahel | 131 |
| CHAPITRE 6 : LE TERRORISME IMPLANTATION ET MANIFESTATIONS DANS L’ESPACE SAHELIEEN | 134 |
| 6.1. <i>Cas malien</i> | 134 |
| 6.1.1. La création du MNLA | 137 |
| 6.1.2. Le coup d’Etat militaire du 22 mars 2012 | 138 |
| 6.2. <i>Le cas du Burkina Faso</i> | 139 |
| 6.2.1. Soulèvement populaire de 2014 au Burkina Faso | 139 |
| 6.2.2. Blaise Compaoré et les groupes armés une relation ambiguë | 141 |
| 6.3. <i>Cas du Nigeria</i> | 145 |
| 6.3.1. Naissance de l’organisation de Boko Haram | 145 |
| 6.3.2. Radicalisation et basculement dans la violence | 148 |
| 6.4. <i>Spécificité de la menace terroriste au Niger</i> | 151 |
| 6.5. <i>Méthodes d’approches des organisations terroristes auprès des populations locales</i> | 153 |
| 6.6. <i>Logiques d’engagement dans les activités terroristes</i> | 158 |
| 6.6.1. Accès aux ressources financières | 159 |
| 6.6.2. Besoin de protection | 161 |
| 6.7. <i>Violence des groupes terroristes au Sahel : une violence instrumentale</i> | 165 |

| | |
|---|------------|
| TROISIEME PARTIE : <u> </u>TERRORISME AU SAHEL : UN BUSINESS CRIMINOGENE FLORISSANT | 168 |
| CHAPITRE 7 : MUTATION DES ECHANGES ECONOMIQUES DANS L'ESPACE SAHELIEN A L'ERE DU TERRORISME CONTEMPORAIN | 169 |
| 7.1. Échanges économiques dans l'espace sahélien : une pratique ancienne..... | 170 |
| 7.2. <i>Enjeux et évolution des prises d'otages</i> | 176 |
| 7.2.1. Otages dans l'antiquité..... | 177 |
| 7.2.2. Otage au moyen âge..... | 177 |
| 7.2.3. Otage à l'époque moderne | 177 |
| 7.2.4. L'otage aujourd'hui..... | 178 |
| 7.3. <i>La prise d'otages comme source de revenus</i> | 178 |
| 7.4. <i>L'industrie des prises d'otages au Sahel</i> :..... | 179 |
| 7.5. <i>Al-Qaïda au Maghreb islamique et les prises d'otages</i> | 180 |
| 7.5.1. Qui sont les preneurs d'otages au sahel ?..... | 182 |
| 7.5.2. Comment sont choisies les victimes ? | 185 |
| 7.5.3. Qui paye la rançon ? | 189 |
| 7.6. <i>Acteurs directs intervenants dans le business de prise d'otage</i> | 191 |
| 7.7. <i>Assurances, négociateurs, consultants privés : les gros gagnants du désordre</i> | 193 |
| 7.7.1. Le négociateur..... | 193 |
| 7.7.2. Les assurances..... | 194 |
| 7.8. <i>Prises d'otages au sahel de 2003 à 2017</i> | 195 |
| 7.9. <i>Boko Haram et le business des indigènes</i> | 199 |
| CHAPITRE 8 : <u> </u>LES ACTIVITES TERRORITSES AU SAHEL UN BUSINESS | 207 |
| 8.1. <i>Terrorisme et crimes organisés au sahel</i> | 207 |
| 8.2. <i>Trafic des stupéfiants comme source de revenus pour les organisations terroristes au sahel</i> 214 | |
| 8.2.1. Drogue | 214 |
| 8.2.2. Voies de transit de l'Amérique latine au sahel | 220 |
| 8.2.2.1. Voie maritime..... | 220 |
| 8.2.2.2. Voie aérienne..... | 220 |
| 8.2.3. Business du hachisch | 225 |
| 8.2.4. Contrebande de cigarettes au sahel. | 228 |
| 8.3. <i>Le trafic d'armes comme source de revenus pour les organisations terroristes au Sahel</i> | 230 |

| | |
|---|------------|
| 8.3.1. Armes issues des conflits récents | 233 |
| 8.4. <i>Le trafic des migrants comme de revenus pour les organisations terroristes au Sahel...</i> | 238 |
| 8.5. <i>Braquage, pillages et extorsions comme source de financement pour les organisations terroristes au Sahel.....</i> | 243 |
| 8.5.1. Braquage | 243 |
| 8.5.2. Pillages | 244 |
| 8.5.3. Extorsions | 247 |
| 8.6. <i>Contrôle du marché du poisson séché et du poivron rouge par Boko Haram</i> | 250 |
| 8.7. <i>Revente des produits volé par des commerçants</i> | 254 |
| 8.8. <i>Dons a caractères privés comme source de revenus pour les organisations terroristes Sahel</i> | 256 |
| 8.8.1. Cas des ONG..... | 256 |
| 8.8.2. Cas des politiciens non-sympathisants | 257 |
| 8.9. <i>Micros investissements comme source de revenus pour les organisations terroristes au Sahel.....</i> | 258 |
| 8.10. <i>Autres types d'affaires en rapport avec la menace terroriste</i> | 258 |
| 8.10.1. Le mercenariat | 259 |
| 8.10.2. Avantages de la présence des forces étrangères..... | 260 |
| 8.10.3. Secteur de la sécurité privée | 262 |
| CONCLUSION | 263 |
| ANNEXES | 269 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 284 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 310 |
| TABLES DES FIGURES..... | 311 |
| TABLE DES MATIERES..... | 312 |

Aperçu général de la position géographique de l'espace sahélien



Figure 1: Carte du sahel

Source³

³ <https://www.istockphoto.com/fr/vectorel/carte-du-sahara-et-du-sahel>

INTRODUCTION

Phénomène complexe et multidimensionnel, le terrorisme représente l'une des menaces les plus frappantes de la dernière décennie. De plus en plus spectaculaire, et fortement médiatisé, il prend de l'ampleur et marque davantage l'esprit de l'humanité qui se trouve plongée dans un climat d'angoisse et de sentiment d'insécurité permanent. Les événements du 11 septembre 2001 à New York et Washington ayant occasionné plus de trois mille (3000)⁴ morts et six mille deux cent quatre-vingt-onze (6291)⁵ blessés ont marqué un tournant majeur quant à la place du terrorisme dans les préoccupations internationales.

De nos jours, aucune partie du monde n'est à l'abri de ce fléau qui met en péril la paix et la stabilité internationale, en atteste la rémanence des attaques en Asie (Afghanistan, Inde, Irak, Pakistan, Philippines)⁶, en Amérique du nord, Asie-Pacifique (Indonésie, Thaïlande, Australie...)⁷, au Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Yémen...)⁸ et en Europe (Royaume-Uni, Grèce, Espagne, France, Allemagne)⁹.

Cette menace, qui était auparavant apparentée au monde occidental, au Moyen-Orient et à l'Asie se déplace, et concerne, aujourd'hui, non seulement les zones sus-citées, mais également l'Afrique. Il s'agit ici d'une situation paradoxale, compte tenu de la mutation de sa niche originale. Pendant longtemps, l'ancrage géographique d'Al-

⁴Barthélémy Gourmont, *L'Empire Blessé: Washington à L'épreuve de L'Asymétrie* Presse universitaire de Québec, 2005, p, 120.

⁵Claude Moniquet, *d'Al-Qaida à l'État Islamique*, combattre et comprendre, immersion dans l'univers des djihadistes. Edition la boîte à pandore, 2005, p, 47.

⁶ Mili Hayder, « Menaces sécuritaires et recomposition géopolitique en Asie centrale : centralité ouzbèke » *Outre-Terre*, vol n° 16, no. 3, 2006, pp. 309-319.

⁷ Lejbowicz Agnès, « Spectres du terrorisme : autour du concept de guerre civile mondialisée », *Cités*, vol. 24, no. 4, 2005, pp. 17-31.

⁸ Bauchard Denis, « Un Moyen-Orient en recomposition », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2007, pp. 397-410.

⁹ Gnesotto, Nicole, « L'Union européenne entre terrorisme et élargissement », *Critique internationale*, vol. n° 17, no. 4, 2002, pp. 6-15.

Qaïda au Moyen-Orient et son acharnement contre les intérêts occidentaux, ont laissé penser que l'Afrique était hors du danger.

Mais, depuis quelques années, les attaques terroristes avec leurs corolaires que sont les attentats, les enlèvements, les assassinats, les pillages et autres formes de criminalités n'ont cessé d'augmenter faisant ainsi de l'Afrique un nouveau théâtre de l'expansion du terrorisme.

Par contre, même si le terrorisme a gagné beaucoup de terrain en Afrique, il faut vite remarquer que la région du Sahel est la plus touchée. Cette région, qui rassemble certains des pays les plus pauvres au monde¹⁰ (Niger, Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Tchad), qui manque déjà cruellement des moyens pour faire face aux problèmes liés entre autres à l'insécurité alimentaire et au chômage, se voit brusquement confrontée à l'intrusion d'une menace encore plus sévère et très complexe depuis 2011. Cette année marque, en effet, le début des activités terroristes d'envergure dans cette zone. La chute du régime libyen à la même période a été un élément accélérateur puisqu'elle a occasionné l'entrée massive des armes et autres équipements militaires dans le sahel, notamment le nord du Niger et surtout le nord du Mali déjà en proie à des conflits internes (rébellion touarègue¹¹).

Les rebelles Touaregs du MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad), désormais mieux équipés et plus aguerris à cause de la participation de beaucoup d'entre eux à la guerre en Libye comme mercenaires, ne tardent pas à s'emparer d'une partie du territoire malien¹². Cette situation se révèle alors être une opportunité car elle servira de brèche dans laquelle une multitude de groupes armés à motivations diverses notamment des membres de l'ex GSPC (Groupe Salafiste pour la

¹⁰Voir le rapport du Programme des Nations unies pour le développement(PNUD) sur le classement 2018 des pays africains par Indice de Développement Humain (IDH).

¹¹Chena Salim et Antonin Tisseron, « Rupture d'équilibres au Mali. Entre instabilité et recompositions », *Afrique contemporaine*, vol. 245, no. 1, 2013, pp. 71-84. Lire également M. Pellerin, « Le sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, 2012, pp. 835-847, pp. 835-837.

¹²Etienne L. Damome, « Pourquoi beaucoup d'Africains soutiennent Kadhafi », *Outre-Terre*, vol. 29, n°3, 2011, pp. 123-133.

Prédication et le Combat devenu AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique), bandits, trafiquants et réseaux du crime organisé) vont s'engouffrer, prenant le contrôle de toute la partie nord du pays. Cette vague d'invasion a par la suite occasionné le débordement du phénomène vers les autres pays frontaliers (Niger, Burkina, Mauritanie et Tchad). Aussi, avec Boko Haram, actif depuis 2002¹³ déjà dans le nord du Nigeria, le phénomène du terrorisme prend finalement ancrage dans tout l'espace sahélien¹⁴.

Toutefois, le discours dominant lorsqu'on évoque ces groupes actifs au Sahel, les présente comme étant tous connectés à un djihad mondial et globalisé visant à changer l'ordre mondial et dont l'unique but est d'imposer une idéologie islamiste. Il persiste de nos jours une représentation à connotation religieuse qui est notamment liée à l'Islam.

En effet, la radicalisation et l'extrémisme djihadiste sont les facteurs qui sont couramment mis en avant pour expliquer le terrorisme au Sahel, laissant supposer que tous les groupes terroristes poursuivent les mêmes objectifs, comme si leurs actions étaient guidées à partir d'un centre de commandement unique. Or nous pensons que l'acte terroriste est un acte rationnel qui répond à des intérêts multiples. Aussi, vouloir le réduire à sa simple instrumentalité idéologique impliquerait le risque de passer sous silence d'autres dynamiques beaucoup plus importantes qui peuvent pourtant expliquer la facilité et la rapidité de l'évolution de ces organisations dans le Sahel. Ignorer les réalités régionales et les motivations réelles des différents acteurs conduirait sans doute à une analyse partielle de ce phénomène. « *Le discours qui s'installe sur le terrorisme en Afrique, même s'il est évidemment corrélé à une réalité concrète,*

¹³Pérouse De Montclos, Marc-Antoine. «Boko Haram, une exception dans la mouvance djihadiste ? », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2015, pp. 147-158.

¹⁴Retaillé Denis et Olivier Walther, «Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades », *L'Information géographique*, vol. 75, no. 3, 2011, pp. 51-68.

contient tout ce que l'on peut redouter des simplifications : il décontextualise, dés-historicise, essentialise le sujet¹⁵».

Aussi, à la lumière des complexités qui caractérisent ce phénomène, il est nécessaire de déconstruire ces discours dominants qui mettent en avant l'idéologie religieuse, et de prendre en considération d'autres déterminants. Dans cette région minée par des crises multiples, le terrorisme, compte tenu de l'implication d'acteurs aux statuts sociaux divers, ne peut être détaché des problèmes quotidiens des populations et, de ce fait, le phénomène mérite une analyse approfondie, qui prend en compte les contours et les logiques qui sous-tendent sa manifestation. Ce point de vue est important car il permet de s'interroger sur le profil des djihadistes. Qui sont-ils ? Quelle est leur situation professionnelle ? En posant ces questions, on en arrive à faire une analyse sociologique des acteurs dans le contexte sahélien pour découvrir leurs raisons d'action. Ceci nous permettra de mieux appréhender les enjeux sociaux, politiques, économiques, identitaires... Que cache cette violence.

Toute organisation terroriste se nourrit avant tout des problèmes endogènes d'un pays ou d'une région : donc placer ce phénomène dans son contexte et son histoire peut constituer un socle solide pour nous permettre d'analyser l'ascension rapide de ces groupes. Nous estimons qu'il est impossible de saisir cette montée du terrorisme et l'attrait que suscite ce phénomène auprès de beaucoup de ces individus qui partent augmenter les effectifs de ces groupes, si l'on ne tient pas compte de l'état de désœuvrement et de la grande précarité dans laquelle vit une part importante des populations sahéliennes. De même, il est important de prendre en considération la demande grandissante de justice sociale en termes de répartition des retombées économiques ainsi que les questions d'ordre identitaires, sécuritaires et politiques.

Tous ces facteurs ont pourtant contribué à l'essor des organisations terroristes dans l'espace sahélien. Ceci explique l'existence, non pas d'un terrorisme mondialisé

¹⁵Antil Alain, « Introduction », *Politique étrangère*, vol. Hiver, no. 4, 2010, p.104.

et globalisé au sens où cette expression est souvent utilisée, mais d'une terreur orchestrée par certaines catégories de population sahéliennes qui font le choix de recourir à cette forme de violence dans le but d'atteindre des objectifs beaucoup plus rationnels.

Comme il convient de le constater, l'analyse que propose ce travail va au-delà des explications traditionnelles et généralistes tendant à désigner la religion comme le seul moteur du terrorisme au Sahel car, en s'intéressant à d'autres dynamiques, ce travail tente de mettre en relation la situation du Sahel marqué par d'innombrables crises et le développement du terrorisme.

L'autre raison qui nous amène à réfuter l'idée selon laquelle le terrorisme au Sahel est motivé uniquement par des considérations doctrinales vient de l'analyse de la nature des sources de financement de ces organisations mais aussi de leur mode opératoire, en décalage avec la religion, qui laisse supposer que la plupart des membres de ces groupes sont des individus qui dans leur choix de s'engager et dans la pratique se livrent à des calculs matériels suivant le modèle coût-bénéfice. Ceci nous permet d'avoir un éclairage sur les motivations prédatrices de certains acteurs, au point qu'il est désormais difficile de faire la différence et de nommer avec justesse ceux qui combattent au nom d'une idéologie (djihadistes) et ceux qui poursuivent des objectifs pécuniaires (trafiquants, mafieux bandits et criminels)¹⁶. En effet, il est établi que les organisations terroristes actives au Sahel sont impliqués dans des activités telles que les prises d'otages avec demande de rançon, les extorsions, les vols, les pillages, les trafics, la contrebande..., jadis réservées aux réseaux de trafiquants et du crime organisé. Tous ceci a ouvert la voie à un nouveau champ lexical avec des mots tels que : « l'Islamo-business¹⁷, gangstero-djihadisme¹⁸, narcoterrorisme¹⁹ », pour

¹⁶ Jean-François Gayraud, *Théorie des hybrides : terrorisme et crime organisé*, Edition CNRS, p.43, 2011.

¹⁷ Jean-Paul Gourévitch, *L'islamo-business, vivier du terrorisme*, éd. Pierre Guillaume de Roux, 2016.

¹⁸ Jean-François Gayraud, « Terrorisme et crime organisé. Une nouvelle perspective stratégique : les hybrides » in *La revue géopolitique du 20 mars 2018*.

¹⁹ Kessler Gabriel, « Crime organisé et violences en Amérique latine et dans les Caraïbes », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 76, no. 2, 2010, pp. 5-23.

qualifier ces types d'organisation tournées beaucoup plus vers la recherche du gain que celle de la défense d'une quelconque idéologie.

En outre, il existe aussi d'autres raisons liées entre autres aux besoins identitaires et au désir de protection qui peuvent également expliquer le succès de ces groupes.

Dans tous les cas, on assiste à l'instrumentalisation de l'Islam par ces organisations pour justifier leurs actes criminels. Partant de ces constats, deux pistes de réflexion se dégagent alors :

- Premièrement, au regard des problèmes socioéconomiques, politiques, identitaires, historiques, sécuritaires, culturelles et géographiques particulières de cette région, il est possible que l'idéologie terroriste ait trouvé un écho favorable auprès des populations vulnérables.
- Deuxièmement, eu égard à la nature des activités lucratives souvent en décalage avec la religion, le terrorisme apparaît pour ces auteurs comme un moyen efficace pour contourner la pauvreté ou certaines situations de vulnérabilité.

La méthodologie utilisée a été essentiellement qualitative reposant sur un matériau issu de questionnaires, d'entretiens semi-directifs, de focus group et de collecte documentaire. Trois parties constituent l'ossature de ce travail.

-La première partie délimite le champ de l'étude en présentant les raisons du choix du sujet, la problématique retenue et les hypothèses élaborées. Ensuite elle s'intéresse aux aspects théoriques et méthodologiques mis en place et suivis pour traiter l'objet qui retient notre attention.

-La deuxième partie retrace dans un premier temps la naissance du terrorisme dans l'espace sahélien. Elle tente ensuite de faire une analyse de la genèse et des raisons de l'assimilation de l'Islam à la violence. Les facteurs de vulnérabilité des quatre²⁰ pays que couvre cette étude ainsi que le contexte socio-politique, économique, ethnique

²⁰ Les pays concernés par cette étude sont le Niger, le Mali, le Burkina Faso, et le Nigeria.

régional ayant favorisé l'émergence des groupes terroristes y sont également étudiés. Enfin, l'accent est mis sur leurs modes opératoires, leurs statuts auprès des populations locales ainsi que les raisons de leur attractivité.

-La troisième partie procède à l'historicisation des échanges économiques dans l'espace sahélien, leurs mutations à l'heure où les anciennes routes caravanières ont repris du service sous le contrôle des groupes terroristes et de leurs alliés. Un intérêt particulier a été porté aux différentes activités criminelles génératrices de revenus de ces organisations.

PREMIERE PARTIE :
ASPECTS THEORIQUES ET
METHODOLOGIQUES

CHAPITRE 1 : LE SUJET ET SES CONSIDERATIONS THEORIQUES

Le terrorisme se manifeste sous des formes différentes selon le contexte dans lequel il surgit, selon les situations spatio-temporelles. Ce chapitre examine le cadre dans lequel s'inscrit cette réflexion, propose une définition des concepts opératoires, présente l'état des savoirs sur ce sujet ainsi que la problématique.

1.1. Contexte de l'étude et justification du choix du sujet

L'initiative d'entreprendre une recherche sur un sujet est généralement motivée par un constat fait par le chercheur ou une situation vécue par lui-même ou son entourage et qui éveillent en lui des interrogations de par les paradoxes qu'ils peuvent produire. Il est donc important d'exposer le contexte situationnel de l'étude et les raisons du choix du sujet soumis à notre analyse.

1.1.1. Contexte de l'étude.

La décision de porter mon attention sur ce sujet a été guidée par la situation sécuritaire au Sahel. Cette région fait, de façon spectaculaire, l'expérience du terrorisme, à tel point qu'elle est devenue en quelques années à peine l'un des endroits où les actes terroristes sont les plus répertoriés dans le monde. Le terrorisme est devenu une préoccupation majeure de la plupart des États sahéliens. De Boko Haram à Al-Qaïda au Maghreb Islamique, en passant par le Mouvement d'Unité pour le Djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), Ansar Dine, Mourabitoun, Ansarul Islam, et la liste est longue, les organisations terroristes n'ont cessé de se multiplier ces dernières années dans cette région causant d'immenses préjudices et des dégâts considérables partout sur leur passage.

Cette étude se déroule donc dans un contexte sécuritaire tendu, marqué par l'occupation d'une grande partie de cette bande sahélienne par une multitude

d'organisations terroristes ainsi que par d'innombrables réseaux de trafiquants et membres du crime organisé, qui semblent avoir trouvé dans cet espace un cadre propice pour la poursuite et le développement de leurs diverses activités. Désormais toutes ces entités travaillent ensemble, fragilisant davantage ces États déjà faibles. Pire, ce phénomène est perçu comme une alternative pour certains individus qui font le choix de partir rejoindre ces organisations. Ceci leur confère un sentiment de légitimité et leur permet également d'accroître leur capacité d'action. Cette situation mobilise les États et les institutions sous régionales qui désormais sont obligés d'intégrer cette nouvelle donne dans leurs programmes. La création du G5²¹ Sahel en est une illustration parfaite.

La problématique du terrorisme au sahel s'est donc imposée au premier rang des préoccupations de ces Etats en ce sens que la plupart des pays concernés, malgré les multiples initiatives sécuritaires communes mises en place, n'arrivent toujours pas à trouver des solutions efficaces pour venir à bout de ces organisations aux contours obscurs. Le choix de la région du sahel comme cadre privilégié pour étudier l'évolution du terrorisme nous semble dès lors d'une pertinence certaine.

1.1.2. Justification du choix du sujet

Le choix d'une thématique de recherche résulte de considérations à la fois personnelles et universitaires. En ce qui concerne ce travail, c'est le prolongement du travail fourni dans notre mémoire de Master II traitant du cas de la prise d'otages des humanitaires dans la ville de Dakoro au Niger. En octobre 2012 notre frère et six de ses collègues ont été victimes d'enlèvement par une des organisations les plus violentes au sahel : Mouvement d'Unicité pour le Djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), dirigé par Abou Zed.

²¹Cinq États du Sahel à savoir : la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad (G5 Sahel) ont créé en 2014 le « G5S » qui est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité.

Lors de cet enlèvement, un des collègues de notre frère, le médecin Souleymane Alambaye, a perdu la vie. Les autres ont été libérés après plusieurs semaines de tractations entre, d'une part, les autorités nigériennes et, d'autre part, leurs employeurs et les ravisseurs. Cette prise d'otages était une première de ce genre, car, habituellement, ce sont les ressortissants occidentaux qui sont ciblés²². Bien que ce travail de master ait permis de comprendre le mode opératoire des terroristes dans le Sahel, il faut préciser que plusieurs questionnements sont apparus tout au long de nos échanges avec certains de ces désormais ex-otages, sur l'expérience qu'ils avaient vécue, leur quotidien, leurs rapports avec les geôliers, mais aussi les pratiques qu'ils avaient observées concernant le mode de vie des ravisseurs et qui révélaient des comportements complètement décalés avec les pratiques de l'Islam²³.

Les anciens captifs nous ont en effet rapporté que les jeunes garçons qui les surveillaient leur avaient expliqué que garder des otages était pour eux un métier comme un autre et qu'ils n'étaient motivés par aucune considération religieuse, mais par des raisons économiques. Ils ont aussi expliqué que leur gardien se trouvait également avec eux mais qu'il avait été laissé libre lorsque qu'ils ont eu connaissance de son statut.

Une autre raison justifiant le choix porté sur ce sujet vient du fait qu'en matière de production scientifique, nous avons remarqué que la plupart des travaux existant analysent ces organisations en s'appuyant sur leur dimension religieuse. Toutes ces raisons nous ont amené à entreprendre cette recherche, d'essayer au-delà des questions doctrinales, de saisir les logiques sous-terraines de ces organisations.

²²Serge Daniel, *AQMI L'industrie de l'enlèvement*, Paris, 2012, 304 p.

²³ Ahmadou Kanté, « *L'islam en lutte contre la drogue et autres stupéfiants* » <https://oumma.com/lislam-en-lutte-contre-la-drogue-et-autres-stupefiants/>

1.2. État des savoirs sur le terrorisme

Une recherche ne peut être crédible que si elle fait référence à la littérature existante sur le sujet abordé. Beaucoup d'auteurs ont investigué sur le terrorisme, une problématique qui intéresse de plus en plus de nombreux chercheurs. La revue de la littérature qui suit, loin d'être exhaustive vise à synthétiser les approches les plus répandues développées par des auteurs, relatives à l'étude du phénomène du terrorisme, et qui sont assez significatives compte tenu des renseignements qu'ils nous procurent.

Depuis 2001, après les attentats du 11 septembre aux États-Unis, la construction et la production des savoirs sur le phénomène de terrorisme dans le monde est en pleine progression en termes de « *quantité, de périmètre et de diversité* ²⁴ », car jamais ce phénomène n'avait autant fait parler de lui auparavant. Comme l'a souligné Lorenzo Bosi²⁵, elle représente l'un des domaines de recherche en sciences sociales dont le développement est le plus soutenu. Même s'il existe une abondante littérature sur le terrorisme dans sa dimension globale, peu de travaux ont été consacrés à l'étude de ce phénomène au Sahel.

L'une des raisons du déficit en matière de production scientifique sur la question liée au terrorisme au Sahel s'explique sans doute par sa récente apparition, car, longtemps après les attentats du 11 septembre 2001, cette zone était épargnée à l'exception de l'Algérie. Les autres pays de la région du sahel n'ont commencé à être touchés que dans les années 2011.

L'autre explication est liée à la manière dont le problème est géré. La question du terrorisme semble avoir été laissée aux mains des professionnels de la sécurité et de la répression. Ceux-ci, dans leurs efforts pour mettre fin au terrorisme considèrent que

²⁴Martha Crenshaw, *Explaining Terrorism: Causes, Processes and Consequences*, Londres, Routledge, 2011, p. 10.

²⁵ Lorenzo Bosi, « *État des savoirs et pistes de recherche sur la violence politique* », *Critique internationale*, vol. 54, no. 1, 2012, pp. 171-189.

les acteurs de ces mouvements sont tous des fanatiques formés et entraînés pour tuer et misent essentiellement sur « le tout militaire ».

Il ne s'agit pas pour nous de minimiser l'existence de motivations d'ordre idéologique, mais d'en relativiser l'importance au regard des autres motivations de ces individus ou de ces groupes. De même, nous ne prétendons pas que le terrain envisagé n'a pas été exploré par d'autres avant nous puisque comme nous l'avons déjà évoqué, il existe bien de travaux sur le terrorisme au Sahel, et même si les analystes l'abordent sous des angles différents des nôtres, en les mobilisant ils peuvent nous aider à mieux articuler notre démarche.

Ainsi pour rendre compte du phénomène du terrorisme qui s'est développé au sahel, trois niveaux d'analyse sont couramment mobilisés. Il s'agit respectivement de la thèse du retour aux fondements de l'Islam, de celle des chocs de civilisations, ou encore de la thèse évoquant la recherche de nouveaux territoires. Il existe également une autre thèse dite microsociologique qui étudierait les fondements du terrorisme à partir des profils psychopathologiques de ces acteurs. Ces derniers sont définis sur la base, de leur identité agressive et négative²⁶, de troubles narcissiques de la personnalité²⁷ ou encore de tensions psychologiques qui trouvent leur origine dans l'enfance²⁸. Dans le cas sahélien il serait prétentieux de prétendre à un tel exercice compte tenu de la diversité des acteurs mais aussi de leurs motivations. C'est pourquoi nous souscrivons à l'analyse de Martha Crenshaw²⁹, qui estime que cette approche présente beaucoup de limites car il est impossible pour le chercheur dans ce genre de travail de réunir un nombre représentatif de profils terroristes.

²⁶Lorenz Böllinger cité par Rapin Ami-jacques « L'objet évanescant d'une théorie improbable le terrorisme et les sciences sociales », *Les Cahiers du RMES*, Volume 5, n°1, 2008.

²⁷Pearlstein Rick, « L'esprit d'un terroriste politique », *Wilmington, Scholarly Resources*, 1991.

²⁸Post Jerrold, « Terrorist psycho-logic : Terrorist behavior as a product of psychological forces » in *Walter Reich (dir), Origins of Terrorism : Psychologies, Idéologies, Theologies, States of Mind*, New York, Cambridge University Press, 1990, 25-40.

²⁹Martha Crenshaw, «The Causes of Terrorism" in *Comparative Politics*, Vol. 13, No.4, 1981, p.390.

Plusieurs travaux ont d'ailleurs mis en avant l'absence d'anormalité ou de prédispositions psychologiques chez les individus concernés³⁰. Cette approche est également critiquée pour son effet de discrimination des individus terroristes et sa tendance à nier les autres logiques d'engagement³¹.

1.2.1. Terrorisme : une menace grandissante

Le terrorisme représente le premier problème de sécurité des États au vingt-et-unième siècle. Dans son rapport de 2015, le Global Terrorism Index (GTI) indique que par rapport à l'année 2013, le nombre de morts suite à des actes terroristes a augmenté de 80 % en 2014, soit 32 658 décès³². Le rapport, réalisé par l'Institut pour l'Économie et la Paix(IEP), basé en Australie indique qu'à eux seuls Boko Haram et Daech totalisent 51 % de tous les décès résultant d'attaques terroristes revendiquées. Boko Haram reste le groupe le plus meurtrier avec 6 644 personnes tuées contre 6 073 pour Daech. Toujours selon le même rapport, le nombre de pays comptant plus de 500 décès a plus que doublé, passant de cinq en 2013 à 11 en 2014. Le coût économique, quant à lui, a augmenté de 61 % atteignant ainsi 52,9 milliards de dollars, par rapport au coût total de 32,9 milliards de dollars³³ pour la même période. Cependant, malgré un caractère international, certaines régions sont plus impactées que d'autres, c'est le cas du Sahel qui retient d'ailleurs notre attention dans cette étude.

³⁰Silke Andrew, « Holy Warriors : Exploring the Psychological Processes of Jihadi Radicalization » *European Journal of Criminology* 1998, 99-123. Sageman M., *Understanding terror networks*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004. Horgan J, *Walking Away from Terrorism. Accounts of disengagement from radical and extremist movements*, Londres et New York, Routledge 2009. Horgan, J. From Profiles to Pathways and Roots to Routes: Perspectives from Psychology on Radicalization into Terrorism. *The annals of the American Academy of Political and Social Science*, 2008 , pp,80-94.

³¹Rasch Wilfried 1979, « Psychological Dimensions of Political Terrorism in the Federal Republic of Germany », *International Journal of Law and Psychiatry*, vol. 2.

³²Liang Christina Schori, « A Portrait of a Modern Terrorist Enterprise, » in *the Global Terrorism Index: Measuring and Understanding the Impact of Terrorism.* Institute for Economics and Peace. 2015 p. 76-80.

³³Liang Christina Schori, « A Portrait of a Modern Terrorist Enterprise, » in *the Global Terrorism Index: Measuring and Understanding the Impact of Terrorism.* Institute for Economics and Peace. 2015 p. 76-80.

1.2.2. La thèse de l'extrémisme islamiste

L'approche la plus répandue utilisée pour expliquer la menace terroriste est celle de la montée d'une idéologie islamiste violente, qui conduit beaucoup de musulmans dans une pratique religieuse à l'extrême intolérante vis-à-vis de tout ce qui est perçu comme une sorte de légèreté, quitte à faire usage de la violence. Cette approche est par exemple défendue par Gurski, qui avance l'idée d'un phénomène de rupture et d'intolérance par rapport à une pratique religieuse qu'ils considèrent légère. Il s'agirait donc pour des personnes qui décident de quitter leurs activités et leurs proches de se consacrer à une pratique rigoureuse de l'Islam car ils supposent que ces contingences ne sont plus compatibles avec leur nouvelle pratique de la religion. En effet, selon cet auteur :

« Cet individu ou ce groupe se percevrait comme étant supérieur et deviendrait intolérant vis-à-vis des autres, les rejetant même. L'individu voudrait parfois même imposer un courant ou une interprétation particulière de l'Islam aux autres membres de son entourage et de sa famille. »³⁴

De même, Bernard Lewis pense que la violence politique qui préside au fondement du terrorisme est indissociable des valeurs de l'Islam car, dit-il, cette religion véhicule un discours selon lequel :

« Le djihad doit se poursuivre jusqu'au jour où toute l'humanité se sera ralliée à l'Islam ou du moins se sera soumise à l'autorité de l'État musulman. »³⁵

Toujours selon le même auteur, le Coran autorise les musulmans à faire recours à la violence (djihad) afin de combattre les infidèles car selon lui :

« La majorité des terroristes dans le monde aujourd'hui sont des musulmans et se revendiquent fièrement comme tels []. La représentation médiatique du terroriste sous les traits du musulman n'est pas erronée parce que les terroristes revendiquent leur islamité pour justifier leurs actes. »³⁶

³⁴Phill Gurski, "The Threat from Within. Recognizing Al-Qaeda-Inspired Radicalization and Terrorism in the West". Lanham: Rowan & Littlefield, 2016. Vol.10, N3. P.179

³⁵Lewis Bernard, « L'Islam en crise », Paris, Gallimard, 2003, pp. 55

³⁶Ibid. p, 151.

Même point de vue chez Gilles Keppel qui fait le lien entre une lecture salafiste des textes du Coran et la « *mise en place de stratégies violentes et dévastatrices* ». D'après lui, la violence serait le résultat d'une lecture singulière du Coran, proposée par divers canaux, dont des mosquées radicalisées, à des jeunes désœuvrés, « *et aisément manipulables* »³⁷

Cette conception est également partagée par Pierre Conesa qui avance l'idée selon laquelle cette violence est légitimée d'abord par la nécessité de sauver la « vraie foi », car elle impose de défendre des valeurs morales que seule la religion a su préserver.³⁸

De même, Michael Radu³⁹ défend l'idée de la haine de l'Islam envers le capitalisme et sa croyance en un nouveau califat qui dirigera la communauté musulmane du monde entier car dit-il :

*« Al Qaeda par exemple, prône un califat islamique mondial rassemblant tous les pays musulmans et obéissant à la Charia' (loi islamique). L'islamisme combattant est issu d'une volonté de puissance recouvrée qui n'a pas d'autre programme qu'un retour à l'authenticité originelle, celle du retour à l'Oumma, la communauté des croyants et du retour à la pureté des premiers siècles de l'Islam. »*⁴⁰

³⁷Samuel Laurent, « *Comment devient-on djihadiste ? Les quatre principales théories sur comment un individu tombe dans le terrorisme* », <https://www.lci.fr/societe>.

³⁸Pierre Conesa, « *Aux origines des attentats suicide* », *Le Monde diplomatique*, juin 2004

³⁹Michael Radu, *Futile Search for the Root Causes of Islamic Terrorism*, Foreign Policy Research Institute, April 23 2002 [consultable en ligne]; <http://www.fpri.org>.

⁴⁰Michael Radu, *Futile Search for the Root Causes of Islamic Terrorism*, Foreign Policy Research Institute, April 23 2002 [consultable en ligne]; <http://www.fpri.org>.

1.2.3. Le choc des civilisations

Cette théorie est conceptualisée par l'américain Samuel Huntington dans son ouvrage « *The Clash of Civilizations* ». Huntington défend l'idée selon laquelle :

« Depuis la fin de la guerre froide, nous sommes entrés dans un monde où ce ne sont plus les idéologies ou l'opposition Nord-Sud, mais les civilisations qui sont devenues les principales sources de conflits. »⁴¹

Toujours d'après cet auteur, les hommes seraient répartis entre sept ou huit grandes civilisations définies par leur histoire, leurs valeurs et surtout leur religion. Dans cette perspective, les guerres du XXI^e siècle se feraient au nom de la défense de ces identités. Huntington poursuit son raisonnement en disant que :

« Le monde est en train d'assister à un nouveau rapport de force entre civilisations. Alors que l'Occident voit son influence et son importance relative décliner, les autres civilisations, elles, continuent de gagner en puissance et réaffirment leurs valeurs propres. Pour lui, la croissance démographique rapide de l'islam en proie à des rivalités intestines déstabilise ses voisins. Cette poussée démographique de l'Islam, dit-il s'accompagne d'une résurgence de la religion islamiste qui, dans plusieurs pays, s'est illustrée par la montée du fondamentalisme, en particulier chez les jeunes. »⁴²

Cette théorie présente les personnes de confession musulmane comme des personnes dangereuses dont la culture est incompatible avec la civilisation occidentale.

Alexandre Del Valle poursuit dans la même logique que Huntington. Dans son ouvrage : « *Le totalitarisme islamiste à l'assaut des démocraties* »⁴³, il considère que le terrorisme islamiste sunnite et l'idéologie salafiste ne sont pas une forme d'intégrisme, un concept qui selon lui mettrait sur un même plan les « trois monothéismes », mais bien une forme de totalitarisme⁴⁴. Ce auteur répète :

⁴¹Christian Rioux, «Huntington avait raison», *Le Devoir*, 2017.

⁴²Samuel Huntington, "The Clash of Civilisations ?", *Foreign Affairs*, vol.72. N°3. 1993.

⁴³ Alexandre Del Valle, *Le totalitarisme islamiste à l'assaut des démocraties*, Paris, Éditions des Syrtes, 2002

⁴⁴ Alexandre Del Valle, « Daech et la stratégie de la sidération » <https://www.revuedesdeuxmondes.fr>

« Les musulmans sont soumis au « droit d'Allah » (la charia) qui est un système totalitaire opposé aux valeurs de liberté, de laïcité, d'égalité qui définissent les sociétés ouvertes occidentales.»⁴⁵

Selon lui le terrorisme islamique tire sa force de la haine contre les valeurs de la civilisation occidentale et la religion n'est pas différente d'autres idéologies totalitaires « rouges » et « brunes » conquérantes et violentes fondées sur la terreur et le contrôle total de l'homme⁴⁶.

1.2.4. La quête d'une nouvelle terre de jihad

Une autre théorie, basée sur les questions territoriales est, également couramment utilisée pour expliquer l'expansion du terrorisme au sahel. Certains chercheurs pensent alors que si les terroristes ont aujourd'hui investi l'espace sahélien, c'est parce qu'ils ont été battus par la coalition internationale dans ce qu'il convient d'appeler leur foyer traditionnel, en Afghanistan et en Irak, obligeant ainsi les organisations à chercher un autre terrain favorable pour la poursuite de leurs activités. Dans cette catégorie de chercheurs nous pouvons citer Dubuy Mélanie qui, dans une étude, explique que si les groupes terroristes sont partis en Afrique c'est parce qu'ils sont à la recherche d'un nouveau terrain où ils peuvent entraîner les djihadistes dans le but de pouvoir instaurer la charia. Cet auteur inscrit alors l'occupation du nord Mali par les terroristes dans une dynamique de conquête territoriale des djihadistes chassés d'Afghanistan par l'OTAN. Ainsi cet auteur souligne :

« L'accession au territoire est vitale pour les terroristes au Mali. S'ils y parviennent, cette assise territoriale permettra aux terroristes d'attirer des recrues et de les entraîner, elle sera également le lieu où s'applique le règne de la charia puisque ces groupes terroristes ou affiliés au terrorisme ont pour commun de vouloir appliquer la charia, AQMI et MUJAO prônant même son application brutale. Stratégiquement et d'un point de vue logistique, ces groupes terroristes ont besoin d'un territoire et d'un pouvoir politique les soutenant à l'instar d'Al-Qaïda s'appuyant sur le régime des Talibans en Afghanistan. Talibans dont la chute avait entraîné l'éclatement opérationnel avec la perte de la capacité centrale

⁴⁵Alexandre Del Valle, *Le totalitarisme islamiste à l'assaut des démocraties*, Éditions des Syrtes 2002, p, 60.

⁴⁶Alexandre Del Valle « Daech et la stratégie de la sidération» <https://www.revuedesdeuxmondes.fr>

de l'organisation. L'ambition des terroristes était de faire du Mali un nouvel Afghanistan [...] le XXI^e siècle s'était ouvert sur un terrorisme inédit, spectaculaire par sa violence, spectaculaire visuellement. Cet « hyper terrorisme » incarné par Al-Qaïda et son chef emblématique d'alors, Ben Laden, depuis largement affaibli, a dû apprendre à se renouveler et rebondir. Le système de franchisage s'est traduit au Mali par l'émergence d'un terrorisme nouveau.»⁴⁷

Alain Rodier pense également que si la menace terroriste augmente au Sahel c'est parce que cet espace représente une zone de repli idéale pour ces organisations affaiblies sur les autres champs de bataille.⁴⁸

On peut constater que ces travaux, bien que différents sur le plan épistémologique et méthodologique, présentent des similitudes. Ils s'attachent, chacun à sa façon, à expliquer le terrorisme à partir des aspects idéologiques. Le terrorisme est ainsi vu comme un phénomène nourri et motivé par des questions purement doctrinales. Ceci est dû au fait que la majorité de ces études sont effleurées sur des échelles globales et ne tiennent pas compte des spécificités propres à chaque région.

Le développement du terrorisme s'explique donc, d'après cette pensée courante, par le seul désir des acteurs d'imposer au reste du monde leur religion ou leur culture. Ici, les individus sont analysés en tant que marionnettes d'une organisation. Si une telle vision peut être défendue dans d'autres contrées, dans le cas du Sahel, elle peut paraître réductrice. On partage d'ailleurs l'avis de Gayraud qui souligne :

« Personne n'est la marionnette de ces idées. On peut être radicalisé sans pour autant passer à la violence ; la question est donc moins de savoir pourquoi des individus se tournent vers la violence mais plutôt pourquoi ils optent pour une forme spécifique de violence ? »⁴⁹

Une telle question est d'autant plus pertinente au Sahel qu'en examinant la situation de près, on se rend à l'évidence que ce sont surtout les problèmes locaux,

⁴⁷Melanie Dubuy, «La spécificité de la menace terroriste au sahel : quelles conséquences internationales ? », in *CivitasEuropas*, vol.31, n°2,2013, pp.35-57.

⁴⁸Rodier Alain ? « L'infiltration d'Al-Qaïda en Afrique » in centre français de recherche sur les renseignements (CFRR) juin 2004.

⁴⁹Jean-francois Gauraud, *Théorie des hybrides : terrorisme et crime organisé*, CNRS Edition, 2017 p.136.

c'est-à-dire la misère, le désœuvrement, le sentiment d'exclusion, les tensions ethniques entre autres, qui ont servi de terreau au phénomène du terrorisme dans cette région.

On voit que ces études s'intéressent moins aux stratégies souterraines qui peuvent expliquer la création de certains groupes et pourquoi ceux-ci attirent facilement de nombreuses personnes. Postuler que les individus appartenant à une même organisation poursuivent les mêmes intérêts est une façon à peine voilée de commettre une erreur d'appréciation. Ainsi que le souligne Edgar Morin⁵⁰, il serait naïf de penser que chaque organisation a un but clair unique et partagé par tous.

Bien qu'il s'agisse d'un phénomène mondial, les motivations des personnes qui adhèrent aux organisations terroristes ne sont pas les mêmes, car le contexte dans lequel elles se développent ne sont pas également identiques. D'où la prise en considération des déterminismes d'engagement, en tenant compte du contexte socio-économique, politique, culturel, sécuritaire, géographique, etc... Dans lesquels vivent les individus, et qui ont favorisé ce phénomène. Ce travail s'attelle à l'analyse et l'explication du terrorisme à partir d'un certain nombre de facteurs propres aux pays du sahel ainsi qu'aux raisons d'adhésion des populations locales aux diverses organisations. Nous espérons ainsi apporter notre modeste contribution au paradigme et aux approches utilisées dans l'étude du terrorisme au sahel. Dans notre démarche nous avons été amenés à prendre en compte des logiques qui ressortent moins fréquemment dans l'explication du phénomène du terrorisme.

L'analyse empirique qui est mobilisée dans le cas de notre recherche est fondée sur une approche multifactorielle et pluridisciplinaire sans laquelle il serait difficile d'analyser un phénomène aussi complexe dans un environnement aux caractéristiques particulières.

⁵⁰Edgar Morin, « *Organisation* », in Akoun André et Ansart Pierre (sous la dir. *Dictionnaire de sociologie*, Le Seuil, (dir.), 1999, p, 377.

1.3. Clarification des concepts opératoires

La définition des concepts clés dans un travail de recherche est un exercice indispensable. En raison des polémiques qui peuvent surgir de par l'emploi de certains termes, il devient risqué de les utiliser sans au préalable éclaircir le sens sous lequel on veut qu'ils soient compris dans un travail. Autrement dit, « *avant de chercher quelle est la méthode qui convient à l'étude des faits sociaux, il importe de savoir quels sont les faits que l'on appelle ainsi* »⁵¹. En cela nous sommes d'accord avec Emile Durkheim qui estime que la première démarche du chercheur en sciences sociales doit donc être de définir les choses qu'il traite afin que chacun sache bien ainsi que lui-même de quoi il est question⁵². Cet auteur souligne que :

*« Les mots de la langue usuelle comme les concepts qu'ils expriment sont toujours ambigus et le savant qui les emploierait tel qu'il les reçoit et sans leur faire subir d'autres élaborations s'exposerait aux plus graves confusions. »*⁵³

En accord avec cette exigence scientifique, nous avons jugé nécessaire de définir au préalable les notions clés de notre étude afin que l'on connaisse et appréhende de quoi nous traitons précisément.

1.3.1. Terrorisme

La définition de la notion du terrorisme passe nécessairement par un aperçu historique du mot et de son évolution dans le temps. Comme l'écrit Michèle Lenoble-Pinson :

*« La société dans laquelle naissent les mots leur donne un sens. Au fil des ans celui-ci peut s'élargir ou se réduire. Comprendre le sens des mots implique souvent la connaissance de l'histoire. »*⁵⁴

⁵¹Emile Durkheim, *les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, p.28.

⁵²Ibid.

⁵³Emile Durkheim, *Le Suicide*, Paris PUF, 1981, p.1, (1ere éd. :1897).

⁵⁴Lenoble-Pinson, « *Liberticide : néologisme révolutionnaire* », in H. Dumont *et al*, *Pas de liberté pour les ennemis de la Liberté ?* Bruxelles, Bruylant, 2000, pp. 19-25.

Le terme terrorisme est issu du latin « terrere » terreur (trembler), autrement dit, terroriser⁵⁵. Le mot apparaît en 1793⁵⁶ au moment de la Révolution française, pour désigner la doctrine des partisans de la Terreur issue de cette révolution. À cette époque, le terrorisme tend à se définir comme une politique menée d'en haut, par un gouvernement vis-à-vis de son propre peuple ou d'une fraction de celui-ci, afin d'imposer son pouvoir coûte que coûte. Le terrorisme est ainsi d'abord d'État. Puis, progressivement, le sens donné au mot s'inverse, pour désigner un moyen de pression sur l'État, pour qualifier l'action de ceux qui attaquent l'État⁵⁷. Selon G.Ferragu⁵⁸, c'est en 1798 que la cinquième édition du dictionnaire de l'Académie française inclut le mot terrorisme, défini alors comme un système/régime de terreur, et définissant le terroriste comme un agent ou un partisan de la terreur issue de l'abus des mesures révolutionnaires⁵⁹.

Dans les années 50, le terme est utilisé pour désigner les actions menées par les différents groupes nationalistes et anticolonialistes. C'est le cas du Front de Libération Nationale (FLN)⁶⁰ en Algérie, par exemple, et de L'African National Congress(ANC) en Afrique du sud. À partir de la fin des années 60, et jusqu'au début des années 80, l'analyse du terrorisme, selon l'expression du sociologue allemand Ulrich Beck, relevait du « *nationalisme méthodologique*.»⁶¹ Le phénomène, en effet, était pour l'essentiel interne et inscrit dans le cadre de l'État-nation, ou dans celui qui le prolongeait des relations dites internationales. Interne, il était principalement soit d'extrême-droite, d'inspiration fasciste par exemple, soit d'extrême gauche, notamment en Italie et en Allemagne fédérale, ou bien encore de type indépendantiste et régionaliste, notamment basque ou irlandais. En matière internationale, il se

⁵⁵J. Raflik-Grenouilleau, « Le terrorisme: de quoi parle-t-on? », La Revue du projet, n° 64, février 2017.

⁵⁶Gilles Ferragu, « *Histoire du terrorisme* » Paris, Perrin, 2014, p.13.

⁵⁷Ibid.

⁵⁸Ibid.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰Samy Cohen, « Pourquoi les démocraties en guerre contre le terrorisme violent-elles les droits de l'homme ? » *Presses de Sciences Po*, 2008/4 - n° 41, pages 9.

⁶¹Ulrich Beck, *What is Globalization?* Cambridge, Polity Press, 2000.

réclamait avant tout de la cause palestinienne.⁶² Comme on le voit, depuis son apparition, le terme terrorisme ainsi que son usage n'ont cessé d'évoluer. Ainsi comme le résume Mannoni :

«Le substantif terroriste est l'enjeu d'une bataille qui se livre dans le champ sémantique, au cœur de l'emploi contrasté d'images et de significations. Les mots ne dépendent pas, de fait, seulement d'une chronique qui les fonde, ils ont aussi une histoire qui les porte. Ou, si l'on préfère, ils acquièrent des tonalités différentes selon les contextes et la perspective dans lesquels se placent ceux qui les évoquent. Une fois sorti des limbes, un néologisme recêt une signification qui, avec le temps, en arrive parfois à être très sensiblement éloignée du sens premier.»⁶³

Aujourd'hui, de par la peur qu'il suscite, le terrorisme est devenu omniprésent dans l'actualité. Le terme terrorisme est ainsi devenu si courant que tout le monde a le sentiment de connaître sa définition. Pourtant, définir le terrorisme peut se révéler être un exercice très complexe, car l'utilisation du mot relève de la subjectivité compte tenu notamment des diversités de ses objectifs, de ses acteurs, de ses méthodes et du camp de chacun. On est ainsi d'avis avec Gilles Ferragu qui énonce, à juste titre, que :

« Comme objet scientifique, le terrorisme pose une infinité de problèmes. Car, malgré la profondeur de leurs analyses, juristes, politologues et journalistes aboutissent à un constat sans appel : la difficulté voir l'impossibilité de donner au phénomène protéiforme une définition structurante consensuelle.»⁶⁴

Ainsi, l'un des obstacles auquel le chercheur se trouve confronté lorsqu'il s'agit de définir le terrorisme ne vient pas de la manière dont procèdent ses acteurs, ou de la nature des cibles, ni même des objectifs, mais bien du rapport à notre subjectivité, du regard que nous portons sur ces actions car le mot comporte une connotation diabolisante, accusatrice et il désigne toujours « l'autre ». En ce sens, et suivant la conception de D. Bigot, l'utilisation du terme terroriste vise à rallier des soutiens en délégitimant l'adversaire car, dit-il :

⁶²Michel Wieviorka, « *Le terrorisme global comme anti-mouvement* », mars 2015, [En ligne]- disponible sur <https://wieviorka.org>

⁶³Pierre Mannoni, « Les logiques du terrorisme », in *Paris Press*, 2004, p .40

⁶⁴Gilles Ferragu, « Le terrorisme en définitions », *Marianne-L'Histoire*, n°13, août-septembre 2001

« Sa propre violence n'est qu'une réponse à une telle agression. Le mécanisme accusatoire, lorsqu'il fonctionne bien, non seulement délégitime l'usage de la violence de l'adversaire, mais purifie, sanctifie la réponse. »⁶⁵

Selon Brian Jenkins : *« L'usage du mot implique un jugement moral, et si une des parties réussit à attacher le label terroriste à la partie opposée, c'est qu'il est indirectement parvenu à persuader les autres d'adopter son point de vue. »⁶⁶*

Dans un rapport dressé par la sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'Homme des Nations-Unies, chargée d'étudier le « terrorisme » en relation avec les droits humains, la responsable de la mission attire l'attention sur le risque de confusion entre définition, jugement de valeur et prise de position car affirme-t-elle :

« Les points de vue sont tellement différents et les contextes tellement divers qu'il s'est révélé à ce jour impossible pour la communauté internationale d'en donner une définition acceptée de tous [...]. Le terme de terrorisme est chargé de connotations émotives et politiques. Associé le plus souvent à un jugement négatif implicite, il est utilisé de manière sélective. »⁶⁷

Parlant de la difficulté à définir avec justesse le mot terrorisme, Spencer dresse le constat suivant :

« Le terroriste des uns est le combattant de la liberté des autres " était alors souvent utilisé pour mettre en évidence "la nature socialement construite des agents ou des sujets». Le constructivisme nous rappelle que le concept de terrorisme se construit à travers le langage et dans des contextes politiques particuliers. Il n'y a pas dans le monde de phénomène concret appelé le terrorisme qui existe indépendamment de notre compréhension subjective. »⁶⁸

Certains chercheurs pensent même qu'il serait inutile de vouloir tenter de définir le terrorisme. C'est le cas des auteurs M. Jay Shafritz, E.F. Gibbons et Gregory E.J. Scott qui soulignent :

⁶⁵Didier Bigo, *L'impossible cartographie du terrorisme. Cultures conflits*, Harmattan, 2005, pp.2-6

⁶⁶Brian Jenkins cité par Bruce Hoffman, *« La Mécanique Terroriste »*, Calmann-Lévy, 1999, p. 39.

⁶⁷Rapport des Nations Unies datant d'août 2001 de la rapporteuse spéciale à la Sous-Commission de la promotion des droits de l'homme sur le terrorisme et les droits de l'homme.

⁶⁸Alex Spencer, *« The Problems of Evaluating Counter-Terrorism »*, *UNISCI Discussion Papers*, n° 12, 2006, pp. 179-201.

« Il est peu probable, voire quasi impensable, de voir émerger une définition fonctionnelle et consensuelle du terrorisme. Dans cette vision des choses, le terrorisme n'aurait pas besoin d'une définition stricto sensu. Le sens commun serait donc le meilleur indice de ce qui est du terrorisme et ce qui n'en est pas. »⁶⁹

Walter Laqueur estime d'ailleurs que l'obtention d'une définition opératoire du terrorisme est non seulement difficile à réaliser, mais aussi non nécessaire à l'analyse du terrorisme⁷⁰. Pour lui, la multiplicité des formes du terrorisme et la diversité des circonstances sous lesquelles il s'est manifesté dans l'Histoire constituent de véritables obstacles à l'obtention d'une définition unanime de ce type de violence⁷¹. Le même auteur note :

« Une définition du terrorisme politique qui se risquerait à vouloir dépasser la simple constatation de l'emploi systématique du meurtre, des coups et blessures et sabotages, ou les menaces de ces actes en vue de parvenir à des fins politiques, soulèverait forcément d'interminables controverses. »⁷²

Walter Laqueur poursuit en disant :

« Quand bien même il existerait une définition objective du terrorisme, qui ne ferait intervenir aucune valeur et engloberait tous ses aspects et caractéristiques majeurs, il y en aurait encore qui la rejetterait pour des raisons idéologiques [...]. »⁷³

Dans une recherche réalisée par Alex P. Schmid et Albert J. Jongman⁷⁴, ces deux chercheurs néerlandais se sont penchés sur les cent neuf définitions du mot terrorisme, qu'ils ont recensé en essayant de trouver leurs composantes principales. Ils ont ainsi remarqué la prévalence de l'utilisation de vingt-deux mots dans la définition du terrorisme, tels que : la violence, la force, la politique, la terreur, la peur, la crainte, la menace, les effets et les réactions, la victime, le choix de cible, l'action organisée, la méthode de combat la motivation. L'objectif de leur recherche est de prouver qu'il est

⁶⁹Jay M. Shafritz et al. « Almanach of Modern Terrorism », Hardcover September, 1991

⁷⁰Walter Laqueur, *Terrorism*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1977, p.5.

⁷¹Idem.

⁷²Walter Laqueur, *Terrorism*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1977, p.5.

⁷³Walter Laqueur, *the Age of Terrorism Boston; Little, Brown and Company*, 1987. pp.149-150.

⁷⁴Alex Schmid, Albert Jongman « Politiqua terrorisme: à new guide to actors, authors, concepts, data bases, théories and littérature », *New Brunswick, Transaction Books*, 1988.

difficile voire impossible de parvenir à une définition consensuelle du terme terrorisme.

Face à la difficulté de parvenir à une définition unanime du terrorisme, Alex Schmid a proposé une définition qui prend en compte les mots : violence, politique, peur, menace, les plus couramment utilisés dans la description de ce type de violence. L'auteur estime alors que le terrorisme peut être défini comme « *une stratégie de combat qui est politiquement motivée, implique le recours à la menace ou à la violence et qui accorde une place importante à la publicité.* »⁷⁵ Cependant cette définition est également loin de faire l'unanimité car, comme le relève Ariel Merari⁷⁶, les mêmes caractéristiques, à savoir l'usage de la violence, la poursuite d'objectifs politiques, la peur infligée à une population civile, etc..., peuvent tout autant qualifier d'autres types de violence politique.⁷⁷ Ceci a conduit Ariel Merari à classer les formes de violences politiques en fonction des auteurs et des cibles. Dans sa classification il parle par exemple de « *insurgent terrorism* » qui peut être défini comme une situation de violence qui oppose une entité infra-étatique (instigateur) à une entité étatique (cible)⁷⁸. Par ailleurs cette violence peut également être dirigée contre des civils.

Ce niveau d'analyse est très important dans cette étude car le Sahel rassemble toutes les formes de violences répertoriées par Ariel Merari : une violence étatique à répétition dans certaines régions du sahel, une violence contre les symboles ou les représentants de l'État, une violence de certaines organisations contre des civils (enlèvement, vol, pillage, activités criminelles, violence interethnique).

⁷⁵ Gerhard Ludwig Weinberg et al, « the effects of irrigation and nitrogen fertilization on the ensiling of safflower », *Carthamus tinctorius* 2007, p.782.

⁷⁶ Ariel Merari, « Terrorism as a Strategy of Insurgency » in *Terrorism and Political Violence Winter*. Vol. 5, No.4, 1993, pp. 213-251.

⁷⁷ Ariel Merari, « Terrorism as a Strategy of Insurgency » in *Terrorism and Political Violence Winter*. Vol. 5, No.4, 1993, pp. 213-251.

⁷⁸ Anatole France Pitroipa « *Le Nigéria à l'épreuve du terrorisme : Une analyse des racines sociohistoriques et politiques de la violence revendiquée par Boko Haram* », mémoire université Laval de Québec 2015.

Bien que ce premier niveau de distinction proposé par Ariel Merari permette de répartir la violence politique en plusieurs catégories, il ne permet toujours pas de définir le terrorisme avec précision⁷⁹.

Construction subjective, trouver une définition consensuelle du terrorisme demeure à ce jour impossible pour le chercheur qui ne peut que focaliser ses analyses sur l'action des différents acteurs. C'est pour cette raison que Wieviorka considère que :

« Si définir le terrorisme est un exercice vain, traiter de l'action de ceux que le sens commun qualifie de terroristes est possible et utile, surtout si l'on fait l'effort de chercher à les connaître et à appréhender leurs orientations de façon informée, et non idéologique »⁸⁰.

Tenant compte de tous ces éléments, nous considérerons, dans le cadre de ce travail, le terrorisme comme une action de personnes vivant dans des situations de vulnérabilité et qui décident d'avoir recours à la violence dans le but d'atteindre un idéal qui peut être soit économique, soit sécuritaire, identitaire, politique etc...

Une telle proposition, quoique simple, a le mérite de prendre en compte plusieurs autres déterminismes notamment économiques mais aussi celui de la demande de justice sociale. Nous verrons comment cette définition se consolidera tout au long de cette étude.

1.3.2. Business criminogène

Selon le « *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière* »⁸¹, le business qui peut être traduit par affaire ou commerce désigne un ensemble cohérent d'activités industrielles, commerciales, financières ou agricoles, assumées par un individu ou une entreprise pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. Le but premier d'un business pour un individu ou une organisation est l'accumulation de capitaux. Dans

⁷⁹Idem.

⁸⁰ Wieviorka Michel. « *Face au terrorisme.* » Édité par Liana Levi. Paris, 1995.

⁸¹ Louis Menard et al, « *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière* » 2eme Edition, institut Canadien des Comptables Agréés Ordre des Experts comptables France.2004.

le cadre de ce travail, le business renvoie à toutes les formes d'activités génératrices de revenus pratiquées par les organisations terroristes que nous étudions.

Le mot « criminogène »⁸², lui, renvoie à tout ce qui est susceptible de provoquer des actes criminels. Ici, il est utilisé pour désigner le recours à la violence comme une stratégie indispensable dans la poursuite des actions de ces organisations terroristes. Dans cet espace, les enlèvements, les pillages, les extorsions, par exemple, se passent le plus souvent dans des conditions violentes (affrontement avec des forces de l'ordre, violence sur les victimes directes et collatérales etc.).

De même, les organisations terroristes s'arrangent de manière à ce que la violence soit toujours cultivée sur le territoire, afin que la sollicitation de protection et de convoyage des produits illicites par exemple ne diminue jamais. Cette brutalité conduit également les personnes vulnérables à ne plus faire confiance aux autorités qui sont censées les sécuriser. La violence n'est donc ni une survivance, ni un facteur irrationnel, mais elle est au centre des stratégies de puissance et d'influence de ces types d'organisations⁸³.

Le business criminogène tel que nous l'entendons se rapproche de la mafia définie par Pezzino comme une structure criminelle qui se distingue des autres organisations criminelles par sa capacité d'enracinement sur un territoire, par son aptitude à disposer d'importantes ressources économiques, à contrôler les activités collectives et influencer la vie politique et institutionnelle au niveau local et national en ayant recours pour ce faire à un appareil militaire, tout en cherchant un certain degré de consensus⁸⁴.

Sur la base de ces éléments de compréhension, nous proposons de définir le business criminogène comme le fait, pour des groupes organisés, de se livrer à des

⁸²Catherine Puigelier, *Dictionnaire juridique*, collection paradigme 2015.

⁸³Jacques Cartier-Bresson, « *État, marchés, réseaux et organisations criminelles entrepreneuriales* », *Criminalité organisée et ordre dans la société*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1997, p. 67 et 68.

⁸⁴Pezzino Paolo, « La mafia, l'Etat et la société dans la Sicile contemporaine (XIXe et XXe siècles) », *Politix*, vol. 49, no. 1, 2000, pp. 13-33.

activités délictueuses génératrices de revenus, soit exclusivement, soit par le biais de coopération avec d'autres organisations auxquelles ils fournissent divers services (protection, logistique...) et dont la pratique peut engendrer des actes violents, voire criminels.

1.3.3. Guerre idéologique

La guerre peut être définie comme une situation conflictuelle entre deux ou plusieurs pays, Etats, groupes sociaux ou individus, avec ou sans lutte armée⁸⁵. C'est le qualificatif qui indique la forme d'une guerre (civile, ethnique, nucléaire, mondiale, etc.). Quant à l'idéologie,⁸⁶ elle est définie comme un système d'idées générales constituant un corps de doctrine philosophique et politique à la base d'un comportement individuel ou collectif⁸⁷.

L'idéologie, estiment Marx et Engels ne peut être dissociée de la vie concrète des individus et des classes auxquelles ils appartiennent⁸⁸. Guy Rocher présente l'idéologie comme : « un « système d'idées et de jugements, explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe ou de cette collectivité »⁸⁹. Elle peut ainsi revêtir une dimension identitaire, nationaliste, ethnique, religieuse, culturelle, économique, etc... Selon la conception de Jean Baechler, une idéologie est :

« Une formation discursive polémique, ni vraie ni fausse, efficace ou inefficace, cohérente ou incohérente, élaborée ou non, normale ou pathologique, grâce à laquelle une passion cherche à réaliser une valeur par l'exercice du pouvoir dans une société »⁹⁰.

⁸⁵Catherine Puigelier, « Dictionnaire juridique » 2eme édition collection paradigme.2015 ;

⁸⁶Dictionnaire Edition LAROUSSE 2008.

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸Karl Marx, Friedrich Engels, « L'idéologie allemande », trad. G. Badia, Paris, Éditions sociales, 2012, p, 20.

⁸⁹Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, Tome 1 :l'action sociale, Seuil, Paris, 1970 - p.127. 2

⁹⁰Jean Baechler, *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, Première édition Collection Idées (n° 345), Gallimard Parution : 26-05-1976.

Dans le cadre de cette recherche, la guerre idéologique est entendue comme une offensive sur la base d'un ensemble d'idées et de jugements dont se servent les organisations terroristes, non seulement pour mobiliser les populations, mais aussi pour justifier et légitimer leurs actions.

1.4. Problématique du terrorisme dans l'espace sahélien

L'une des étapes clés dans un travail scientifique consiste à identifier la question principale que soulève la thématique de recherche. Cette démarche permet donc au chercheur d'apporter un éclairage sur des points qui font obstacle à la compréhension du phénomène social qu'il tente d'analyser. Il s'agit donc pour nous, sur la base des travaux antérieurs réalisés par d'autres chercheurs sur le terrorisme, et des réalités particulières de terrain constatées, de préciser où se situe l'obstacle qui empêche de mieux saisir l'expansion des organisations terroristes au Sahel ainsi que les véritables enjeux que cache ce phénomène.

Les travaux existants sur le terrorisme en général, c'est à dire ceux qui considèrent le phénomène comme le résultat de la montée de l'extrémisme religieux, ou d'un choc de civilisations, ou encore ceux qui se penchent sur l'aspect territorial, ont incontestablement un point commun dans la mesure où ils privilégient les aspects idéologiques pour expliquer le terrorisme. Ainsi, ces travaux, même si leur intérêt ne peut pas être ignoré, en se focalisant sur les logiques doctrinales, ne peuvent permettre qu'une compréhension partielle du sens de ce phénomène.

Aussi, dans le cas du présent travail, l'orientation pour laquelle nous avons opté est celle d'une inséparabilité de l'essor du terrorisme des problèmes endogènes qui caractérisent l'espace sahélien. Autrement dit, la compréhension de l'évolution du terrorisme ne peut faire l'économie d'une prise en compte des maux qui affectent cette aire géographique de l'Afrique. Nous estimons qu'au-delà des questions idéologiques, le fondement du terrorisme au Sahel est à chercher dans le contexte socioéconomique, culturel, historique et politique local. Ces facteurs ont fortement contribué à

l'apparition de ces groupes, mais également à leur évolution fulgurante grâce à une adhésion massive de certaines catégories des populations qui voient en elles une alternative pour améliorer leurs conditions de vie.

En effet, l'analyse de la situation socio-économique de la région sahélienne révèle une vulnérabilité aiguë. Les Etats de la région sont victimes d'une situation caractérisée par un développement socio-économique précaire. Les quatre principaux pays (Niger, Mali, Nigeria, Burkina Faso), concernés par cette étude figurent dans la catégorie des pays les moins avancés au monde, et les effets sont encore plus criards dans la partie sahélienne de chacun de ces Etats. Dans cette région, la pauvreté et le désœuvrement touchent beaucoup plus de personnes comparativement aux autres zones. Cette situation a généré un fort sentiment d'injustice sociale vis à vis de l'Etat chez les personnes défavorisées qui désirent voir leurs conditions de vie changer à tout prix. Tous ces griefs contre l'Etat ont servi de socle pour l'apparition de ces types d'organisations, lesquelles, non seulement comblent certains vides laissés par l'Etat en essayant de se substituer à lui, mais apparaissent aussi comme de véritables mouvements contestataires défendant les laissés pour compte. Dans cette configuration, il est clair que le postulat sur lesquels ces organisations s'appuient n'a pu laisser certains groupes sociaux locaux indifférents.

De même, nous sommes dans une région où de nombreux antagonismes politiques ou identitaires persistent depuis plusieurs décennies et auxquels les dirigeants n'ont jamais su apporter de solutions efficaces, et on peut remarquer que ces groupes sont souvent constitués d'une majorité de personnes appartenant au même groupe ethnique. Si l'on prend le cas de Boko Haram par exemple, la plupart de ses membres sont les kanouri⁹¹ du Nigeria, Ansarul Islam est essentiellement composé de peuls⁹² du nord du Burkina Faso, Aqmi compte surtout des arabes et des Touaregs,

⁹¹Seignobos Christian, « *Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ?* », Afrique contemporaine, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

⁹²Rémi Carayol, « *En Afrique, le spectre d'un djihad peul* » in le monde diplomatique du 05 mai 2017.

An sardine des Touaregs⁹³, le Mujao des peuls et des songhaïs⁹⁴. Dans cette configuration, le recours à la violence ne peut être expliqué uniquement par des motivations religieuses mais aussi par un besoin de défense et de protection sur fonds de conflits intercommunautaires.

Par ailleurs, au cœur du développement du terrorisme émerge une question majeure et essentielle, celle relative à son financement. Lorsqu'on analyse les sources de financement ainsi que les canaux empruntés par ses acteurs, tels que les kidnappings contre rançon, les vols, les extorsions, trafics divers et autres activités criminelles lucratives, il devient vite évident que toutes ces pratiques sont interdites par l'Islam. Ceci nous permet d'avoir un éclairage sur les autres déterminismes, notamment les dynamiques économiques de certains acteurs du terrorisme.

C'est pourquoi, nous pensons, que le paradigme du terrorisme, mérite d'être repensé dans un environnement sahélien, ou subsiste une complexité des facteurs de motivations plus pertinents qu'une simple question de religion. Ceci, implique une prise en compte des variables ou de combinaison de variables, susceptibles d'expliquer ce phénomène et tenter de l'analyser en termes de dynamiques qui mettent en relation l'individu, le contexte socio-politique, économique ethnique, ou idéologiques etc.⁹⁵. La prise en compte de ces paradigmes permet d'avoir une autre lecture sur cette thématique complexe.

Considérant toutes ces dimensions l'analyse menée par Jean Michel Bessette à propos du crime peut être transposée à celle du terrorisme. Ainsi le terrorisme peut être appréhendé « *comme un phénomène social total un des de ces faits sociaux qui relèvent de multiples palier de la réalité sociale* »⁹⁶. C'est par cette entrée que nous parviendrons a

⁹³Aurélie Allain, « Le Mujao, entre jihad et narcotrafic » in, *rapport de l'institut français des relations internationales* 29 mai 2013.

⁹⁴Ibid.

⁹⁵ Guillaume Brie et Cécile Rambourg « Radicalisation Analyses scientifiques versus Usage politique Synthèse analytique » in *Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire* 2015, 97-112.

⁹⁶ Bessette Jean-Michel (sous la dir.), *Crimes et cultures*, l'Harmattan, 1999, p, 287.

mieux comprendre l'essor et la prolifération des organisations terroristes dans cet environnement précis, comprendre leur dynamique, les interactions entre les différents acteurs, leurs objectifs ainsi que leur mode opératoire car le phénomène du terrorisme est comme disait Jean Michel Bessette à propos du crime : « *le fruit de multiples facteurs et l'on ne peut tenter d'en rendre compte qu'à travers une analyse multifactorielle*⁹⁷ ».

1.5. Questions de recherche

1.5.1. Question générale

La naissance et l'évolution des organisations terroristes dans l'espace sahélien peuvent s'expliquer par la combinaison de plusieurs facteurs. Notre questionnement général est le suivant : quels sont les facteurs explicatifs ayant joué un rôle dans la genèse et l'évolution des organisations terroristes dans l'espace sahélien ?

1.5.2. Questions spécifiques

- Pourquoi certains discours véhiculés par ces organisations terroristes trouvent-ils un écho favorable auprès de certaines catégories de populations sahéliennes ?
- Au Sahel, les prises d'otages sélectives, les exigences de rançons, les trafics divers, les vols, les pillages, les taxes forcées, les contrebandes diverses, sont des activités courantes pratiquées par les organisations terroristes. Quels sont les mécanismes de ce florissant business et l'argent obtenu sert-il à financer le jihad ou bien le jihad n'est-il qu'un prétexte ?
- Comment les déficits en termes de services publics ont-ils contribué à alimenter le recours par certaines minorités à cette forme de violence au Sahel ?

⁹⁷ Bessette Jean-Michel, *Anthropologie du crime*, l'Harmattan, 2013, p, 99.

1.6. Objectifs de la recherche

1.6.1. Objectif général

L'enjeu de toute investigation sociologique est de rendre compte de façon profonde et innovatrice d'une réalité sociale⁹⁸. De manière générale l'objectif de cette thèse est de proposer une lecture nouvelle du terrorisme dans le contexte sahélien en mettant l'accent non pas sur les questions religieuses mais plutôt sur ces acteurs, identifier et analyser les déterminants souterrains qui ont contribué à encourager et légitimer le recours par certains individus, ou organisations, à cette forme de violence et qui ont conduit à l'essor de ces groupes ainsi qu'à leur attractivité.

1.6.2. Objectifs spécifiques

1. Analyser les logiques qui ont permis aux groupes terroristes de bénéficier du soutien d'une partie des populations locales.
2. Analyser les logiques économiques qui sous-tendent les activités telles que les prises d'otages contre rançon, les trafics, les extorsions, les vols, les pillages, les contrebandes... ainsi que la manière dont ces organisations terroristes instrumentalisent la religion pour donner une image acceptable à leur action.
3. Appréhender comment la carence de l'État dans ces zones vulnérables a précipité certains groupes sociaux vulnérables dans la course aux armements et dans la violence.

⁹⁸ Manirakiza Desiré Sport-loisir, Pouvoir Et Société: Jeux et enjeux autour du deux-zéro Et du Bonbon Au Cameroun mémoire thèse université de Franche comté, 2013.

1.7. Hypothèses de recherche

1.7.1. Hypothèse principale

Nous énonçons comme hypothèse principale que l'évolution des organisations terroristes au Sahel s'explique par la convergence des facteurs socio-économiques, politiques, ethniques, culturels, géographiques et sécuritaires qui caractérisent cette région.

1.7.2. Hypothèses secondaires

1. Au Sahel, les groupes terroristes sont apparus comme des véritables défenseurs des laissés pour compte auprès des certaines catégories des populations locales.
2. Plutôt que d'être un simple moyen de financer des actions au nom de la défense d'une idéologie, les activités terroristes obéissent à une logique économique, politique et identitaire.
3. La récurrence des actes terroristes au Sahel s'explique par les situations de vulnérabilité dans lesquelles les populations sont obligées de vivre (facteurs endogènes) et la gouvernance inadéquate qui caractérise les services publics.

Cet ensemble de questions montre que ce travail ne s'oriente pas préférentiellement vers des logiques idéologiques pour expliquer le terrorisme au Sahel mais sur des logiques économiques, politiques mais aussi identitaires.

1.8. Quel peut être l'intérêt d'une recherche scientifique sur le terrorisme ?

L'intérêt d'une recherche scientifique peut être défini comme l'apport que l'étude d'un fait social apporte à la science. La question est donc ici de savoir en quoi cette recherche est importante. Qu'est ce qui, de nos jours, peut justifier une étude sur le terrorisme au Sahel ?

Au niveau mondial d'abord, la question du terrorisme constitue une préoccupation majeure qui mobilise la communauté internationale. Le contexte international, marqué par les attaques terroristes qui n'épargnent pas le Sahel, vient renforcer la nécessité de comprendre cette forme de violence.

Ensuite, cette étude présente un intérêt dans la mesure où elle permet de mettre en évidence le rôle des facteurs endogènes dans la genèse de ce phénomène. Ceci devrait permettre d'offrir aux Etats et aux institutions qui essayent de le combattre une meilleure prise en compte des facteurs pouvant expliquer l'émergence et l'évolution des organisations terroristes dans cette région et qui n'ont pas été suffisamment considérés. De même, dans ce travail nous ne nous sommes pas limités à citer les sources de financement de ces organisations, nous avons décrit dans le détail les mécanismes de leur différents business. Aujourd'hui les Etats de cette région pensent que la lutte contre ce phénomène passe aussi par le tarissement de leur source de financement ce qui nécessite une meilleure compréhension des mécanismes de ses sources. En ce sens ce travail apporte sa contribution.

Enfin, dans le contexte sahélien, la recherche sur le terrorisme a besoin d'aller plus loin pour ouvrir largement sur les motivations réelles de ses acteurs, en tentant de saisir les raisons qui amènent des individus à adhérer à ces types d'organisations. Nous estimons en effet que la manière dont on comprend ces groupes permet d'apporter des réponses précises et adaptées qui sont fonction du contexte. Près de vingt ans après le début des activités terroristes d'envergure dans cet espace, la mise en place d'une meilleure solution reste encore un défi à relever face auquel la recherche peut jouer un rôle déterminant.

CHAPITRE 2 : ASPECTS METHOLOGIQUES

Ce chapitre présente les choix méthodologiques ; les modèles théoriques qui ont servi d'appui pour analyser ce phénomène y sont également exposés. Avant d'aborder le cheminement qui a conduit à l'aboutissement de la présente étude, nous allons présenter brièvement le Sahel.

2.1. Présentation géophysique de notre terrain d'étude

Le terrain d'étude de ce travail est le Sahel. Bien qu'il n'existe pas de définition consensuelle, il est généralement défini comme une bande de l'Afrique qui s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge sur 5 500⁹⁹ kilomètres de longueur et 400 à 500¹⁰⁰ kilomètres de largeur. Toutes les régions bordant le Sud du Sahara, à savoir, le Cap Vert, le nord du Sénégal, le sud de la Mauritanie, de l'Algérie, du Niger, le nord du Burkina Faso et du Nigéria, le centre du Tchad, du Soudan et du Mali sont considérés comme faisant partie de l'espace sahélien.

La définition de ce territoire est très variable selon les aspects qui sont mis en avant. Selon le démographe John Caldwell « le terme pays sahélien a fait son apparition dans les années 1970 pour désigner, conformément à l'usage des Nations Unies, du Sénégal à la Mauritanie, à la Haute-Volta, au Niger et au Tchad, encore qu'à proprement parler, la majeure partie de leurs populations vit en dehors du Sahel. »¹⁰¹ Avant cette période, le mot « Sahel » était utilisé pour se référer à cette partie du continent africain qui marque la zone de transition entre le désert saharien au nord, et la zone soudanienne au sud ; il y a donc un sahel septentrional et un sahel

⁹⁹Alexandre Chatenay, « La sécurité au sahel, » in *observatoire en géostratégie de Lyon* janvier 2014.

¹⁰⁰Ibid.

¹⁰¹John Caldwell, « La sécheresse dans le sahel et ses conséquences démographiques », *Conseil de la Population du Conseil économique et social des Nations unies*, mars 1975, p. 6.

méridional¹⁰². Seulement, compte tenu des changements climatiques, considérer le sahel comme un espace invariable peut biaiser la délimitation car la désertification avance chaque année et tend à phagocyter petit à petit des territoires appartenant au Sahara, élargissant ainsi son étendue qui ne cesse d'évoluer au gré des variations climatiques.

C'est ce qui explique la complexité de la délimitation de cet espace car elle varie selon les préoccupations des Etats appartenant à cette bande. Cela donne lieu à une multitude de définitions, selon les organisations internationales et leurs objectifs. Dans le cadre de la lutte contre la sécheresse par exemple, le CILSS (Comité Inter Etats de Lutte contre la désertification au Sahel), la liste des pays va au-delà de ceux que nous venons de citer¹⁰³. Le mot « sahel » est par ailleurs devenu célèbre sur le plan médiatique à cause de nombreuses crises alimentaires ayant entraîné la famine surtout celles de 1969-1973 puis de 1983-1985 et 2000-2005. Le sahel est alors devenu un terme géopolitique utilisé pour désigner tous les pays de cette zone qui sont touchés par la famine.

Ces dernières années, à cause des multiples actes terroristes qu'enregistrent la plupart des pays de cette partie de l'Afrique, la définition à connotation écologique est progressivement abandonnée pour faire place à une définition cette fois axée sur l'aspect sécuritaire, car, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le terme « Sahel » est désormais utilisé pour désigner surtout les pays de cet espace concernés par le phénomène terroriste, incluant ceux appartenant au Sahara.

Cependant, même si le Sahel est le plus souvent défini à partir d'éléments climatiques et aujourd'hui sécuritaires, il est aussi un espace politique dans lequel vivent des populations avec des spécificités socioculturelles, politiques et économiques jalousement protégées par les différentes composantes. « En outre, les ethnies se

¹⁰² Retailé Denis, « Sahel, sahel », *L'Information géographique*, vol.82, no. 1, 2018, pp. 34-81.

¹⁰³ Julien Brachet, Les « crises sahéliennes » entre perceptions locales et gestions internationales », *Politique africaine*, vol. 130, no. 2, 2013, pp. 5-22.

trouvent fragmentées de l'intérieur, par des structures tribales et des hiérarchies sociales complexes toujours vivaces »¹⁰⁴ qui seront développées en détail dans la construction de l'objet de l'étude et qui nous permettront de mieux comprendre l'évolution du terrorisme dans cette zone. Aussi, comme nous pouvons le constater, le terme « sahel » renvoie à plusieurs contextes géographiques ou institutionnels. Dans le cadre de notre recherche, les principaux pays couverts par cette étude sont, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Nigeria, et plus précisément l'espace qu'ils partagent en commun, délimité en rouge sur la carte ci-dessous.



Figure 2: Site de l'espace sahélien concerné par l'étude.

Source : <https://www.stepmap.de/landkarte/sahelzone-afrika>

2.2. Procédure

Notre travail de terrain a commencé en 2014 au Niger au niveau du Centre de documentation des archives nationales du Niger puis s'est poursuivi auprès des institutions chargées de la répression. L'objectif était de savoir quelle était l'ampleur

¹⁰⁴ Gourdin Patrice, « Al-Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe, » La revue géopolitique, <http://www.diploweb.com>

de la menace sur le Niger, de recenser les zones les plus touchées et de recueillir des informations supplémentaires, obtenues lors des interrogatoires des personnes interpellées. Au total, douze (12) fonctionnaires (policiers, gendarmes, gardes pénitenciers), tous très proches des dossiers liés aux terrorismes et à la grande criminalité ont été questionnés à Niamey. Cependant en raison de la sensibilité du sujet et pour des questions de sécurité, certaines informations concernant les informateurs ne seront pas dévoilées.

Cette enquête a été complétée deux ans plus tard auprès de deux autres fonctionnaires chargés de la répression cette fois-ci à Diffa (ville nigérienne). Le choix de Diffa comme terrain d'enquête s'explique par le fait que cette région, à cause de sa proximité avec la partie nord du Nigeria, où opère l'organisation terroriste Boko Haram, subit depuis 2015 des attaques terroristes de grande ampleur. De plus, les autorités soupçonnaient de nombreuses personnes de cette région de soutenir le groupe.

Toujours au Niger, nous avons également eu un entretien avec un négociateur. Cet entretien a été réalisé par téléphone. La première fois, l'intéressé a décidé d'interrompre l'entretien car nous avons beaucoup insisté sur la question d'argent dans ce genre d'affaires. Quelques jours plus tard, nous avons été contactés par la personne qui servait d'intermédiaire entre nous et le négociateur pour un second entretien. Cette fois, même s'il avait accepté de répondre à certaines de nos questions concernant l'argent, nous n'avons cependant pas obtenu de lui un témoignage sur des sommes exactes intervenant dans ce genre de transactions.

Lors de notre premier séjour en 2014 nous avons même embarqué dans un camion de transport de migrants. Le but n'était pas d'aller jusqu'en Libye mais d'être dans le camion avec les candidats à l'immigration et d'être proche des passeurs pour observer et échanger avec eux avant de rebrousser chemin à la première escale. Nous n'avons pas pu mener cette aventure à son terme car ceux-ci ayant remarqué que nous photographions avec notre téléphone, ils nous l'avaient confisqué. Débarqué dans un

petit village (Nagagi) après six heures de voyage durant lesquelles nous n'avions parcouru que soixante kilomètres, nous avons pu rebrousser chemin sur un taxi moto cette fois ci. Cette petite incursion nous a permis de récolter des informations sur le trafic des migrants.

De retour en France, à Besançon, nous avons poursuivi nos investigations auprès des migrants qui avaient emprunté cet itinéraire pour venir en Europe. Ceci nous a permis de mettre en évidence l'existence des liens entre ce type de trafic et le financement du terrorisme.

Nous avons également pu nous entretenir avec des ex-otages. L'un de ceux-ci étant notre frère, nous n'avons pas rencontré de difficultés à ce niveau. Cela nous a permis d'avoir un éclairage précis sur le déroulement de leur enlèvement, leur vécu, d'obtenir des informations sur les ravisseurs et leur groupe ainsi que sur les conditions de leur libération. Cependant, lorsqu'il s'agit des ex-otages de Boko Haram, l'entretien devient plus compliqué. Parmi ces ex-otages, certains, par méfiance, ont préféré répondre à nos questions le visage voilé et sous couvert d'anonymat. C'est le cas par exemple de deux jeunes réfugiés au Niger, qui expliquent cette prise de précautions par la peur de représailles contre les membres de leurs familles.

En 2014 toujours, nos recherches nous ont conduit dans plusieurs localités du nord du Mali, notamment Gao et à Hambori. Dans ces localités qui avaient été, jusqu'à l'intervention l'armée française en 2013, occupées par les organisations terroristes, nous nous sommes efforcé de comprendre comment se manifestait réellement le phénomène dans ces zones-là. Il s'agissait pour nous de recueillir des données sur la perception des populations à l'égard de ces organisations d'une part, et d'autre part de mieux saisir leurs modes opératoires et surtout leurs modes de financement.

Dans cette région, bien que ces groupes aient été chassés des villes, leur emprise sur les populations demeurait encore. Ainsi, compte tenu de la méfiance qui régnait, nous avons été amenés à entamer nos investigations grâce à l'aide d'un mécanicien que nous avons connu à Hambori en 2010 alors que nous étions en partance vers la

Guinée Conakry. Son aide et celle de sa famille nous ont permis de rentrer en contact avec plusieurs personnes. Certains entretiens se sont déroulés dans des conditions un peu tendues à cause du manque de confiance. Une fois, par exemple, un des informateurs, un combattant du groupe An sardine, avec lequel nous avons pu entrer en contact par le biais d'un de nos contacts basé à Kidal et qui a finalement accepté de nous parler après cinq mois de négociation, nous a d'abord posé des conditions. Il a exigé, avant toute interview, que nous lui fournissions des photos, non seulement de nous, mais aussi des membres de notre famille, et a exigé que nous soyons sur la photo, afin qu'il soit rassuré sur le fait que nous n'étions pas un agent de l'État.

L'enquête a permis de constater que l'occupation de cet espace par les groupes terroristes, loin d'être considérée comme une situation désolante, a été au contraire favorablement accueillie par beaucoup de personnes qui n'ont pas hésité à les soutenir.

Au Mali, en plus des données recueillies auprès des populations locales, nous avons également obtenu plusieurs autres informations auprès des représentants de l'État intervenant dans les affaires liées aux questions du terrorisme et de la criminalité (policiers, magistrats, gardes pénitentiaire). Ces données ont été complétées par d'autres que nous a fourni le porte-parole d'une organisation terroriste auquel nous avons fait parvenir un guide d'entretien depuis la Sécurité d'État de Bamako où il était détenu. Son apport a été important dans ce travail car en plus de nous permettre d'obtenir des renseignements sur l'organisation à laquelle il appartient, il a pu également recueillir des indications auprès d'autres détenus concernant leur participation à des actions terroristes émanant d'organisations différentes. Toujours au Mali, nous avons recueilli des éléments d'information auprès des maires de deux villages et des représentants des médias locaux.

Lors du premier séjour, l'enquête a duré deux mois, et nous avons regretté de n'avoir pu nous rendre dans le nord du Nigeria, à cause du risque qui y était très élevé. Néanmoins, nous avons réussi à rentrer en contact avec une personne très connue au

Nigeria pour la gestion de ces conflits : en effet, il avait même été décoré suite au rôle joué lors des négociations et de l'accompagnement des 276 lycéennes de Chibok enlevées par Boko Haram. Sa contribution nous a permis de comprendre les conditions ayant conduit l'organisation Boko Haram, qui était à l'origine une petite organisation non violente, à devenir une organisation ultra violente à partir des années 2009 ; ainsi que les enjeux qui se cachent derrière ce type d'enlèvements. Également, nous avons tenté d'appréhender les principales sources de financement de l'organisation et leur mécanisme, ainsi que les motivations de certains des membres. Le travail sur le terrain a été, de plus, complété par un autre séjour au Niger en 2018.

L'enquête a évolué en 2015 avec l'entrée du Burkina Faso dans le cercle des pays touchés par le terrorisme. Pour le cas de ce pays nous ne nous sommes pas rendus sur place, néanmoins nous avons réussi à collecter des données auprès du représentant d'un autre mouvement armé basé au Mali et allié à Ansarul Islam, qui est le groupe actif au Burkina Faso. Ces informations ont été complétées par des échanges permanents avec deux chercheurs burkinabés travaillant sur des questions liées au terrorisme.

Dans le souci de retracer certain trafic contribuant au financement du terrorisme dans l'espace Sahélien nous avons demandé et obtenu des informations auprès des responsables de l'office central antidrogue (OCAD) de Guinée Conakry. La décision de collecter des informations de la Guinée Conakry malgré qu'il ne fait pas partie de l'espace sahélien s'explique tout simplement par le fait que l'essentiel de la drogue qui transite par le sahel sur lequel certain organisations prélèvent des taxe arrive de ce pays lui-même servant de relais aux trafiquants des certains pays de l'Amérique latine producteur de drogue (Colombie, Pérou, Venezuela...). D'ailleurs quelques années auparavant nous avons passé une année en tant que stagiaire au sein de cette institution ce qui nous donne l'avantage d'avoir déjà des informations importantes sur ces activités mais aussi d'accéder facilement aux données.

La recherche s'est poursuivie tout au long de notre étude au travers du travail des enquêteurs, mais aussi au gré des occasions qui s'offraient à nous de rentrer en contact avec des personnes ressources, via les communications téléphoniques ou les mails. Aujourd'hui encore, des informations continuent à nous parvenir.

2.3. Participants

Les participants ont été choisis en fonction de leurs connaissances sur la thématique, soit en tant qu'auteurs de ces activités, soit en tant que victimes. D'autres participants ont complété cette liste pour avoir été concernés directement ou indirectement, en tant que personnes ressources. Un total de 202 (voir le tableau ci-dessous) participants a été choisi selon un choix raisonné. Il s'agit principalement :

1. de combattants impliqués dans le terrorisme.
2. de personnes collaborant avec les terroristes : trafiquants de drogue, d'armes, de cigarettes et des passeurs
3. de personnes victimes du terrorisme : otages, rescapés, migrants.
4. de personnes en charge de la lutte contre le terrorisme : policiers, militaires, magistrats, gardiens de prisons, négociateurs.
5. d'autorités politico-administratives : maires de villes, chefs de villages.
6. de chefs et leaders religieux
7. de travailleurs d'ONG internationales: MSF-Belgique, MSF-France, International Rescue, OICHA, ACTED, Word Vision.
8. de représentants des Mass Média : les journalistes.
9. de personnes vivant dans les régions occupées par les groupes terroristes.

Tableau I: Le nombre de personnes interviewées lors de l'enquête selon leur profil

| Catégorie des participants | Profil des participants | Nombre de personnes interviewées |
|--|---|---|
| Combattants impliqués dans le terrorisme | Terroristes ou djihadistes | 15 |
| Personnes collaborant avec les terroristes | Trafiquants de drogues, d'armes, cigarettes et passeurs | 20 |
| Victimes du terrorisme | Otages | 7 |
| | Rescapés | 30 |
| | Migrants | 12 |
| Personnes chargées de la lutte | Policiers | 10 |
| | Gendarmes | 8 |
| | Magistrat | 1 |
| | Gardiens de prisons | 6 |
| | Négociateurs | 2 |
| Autorités politico-administratives | Maires | 7 |
| | Chefs des villages | 14 |
| Travailleurs d'ONG | MSF/Belgique | 6 |
| | MSF/France | 6 |
| | OICHA | 2 |
| | International Rescue | 1 |
| | Word Vision | 2 |
| Représentant des Mass Media | Journalistes | 9 |
| Personnes vivant dans les zones occupées | Hommes et femmes adultes de 19 à 55 ans | 32 |
| | Jeunes garçons et filles de 15 à 18 ans. | 12 |
| Total | | 202 |

2.4. Collecte, traitement et analyse de données

Dans cette section, nous présentons les aspects méthodologiques liés à la collecte et au traitement des données. La présente recherche a principalement utilisé l'approche qualitative. Trois principales techniques ont été utilisées : la recherche documentaire, les entretiens, et le focus group en complément.

2.4.1. Collecte documentaire

Le terrorisme est un phénomène très complexe à appréhender. Ses multiples dimensions ne sont intelligibles qu'en combinant plusieurs techniques, lesquelles permettent de saisir l'ensemble, malgré les limites. C'est la raison pour laquelle nous avons eu recours à la collecte documentaire. Le document « offre l'avantage d'être un matériau objectif en ce sens que même s'il soulève des interprétations différentes il est le même pour tous et ne change pas. Alors que l'individu interrogé donne une réponse qui vaut seulement pour le moment où elle est donnée, le document demeure et permet une étude dans le temps »¹⁰⁵.

Globalement nous pouvons considérer le document comme un support matériel comportant des sources d'information.

Une documentation abondante existe effectivement sur le terrorisme en général et a été le premier pilier de cette démarche. En plus des nombreux ouvrages traitant du terrorisme en général, notre recherche nous a également amené à consulter des ouvrages traitant de l'histoire de la géographie, de l'ethnologie, de l'anthropologie et de l'économie. La plupart de ces ouvrages ont été fournis par les bibliothèques de la faculté des Lettres et de la faculté de Droit de Besançon. Nous avons aussi acheté directement dans les librairies ou commandé en ligne ceux que nous n'avons pas trouvés dans ces bibliothèques.

De même, de nombreux éléments importants ont été collectés dans les rapports d'institutions aux compétences diverses, mais toujours en lien avec notre thématique.

¹⁰⁵Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993, p.51.

Il s'agit des rapports des institutions locales chargées de la lutte contre le terrorisme (police, gendarmerie, tribunaux) mais aussi internationales telles que l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), l'Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Médecins Sans Frontières (MSF), l'Organisation Internationale pour l'Immigration (OIM), etc...

D'autres éléments d'information non négligeables de ce travail ont été collectés sur internet, à partir des revues spécialisées dans les questions liées à ce type de menace, en empruntant le canal habituel et en commençant par les mots clés tels : que « terrorisme, violence, sahel, otage, rançon, trafic, etc... »

Nous avons ensuite procédé aux filtrages pour privilégier les documents à caractère scientifique.

Nous avons également eu recours aux articles de presse. L'utilisation de ce type de source s'explique par le fait que, le plus fréquemment, ce sont les journaux qui relatent les événements grâce aux témoignages ou par les papiers des envoyés spéciaux. Ce sont eux également qui enregistrent et divulguent les déclarations officielles. De plus, certains acteurs, pour des questions de visibilité, utilisent ce canal. Bien que le traitement soit souvent exagéré, on ne peut nier son apport puisqu'il nous fournit des renseignements sur certains éléments liés aux faits quotidiens.

La collecte documentaire nous a permis de recueillir d'autres informations sur d'innombrables facteurs expliquant la manifestation du terrorisme dans l'espace sahélien, le nombre d'attaques, les bilans humains, le nombre d'otages, les nationalités, l'ampleur de divers trafics de drogue, d'armes, les exactions liées aux migrants, ainsi que les vols et les pillages, etc.

2.4.2. Les entretiens

Le panel d'enquête est constitué de diverses personnes appartenant à divers groupes d'âges, à plusieurs ethnies, de religion, de profession et de niveau d'instruction différents. Dans cette approche, un total de 123 entretiens semi structurés a été réalisé.

Ces entretiens ont été menés dans les langues locales (Haoussa, peulh, kanouri, Zerma, tamasheq), enregistrés à l'aide de dictaphones numériques puis traduits en français. En outre, des rencontres et échanges ont été initiés avec des chercheurs ayant travaillé sur des questions traitant de plusieurs aspects concernant cette recherche. Ces rencontres répondaient surtout à des questionnements d'ordre méthodologique.

En raison de la sensibilité du terrain, certains entretiens ont été effectués par trois enquêteurs choisis et formés à cet effet. Nous avons réussi à mener nous-même 67 entretiens et six focus group, les autres étant réalisés par les enquêteurs formés.

Le choix du premier enquêteur, journaliste de profession, a été motivé par l'accès qu'il avait à certaines régions contrôlées par Boko Haram, sa proximité avec le groupe lui permettant de recueillir des informations auprès de certains membres actifs, mais également auprès des repentis avec lesquels il est resté en contact.

Le second enquêteur est un universitaire, historien de formation, choisi en raison de ses connaissances approfondies du sujet, parce qu'il a mené des travaux de recherche en rapport avec le thème. Sa participation nous a permis d'obtenir un éclairage sur les raisons endogènes de l'éclatement de la crise malienne.

Le troisième, un sociologue de formation, est également un universitaire qui a mené des enquêtes sur le même sujet pour le compte d'organismes internationaux tels que Human Right Watch au Mali, mais aussi au Niger. Pour bien mener les entretiens, des guides ont été rédigés et adaptés à chaque catégorie de participants. Ils reprenaient les grands thèmes suivants :

- Identité
- Profession
- Activités des populations touchées par les attaques
- Conditions de vie des populations des zones attaquées
- Appartenance religieuse des populations vivant dans les zones à risques

- Liens avec le terrorisme
- Connaissance des causes du terrorisme au Sahel
- Personnes concernées par le terrorisme au Sahel
- Appellations des groupes terroristes présents au Sahel
- Motivations des groupes terroristes
- Sources de financement des groupes terroristes au Sahel
- Liens entre terrorisme et criminalité
- Responsabilité des Etats du Sahel dans le développement du terrorisme
- Solutions à préconiser pour lutter effectivement contre le terrorisme au Sahel

2.4.3. Focus group

Comme tout phénomène social, le terrorisme reste un sujet qui mobilise des points de vue différents, qu'ils émanent de ceux qui le combattent, des victimes ou de simples observateurs. Les analyses, ainsi que les expressions utilisées pour désigner les membres ces organisations, sont très variables. En recourant au focus group, nous avons voulu comprendre comment ces personnes appréhendent les organisations, et s'il y a convergence ou divergence dans leurs différentes analyses. Ceci nous a amené à faire usage du *focus group* comme technique.

Ce dispositif est utilisé à de multiples fins car : « *Il peut être employé pour la compréhension des comportements et des attitudes d'un groupe cible, pour l'exploration de situations dites sensibles, pour l'étude d'un groupe sujet ou restreint, pour l'exploration de phénomènes humains vécus par plusieurs personnes, etc.*¹⁰⁶ ».

¹⁰⁶François Guillemette *et al*, (sous la dir. de), « Entretien de groupe. Concepts, usages et ancrages », *Association pour la Recherche qualitative*, vol. 29, n° 1, printemps 2010, p. 2.

Un total de 9 focus group a été réalisé et, pour en assurer l'animation, une équipe de 3 personnes a été constituée, composée de : Facilitateur/animateur Rapporteur ou scribe, Rabatteur.

Tableau II: Techniques de l'approche qualitative utilisées.

| Profil des participants | Techniques utilisées | Nombre d'entretiens/focus group |
|---|-----------------------------|--|
| Terroristes ou djihadistes | Entretiens semi-structurés | 15 |
| Trafiquants de drogues, d'armes, de cigarettes, et passeurs | Entretiens semi-structurés | 20 |
| Otages | Entretiens semi-structurés | 7 |
| Rescapés | Entretiens semi-structurés | 14 |
| | Focus group | 2 |
| Migrants | Focus group | 1 |
| | Entretiens semi-structurés | 4 |
| Policiers | Entretiens semi-structurés | 10 |
| Gendarmes | Entretiens semi-structurés | 8 |
| Gardiens de prisons | Entretiens semi-structurés | 6 |
| Négociateurs | Entretiens semi-structurés | 2 |
| Maires | Entretiens semi-structurés | 7 |
| Chefs des villages | Entretiens semi-structurés | 14 |
| MSF/Belgique | Entretien semi-structuré | 1 |
| MSF/France | Entretien semi-structuré | 1 |
| OICHA | Entretiens semi-structurés | 2 |
| International Rescue | Entretien semi-structuré | 1 |
| Word Vision | Entretiens semi-structurés | 2 |
| Journalistes | Entretiens semi-structurés | 9 |
| Hommes et femmes adultes de 19 à 65 ans | Focus group | 4 |
| Jeunes garçons et filles de 15 à 18 ans. | Focus group | 2 |

2.4.4. Traitement des données

A partir des données transcrites, l'analyse de l'ambiance du déroulement et des points saillants des entretiens a d'abord été effectuée. L'exploitation des données a été ensuite réalisée sous forme d'une étude du contenu du discours livré par les informateurs lors des entretiens individuels. L'analyse a été réalisée entretien par entretien, tout en restant dans la logique du monde référentiel décrit par rapport aux objectifs de l'étude.

2.5. Les approches théoriques

Dans une recherche scientifique, pour qu'une hypothèse soit crédible, elle doit être reliée à un cadre théorique en rapport avec le sujet existant. Ce cadre théorique permet une justification scientifique des hypothèses car il démontre que le travail possède de solides fondations scientifiques. Par la suite, ces hypothèses doivent être soumises à l'épreuve du terrain. Selon Mucchielli :

« La recherche constructiviste doit faire appel à un cadre de référence théorique large et souple qui est vu comme une carte provisoire du territoire, composée de connaissances générales à propos du phénomène qu'il s'apprête à étudier, ainsi que des repères interprétatifs... »¹⁰⁷.

Cette affirmation rejoint celle d'Anselm Strauss et Julie Corbin qui précisent que « chaque étude doit être évaluée en fonction des canons et des procédures de la méthode utilisée pour générer des résultats de recherche »¹⁰⁸. Ce cadre représente une base constituée des éléments tant généraux que spécifiques utilisables selon la nature du sujet abordé et l'interprétation qu'on en fait.

Il apparaît dès lors que le but de ce genre d'exercice est d'exposer les modèles qui ont servi d'appui pour comprendre et expliquer le phénomène soumis à notre

¹⁰⁷Mucchielli Alex « Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. » in, C. Royer, &C .Baribeau, *Recherches qualitatives et production*. 2005, p.9.

¹⁰⁸Anselm Strauss et Julie Corbin, « *Les fondements de la recherche qualitative* », trad .fr . Fribourg, Saint Paul, 2004.

analyse, ce qui présente l'avantage de pouvoir bien articuler et élaborer le travail et également de faciliter la compréhension des concepts utilisés dans l'étude. Aussi, dans le cadre de cette étude, plusieurs modèles théoriques sont mobilisés pour analyser et comprendre le terrorisme et ses différentes imbrications dans la bande sahélienne.

2.5.1. Théorie de la privation relative

La théorie de la privation relative est une théorie qui traite des sentiments provoqués par les inégalités sociales¹⁰⁹. Selon cette idée, les individus sont engagés dans des comparaisons interpersonnelles de leurs revenus et de leur position sociale, ce qui va générer un sentiment de privation ou de frustration, en fonction de la «place» de l'individu dans la société¹¹⁰. Selon James C. Davies, la frustration, dès lors qu'elle s'étend largement dans la société, cherche des modes d'expression dans l'action violente¹¹¹.

Cet auteur a schématisé sa théorie par une courbe connue aujourd'hui sous le nom de « Courbe de Davies ». Ici, la phase t2 indique le point de départ possible d'une insurrection.



Source : <http://www.le-politiste.com>

Figure 3: courbe de Davies.

¹⁰⁹Stark Oded, « *The Migration of Labor* » Basil Blackwell, Oxford.1991.

¹¹⁰Frédéric Puech, « *Analyse des déterminants de la criminalité dans les pays en développement* » Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université d'Auvergne Clermont I.2005.

¹¹¹James Chowning Davies, « Vers une théorie de la révolution » in : Pierre Birnbaum, François Chazel (dir.), *Sociologie politique (textes)*, Paris : A.Colin, 1971 (tome II), p.254.

Cette observation de James concorde avec celle de Jean Michel Bessette dans son œuvre sociologie du crime lorsqu'il souligne :

«Lorsqu'il y'a inéquation entre les buts et les moyens, si aucun frein moral ou idéologique n'est à même de modérer les aspirations légitimes des individus, ceux qui se trouvent être les éternels battus du jeu social peuvent alors s'en prendre aux règles du jeu. Dans ce cas, la procédure efficace, qu'elle soit ou non légitime, sera seule visée pour la réalisation des buts¹¹²».

De même, Selon les chercheurs Berkowitz (1972), Crosby (1976), Guimond et Tougas (1994)¹¹³, le fait qu'un individu, ou un groupe d'individus, ait le sentiment d'être privé de moyens économiques, peut engendrer une frustration susceptible de pousser à commettre des actes de violence. Ils estiment que les individus tendent à réagir aux comparaisons procurant un sentiment d'injustice, à la suite duquel ils pensent, avoir le droit de posséder les mêmes attributs que ceux à qui ils se comparent. Runciman¹¹⁴ pense qu'on peut parler de privation relative lorsque trois conditions sont réunies, à savoir :

1. Lorsqu'un individu (ou un groupe) a le sentiment d'être privé de « X » (objet ou statut) quand il ne l'a pas ou ne l'a plus.
2. Lorsqu'un individu (ou un groupe) croit que d'autres personnes (ou groupes) détiennent cet objet ou ce statut (que cela soit le cas ou non).
3. Enfin lorsqu'il pense qu'il est en mesure d'obtenir le statut ou l'objet qu'il désire.

Les personnes qui ont le sentiment d'être traitées injustement peuvent donc être amenées à mettre en place des stratégies de changement social y compris celles qui

¹¹² Bessette Jean-Michel, *sociologie du crime*, PUF, 1982, p56.

¹¹³Guimond Serge et Tougas Francine, « Sentiments d'injustice et actions collectives : la privation relative ». In R.Y. Bourhis et J.P. Leyens « *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes* », Sprimont 1999, pp. 201-231.

¹¹⁴Verlhiac, Jean-François. « Les effets du statut et de la privation relative sur l'optimisme comparatif de sujets de faibles ressources socio-économiques », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. Numéro 72, no. 4, 2006, pp. 23-36.

peuvent conduire à la violence (insurrection armée, rébellion, manifestation violente etc.).

Une étude réalisée par M. Gülver et A. Manço¹¹⁵leur a permis d'établir un modèle pour tenter d'expliquer les conditions susceptibles d'amener un individu à s'engager au sein d'une organisation terroriste. Selon eux, il existe quatre étapes :

- 1- L'individu souffre de privations socio-économiques, politiques, culturelles ou religieuses.
- 2- Il compare ses conditions et attentes, développe une vision relative de ses frustrations et humiliations, intègre un groupe « attractif » et rompt son isolement, se rebiffe et commence à en vouloir aux groupes ou structures qui l'empêchent de satisfaire ses besoins.
- 3- Il se focalise sur un responsable désigné pour tous ses problèmes.
- 4- Il cible les responsables de ses maux et passe à l'acte violent contre eux.

Selon eux, à chacune des étapes, le groupe terroriste intervient comme un catalyseur, afin d'identifier les individus en souffrance, d'agiter la sensibilité populaire, d'attiser la soif de revanche et/ou d'offrir des avantages matériels et psychologiques, de créer un sentiment de communauté/désigner un adversaire et enfin, de précipiter le passage à l'acte¹¹⁶.

Dans une recherche réalisée par Paul Wilkinson et Alasdair Stewart ces derniers avaient noté :

« La répartition inégale des biens, des ressources, du pouvoir, de la santé ou des droits sociaux créent le désordre et radicalisent les individus. En raison de ces inégalités, les groupes terroristes ne partagent pas les mêmes valeurs, les idées et les normes construites des États dans lesquels ils sont nés. Dans l'esprit des sociétés, les terroristes sont construits en tant que groupes fous et irrationnels

¹¹⁵ Murat Gülver et Altay Manço, « Causes de la radicalisation à travers le recrutement du Hezbollah turc : quelles pistes de prévention ? », in *Revue internationale de criminologie et de police Technique et Scientifique*, v, n° 1, 2016.

¹¹⁶ Ibid.

*avec des antécédents criminels. Cependant, les groupes terroristes suivent généralement des stratégies rationnelles avec des méthodes spécifiques lutte fondée sur une analyse coûts-avantages ».*¹¹⁷

Pour Merton Robert, certaines formes du vice et du crime constituent une réaction normale à une situation dans laquelle les individus se trouvent dans la quasi-impossibilité d'employer des moyens légitimes et traditionnels qui leur permettraient de réaliser la réussite financière que la civilisation leur présente comme un but désirable¹¹⁸. Il s'agit pour lui de montrer que les structures sociales peuvent dans certaines situations déterminées amener certains individus à adopter un comportement déviant¹¹⁹.

La théorie de la privation relative nous enseigne que ce sont davantage les injustices ou le sentiment d'injustice sur le plan économique ou social qui amènent certains individus à s'engager dans des activités violentes. Cette théorie nous intéresse en ce sens qu'elle permet de faire le lien entre le terrorisme et le contexte économique et social au sein duquel il a émergé au Sahel, elle permet également de suivre son évolution ainsi que la dynamique des différentes organisations que nous étudions.

2.5.2. Théorie de la redistribution et de la reconnaissance

En choisissant comme objet d'étude le terrorisme dans l'espace sahélien, la théorie de la redistribution et de la reconnaissance initiée par Nancy Fraser¹²⁰ s'est retrouvée être le paradigme qui permet de comprendre comment la demande de justice sociale et le désir de reconnaissance peuvent être source de graves troubles sociaux.

L'auteur met l'accent sur la place importante qu'occupent de nos jours les revendications fondées sur la redistribution¹²¹ des biens et des ressources. A cette

¹¹⁷Paul Wilkinson et Alasdair M. Stewart, « *Recherche contemporaine sur le terrorisme* », Aberdeen, Royaume-Uni: University of Aberdeen Press, (eds.-1987), pp.393-405.

¹¹⁸ Merton Robert, « Social, Theory and Social Structure », in *Free Presse, New York*.1968.

¹¹⁹ Bessette Jean-Michel, *sociologie du crime*, PUF, 1982, p56.

¹²⁰Fraser Nancy, « *Qu'est-ce que la justice sociale ? Renaissance et redistribution* », La Découverte, 2005.

¹²¹Équité dans le partage des richesses entre les personnes.

question de la redistribution l'auteur ajoute celle de la reconnaissance, laquelle, selon elle, relève également de la problématique de justice sociale. Elle insiste sur le désir de reconnaissance des groupes marginalisés et dominés culturellement dans leurs rapports avec les autres. Selon elle, ces groupes aspirent à un monde où l'intégration des normes culturelles dominantes de la majorité ne constituerait plus la condition préalable à un traitement égalitaire ; un monde où les minoritaires pourraient vivre et faire accepter leurs différences pleinement et sans compromis, qu'elles soient ethniques, « raciales » ou culturelles¹²².

Nancy Fraser propose une conception à deux dimensions de la justice traitant à la fois de la distribution et de la reconnaissance, comme deux perspectives distinctes sur la justice. Elle se donne pour objectif, la parité de participation c'est-à-dire des dispositions sociales telles que chaque membre de la société puisse interagir en tant que pair avec les autres¹²³. Cela suppose deux conditions objectives de la participation :

-La première concerne la redistribution des ressources matérielles de manière à assurer aux participants l'indépendance et la possibilité de s'exprimer.

-La seconde condition est appelée intersubjective: elle suppose que les modèles institutionnalisés d'interprétation et d'évaluation expriment un égal respect pour les participants et assurent l'égalité des chances dans la recherche de l'estime sociale¹²⁴.

Nancy Fraser s'oppose à Axel Honneth¹²⁵ qui considère la reconnaissance comme une forme de désir d'estime de soi. La conception de Fraser présente l'intérêt de placer la question de la reconnaissance dans une dimension sociale et non psychologique.

¹²²Fraser Nancy. « Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires ». *Politique et Sociétés*, 1998. V, 17, n°3, p. 9-36.

¹²³Ibid.

¹²⁴Fraser Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ?* La Découverte/Poche, 2005, 2011

¹²⁵Honneth, Axel. « *La théorie de la reconnaissance: une esquisse* », *Revue du MAUSS*, vol. n° 23, no. 1, 2004, pp. 133-136.

Confrontée à notre terrain, cette approche permet de saisir les logiques explicatives des motivations de certains acteurs du terrorisme au Sahel, acteurs qui dénoncent les inégalités dont eux-mêmes, leur groupe social, ou leur région sont victimes dans la répartition des richesses. De même, en ce qui concerne la question de reconnaissance dont parle Nancy Fraser, il y a lieu de souligner que cette région sahélienne est confrontée à des problèmes identitaires récurrents : question touareg au Mali et au Niger, mais aussi problème des Toubous,¹²⁶ ou encore des peuls.

2.5.3. Théorie du choix rationnel

C'est un modèle explicatif qui est couramment utilisé par des nombreux chercheurs Raymond Boudon¹²⁷ Becker¹²⁸ (1976), Hogarth et Reder (1987¹²⁹), Swedberg¹³⁰ (1990), Friedman¹³¹ (1953), Gauthier¹³² (1986), Coleman¹³³ (1990), Hardin¹³⁴ (1995), Oberschall¹³⁵ (1973) Smith¹³⁶ (1882) dans les domaines des sciences économiques et sociales afin d'interpréter l'action ainsi que les motivations de l'individu.

Nous avons choisi la théorie du choix rationnel dans une perspective compréhensive des acteurs du terrorisme dans le contexte sahélien marqué par la

¹²⁶Les Toubous constituent une population pratiquant le pastoralisme et le nomadisme dans le Sahara central. Leur territoire est centré sur le nord du Tchad mais s'étend au sud de la Libye et au nord-est du Niger. Au Niger ils se sont rentrés en rébellion contre l'Etat en 1998 sous la bannière du front démocratique pour le renouveau.

¹²⁷ Boudon Raymond, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? », *Revue du MAUSS*, vol. no 24, no. 2, 2004, pp. 281-309.

¹²⁸ Becker Gary, *The Economic Approach to human Behavior*, Chicago, University of Chicago Press, 1976, 314 p.

¹²⁹ Hogarth Robin Reder, Melvin, *Rational Choice*, University of Chicago Press, 1987

¹³⁰ Swedberg Richard, *Economics and Sociology, Redefining the Boundaries: Conversations with Economists and Sociologists*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1990.

¹³¹ Friedman Milton. *On the methodology of positive economics, Essays on Positive Economics*, Chicago, Chicago University Press, 1953, 243 p.

¹³² Gauthier, D. *Morals by Agreement*, New York, Oxford University Press, 1986, 367 p.

¹³³ Coleman, J., S., FARARO T. *Rational Choice Theory. Advocacy and Critique*, Newbury Park, Sage Publications, 1992.

¹³⁴ Russell Hardin, *One for all : the logic of group conflict*, Princeton UP, 1995.

¹³⁵ Oberschall, Antony Richard (1994). *Rational Choice in Collective Protests. Rationality and Society*, 6(1), 79–10.

¹³⁶ Smith Alex. *The Theory of Moral Sentiments*, D.D. Raphael et A.L. McFie, Indianapolis, Liberty Classics, 1982.

pauvreté et autres facteurs de vulnérabilités. Cusson disait : « *Pour comprendre l'action d'un individu, il faut prendre au sérieux les raisons que celui-ci invoque pour justifier son acte* »¹³⁷. Cette théorie comporte une dimension individuelle et une groupale. Selon Eric van Um, « *la dimension individuelle autorise uniquement une action qui maximise l'utilité personnelle de sorte que les individus agissent de façon purement égoïste, tandis que la version plus large autorise également la poursuite d'objectifs altruistes*¹³⁸.

Au niveau individuel, le choix rationnel suppose que l'individu est le plus apte à juger de ce qui lui convient le mieux, il dispose de la liberté, mais aussi de la responsabilité de construire sa propre vie¹³⁹. Au niveau du groupe, le choix rationnel met l'accent sur la loyauté envers le groupe, avec la propension qui en découle à évaluer les actions à la lumière de leurs conséquences pour le groupe, sans prendre en compte leurs conséquences sur les personnes n'appartenant pas au groupe¹⁴⁰. Pour G. Becker¹⁴¹, la décision des personnes de devenir terroristes s'effectue sur la base d'un calcul rationnel, car, dès lors que l'activité terroriste peut fournir des revenus (par extorsions, kidnapping, sponsors, primes versées au terroriste ou à sa famille) supérieurs à ceux qu'un individu obtient ou pourrait obtenir dans la sphère économique légale, la probabilité qu'il rejoigne une organisation terroriste devient forte¹⁴².

Le terrorisme y est analysé au travers d'une approche rationnelle qui consiste à penser l'engagement comme une forme de violence politique résultant d'un conditionnement instrumental des individus ou groupes, qui cherchent à réaliser, selon une rationalité collective, leurs objectifs à court ou long terme. L'action est fondée

¹³⁷Maurice Cusson, *La délinquance, une vie choisie : Entre plaisir et crime* Broché octobre 2005

¹³⁸ Van Um, Eric, « Discussing Concepts of Terrorist Rationality: Implications for Counter Terrorism Policy », *working paper 22, Economics of Security*, 2009, p. 9.

¹³⁹Riker William H, « The Political Psychology of Rational Choice Theory », *Political Psychology* 16, no1, 1995, p. 37.

¹⁴⁰Simon Herbert, « Rationality in Political Behavior », *Political Psychology* 16, no 1, 1995, p. 58.

¹⁴¹Gary Becker, « Crime and Punishment: An Economic Approach », *Journal of Political Economies* 76, no. 1968), pp, 169-217

¹⁴² Ibid.

sur un calcul en termes de coût et de bénéfices, portant sur les chances de réussite des opérations, les risques encourus et les conséquences de l'inaction. L'approche rationnelle de la prise de décision présuppose une utilité supérieure après l'action, ou tout au moins non inférieure à l'utilité avant l'action¹⁴³.

Partant de ces éléments de compréhension et adaptés à notre recherche, nous nous proposons d'analyser le terrorisme au Sahel en essayant de mettre en évidence les idées suivantes :

- les actions des acteurs du terrorisme au Sahel sont basées sur des choix rationnels.
- par les choix qu'ils opèrent, ils espèrent améliorer leurs conditions de vie en essayant de tirer un maximum de profit aussi bien sur le plan économique que social, etc...

2.6. Les contraintes de la recherche

Les difficultés inhérentes à toute recherche scientifique ont jalonné cette expérience d'investigation en plus, le sujet sur lequel porte notre étude est très complexe dans la mesure où son contenu n'est pas homogène. Compte tenu de son aspect qui le place à la croisée des chemins entre la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, l'ethnologie la géographie et l'économie, nous avons été obligé de mobiliser un grand nombre de documents à lire. Cette configuration du sujet nous a amené à nous interroger sur la manière d'organiser le travail sans courir le risque de nous éparpiller. Ainsi, fallait-il organiser le travail en diverses parties selon le pays d'appartenance des organisations terroriste.

En dehors des similitudes liées au contexte d'évolution de chacune de ces organisations prises en compte, c'est l'imbrication de leurs modes de fonctionnement et l'enchevêtrement de leurs activités qui a fini par guider notre choix dans les diverses parties de l'étude. D'autres façons de procéder sont certes possibles, mais en ce qui nous concerne, celle-ci semblait être la mieux adaptée pour présenter notre analyse.

¹⁴³Robert Nalbandov, « L'irrationnelle rationalité du terrorisme » in *ASPJ Afrique & Francophonie - 4^e trimestre* 2017.

Par ailleurs notre déploiement sur le terrain n'as pas été facile. Il a fait l'objet de nombreuses démarches administratives. Plusieurs fois, l'argument du « secret défense » nous a été opposé, ce qui a exercé une pression psychologique supplémentaire sur nous. Il nous a fallu, à maintes reprises, faire intervenir des connaissances pour faciliter l'accès aux informations. La barrière linguistique a constitué aussi une difficulté non négligeable : au Mali, par exemple, nous avons recouru systématiquement à un interprète pour les entretiens.

De même, certaines prises de contact ont été particulièrement éprouvantes et semées d'embûches. Citons, à titre d'exemple, le moment où nous sommes rentré en contact avec un ex-combattant de Boko Haram qui avait déserté les rangs de l'organisation depuis plusieurs années et qui vivait caché depuis par peur de représailles. Ce dernier a accepté de répondre à nos questions seulement sur papier. Nous lui avons fait parvenir un guide d'entretien et proposé d'envoyer quelqu'un le récupérer une fois rempli. Un mois après, le rendez-vous a été fixé. Nous avons contacté un homme qui habitait sur place en lui disant de se rendre à l'endroit indiqué pour récupérer le document, sans lui révéler d'identité réelle de la personne. Mais il s'est avéré que notre contact était gendarme de profession et que c'est en tenue militaire qu'il s'est rendu sur le lieu du rendez-vous. Lorsque le détenteur du document à remettre s'est approché du lieu, il a vu que la personne à qui il devait le remettre était en uniforme, il s'est alors enfui, et le seul message qu'il nous a laissé a été : « nagodé » (littéralement merci pour ce que tu m'as fait).

Cela nous a énormément traumatisé car nous avons eu l'impression d'avoir, sans le vouloir, trahi une personne qui, non seulement avait accepté de prendre le risque de nous dévoiler des secrets sur son ancien groupe, mais aussi une personne qui cherchait à s'éloigner de cette organisation, sans que nous puissions lui expliquer qu'il n'y avait aucune tentative de guet-apens. Nous nous sommes longtemps interrogés sur ce qui se serait passé si cette personne nous avait connu physiquement, nous-même ou un membre de notre famille.

La suite de l'enquête a été également marquée par des aléas tels que le refus d'être enregistré. Une autre difficulté est venue de la méfiance qui règne dans ce genre d'environnement : il est arrivé que des personnes refusent de parler par peur de représailles ou parce qu'elles n'avaient pas confiance en nous. D'autres individus, même s'ils acceptaient de parler, ont essayé d'éluder ou d'éviter certaines questions.

DEUXIEME PARTIE :
LES ENJEUX DE LA MENACE TERRORISTE
DANS L'ESPACE SAHELIN

CHAPITRE 3 : NAISSANCE DU TERRORISME AUSAHEL : DU FIS A AQMI

Ce chapitre traite de la naissance des premières organisations terroristes dans l'espace sahélien depuis la création du Front Islamique du Salut (FIS¹⁴⁴) en Algérie, jusqu' à Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI¹⁴⁵) ainsi que les autres organisations qui se sont formées suites aux différentes scissions qui se sont créés en son sein.

3.1. Période du front islamique du salut (1989-1992)

Le Front Islamique du Salut (FIS) est une formation politique créée en février 1989 à Alger, dont l'objectif principal est la création d'un État islamique et l'application de la charia¹⁴⁶. Ce mouvement considère que le concept de démocratie est contraire aux préceptes de l'Islam¹⁴⁷. C'est ainsi qu'en février 1989 Ali BELHADJ, un des fondateurs du FIS déclare :

« La démocratie n'existe pas, car la seule source du pouvoir est Allah par l'intermédiaire du Coran, et non le peuple. Si le peuple vote contre la loi de Dieu, ce n'est rien d'autre qu'un blasphème. Dans ce cas, il faut tuer les non-croyants pour la simple raison qu'ils veulent remplacer l'autorité de Dieu par la leur »¹⁴⁸.

En à peine un an d'existence, le FIS, dont l'idéologie combinée à des œuvres de charité et à un combat contre les inégalités, séduit de nombreuses personnes principalement parmi les jeunes sans emploi, et réussit à attirer une foule de sympathisants. En juin 1990, le FIS s'est hissé au rang de premier parti politique algérien, remportant plus de la moitié des suffrages exprimés valables. L'exploit est

¹⁴⁴Front Islamique armé, une formation politique algérienne créée en février 1989.

¹⁴⁵Al-Qaïda au Maghreb islamique, créée en 2007 actif dans plusieurs pays du sahel.

¹⁴⁶La charia est la loi Islamique codifiant l'ensemble des droits et des devoirs tant individuels que collectifs des musulmans. C'est un ensemble de règles, dispositions, interdits et sanctions issus de la tradition et de la jurisprudence. Elle dicte le statut personnel et familial, le droit pénal et public.

¹⁴⁷Rachid Boudjedra, « FIS de la haine », Percée 1992.

¹⁴⁸Jean-Philippe Conrad, « Origines et réalités de l'islamisme activiste » <http://www.institut-strategie.fr>

réédité lors du premier tour des élections législatives en décembre 1991¹⁴⁹. Mais, prenant conscience que la situation joue en sa défaveur, l'armée décide d'annuler le processus électoral. Cette décision de l'armée va plonger l'Algérie dans la lutte armée, laquelle, d'ailleurs, tire ses origines dans le courant idéologique radical du FIS. En effet, deux courants idéologiques coexistent au sein du FIS, dont l'un prône un islamisme modéré basé sur le dialogue, et l'autre constitue un courant radical fondé sur la charia¹⁵⁰. Cette branche radicale se subdivise en deux groupes armés qui sont le GIA¹⁵¹ (Groupe Islamique Armé) et du MIA ¹⁵²(Mouvement Islamique Armé), qui représentent tous les deux des branches militarisées du FIS, et qui estiment que seule la lutte armée leur permettra d'accéder au pouvoir.

3.2. Le Groupe islamique armé et MIA (1992-1998)

Bien que le GIA (groupe islamique armé) et le MIA (mouvement islamique armé) sont tous les deux partisans de la lutte armée pour conquérir le pouvoir et instaurer la charia, les deux mouvements sont cependant divisés sur la manière dont cette guerre doit être menée¹⁵³.

Au tout début de la guerre les cibles principales des combattants islamistes étaient les forces de l'ordre et les lieux de pouvoir de l'Etat algérien¹⁵⁴. Mais très rapidement le GIA dont plusieurs de ses membres avait déjà combattu en Afghanistan entre 1983 et 1984, ces personnes communément appelées les « afghans algériens¹⁵⁵ » dont l'un des plus célèbres est le terroriste Mokhtar Belmokhtar vont s'illustrer dans des actes de

¹⁴⁹Aït-Aoudia Myriam. « *La construction du FIS, L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992)* ». Sous la direction d'Aït-Aoudia Myriam. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2015, pp. 155-184.

¹⁵⁰Benarros Zohra, Aït-Idir Mokrane, Midjek Fella, Boumezbar Abdelhamid, « *L'islamisme politique : la tragédie algérienne* », Beyrouth : Dar Al Farabi, 2002.

¹⁵¹Ibid.

¹⁵²Ibid.

¹⁵³José Garçon, *les mécanismes du pouvoir : opacité et organisation de la confusion* La découverte et Syros Paris 1999.

¹⁵⁴Masson Michel, « Les groupes islamistes se réclamant d'Al-Qaïda au Maghreb et au Nord de l'Afrique », *Confluences Méditerranée*, vol. 76, no. 1, 2011, pp. 155-168.

¹⁵⁵Pahlavi Pierre et Jérôme Lacroix Leclair. « L'institutionnalisation d'AQMI dans la nébuleuse Al-Qaïda », *Les Champs de Mars*, vol. 24, no. 2, 2012, pp. 9-28.

violence d'une grande ampleur. Ainsi ce mouvement étend ses attaques aux civils afin de dissuader et terroriser tous ceux qui apportent leur soutien au gouvernement. Les islamistes radicaux répandent progressivement la terreur partout en Algérie par le biais des assassinats des forces de l'ordre et de défense, les enlèvements et assassinats des partisans de la démocratie, des 'artistes, des écrivains, chanteurs, diplomates étrangers, massacre des villageois, attentats à la bombe etc.¹⁵⁶. Les journalistes mais aussi les maîtres d'écoles accusés d'éloigner les jeunes de la vraie pratique de l'islam sont également pris comme cibles et assassinés. Dans la nuit du 22 au 23 septembre 1997 plus de 400 habitants avaient été tués avec des haches à seulement de 15 km de la capitale algérienne¹⁵⁷.

Les méthodes brutales et violentes ainsi que les massacres des civils ternissent peu à peu l'image du groupe et provoquent alors une vague de désapprobation. De son côté le MIA qui estime que les tactiques brutales nuisaient à la cause islamiste s'est désolidarisé de son allié. Aussi lorsqu' en 1994 le gouvernement entamait des négociations avec les dirigeants du FIS qui étaient en détention, le GIA hostile à cette démarche pacifique déclara la guerre non seulement aux principaux dirigeants du FIS mais aussi à leur partisan¹⁵⁸.

Le MIA et d'autres petits groupes se réunirent et formèrent un autre mouvement islamiste et armé certes, mais moins violent notamment à l'égard de la population civile. Cette nouvelle organisation dénommée l'armée islamique du salut (AIS) apporta son soutien au FIS¹⁵⁹.

¹⁵⁶ Amnesty international, « Algérie : la population civile prise au piège de la violence. *Amnesty International* », Amnesty international éd., *Algérie : le livre noir*. La Découverte, 1997, pp. 197-254.

¹⁵⁷ Abed Charef, Algérie, Autopsie d'un massacre, éditions de l'Aube, 1998.

¹⁵⁸ Martinez Luis, « Algérie : les massacres de civils dans la guerre », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, no. 1, 2001, pp. 43-58.

¹⁵⁹ Labat Séverine, « L'islamisme algérien, vingt ans après », *Confluences Méditerranée*, vol. 76, no. 1, 2011, pp. 137-153.

3.3. Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (1998-2007)

Suite aux sanglantes attaques perpétrées par le Groupe Islamique Armé (GIA) entre 1994 et 1998 contre les civils, l'organisation a perdu beaucoup de ses combattants et sympathisants. De fortes tensions internes apparaissent, notamment sur le plan idéologique, entre, d'un côté, ceux qui veulent continuer les massacres sur les civils, et de l'autre ceux qui estiment que les attaques ne doivent cibler que les représentants de l'Etat¹⁶⁰. C'est ainsi que le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) est créé en septembre 1998 et le GIA, décrédibilisé et discrédité est finalement dissous. L'un des fondateurs du GSPC, Hassab Hattab¹⁶¹, ancien leader du GIA, a pour objectif l'unification de tous les groupes islamistes algériens, la sensibilisation de la population musulmane à l'importance du Djihad, et le renversement du régime pour le remplacer par un nouveau qui appliquera la charia. Le GSPC, dans sa lutte, cible essentiellement le régime et ses collaborateurs, principalement les forces de défense et de sécurité, et tente de rallier les civils à sa cause.

Malgré ses efforts de structuration, le GSPC ne tarde pas à voir apparaître des dissensions en son sein. En effet, la stratégie adoptée par Hassab Hattab, le dirigeant du GSPC, n'arrive pas à convaincre une partie des membres du mouvement qui la jugent défensive et limitée seulement à l'intérieur de l'Algérie. A la tête de cette tendance internationaliste se trouvent Nabil Sahroui¹⁶² et Abdelmalek Droukdel, lequel deviendra, comme nous le verrons, le fondateur d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique. Ces deux islamistes radicaux considèrent que le djihad doit s'étendre et que toute trace du mode de vie occidental doit être combattue.

¹⁶⁰Pellerin Mathieu et Yves Trotignon, « Les enjeux sécuritaires du rivage sahélien », *Sécurité et stratégie*, vol. 4, no. 2, 2010, pp. 43-56.

¹⁶¹Abdelmalek Droukdel, né le 20 avril 1970 en Algérie est devenu en 2004 le chef du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), devenu en janvier 2007 islamique. Il est également ancien afghan algériens comme Mokhtar Belmouctar.

¹⁶²Nabil Sahroui des fondateurs du GSPC, dont il devient le chef en août 2003. En juin 2004 Nabil Sahraoui est tué par l'armée nationale populaire algérienne lors d'une embuscade. Il est remplacé à la tête du GSPC par Abdelmalek Droukdel.

L'entrée en guerre des États-Unis en Irak en mars 2003 va changer la donne puisqu'elle va galvaniser Nabil Sahroui et Abdelmalek Droukdel qui réussiront à renverser Hassab Hattab, fondateur du mouvement et partisan d'un djihad interne. Nabil Sahraoui devient dès lors le nouveau dirigeant du GSPC. Mais en juin 2004¹⁶³ Nabil Sahraoui est tué par des militaires algériens et il est immédiatement remplacé par Abdelmalek Droukdel.

3.4. Du GSPC à Al-Qaïda au Maghreb islamique (2007 à ce jour)

Le nouveau dirigeant du GSPC, très fasciné par Al-Zarqaoui¹⁶⁴, le chef d'Al-Qaïda en Irak, pour donner à sa lutte djihadiste une dimension internationaliste, entame un rapprochement avec celui-ci. Sous ses ordres, beaucoup de combattants du GSPC vont aller combattre en Irak. Cette aide lui permet non seulement d'avoir des combattants aguerris et expérimentés au combat, mais également d'avoir une certaine visibilité à l'échelle internationale. Al-Zarqaoui ne manque pas d'ailleurs de faire preuve de gratitude à l'endroit de son allié, car, en juillet 2005, il procède à l'enlèvement puis à l'exécution de deux diplomates algériens travaillant à Bagdad¹⁶⁵. Cette marque de reconnaissance pousse le chef du GSPC à demander l'affiliation de son groupe à Al-Qaïda. Cette demande tombe à point pour Al-Qaïda affaiblie par l'armée américaine.

Le 11 septembre 2006, à l'issue d'une longue période de négociations, dans un discours vidéo, le numéro deux d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, annonce l'allégeance de l'organisation du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) à Al-Qaïda et invite le GSPC « à devenir une épine dans la gorge des croisés américains, français,

¹⁶³Gèze, François, et Salima Mellah. « 29. Le GSPC, un « groupe islamiste de l'armée » algérienne ? », Didier Bigo éd., Au nom du 11 septembre...Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme. La Découverte, 2008, pp. 378-398.

¹⁶⁴Abou Moussab al-Zarqaoui né le 30 octobre 1966 et tué au combat le 7 juin 2006, est un chef terroriste et responsable d'Al-Qaïda en Irak.

¹⁶⁵Jean-Pierre Fillu, *les neuf vies d'Al-Qaïda*, Fayard 2005.

et de leurs alliés »¹⁶⁶. Quelques jours plus tard, à son tour, le GSPC fait la déclaration suivante :

« Nous prêtons allégeance à Cheick Oussama BEN LADEN (...) Nous poursuivrons notre djihad en Algérie. Nos soldats sont à ses ordres pour qu'il frappe par notre entremise où il voudra et partout où il voudra »¹⁶⁷.

Fin janvier 2007, le chef du GSPC annonce le changement de nom. Le groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) devient alors « Al-Qaïda au Maghreb Islamique »(AQMI). Ce changement de nom s'accompagne également de l'adoption d'une nouvelle stratégie de djihad, qui consiste à rallier tous les groupes islamistes de la région afin de conquérir toute la bande sahélienne¹⁶⁸.

Bien que l'année 2003 soit couramment désignée comme marquant l'année de l'implantation d'Aqmi dans le sahel, les liens entre Touaregs maliens et islamistes algériens du GSPC remontaient à quelques années auparavant, même si à cette époque les liens étaient limités aux échanges commerciaux. D'après des témoignages, les islamistes se ravitaillaient auprès des Touaregs de la région de Tombouctou et de Kidal. Ci-dessous un extrait d'entretien avec Mahamat ex combattant rebelle touarègue du Mali :

« Pendant le conflit en Algérie beaucoup de combattants que ce soit ceux du GIA ou GSPC venaient tous ici où ils se sentaient comme chez eux, ils trouvaient tout ce qui ils voulaient auprès des commerçants arabes qui ont profité de la situation pour développer leurs commerce ».

Dans leur rapport sur « la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne » Henri Pagnol et François Loncle expliquent que depuis 1999, les djihadistes Algériens s'appuient sur des affinités religieuses avec les populations du nord Mali, notamment les Touaregs, pour rallier un certain nombre d'entre eux. Ils

¹⁶⁶Lemine Ould Mohamed Salem « *Le Ben Laden du Sahara, Sur les traces du djihadiste Mokhtar Belmokhtar* » Edition de la Martinière .2014.

¹⁶⁷François Gèze et Salima Mellah « Al-Qaïda au Maghreb, ou la très étrange histoire du GSPC algérien »in, *Algeria-Watch*, 22 septembre 2007.

¹⁶⁸ Benchiba Lakhdar, « Les mutations du terrorisme algérien », *Politique étrangère*, vol. été, no. 2, 2009, pp. 345-352.

trouvent ainsi dans cette communauté un terrain de recrutement et, pour cela, ils n'hésitent pas à faire preuve de générosité à l'égard de beaucoup de chefs de tribus, auxquels ils apportent des aides financières¹⁶⁹. Le chercheur Stewart constate également que :

« Les katibas dirigées par Abou Zeid et Yahya Abou el-Hammam avaient donc réussi à tisser des liens sociaux avec des tribus touarègues de premier plan, particulièrement avec les influentes familles ifoghas qui jouaient le rôle d'intermédiaires dans la plupart des contacts entre les islamistes et les différentes tribus, et voire même souvent avec l'Etat malien ou les puissances occidentales dans le cadre des négociations pour la libération des otages contre de fortes sommes de rançons. De même en cultivant leur image d'acteurs incontournables dans les communautés arabes du nord du Mali à Tombouctou, les islamistes algériens ont élargi leurs réseaux, notamment en recourant à la violence et aux activités économiques illicites¹⁷⁰. »

Lors d'un entretien un combattant de la rébellion touarègue du MNLA rencontré au Mali déclare :

« Étant moi-même touarègue et combattant, je peux comprendre que les combattants du GSPC aient été accueilli les bras ouverts par certains arabes ou des membres de ma communauté. Pour les Touaregs c'est une sorte de solidarité entre deux groupes dont les motivations sont certes différentes mais qui sont tous les deux en conflit avec un adversaire plus puissant. Mais je pense que même si nous aussi nous n'étions pas en conflit avec le gouvernement malien nous aurions tout de même entretenu ces relations. C'est leurs affaires là-bas entre Algériens et s'ils veulent venir dépenser leurs argentés auprès des commerçants locaux je ne vois aucun problème à cela ».

Cette passivité de l'Etat malien a d'ailleurs été dénoncée par l'Algérie comme le rapporte un politicien malien :

« En 2003, lorsque les combattants Algériens sont venus en masse, notre gouvernement n'avait rien tenté pour les stopper. Cette lâcheté avait été jugée inamicale par l'Algérie qui considère cela comme un soutien à ses ennemis ».

¹⁶⁹Henri Pagnol et François Loncle, rapport d'information n° 4431 sur « la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahéenne », 6 mars 2012.

¹⁷⁰Voir : « Le terrorisme en Afrique du Nord et au Sahel - La menace régionale se répand-elle? » série regards sur le monde : avis d'experts, 2016, pp.18-19.

3.5. Les groupes terroristes et leurs modes opératoires au Sahel

Plusieurs groupes terroristes illustrent la réalité terroriste au Sahel. La présente section vise à recenser et à présenter les principaux groupes actifs dans la zone sahélienne, leur structure ainsi que leurs modes opératoires.

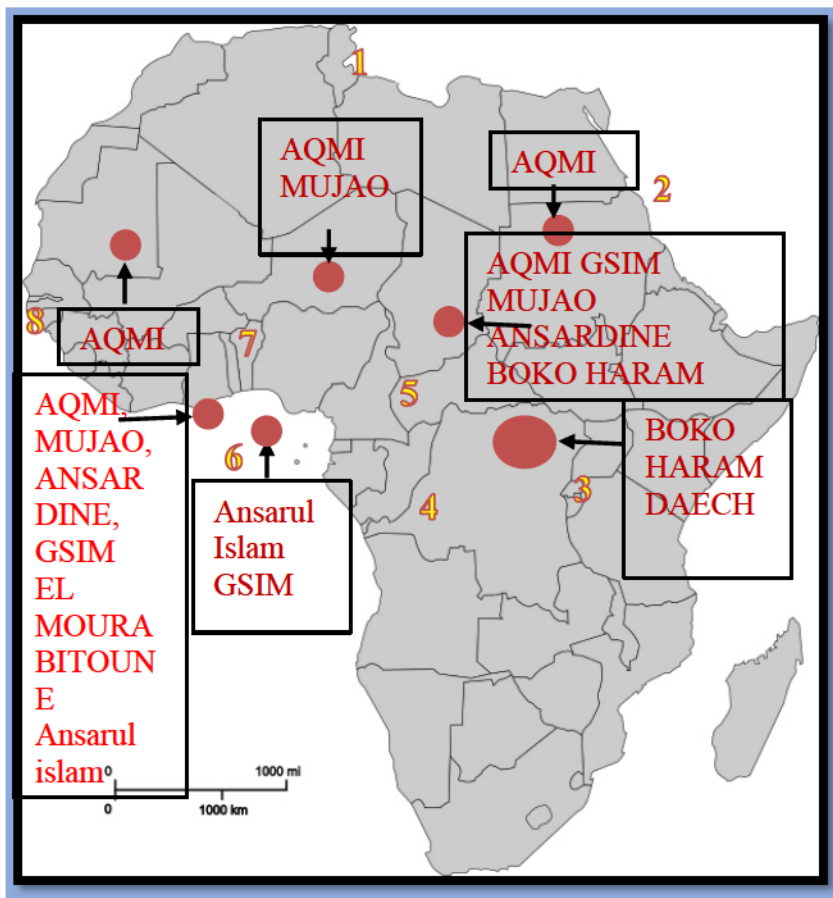


Figure 4: Zones d'activités des groupes terroristes au sahel

(Source : Aziz Issaley) **Légende :** 1 : Algérie, 2 : Lybie, 3 : Tchad, 4 : Nigeria, 5 : Niger, 6 : Burkina Fasso, 7 : Mali et 8 : Mauritanie.

3.5.1. Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)

Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) est le premier groupe terroriste au Sahel. Cette organisation a su s'imposer grâce à son organisation et à un mode de

fonctionnement lui permettant d'engranger des sommes d'argent très importantes pour le financement de ses activités

Depuis sa création en janvier 2007, Al-Qaïda au Maghreb Islamique a connu plusieurs changements au sein de son organisation. Ces modifications sont intervenues suite à la diversification des activités et aux dissidences survenues après les défaites subies, ce qui ne permet pas d'établir avec exactitude sa structure. Dans son rapport n°4431 de mars 2012, l'Assemblée Nationale française révèle d'ailleurs cette difficulté:

« Eu égard à la nature des activités d'AQMI, il n'y a pas d'organigramme officiel régulièrement mis à jour de cette organisation. Si déterminer sa structure n'est donc pas aisé, il est néanmoins possible d'en établir les grandes lignes en particulier au travers des communiqués de ses dirigeants et des revendications d'attentats passés »¹⁷¹.

Aussi, à l'instar d'Al-Qaïda au Moyen Orient, Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), les sympathisants prêtent allégeance à un chef désigné.

C'est ainsi qu'elle est dirigée depuis 2007 par Abdelmalek Droukdel qui était auparavant un des chefs du GSPC. Il est secondé par des émirs qui commandent des katibas comme le souligne André Bourgeot :

« Trois grandes katibas (bataillons) furent mises en place à l'Ouest, celle de Mokhtar Ben Belmokhtar, trafiquant connu de cigarettes et de drogue ; à l'Est (massif des Ifoghas), celle d'Abou Zeid, contrebandier et preneur d'otages notoire ; au Nord, dans l'oasis de Taoudéni, celle de Yahia Djouadi (alias AbouHammar), qui devint le bras droit d'Abdel Malek Droukdel qui fut nommé émir du Sahara en septembre 2012 »¹⁷²

¹⁷¹Henri Pagnol et François Loncle, rapport d'information n° 4431 de l'assemblée nationale(France) sur « la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne » ,6 mars 2012. http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4431.asp#P364_64402

¹⁷²Bourgeot, André. « Sahara de tous les enjeux », *Hérodote*, vol. 142, no. 3, 2011, pp. 42-77.

Tableau II: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action d'AQMI

| I. CREATION | |
|--|---|
| Date de création | Janvier 2007 |
| Fondateur | Abdelmalek Droukdel |
| Origine | Fusion du GSPC avec Al-Qaïda |
| I. ORGANISATION | |
| Articulation autour de quatre 4 katibas | Katiba Al-Mouthalimin commandé par Mokhtar Belmokhtar (Nord-Ouest du sahel). |
| | Katiba Tariq ibn Ziyad commandé par Abou Zeid (mort en 2013) et remplacé par Abderrahmane Talha (Algérie Relocalisation au sahel). |
| | Katiba al-Ansar (Mali et Niger) commandé par Hamada Ag Hama |
| | Katiba al-Furqang (Nord-Ouest de l'Azawad en Mauritanie) commandé par Djamel Okacha, puis Mohamed Lemine Ould El-Hassen et enfin, Abderrahmane Talha. |
| Base | Région de Tombouctou(Mali) |
| Zone d'influence | Niger, Mali, Burkina Faso, Mauritanie |
| II. ACTION | |
| Modes opératoires | Terrorisme, lutte armée, guérilla, attentat, enlèvement. Transfert des savoirs terroristes et soutiens logistiques aux organisations. |
| Modes de Financement | Prise d'otages, Trafics (drogues, armes, cigarettes, migrants, racket, pillage... |
| Effectif estimé | 1600 à 2500 hommes |
| Statut | Fusion avec Ansardine, la katiba Macina, la katiba Al-Mourabitoune pour former le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans |

Si AQMI est le groupe précurseur du terrorisme au Sahel, ce dernier est vite devenu un refuge pour une multitude d'autres organisations.

3.5.2. Le MUJAO

En octobre 2011, deux membres influents d'Aqmi, le Mauritanien Hamada Ould Mohamed Kheirou et Abou Walid, enlèvent trois occidentaux sur le territoire

algérien et les conduisent auprès de leur chef Abou Zeid, l'émir des zones sud d'Aqmi qui a installé son quartier général dans les montagnes des massifs des ifhogas en territoire malien¹⁷³. Celui-ci, craignant la riposte de l'armée algérienne, se désolidarise d'eux et leur intime l'ordre de ramener les otages en territoire algérien. Une querelle éclate entre eux et les deux membres accusent alors l'émir et son second, leur reprochant d'être de faux djihadistes, de s'enrichir sur le dos de leurs combattants à travers les rançons et les trafics, et d'investir uniquement en Algérie¹⁷⁴. Les deux ravisseurs décident alors de partir avec les otages s'installer dans la ville de Gao(Mali). Là, aidés par des tribus arabes opposées aux touaregs qu'ils accusent d'exactions, ils créent le « Mouvement d'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest » (MUJAO). La naissance de ce nouveau mouvement a eu pour conséquence de légèrement fragiliser Aqmi¹⁷⁵. Cette organisation selon sa définition et si l'on ne tiens en compte que leurs discours de propagande, a pour objectif d'unifier toutes les organisations djihadistes afin d'étendre le djihad dans toute l'Afrique de l'ouest. Il est difficile d'établir son commandement avec précision. Hamada Ould Mohamed Kheirou, de nationalité mauritanienne qui est reconnu comme le chef est secondé par Abou Walid, qui est le porte-parole du groupe mais aussi Abdel Hakim lui représente le Mujao dans la ville de Gao et enfin le chef du commandement militaire du groupe Oumar Ould Hamaha. Tout comme Aqmi l'organisation du Mua est structurée autour du serment d'allégeance à son chef.

Dans son but d'accroître sa puissance, le Mujao décida de recruter des combattants en dehors du Mali. On trouve ainsi parmi ses membres des Mauritaniens, d'Azawadi de Tchadiens et de Nigériens.

¹⁷³ Dubuy Mélanie, « La spécificité de la menace terroriste au Mali : quelles conséquences internationales ? », *Civitas Europa*, vol. 31, no. 2, 2013, pp. 35-57.

¹⁷⁴ Emmanuel Grégoire, « *Islamistes et rebelles touaregs maliens : alliances, rivalités et ruptures* », EchoGéo [En ligne], connection on 21 January 2019. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo>

¹⁷⁵ Djalil Lounna, « *Les mutations des mouvements djihadistes en Afrique du nord et au Sahel : d'AQMI à l'État Islamique* » Note de la FRS n de la fondation recherche stratégique, 2016.

Dans un entretien monsieur Bah ex porte-parole d'un mouvement armée malien déclare :

« Lorsque j'étais en détention a la sureté de l'Etat, j'ai rencontré pas mal d'étrangers, Mauritaniens, Tchadiens, nigériens, nigérians la plut part d'entre eux faisaient partie des combattant du Mujao ».

Tableau III:Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action du MUJAO.

| I. CREATION | |
|------------------------------|--|
| Date de création | 2011 |
| Fondateur | Hamada Ould Mohamed Kheirou |
| Origine | scission d'Aqmi |
| II. ORAGANISATION | |
| Principaux dirigeants | Hamada Ould Mohamed Kheirou - Omar Ould Hamaha - Abdel Hakim Ahmed al-Tilemsi - Bilal Hicham |
| Base | Région de Gao (Mali) |
| Zone d'influence | Mali, Algérie, Niger |
| III. ACTION | |
| Modes opératoires | Attentat, lutte armée, guérilla, attentat- suicide, trafic, contrebande |
| Modes de financement | Prise d'otage contre rançon, trafics, contrebande |
| Effectif estimé | 500 à 1 000 |
| Groupe allié | AQMI |
| Statut | Fusion avec les Signataires par le sang pour former Al-Mourabitoun |

3.5.3. Ansar dine

Ansar dine (de son vrai nom « Jum'a Ansar al-din alsalafiya »), littéralement « les défenseurs de la religion », est un groupe armé salafiste qui voit le jour en mars 2012. Le fondateur de ce groupe est Iyad Ag Ghaly¹⁷⁶, un touareg de nationalité malienne. Celui-ci fut par ailleurs, auparavant, en tant que dirigeant du MPA

¹⁷⁶Boris Thiolay, « Mali: Iyad ag Ghali, le rebelle touareg devenu djihadiste »in *Actualité Monde Afrique*, publié le 12/04/2012

(Mouvement Populaire de l'Azawad), une des figures de la rébellion touarègue de 1990. Après les accords de paix il devient une personnalité respectée très proche du gouvernement qui le sollicite pour négocier la libération des otages détenus par Aqmi. Comme l'explique Pierre Boilley :

« C'est en 1999-2000 qu'il a versé dans le Salafisme, au contact de prédicateurs pakistanais installés à Kidal, à partir de 2003, Iyad Ag Ghali sert d'intermédiaire dans la libération d'otages occidentaux détenus par le Groupement Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC, future Aqmi). À chaque transaction, il empoche de confortables commissions. Depuis cette période, il entretient des contacts personnels avec certains émirs d'Aqmi »¹⁷⁷.

Il est même nommé en 2007 conseiller consulaire en Arabie Saoudite. Les autorités saoudiennes le soupçonnant d'entretenir des liens avec Al-Qaïda, l'expulsent en 2010. Lors de la rébellion touarègue du MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad), une organisation laïque créée en novembre 2011, Iyad Ag Aghaly, jugé très radical et proche de la mouvance islamique Aqmi, est écarté¹⁷⁸. Il décide alors de créer son propre groupe Ansardine. Très vite, les autres tribus du nord qui ne se retrouvent pas dans les revendications du MNLA, rejoignent Iyad Ag Ghaly.

Un habitant de Gao déclare :

« Beaucoup de personnes avaient se retrouvaient dans l'organisation de d 4Aghali. Non seulement il est très populaire et respecté et en fin connaisseurs des attentes des populations du nord, il a développé une stratégie pour rassembler tous les frustrés mais ne veulent pas forcément crée leur propre Etat ».

Outre le chef Iyad Aghaly Ansar Dine compte plusieurs émirs au sein de son commandement qui sont également des personnalités célèbres au Mali comme Alghabass Ag Intalla, homme politique, député à l'Assemblée Nationale, représentant la région de Kidal.

¹⁷⁷Ibid.

¹⁷⁸ Tanguy Berthemet, Qui est Iyad Ag Ghaly, le djihadiste qui retient en otage la Française Sophie Pétronin ? <http://www.lefigaro.fr> consulté le 03/07/2017.

Tableau IV: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action d'ANSARDINE.

| I. CREATION | |
|------------------------------|---|
| Date de création | 2012 |
| Fondateur | Iyad Aghaly |
| Origine | Rébellion touarègue de 1990 |
| II. ORGANISATION | |
| Principaux dirigeants | Iyad Ag Aghaly, Alghabass Ag Intalla |
| Base | Région de Kidal(Mali) |
| Zone d'influence | Mali, Niger |
| III. ACTION | |
| Modes opératoires | Lutte armé, attentat |
| Modes de financement | Prise d'otage contre rançon, trafics, contrebande, dons |
| Effectif estimé | Environs 3000 hommes |
| Groupe allié | AQMI, MNLA |
| Statut | Fusion avec AQMI au Sahel, la katiba Macina et la katiba Al-Mourabitoune pour former le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. |

4.5.4. El-Mouaguine Biddam

El-Mouaguine Biddam (« Les signataires par le sang ») est une organisation terroriste créée en décembre 2012 par Mokhtar Belmokhtar, ancien émir d'Aqmi. De nationalité algérienne, ayant combattu en Afghanistan et en Algérie, Mokhtar Belmokhtar¹⁷⁹ est également considéré comme l'un des plus grands contrebandiers et trafiquants au Sahel. Sous le commandement de Mokhtar Belmokhtar, les « Signataires par le sang » multiplient les attaques meurtrières ainsi que les prises d'otages en Algérie, au Niger et au Mali, notamment la prise d'otages qui se déroule du 16 janvier 2013 au 19 janvier 2013 sur le site gazier d'In Amenas en Algérie, au cours de laquelle

¹⁷⁹Thierry Oberle, « À Gao, au Mali, sur la trace des barons de la coke » <http://www.lefigaro.fr>

39 personnes trouvent la mort¹⁸⁰. Ce groupe est structuré autour de son chef Mokhtar Belmokhtar et de son porte-parole El-Hassen Ould Khalil Joule Bib¹⁸¹, de nationalisé mauritanienne, et l'adhésion se fait là encore sous forme d'allégeance.

Tableau V:Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action de l'El-Mouaguiine Biddam.

| I. CREATION | |
|------------------------------|---|
| Date de création | décembre 2012 |
| Fondateur | Mokhtar Belmokhtar |
| Origine | dissidence d'aqmi |
| II. ORGANISATION | |
| Principaux dirigeants | Mokhtar Belmokhtar, El-Hassen Ould Khalil Jouleibib |
| Base | région de Gao (Mali) |
| Zone d'influence | Mali, Algérie, Niger |
| III. ACTION | |
| Modes opératoires | Enlèvement, attentat, lutte armée, guérilla, attentat-suicide |
| Modes de financement | Trafic, prise d'otage contre rançon, |
| Effectif estimé | 300 à 500 |
| Groupe allié | AQMI |
| Statut | Fusion avec le MUJAO pour former Al-mourabitoune |

3.5.5. Al-Mourabitoun

Ce groupe terroriste est né en août 2013, résultat de la fusion du Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et des « Signataires par le sang » (El Mouaguiine Biddam), à la demande d'Ayman al-Zawahiri, chef d'Al-Qaïda¹⁸². En effet, ce dernier, mécontent de constater qu'Aqmi n'a pas su opposer de résistance faces aux

¹⁸⁰ Dubuy Mélanie, « La spécificité de la menace terroriste au Mali : quelles conséquences internationales ? », *Civitas Europa*, vol. 31, no. 2, 2013, pp. 35-57.

¹⁸¹ Alakhbar, « *Le djihadiste mauritanien Jouleibib abattu au nord du Mali* » consulté en ligne le 25 mars 2014 sur le site : <http://malijet.com>

¹⁸² Marc Mémier, "Comment Mokhtar Belmokhtar s'est réconcilié avec Aqmi" dans *Le Point Afrique* Publié le 11/01/2017

militaires français et à leurs alliés, comme l'ont fait les combattants afghans¹⁸³, se tourne alors vers ces groupes dissidents d'Aqmi, qu'il invite à réunir leurs forces pour mener la lutte. Sur le plan idéologique le groupe reste toujours dans la mouvance salafiste djihadiste, se fixant pour but l'instauration d'un califat, dans lequel la charia sera appliquée. Fort du soutien d'Aqmi, cette organisation se lance dans une série d'attaques visant principalement les occidentaux.

Bien qu'il soit le résultat de la fusion de groupes, le commandement du Mourabitoun n'est cependant établi que lorsque le chef du MUJAO, Abou Walid, prêche allégeance à DAECH¹⁸⁴, ce qui lui vaut d'être destitué. Mokhtar Belmokhtar réitère par la suite son allégeance à Al-Qaïda et est désigné comme seul chef légitime du Mourabitoun le 21 juillet 2015¹⁸⁵.

¹⁸³ Marc Mémier, "Comment Mokhtar Belmokhtar s'est réconcilié avec Aqmi" dans *Le Point Afrique Publié le 11/01/2017*

¹⁸⁴ Bannier Philippe, « État islamique : l'autre menace », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2017, pp. 117-128.

¹⁸⁵ Ibid.

Tableau VII: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action de l'Al-Mourabitoun.

| I. CREATION | |
|------------------------------|---|
| Date de création | 22 aout 2013 |
| Fondateur | Mokhtar Belmokhtar et Abou Walid |
| Origine | dissidences d'AQMI |
| II. ORGANISATION | |
| Principaux dirigeants | Mokhtar Belmokhtar, Adnane Abou Walid al-Sahraoui, Abou Bakr Al-Nasr, Hamada Ould Mohamed Kheirou, Ahmed al-Tilemsi, Omar Ould Hamaha, Sultan Ould Bady |
| Base | Région sahélienne |
| Zone d'influence | Mali, Algérie, Niger, Libye |
| III. ACTION | |
| Mode opératoires | Prise d'otage, attentat, lutte armée, guérilla, attentat-suicide |
| Modes de financement | Trafic, prise d'otage contre rançon, dons |
| Effectif estimé | 300 à 500 |
| Groupe allié | AQMI, |
| Statut | Fusion avec ansardine, Aqmi et la katiba Macina pour former le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans |

3.5.6. Jamal Nos rat al-Islam wal-Mouslimin

Jamaat Nosrat al-Islam wal-Mouslimin signifie : « Groupe pour la victoire de l'islam et des fidèles ». Il s'agit d'une organisation terroriste issue de la fusion de plusieurs groupes terroristes¹⁸⁶. Elle se manifeste pour la première fois dans une vidéo diffusée le 1er mars 2017 par l'agence de presse mauritanienne. On y voit alors le chef d'Ansar Dine : Iyad Ag Ghali, un émir d'AQMI : Djamel Okacha, un émir du Mourabitoun : l'adjoint de Mokhtar Belmokhtar ; ainsi que deux autres chefs de katibas d'Aqmi. Iyad, qui apparait comme le représentant de cette nouvelle coalition déclare

¹⁸⁶ Klute, Georg, « L'islamisation du Sahara (re)mise en scène : les idéologies légitimatrices dans la guerre fratricide des Touareg au Mali », Laurence Marfaing éd., *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Éditions Karthala, 2003, pp. 361-378.

que leur objectif est la mobilisation de tous les musulmans afin de mener la guerre contre la France et ses soutiens occidentaux et Africains, et réitère par la même occasion leur allégeance à Al Qaeda¹⁸⁷. Dans cette organisation Iyad Ag Ghaly, l'ancien dirigeant d'Ansar Dine est considéré comme le chef ; d'ailleurs, c'est lui qui annonce la création du groupe, c'est également lui qui revendique l'attaque menée par son groupe contre un camp militaire au Niger le 5 juillet 2017. Les deux autres chefs sont Djamel Okacha et Mokhtar Belmokhtar.

Tableau VI:Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action de Jamaat Nosrat al-Islam wal-Mouslimin.

| I. CREATION | |
|------------------------------|---|
| Date de création | 1er mars 2017 |
| Fondateur | Iyad Ag Ghaly |
| Origine | AQMI |
| II. ORGANISATION | |
| Principaux dirigeants | Iyad Ag Ghaly -Mokhtar Belmokhtar – Djamel Okacha |
| Base | Région Sahélienne |
| Zone d'influence | Mali, Algérie, Niger, Burkina Faso |
| III. ACTION | |
| Modes opératoires | Enlèvement, lutte armé, attentant |
| Mode de financement | Prise d'otage contre rançon, extorsion, trafic |
| Effectif estimé | Environs 2000 hommes |

¹⁸⁷ La vidéo de la déclaration a retrouver sur ce lien <https://www.youtube.com/watch?v=DQbOiBgl-p0>

3.5.7. Boko Haram

Boko Haram est une expression haoussa qui signifie littéralement : « l'éducation occidentale est un péché ». Aujourd'hui devenu l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest, c'est un mouvement insurrectionnel formé en 2002 à Maiduguri par Mohamed Yusuf. Lorsque ce dernier est tué en 2009 après son arrestation, son bras droit Abubakar Chekaw prend le relais. Ci-dessous les propos d'un ex combattant de Boko Haram :

« Chekaw est un leader très craint. La plus part des décisions il les prend tout seul d'ailleurs il n'hésite pas à éliminer tout celui qui essaye de mettre sa légitimité en question et c'est arrivé plusieurs fois ».

Les tentatives du groupe Etat islamique d'évincer Abubacar Chekaw à la tête du groupe pour le remplacer par Abou Mosab al-Barnaoui (fils du fondateur de Boko haram) qui était jusqu'à là, le porte-parole de Boko haram, comme le nouveau chef de l'organisation, n'ont pas eu un effet significative sur la légitimité d'Abubacar Chekaw au sein de l'organisation dont il est encore la figure la plus connue.

Tableau VII: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action de BOKO HARAM.

| I. CREATION | |
|------------------------------|---|
| Date de création | 2002 |
| Fondateur | Mohamed Yusuf mort en 2009 |
| II. ORGANISATION | |
| Principaux dirigeants | Abubakar Chekaw, Abu Mossab Al-barnaoui |
| Base | Etat de Bornou(Nigeria) |
| Zone d'influence | Nigeria, Niger, Cameroun, Tchad |
| III. ACTION | |
| Modes opératoires | Lutte armée, guérilla, attentats-suicides, massacres, prises d'otages |
| Modes de financement | Pillage, extorsion, prise d'otage contre rançon, taxation, vol, |
| Effectif estimés | Environs 15000 hommes |
| Groupe allié | Aqmi |
| Statut | Allégeance à Daech |

3.5.8. Ansarul Islam

Ansarul Islam est une organisation active, qui voit le jour fin 2016, et a pour base le Burkina Faso. Son fondateur est Malam Dicko, peulh originaire de la région de Soum dans le nord du Burkina, près la frontière avec le Mali et le Niger. Le groupe est l'auteur de nombreuses attaques dans le Nord du Burkina Faso près de la frontière avec le Mali.

Tableau VIII : Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action d'Ansarul Islam.

| I. CREATION | |
|-----------------------------------|--|
| Date de création | 2016 |
| Fondateur | Ibrahim Malam Dicko |
| II. ORGANISATION | |
| Chef principaux | Ibrahim Dicko, Abdoul Salam Dicko alias Djaffar, Aboubacar Sawadogo, Amadou Dicko, Hassane Nouh Gorane Dicko, Ngassi Gourma Eggrou, Boureima Alassane. |
| Base | Province de soum (Burkina Faso) |
| Zone d'influence | Burkina Faso, Mali |
| III. ACTION | |
| Modes opératoires | Lutte armée attentat enlèvement, assassinat ciblé |
| Modes de financement | Soutient communautaire locale |
| Effectif estimés plusieurs | 200 |
| Groupe allié | Ansardine, GSIM |

Comme nous venons de le voir, en dehors de Boko Haram la plupart des groupes terroristes opérant au sahel proviennent des multiples scissions lesquelles répondent plus aux questions d'ordre stratégiques qu'idéologiques. Pour comprendre les innombrables scissions intervenues aux seins d'aqmi et qui a donné à cette multitude de groupe, il faut tenir compte de l'intérêt que représente pour des individus de se détacher de leurs organisation de départ pour créer leur propre groupe de taille réduite et avoir sous son propre contrôle une portion de cet territoire.

Plus qu'un simple avantage physique, le territoire comporte une dimension sociale économique et politique indispensable pour ces organisations. En se détachant de leur groupes d'origines ces groupuscule peuvent facilement maximiser leurs profits .Comme nous l'avions déjà expliqué, Hamada Ould Mohamed Kheirou et Abou Walid avaient décidé de quitter Aqmi pour fonder Mujao parce qu'ils estiment que l'argent des rançons profitent plus a Abou Zeid qu'aux autres membres. Outre l'argent des rançons, les scissions permettent également à ces groupes d'avoir un contrôle total sur les circuits financiers des territoires dans lesquels ils décident de s'implanter. Les gains issus des diverses taxes et autres prestations seront partagés à petites échelles. La dimension ethnique a également beaucoup compté dans les scissions survenues au sein d'Aqmi.

CHAPITRE 4 : ISLAM ET TERRORISME : UNE ANALYSE DE LA GENESE ET DES RAISONS DE L'ASSIMILATION DE L'ISLAM A LA VIOLENCE

Depuis les attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux États-Unis par un groupe d'individus et revendiqués par l'organisation Al-Qaïda au Moyen Orient, ce dans un contexte de montée de l'Islam politique et de guerre contre le terrorisme, une tendance vers un parallèle entre l'Islam et le terrorisme n'a cessé de se développer. La religion musulmane apparaît, dans l'esprit du grand public, comme indissociable de la violence, et le terrorisme au Sahel se trouve également au cœur de cette représentation.

Alors que, dans le chapitre précédent, nous avons retracé l'histoire de la formation des organisations terroristes au Sahel, l'objectif de ce présent chapitre est, dans un premier temps, de tenter d'analyser les fondements socio-historiques, politiques et religieux qui ont pu contribuer à façonner les représentations négatives de l'Islam, débouchant de nos jours sur une assimilation de cette religion à la violence. Nous entendons par représentations les idées, les images que l'on se fait de quelque chose ou de son environnement. Elles relèvent à la fois du champ de la perception de la réalité, mais aussi de l'imaginaire, et façonnent discours, argumentaires, interprétations de l'objet discuté, et surtout conditionnent les actions entreprises.¹⁸⁸

Dans un second temps nous nous intéresserons au dynamisme de l'Islam au Sahel, afin de tenter de montrer que, dans cet espace, l'Islam pratiqué est de type modéré, et que la violence en question provient de sa politisation. Aussi, la place prépondérante que la religion occupe désormais, par le biais de ses mouvements associatifs dans la sphère politique, conduit certains groupuscules ou individus à en

¹⁸⁸Nicolas Audebaud « *La lutte internationale contre la piraterie somalienne : représentations et enjeu* ». <https://www.pantheonsorbonne.fr>

faire un outil revendicatif stratégique extra-confessionnel, induisant souvent le recours à la violence.

4.1. Contexte historique de l'assimilation de l'islam à la violence

Bien que l'islam ne soit pas fondamentalement une religion brutale, le contexte dans lequel elle a évolué fut marqué par la violence, d'où la présence de certains discours appelant au djihad que l'on peut trouver dans des textes coraniques. En effet, le djihad, issu de l'arabe « ja-ha-da », qui signifie « faire un effort », incarne la conduite spirituelle islamique, puisqu'il représente cet effort continu que chacun doit faire pour maîtriser son être, pour lui donner accès à la sphère supérieure de l'humain qui cherche Dieu par un constant souci de dignité et d'équilibre¹⁸⁹.

Par ailleurs, dans un deuxième temps, le djihad comporte une approche de l'engagement des croyants à la guerre : « *Tout comme un être fait l'effort, lutte et résiste à ses propres tentations de violence et de colère, de même une communauté humaine se doit de résister aux actes d'agression dont elle pourrait faire l'objet* »¹⁹⁰

Pour les fidèles, il s'agit de combattre toute chose qui peut porter préjudice à leur religion, comme ce fut le cas lors de leur entrée à Médine :

*« Permission est donnée à ceux qui luttent parce qu'ils ont été injustement traités [...] Ceux qui ont été expulsés de leur demeure sans justice pour le seul fait d'avoir dit : "Notre Seigneur est Dieu" ».*¹⁹¹

Cependant, ce verset, même s'il autorise la guerre, a aussi fixé des conditions qui sont au nombre de trois, à savoir : en cas de légitime défense, lorsque tous les moyens pacifiques n'ont pu stopper l'agression; en cas d'oppression lorsque la liberté d'expression n'est pas respectée ; ou encore lorsque les propriétés sont spoliées. Il est

¹⁸⁹J. Neirinck ; T. Ramadan, « *Peut-on vivre avec l'islam ?* » Favre, 1999, p. 147.

¹⁹⁰Ibid.

¹⁹¹Le Coran, Gallimard, 1967, cité par Baillet, Dominique. « *Islam, islamisme et terrorisme* », Sud/Nord, vol. No 16, no. 1, 2002, pp. 53-72.

possible alors d'entrer en résistance pour soutenir les individus soumis à ces traitements injustes.¹⁹²

Comme le souligne Mohammed Arkoun :

*« Face au christianisme et au judaïsme qui étaient bien installés, l'histoire dans laquelle s'est déroulée sa diffusion a été violente, dans certaines circonstances. En effet, la diffusion de l'Islam est passée par le chemin de la résistance pour permettre son implémentation ».*¹⁹³

Les racines de cette violence, comme le note M. Arkoun, relèvent :

*« D'une anthropologie plus profonde, une rivalité mimétique autour d'un même capital symbolique, laquelle rivalité remonte à l'âge de Mahomet et opposait déjà chrétiens, juifs et musulmans naissants, autour de trois piliers : le monothéisme, la fonction prophétique, la Révélation. Ce capital symbolique avait déjà été monopolisé pendant des siècles par la Bible hébraïque et par le message de Jésus de Nazareth. Or, voilà qu'un troisième acteur surgit, et dit que ce qui a été transmis par les précédents prophètes n'est pas complet, que leur message a été altéré. La rivalité mimétique commence par la différenciation : une autre expression du divin surgit, qui concurrence celles qui existent déjà. Sans cette différenciation, il n'y a pas d'Islam. Mais cette rivalité engendre de la violence entre les peuples du Livre dès les premiers temps de l'Islam »*¹⁹⁴.

Pour cet auteur, l'origine de la violence en terre d'Islam doit être analysée comme une lutte des musulmans pour défendre leur religion. À partir de là, il apparaît clairement que le rapport établi entre l'Islam et la violence est la conséquence, comme l'affirment J. Neirinck et T. Ramadan, de l'existence de différences fondamentales entre le Christianisme, le Judaïsme et l'Islam. L'Islam, tout d'abord, est une religion de la victoire, de la conquête et de la résistance; le christianisme, quant à lui, incarne une religion de la souffrance, de l'expiation, de la douleur et du pardon ; enfin le judaïsme représente la religion de la Diaspora, de l'errance, de l'exil, de la défaite et du martyr¹⁹⁵.

¹⁹²J. Neirinck ; T. Ramadan, « *Peut-on vivre avec l'islam ?* » Favre, 1999, p. 149.

¹⁹³M. Arkoun, « *Ouvertures sur l'islam* », Grancher, 1992, p. 35.

¹⁹⁴Interview avec Mohamed Arkoun par Patrice de Beer et Henri Tincq dans *Le Monde* - Samedi, 6 Octobre 2001

¹⁹⁵J. Neirinck ; T. Ramadan, « *Peut-on vivre avec l'Islam ?* » Favre, 1999, p. 153.

Enfin, M. Arkoun souligne que la violence en terre d'Islam s'est inscrite dans une histoire économique et militaire de l'espace méditerranéen, à partir des XIIe et XIIIe siècles, c'est-à-dire dès l'époque où l'Europe a pris son essor intellectuel, scientifique et technique, et est devenue dominante. De mimétique, la rivalité est devenue militaire et a tourné principalement autour des routes et du commerce¹⁹⁶.

4.2. Islamisme : un mouvement politique contestataire

Un autre élément renforçant l'assimilation entre islamisme et violence dans la pensée dominante trouve son explication dans le rapprochement fait entre Islam et islamisme. Comme le souligne le politologue Lamchichi, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le terme d'islamisme était pris en France dans le sens de religion musulmane et était synonyme d'Islam. Or, depuis le début des années quatre-vingt, ce terme désigne une « certaine interprétation politique » de l'Islam. Ainsi, il correspond aujourd'hui à « *un ensemble de courants politico-religieux de contestation, nés dans des contextes de crise socio-économique et de malaise identitaire, qui présentent de l'Islam une lecture éminemment idéologique* ». ¹⁹⁷

Les islamistes se subdivisent en deux courants : ceux des années cinquante aux années quatre-vingt, qui souhaitent « s'intégrer grâce à la constitution d'un véritable parti politique moderne, dans un espace régulé d'action politique », et ceux des années quatre-vingt-dix, les « néo-fondamentalistes », qui désirent « transcender les clivages culturels des musulmans et leurs multiples identités locales, ethniques, géographiques, nationales, etc. », qui ont une stratégie « communautariste » et prétendent reconstituer « l'Umma supranationale », ou des « petites communautés d'adeptes », les conduisant à vivre comme des sectes. ¹⁹⁸ Cet islamisme politique ainsi défini est le produit de l'usure des régimes au pouvoir qui ont consommé « leur capital de légitimité¹⁹⁹ ». Il est, selon l'islamologue français F. Burgat, plutôt issu du

¹⁹⁶M. Arkoun, « *Ouvertures sur l'Islam* », Grancher, 1992, p. 36

¹⁹⁷A. Lamchichi, « *L'Islamisme politique* », L'Harmattan, 2001, p. 11

¹⁹⁸Ibid.p.9.

¹⁹⁹ Ibid.

nationalisme de la « première génération », qui s'est développé en Algérie à l'époque de Boumediene, ou en Égypte à l'époque de Nasser, c'est-à-dire d'un nationalisme politique, puis économique.²⁰⁰

Le lien que l'on établit entre l'Islam et le terrorisme peut également être expliqué à partir du rôle joué par les talibans lors de la guerre froide, plus précisément en 1979, lorsque l'URSS décide d'envahir l'Afghanistan²⁰¹. Afin de chasser les soviétiques, une résistance dirigée par Oussama ben Laden et son maître spirituel, le palestinien Abaddah Azzam se met en place. Elle bénéficie d'un important appui militaire, logistique et financier, de la part des États-Unis, de l'Arabie Saoudite et de plusieurs autres pays arabes²⁰². En 1988 sous l'impulsion de son maître, Oussama ben Laden fonde Al-Qaïda.

En 1989, les troupes soviétiques se retirent. Les combattants (moudjahidines) décident alors d'étendre la lutte aux autres pays occupés par des puissances occidentales, comme la Bosnie, la Tchétchénie, l'Algérie, le Liban, etc... En 1998, après avoir perpétré des attentats en Afrique contre deux ambassades des États-Unis à Nairobi, au Kenya, et à Dar es Salam en Tanzanie, Al-Qaïda franchit un cap dans la violence, avec les attaques du 11 Septembre 2001 contre les tours du World Trade Center à New York et le Pentagone. Ces attaques, par leur ampleur et l'émotion qu'elles suscitent, modifient pour longtemps la perception de l'Islam par l'opinion publique. Celui-ci se trouve désormais associé à la violence suite à l'action d'Al-Qaïda.

Par ailleurs, bien que ces attaques aient été perpétrées par une organisation qui se revendique islamiste, la communauté musulmane, elle, se démarque rapidement de ces massacres. En attestent les condamnations unanimes des pays musulmans, qui ne se reconnaissent pas dans cette forme de violence. En effet, l'Islam ne préconise ni le

²⁰⁰F. Burgat, « *L'islamisme en France* », dans *Connaissance de l'Islam*, Syros, 1992, p. 116.

²⁰¹Sidos, Philippe. « *La contre-insurrection soviétique en Afghanistan* » (1979-1989), *Stratégique*, vol. 100-101, no. 2, 2012, pp. 137-170.

²⁰²Crone, Olivier, « *Comment nous devons et pouvons gagner la guerre d'Afghanistan* », *Outre-Terre*, vol. 24, no. 1, 2010, pp. 145-173.

suicide ni le martyr dans le sens donné par les terroristes actuels²⁰³. Comme le souligne M. Arkoun, si le mot « chahid » (martyr) existe dans le Coran, il est ici complètement décontextualisé, surtout lorsque l'acte terroriste entraîne la mort de tant d'innocents absolus²⁰⁴. Dans le Livre sacré, le martyr, le héros, est toujours celui qui meurt pour la face de Dieu. Or, la cause, ici, n'est pas divine, mais plutôt nourrie par un discours nationaliste, celui que les talibans ont entendu dans leurs écoles, qui répète que l'Occident est « impérialiste et colonial », que « l'Islam a été puissant avant d'être détruit par l'Occident et a donné un modèle de construction politique de la Cité plus efficace que les prétendues démocraties européennes ou américaines ».²⁰⁵

4.3. La médiatisation négative l'islam face au terrorisme

Les médias sont de plus en plus importants dans la construction sociopolitique et culturelle des sociétés démocratiques. Ils jouent un rôle d'information qui contribue à éduquer la société, influencer les pratiques sociales, et cultiver le regard de soi et de l'autre²⁰⁶.

Thomas Deltombe, par exemple, après avoir analysé des journaux télévisés français, constate la construction d'un Islam imaginaire. Cet Islam est constitué de mots et d'images qui sont moins le reflet d'un hypothétique « Islam réel » que le miroir d'imaginaires qui traversent la société et qui « *se reproduisent et évoluent avec le temps, et [...] sont le produit de rapports de forces dans lesquels nous sommes impliqués, journalistes ou téléspectateurs, musulmans ou non* »²⁰⁷.

Cette construction est le fruit de l'interaction entre les médias et leur public et elle se caractérise par son instantanéité, car elle surgit et disparaît des écrans au gré

²⁰³Baillet, Dominique. « *Islam, islamisme et terrorisme* », Sud/Nord, vol. No 16, no. 1, 2002, pp. 53-72.

²⁰⁴ M. Arkoun, « *Ouvertures sur l'Islam* », Grancher, 1992, p. 35.

²⁰⁵Ibid.

²⁰⁶Mccombs et coll voir Kadio Boni Guy Roland « *Le processus de catégorisation sociale des personnes de culture musulmane dans le discours médiatique canadien sur le terrorisme* » mémoire École d'études sociologiques et anthropologiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa 2005.

²⁰⁷Deltombe, Thomas « *L'Islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France* », 1975-2005. (2005). Paris, La Découverte.

des événements de l'actualité et par sa vision partielle, car l'Islam est alors « regardé à travers des “problèmes” et des crises qui ne le concernent pas forcément ou, en tout cas, pas seulement ».²⁰⁸ Diagne remarque que la religion islamique évoque immédiatement des images de violence et de folie meurtrière dont nos journaux sont remplis.²⁰⁹

Edward Saïd, qui a travaillé sur le même sujet, constate que la représentation de l'Islam par les médias, depuis la crise des otages en Iran, la guerre du Golfe et les attentats du 11 Septembre, assimile cette religion au terrorisme²¹⁰. Citant le cas iranien, il montre comment l'Iran, et surtout l'Islam, ont été présentés comme générateurs d'inquiétudes, de peurs et de dangers dans les médias américains²¹¹. Il constate que l'Islam est victime de plusieurs étiquetages, d'une méconnaissance et d'une désinformation au travers du regard médiatique occidental. L'auteur invite par ailleurs à ne pas homogénéiser les médias, car ceux-ci ne se réduisant pas à la pensée unique, mais un tri s'opère, qui consiste à favoriser certaines visions et représentations de la réalité, aux dépens de certaines autres. Il note enfin que l'Islam est médiatisé de manière réductrice, simpliste, archaïque et violente.²¹²

4.4. Dynamisme de l'islam au Sahel

L'irruption récente de Boko Haram et d'Al Qaeda au Maghreb islamique (Aqmi) dans le paysage sahélien a donné lieu à d'innombrables interprétations sur la relation entre le fondamentalisme religieux et la violence. Or nous pensons que l'analyse du phénomène du terrorisme dans cette aire géographique doit tenir compte du rôle de la religion dans la sphère politique sahélienne car on ne peut ignorer que bien que ces organisations se réclament de l'islam les enjeux de leur agenda sont plutôt d'ordres politiques économiques ethniques et comme disait Ansiaux :

²⁰⁸Deltombe cité par Parini, Lorena, Matteo Gianni, et Gaëtan Clavien. « *La transversalité du genre : l'Islam et les musulmans dans la presse suisse francophone* », Cahiers du Genre, vol. 52, no. 1, 2012, pp. 197-218.

²⁰⁹Diagne, S. B, « *Philosophie et théologie en Islam* », Dakar, Feu de Brousse., 2010.

²¹⁰²¹⁰Edward W, Saïd. « *L'islam dans les medias. Comment les medias et les experts façonnent notre regard sur le reste du monde* ». Ed, Actes Sud-Sindbad, Broché, septembre 2011, p.85.

²¹¹Ibid.

²¹²Ibid. p. 128-135

« Penser, que les musulmans africains se vouent d'une manière exclusive à la contemplation et au mysticisme ou tout au moins à la prière et à la retraite [...] à la charité [ou], encore, sous l'emprise d'une sorte d'hallucination, se livrent à des pratiques extravagantes qui, d'ailleurs, ne sont pas entièrement exemptes de charlatanisme relève d'une erreur monumentale »²¹³.

S'intéresser au statut de l'islam au sahel et de son rapport avec l'environnement politique nous permettra de comprendre le rapport dominant qui est établi entre l'évolution du terrorisme et la religion. L'islam est la première religion au sahel. Si nous prenons le cas des quatre principaux pays que couvre cette étude par exemple on remarque que la population musulmane du Nigeria représente 52%²¹⁴ de la population totale, au Burkina Faso 60,5%²¹⁵, le Mali 95 %²¹⁶ et le Niger 98 %²¹⁷. Tous ces pays étant laïc, l'islam pratiquée est non seulement modérée mais elle est également empreinte des pratiques issues des us et coutumes locales. Le terme d'islam noir est même couramment employé pour désigner cet islam tolérant teinté de magie, de fétichisme qui le démarque de l'islam arabe plus rigoureux. *Il existe un islam noir bien particulier différent de l'islam méditerranéen, islam repensé, repétri, nègrifié adapté au caractère psychique des races noires*²¹⁸.

3.5. Nouvelle interprétation de l'islam dans l'espace sahélien

Cette conception souple de l'Islam africain a connu une transformation significative dès le début des années 90, avec le processus démocratique enclenché dans ces pays, car l'Islam, dans ses manifestations, a commencé à s'intéresser à d'autres

²¹³ Ansiaux, M., 1891, « Les confréries musulmanes et leur rôle politique », *Revue de Belgique, Bruxelles*, p.4.

²¹⁴ Rebecca Jones Khadijeh Taiyari Giovanni Occhiali « Exploring survey data for historical and anthropological research: Muslim-Christian relations in south-west Nigeria » in *African Affairs*, Vol, 115, p. 541-561, août 2016

²¹⁵ Rapport 2016 d'institut national de la statistique du mali sur consommation pauvreté-bien-être des ménages.

²¹⁶ Rapport du recensement général de la population de Burkina Faso l'Institut National des Statistiques et de la Démographie de 2006.

²¹⁷ U.S. State Department, Rapport 2014 sur la liberté religieuse dans le monde, 2016

²¹⁸ Froelich (J.C.): "Les musulmans d'Afrique noire", Paris, Editions de j'Orante, 1962, p. 11.

domaines, dépassant sa sphère d'origine pour s'inscrire dans une dynamique politique.

En effet, le début des années 1990 marque l'entrée de l'Afrique dans une nouvelle ère de transition démocratique. Ce processus aboutit à l'adoption, dans presque tous les pays africains, de nouvelles constitutions consacrant une démocratie dont la reconnaissance du pluralisme, de l'opposition politique ainsi que la proclamation de droits et libertés sont les traits fondamentaux²¹⁹. Cette ouverture démocratique a également été marquée par l'émergence des mouvements associatifs islamiques.

Au Niger, par exemple, le nombre d'associations islamiques est passé d'une seule avant 1990 à environ 200, toutes catégories confondues, en 2014²²⁰. Le Mali compte 200²²¹ associations islamiques parmi les 18 720²²² associations déclarées et enregistrées auprès du ministère de l'Intérieur en 2008, auxquelles s'ajoutent des dizaines de milliers d'associations non enregistrées. Le Burkina-Faso en comptait 149 en 2015, et le Nigeria plusieurs centaines. Au même moment, une multitude d'ONG islamiques, dont certaines d'initiative locale et d'autres internationales, financées par les pays du golfe, combinant prosélytisme et action humanitaire ont fait leur apparition.

Ainsi, l'Islam, au-delà de son caractère doctrinal, est devenu un moyen pour ces mouvements associatifs et leurs leaders de dénoncer non seulement les insuffisances de l'Etat sur le plan démocratique, mais aussi les problèmes sociaux culturels, économiques, etc.

²¹⁹Babacar Guèye « *La démocratie en Afrique : succès et résistances* » in Pouvoirs n°129 - avril 2009 p.5-26

²²⁰Moulaye Hassane, « *Contribution des associations islamiques à la dynamique de l'Islam au Niger* » in, Département of anthropology and African Studies, Université de Mainz N° 72.

²²¹Jonckers D., 2011, « *Associations islamiques et démocratie participative au Mali, Les Sociétés civiles dans le monde musulman* », Paris, La Découverte, p. 227 à 248.

²²²Ibid.

Les associations islamiques ont également tendance à concurrencer l'Etat, en comblant efficacement le vide créé par celui-ci. Les actions sociales conduites par les associations et élites musulmanes, combinées à leurs sermons publics contre la mauvaise gouvernance, imputée aux leaders politiques, font d'eux des hommes providentiels²²³. Dans un entretien un leader religieux observe :

« C'est une bonne chose que des fidèles créent des structures qui leurs permettent de se retrouver de s'entraider et faire propager la parole de Dieu. Mais aujourd'hui lorsque les représentants de ces associations débarquent à la télé ce n'est pas pour parler de Dieu mais pour parler de politique. Leurs discours sont le plus souvent alignés sur ceux des leaders de l'opposition ou du pouvoir. Chacun choisit son camp. A la télé ou lors des manifestations ou même à l'assemblée nationale c'est fréquent d'entendre des personnes alterner entre slogan politiques et références à la religion. De fois c'est très violent et cela ne pourra que contribuer à discréditer notre religion. »

Dans un article sur l'Islam au Niger, A. Sounaye souligne :

«L'Islam est devenu un contre-pouvoir majeur dans la vie socioreligieuse du pays, non pas seulement à cause de sa restructuration et recomposition, mais surtout grâce à son expansion dans pratiquement tous les secteurs de la vie sociopolitique »²²⁴.

Le rôle des leaders religieux et des associations islamiques dans la vie publique est d'autant plus important que le plus souvent ce sont eux qui sont chargés de régler les conflits liés au foncier par exemple, les questions de divorce, les successions d'héritage. En somme, aujourd'hui, lorsqu'il y a des problèmes c'est vers eux que beaucoup de personnes se tournent pour essayer de trouver des solutions.

Ansiaux remarque d'ailleurs que la prise en considération de l'Islam en Afrique noire ne tient donc pas seulement à la masse démographique qu'il représente. Ses communautés manifestent une très grande vitalité spirituelle et intellectuelle, avec des mouvements très diversifiés, qui ne se révèlent pas seulement dans le domaine

²²³Boubacar Haidara. « *Les formes d'articulation de l'islam et de la politique au Mali* ». Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2015, p.120.

²²⁴Abdoulaye Sounaye « *Islam au Niger : de la contestation à la normalisation* » in <https://blogs.alternatives-economiques.fr>

religieux, mais aussi dans la vie politique économique et, bien sûr, culturelle²²⁵.

B.Namaïwa souligne d'ailleurs que :

*« La pratique de l'Islam des Africains ne se situe plus uniquement dans les simples limites de la mosquée, confinée dans une contemplation que la mystique, qui semble la mieux répandue, lui impose. Cet Islam déborde désormais le cadre du culte et investit la sphère politique et la rue ».*²²⁶

Cette remarque prend tout son sens aujourd'hui car, avec toutes les difficultés que vivent les populations sahéliennes, le recours à l'Islam pour exprimer le mécontentement à l'endroit des gouvernants, est de plus en plus fréquent et fédère toujours plus de personnes. Ci-dessous les propos d'un représentant de la société civile malienne :

« Beaucoup de personnes qui soutiennent au sardine le font non pas parce' ils sont vraiment convaincus par leurs discours mais parce qu'Ansardine tout comme les autres organisations ils sont considérées comme les portes paroles des oubliés ».

Une étude réalisée par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) relève que 77,5 %²²⁷ des personnes interrogées au Sahel perçoivent cette forme de violence comme un phénomène guidé par des forces socio-économiques, 8,5 %²²⁸ des sondés expriment leur perception positive des groupes djihadistes (au Mali, ce sont près de 10 %²²⁹ qui qualifient les groupes armés de djihadistes de «résistants»). Dans cette région, seules 14,8 %²³⁰ des personnes interrogées rattachent cette violence à un phénomène lié aux questions religieuses. Dans cette étude il est mentionné que :

«La violence se manifeste dans les cas d'injustice et de marginalisation face auxquels les groupes djihadistes promettent une société égalitaire, une

²²⁵Ansiaux, M., « Les confréries musulmanes et leur rôle politique », Revue de Belgique, Bruxelles, 1891, p. 3-24.

²²⁶Boubé Namaïwa, « Le djihadisme au Sahel : enjeux et perspectives » in Afrique et développement, Volume XLII, no. 3, 2017, pp. 197-217.

²²⁷Études des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel, PNUD 2015.

²²⁸Ibid

²²⁹Ibid

²³⁰ibid

justice impartiale, une revanche sur les humiliations subies et la domination des élites traditionnelles, ou encore la rédemption et l'opportunité de gagner en respectabilité dans une société où l'ascenseur social est bloqué. Dans les régions les plus isolées du Sahel, la radicalisation n'est pas toujours perçue comme une régression, mais plutôt comme une révolution²³¹ ».

M. Juergensmeyer pense que la violence terroriste ne relève pas d'une quelconque idéologie fondamentaliste, mais plutôt de la convergence de forces géopolitiques plutôt séculières. Il perçoit le sentiment religieux des terroristes comme une idéologie de rébellion en réaction contre des injustices, sans lien avec la religion²³². Dans cette configuration la religion joue un rôle, mais c'est un rôle de justification à postériori, elle n'est pas la motivation première des acteurs de ce phénomène²³³.

De nos jours, au Sahel, les arguments religieux sont devenus un moyen efficace utilisé à des fins de mobilisation dans toutes les situations, même celles qui n'ont pas de rapport avec la religion. Au niveau de l'État, au Niger par exemple, dans l'article 03 de la Constitution, il est clairement mentionné la séparation de l'État et de la religion. Cependant, comme le rapporte une étude d'une équipe de chercheurs, au Niger, les comportements des hommes politiques, y compris ceux en charge de la gestion de l'État, se caractérisent par des faits et gestes religieux qui n'engagent pas seulement les acteurs individuels, mais aussi l'État en tant qu'institution²³⁴. Le même rapport souligne :

« Les hommes d'État utilisent assez souvent la religion pour atteindre des objectifs politiques. Depuis l'avènement de la démocratie, un lien fort a été établi de fait entre l'État et la religion, mais pour faire profiter les animateurs de l'appareil étatique. La référence à l'Islam donne aux hommes politiques une aura certaine, une popularité, parce qu'elle les rend justes et intègres au regard de leur auditoire²³⁵ ».

²³¹Études des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel, PNUD, 2015.

²³²Juergensmeyer, M., 2000, « *Terror in the Mind of God. The Global Rise of Religious Violence*, » Los Angeles, University of California Press, 316 p.

²³³Marc Sageman, « *Non, l'Etat islamique n'est pas "très islamique"* » in le courrier international Publié le 17/03/2015.

²³⁴Instrumentalisation religieuse et économie de l'insécurité au Niger, rapport national du Niger, PNUD 2016.

²³⁵Ibid, p.7.

Laouli imam depuis 36 ans dans une mosquée de quartier à Niamey déclare :

« Les gens ont compris que pour attirer l'attention il faut parler religion. Les considérations, la politiques et que sais-je encore les inégalités ont tellement divisé les gens que finalement la seule chose qui peut réunir c'est la religion c'est bien d'un côté et en même temps dangereux. Il y 'a beaucoup de manipulateur qui peuvent en faire mauvais usage dans leurs propre intérêt. Regarder ce qui se passe en Syrie ou même au Mali. Ce n'est pas ça la religion hein. »

Nous avons d'ailleurs assisté à une scène dans laquelle la religion a été utilisé de manière flagrante .Cette scène s'est est déroulée sur le campus de l'université de Niamey lors d'une manifestation. Un membre du bureau du syndicat des étudiants était monté sur le podium pour passer un message, malgré tous les efforts fournis il s'est rendu compte qu'il ne réussit pas à attirer l'attention de la foule. Soudainement il demande une minute de silence le temps d'une petite prière pour la mémoire des étudiants décédé depuis 1990. Lorsque tout le monde s'est tu et qu'il réussit à attirer l'attention sur lui, il a tout simplement continué son discours syndical.

Cette façon de recourir à la religion se remarque dans les manifestations, dans les débats, etc..., et chacun l'utilise à sa manière, selon ses besoins et ses objectifs du moment. Le recours à la religion est donc réalisé de manière instrumentale, il est le fait d'individus ou d'organisations qui l'utilisent selon leurs désirs ou leurs besoins. L'anthropologue Adriana Pigea parle de la plasticité et de la ductilité d'un Islam qui apparaît simultanément et dialectiquement comme religion d'État et instrument du pouvoir, mais aussi religion populaire, refuge et symbole de l'inquiétude et de la protestation à peine camouflée des classes marginalisées²³⁶.

C'est dans cette perspective que le discours à connotation religieuse des organisations terroristes doit être compris. La religion y a surtout été un mode de mobilisation qui a exacerbé les tensions sociales en permettant aux parties en lice de

²³⁶Pigea A, « Les voies du soufisme au sud du Sahara - Mysticisme et jihad, soufisme et anti soufisme », Paris, Karthala, 2006. p.316.

s'organiser autour d'identités confessionnelles²³⁷. De par sa dimension symbolique, la religion joue souvent un rôle dans le processus de mobilisation des protagonistes, surtout lorsque les appartenances confessionnelles recoupent les allégeances ethniques²³⁸. La religion n'est pour elles qu'un moyen de mobiliser les masses, de justifier et de légitimer leurs actions. Sachant que l'objectif qui se cache derrière est économique, ethnique ou politique, la violence devient une méthode. Moustapha acteur de la société civile malienne constate dans un entretien :

« Ici il y a une idée qui est répandue c'est l'extrémisme religieux qui est à la base des problèmes maliens. Un peu de bon sens ne fait du mal à personne, la majorité des maliens sont des musulmans et si le problème se concentre que dans le nord je pense que c'est plutôt à cause des conditions de vie déplorables dans lesquelles vivent ces personnes ».

Jean-François Bayard observe que c'est parce que le fait religieux est inséré dans les autres logiques de la société et constitue un élément constitutif de leur historicité, qu'il se trouve éventuellement mis en relation avec la pratique de la violence²³⁹. Le recours à diverses formes de violence par les groupes armés, particulièrement au Sahel, doit être analysé comme un langage qui exprimerait autre chose que du religieux et qu'il conviendrait de déchiffrer pour révéler le message politique ou social dont il est porteur²⁴⁰.

²³⁷ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? Questions de Recherche, Centre d'études et de recherches internationales Sciences Po N°40 – Juin 2012.*

²³⁸ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? Questions de Recherche, Centre d'études et de recherches internationales Sciences Po N°40 – Juin 2012.*

²³⁹ Jean-François Bayard, « *Violence et religion en Afrique* », Karthala, 2018, p.67.

²⁴⁰ Jean François Bayard, « *Fait missionnaire et politique du ventre : une lecture foucauldienne* », *Le Fait missionnaire* [Lausanne], 6, sept. 1998, pp. 9-38.

CHAPITRE 5

LE SAHEL : ENTRE VULNERABILITES, CONFLITS IDENTITAIRES ET MENACE TERRORISTE

L'implantation des organisations terroristes dans cet espace n'est pas le fruit du hasard mais bien la conséquence d'innombrables facteurs capitaux qui rendent cette bande sahélienne hautement vulnérable. Cette partie de l'étude tend à déterminer les facteurs qui font que cette région est vulnérable et qui conduisent à l'émergence du phénomène du terrorisme.

5.1. Facteurs de vulnérabilités de l'espace sahélien

Avant de détailler les facteurs de vulnérabilité propres à cette région, éclaircissons d'abord la notion de vulnérabilité.

La vulnérabilité exprime le niveau d'effet prévisible d'un phénomène naturel (aléa) sur des enjeux (l'homme et ses activités). Elle évalue dans quelle mesure un système socio-spatial risque d'être affecté par les effets néfastes des aléas.²⁴¹ La vulnérabilité convoque, comme l'a montré Hélène Thomas, deux notions : « *la fêlure d'une part (la zone sensible, fragile, par où arrivera l'atteinte) et la blessure d'autre part (qui matérialisera l'atteinte)* »²⁴². Abdoul Salam Fall pense que le concept de vulnérabilité se réfère aux risques particuliers d'exposition des populations, c'est-à-dire la probabilité, pour une personne, de subir une perte significative de bien-être suite à un changement de situation²⁴³

²⁴¹Vocabulaire de la géographie <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/vulnerabilite>

²⁴²Hélène Thomas, "Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. ", Recueil Alexandries, Collections Esquisses, janvier 2008, url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article697.html>

²⁴³Fall Abdoul Salam, « Vulnérabilités et transformations sociales : les réponses des politiques de protection sociale en Afrique » in UCAD/IFAN. *Laboratoire de recherche de la paupérisation et des transformations sociales* (2007).

La vulnérabilité renvoie donc à la fragilité d'une personne ou d'une entité sociale. De manière spécifique et en rapport à notre thématique, la vulnérabilité désigne un ensemble de facteurs qui caractérisent la région du Sahel et qui ont conduit à l'émergence du terrorisme. Plusieurs facteurs illustrent les vulnérabilités de l'espace sahélien.

5.1.1. Facteurs sociodémographiques

On observe que l'un des facteurs de vulnérabilité des pays du Sahel est sans doute lié à l'implosion démographique. Alors que, selon les données de la banque mondiale, le taux de fécondité africain moyen est de 5,5, celui du Niger s'élève à 7,2 et celui du Mali à 6,4 ; le Burkina est à 5,86 et le Nigeria à 5,6. Ceci place le Mali et le Niger en tête des pays dans lesquels le taux de fécondité est le plus élevé au monde²⁴⁴.

A ce rythme, les populations de ces pays vont doubler d'ici 2050²⁴⁵. Pour ces Etats, qui figurent déjà parmi les pays les plus pauvres au monde et où plus de la moitié de la population est jeune, cette forte croissance démographique représente un véritable problème. Le démographe Michel Garenne parle « *d'une bombe démographique*²⁴⁶ » insuffisamment, voire pas du tout, prise en compte par les politiques de développement. Elle empêche les pays sahéliens de tirer les bénéfices éventuels d'une croissance forte et durable. Les investissements induits par l'ampleur de cette vague démographique, en particulier dans les secteurs sociaux (éducation et santé), dépassent largement les capacités existantes et les ressources internes et même externes disponibles.²⁴⁷ Serge Michailof assure que :

²⁴⁴United Nations, Département of Economic and Social Affairs, Population Division (2013). World Population Prospects 2013.

²⁴⁵Ibid

²⁴⁶Dupuis Jean-Pierre, et Jeanne Fagnani, « Avant-propos », *Revue française des affaires sociales*, no. 1, 2018, pp. 5-12.

²⁴⁷Jean-Marc Châtaigner « Nous sommes tous Sahéliens » *L'ENA hors les Murs*, janvier, 2017, N°467

« Toute croissance économique est mécaniquement condamnée à être absorbée par la croissance de la population. L'impasse démographique conduit à une impasse agricole, alimentaire et économique »²⁴⁸.

En effet, l'agriculture et l'élevage qui sont les deux principales activités dans le sahel, subissent lourdement cette croissance démographique. La sollicitation intensive des terres accélère l'avancée du désert qui réduit significativement les surfaces cultivables, compliquant encore plus les capacités de ces pays à nourrir une population de plus en plus nombreuse. Beaucoup de personnes se retrouvent alors confrontées à la famine et essayent de trouver d'autres alternatives pour survivre. Or c'est justement dans ce genre de foyers de ressources humaines démunies et affamées que puisent les terroristes et bandes criminelles organisées.

5.1.2. Facteurs sociaux économiques

Les facteurs économiques jouent un rôle déterminant, à la fois comme enjeux, vecteurs et sources de financement des conflits²⁴⁹. Dans un article, Michel Luntumbue souligne:

« Nombre de conflits nés de griefs politiques au départ se sont mués en conflits liés au contrôle des richesses et des ressources. Le pétrole dans le système du golfe de Guinée, les narcodollars dans l'espace sahélo-saharien, ou encore à une échelle plus locale, l'accès aux ressources rares comme la terre ou l'eau dans le pourtour sahélien²⁵⁰.

Les pays du sahel font partie des pays les plus pauvres au monde. Selon le dernier rapport du PNUD²⁵¹ publié en 2018 sur l'Indice de Développement Humain (IDH), sur la base de 189 pays du monde inventoriés, le Nigeria est classé 157^{ème}, le Mali 182^{ème}, le Burkina-Faso 183^{ème} et le Niger 189^{ème}. La première cause de cette pauvreté chronique est le chômage qui est une source d'instabilité pour ces pays.

²⁴⁸Serge Michailof, « Faut-il un plan Marshall pour le Sahel ? », L'ENA hors les Murs, janvier, 2017, N°467, p.26.

²⁴⁹Philippe Hugon, « L'économie des conflits en Afrique », in Revue internationale et stratégique, n° 43, 2001, p. 152-169.

²⁵⁰Michel Luntumbue, « Comprendre la dynamique des conflits Une lecture synthétique des facteurs de conflits en Afrique de l'Ouest », GRIP, janvier 2014, p.6.

²⁵¹PNUD, classement 2018 des pays africains par indice de développement humain.

Cette situation est aggravée par un niveau élevé de corruption au sein de ces pays. En effet, la corruption est très répandue en Afrique subsaharienne en général²⁵² et dans la région du Sahel en particulier et affecte un grand nombre des secteurs sensibles, impactant lourdement plusieurs projets de développement, privant ainsi la jeunesse d'emplois.

Selon un rapport publié par la banque mondiale en 2011²⁵³, un jeune sur deux, parmi ceux qui ont rejoint un mouvement d'insurgés, déclare que le chômage est ce qui motive principalement sa décision. Un rapport publié par le bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest en 2015, indique que « *depuis quinze ans, la guerre est le principal "employeur" de la grande majorité des jeunes d'Afrique de l'Ouest* ²⁵⁴»

La pauvreté n'est pas, bien entendu, l'unique raison pour laquelle des jeunes rejoignent les groupes terroristes. Cependant, il est certain que les recruteurs ont plus de facilité à recruter des jeunes sans emploi, qui n'ont aucune perspective d'avenir, que des jeunes qui occupent un emploi. La pauvreté est donc un des leviers sur lesquels les terroristes s'appuient pour enrôler davantage de personnes dans leurs rangs.

A ces problèmes, il faut ajouter l'incapacité de ces Etats à fournir aux populations l'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, la sécurité, l'eau, etc.

Cette situation a pour conséquence l'exode rural, le développement des bidonvilles, le désœuvrement, la délinquance, en somme, une partie importante de la jeunesse se retrouve dans la misère et livrée à elle-même. Cet état de fait est à double tranchant puisque les organisations terroristes peuvent s'appuyer sur la vulnérabilité

²⁵² Jean-Pierre Olivier De Sardan : « L'économie morale de la corruption en Afrique ». *Politique Africaine* n° 63 octobre 1998.

²⁵³ Perspectives économiques en Afrique 2012 : Emploi des Jeunes, BAD, OCDE, PNUD, 2012 : [http://www.africaneconomicoutlook.org /fr /thematique/youth_employment/](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr /thematique/youth_employment/)

²⁵⁴ Rapport 2005 d'UNOWA, sur le *Chômage des Jeunes et Insécurité Régionale en Afrique de L'ouest*.

des populations, qui ne croient plus en leurs élites politiques pour connaître le développement.

5.1.3. Facteurs politiques et sécuritaires

« *Le terrorisme se greffe sur des zones désertées par l'État, par un processus de maturation en plusieurs phases, dont la première est de se relier, de s'allier et d'épauler les groupes du crime organisé ou de revendication politique déjà présents dans la région, puis de les ramener à eux en leur prêtant aide militaire, protection et assise internationale*²⁵⁵ ». Ce constat, dressé par Chawki, reflète la situation des pays du sahel, où, justement, les populations, notamment celles qui se trouvent dans les zones considérées comme défavorables, telles que les régions désertiques, accusent les dirigeants de les avoir abandonnées, créant ainsi de multiples tensions.

La géopolitique interne de nombre d'États de la sous-région traduit le plus souvent une opposition entre un « centre » hégémonique et des « périphéries » relativement marginalisées qui revendiquent une redistribution du pouvoir et des ressources du pays²⁵⁶. La récurrence d'épisodes d'instabilité politique confirme une indéniable faiblesse des mécanismes institutionnels de régulation sociale et de redistribution des richesses²⁵⁷. En l'absence de pratiques démocratiques crédibles et de mécanismes impartiaux d'arbitrage, les contradictions et les oppositions sociales dérivent dans certains cas vers un antagonisme violent, voire armé²⁵⁸.

Cette instabilité politique du Sahel est la plupart du temps tributaire de la multiplication des coups d'Etat. À titre d'exemple, entre 1966 et 1993, le Nigeria en a

²⁵⁵Chawki Amari, « *Cinq parallèles entre le Mali et l'Afghanistan* », <https://www.afribone.com>, consulté le 09 septembre 2014 <http://www.slateafrique.com>

²⁵⁶Mehdi Taje, « *Vulnérabilités et facteurs d'insécurité au Sahel* ». Voir *la Note (No 1, août 2010), publiée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)* ;

²⁵⁷Jean-Dominique Geslin « *La démocratie dans la rue* », *Jeune Afrique*, 11 décembre 2008.

²⁵⁸Michel Luntumbue, « *Comprendre la dynamique des conflits une lecture synthétique des facteurs de conflits en Afrique de l'ouest* », in *rapport du groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité janvier 2014*.

connu sept(7)²⁵⁹, le Burkina Faso cinq(5)²⁶⁰ entre 1966 et 2014, le Niger quatre(4)²⁶¹ entre 1974 et 2010, le Mali trois(3)²⁶² entre 1968 et 2012. Tous ces pays ont également connu de nombreuses tentatives de renversement du pouvoir en place. Ce phénomène est courant dans la majorité des pays de l’Afrique, mais nous nous sommes limités à ces pays qui appartiennent à la zone sur laquelle porte notre étude.

Ces coups d’Etat sont le fait des militaires, et ont pour origine le mécontentement des populations face à la gestion insatisfaisante des affaires de l’Etat. Il s’agit tout simplement, pour les militaires, qui jouent un rôle important dans la sphère politique, de remplacer une équipe dirigeante en perte de légitimité par une autre. La promiscuité de certains cadres militaires avec les leaders politiques accélère parfois les prises de pouvoir. Ce genre de situations est une sorte de laisser passer pour les groupes terroristes. C’est donc de la fragilisation des régimes politiques, que des organisations criminelles et groupes terroristes tels qu’Al-Qaïda au Maghreb Islamique profitent pour s’implanter. Au Mali, par exemple, les affrontements au sein de l’armée qui ont suivi le coup d’Etat du 22 mars 2012²⁶³ contre Amadou Toumani Touré ont été une occasion pour les organisations terroristes de prendre le contrôle des grandes villes du nord. Cela a été également le cas au Burkina, suite aux fractures qui sont apparues entre les différents corps militaires après le renversement de Blaise Compaoré²⁶⁴ en 2014.

²⁵⁹Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. « La transition démocratique au Nigeria : militaires civilisés ou civils militarisés ? », *Autrepart*, vol. 27, no. 3, 2003, pp. 61-74.

²⁶⁰Sampana Léon, « La Démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso », *Les Champs de Mars*, vol. 28, no. 3, 2015, pp. 34-49.

²⁶¹Le Niger a connu quatre coups d’État réussis (1974, 1996, 1999,2010).

²⁶²Le Mali a connu trois coups d’Etats (1968, 1991,2012).

²⁶³Bourgi Albert, « Les enjeux géopolitiques de la crise malienne », *Civitas Europa*, vol. 31, no. 2, 2013, pp. 11-17.

²⁶⁴Banégas Richard, « Putsch et politique de la rue au Burkina Faso. Quand les étudiants débattent du Régiment de sécurité présidentielle », *Politique africaine*, vol. 139, no. 3, 2015, pp. 147-170.

5.1.4. Les facteurs religieux

L'instrumentalisation de la religion contribue également à la fragilisation du Sahel. La majorité de la population étant musulmane, les organisations utilisent la religion comme stratégie de propagande et de mobilisation. Dans cette contrée, la défaillance des responsables a amené la population à se tourner vers les leaders religieux qui conservent encore une certaine légitimité. Ce type d'environnement constitue une porte d'entrée facile pour les organisations terroristes qui adaptent leurs discours sur les griefs, dénoncés par les leaders religieux, ayant conduit à la perte de confiance de la population vis-à-vis de leurs gouvernants. Quoi qu'il en soit, les arguments qu'ils véhiculent trouvent un écho favorable auprès de certaines personnes qui rejoignent leurs mouvements.

5.1.5. Les facteurs géographiques et climatiques

On peut observer que la région du Sahel forme une ceinture d'environ 5.500 à 7.000 km de long et 400 à 500 km de large, ce qui la rend difficilement contrôlable compte tenu de son caractère désertique qui suscite peu d'intérêt de la part des gouvernements, qui par ailleurs manquent de moyens. Dans un article, G.F Dumont constate :

« Au plan national, au Mali comme au Niger ou en Afghanistan, il existe des régions où l'Etat n'a jamais été présent, en raison de l'insécurité ou de l'éloignement. « Les « Etats fragiles » font preuve d'une incapacité à assurer leur contrôle dans les régions périphériques »²⁶⁵.

La notion de zone grise est couramment utilisée pour désigner ce territoire. Gaïdz Minassian désigne la "zone grise" comme :

« Un espace de dérégulation sociale, de nature politique ou socio-économique, [...] où les institutions centrales ne parviennent pas à affirmer leur domination, laquelle est assurée par des micro-autorités alternatives »²⁶⁶.

²⁶⁵Dumont Gérard-François, « La géopolitique des populations du Sahel », *La revue géopolitique*, 2010, pp.33-46.

²⁶⁶Gaïdz Minassian, « *Zones Grises*, » Editions Autrement, Paris, 2011.

Cette étendue de terre, en plus d'être immense et désertique, se caractérise par un relief accidenté constitué de montagnes et de grottes. Ce genre de relief est une aubaine pour les terroristes et les trafiquants, car cela représente une sorte de fortification à l'intérieur de laquelle les hommes et leurs matériels peuvent se réfugier en toute sûreté. D'ailleurs la majorité des personnes qui ont été prises en otages ont été gardées dans ces grottes. Ce sont aussi des positions stratégiques très avantageuses tant pour les combattants que pour les trafiquants. Pierre-Arnaud Chouvy parle alors « d'anti route »:

« Les accidents du relief, les conditions climatiques, les régulations frontalières et tarifaires du commerce international, les conflits qui imposent des limites au mouvement, que ce soit celui des biens ou des personnes, sont des anti routes. Dans le cas du trafic de drogues illicites comme dans celui de tout autre trafic illicite, le trafiquant tourne alors à son avantage les risques et inconvénients de l'anti route puisqu'elle lui procure une certaine forme de sécurité [...] »²⁶⁷ .



Figure 5: un combattant dans les montagnes des ifoghas

Source : <http://fr.alakhbar.info>

²⁶⁷Pierre Arnaud Chouvy, « La production illicite d'opium en Afghanistan dans le contexte de l'enclavement, de l'isolement et de l'isolationnisme », in *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, no 35, p. 71-82, janvier-juin 2003.

En ce sens la traque des combattants d'Al-Qaïda en Afghanistan, réfugiés dans les montagnes de Tora Bora, est un exemple qui montre combien il est difficile de gagner la guerre dans ces genres d'endroits, puisque l'armée américaine, malgré les moyens modernes dont elle dispose, a rencontré énormément de difficultés.

Dans ce vaste territoire, les températures peuvent atteindre jusqu'à 65°, avec des vents chauds et secs soulevant des tourbillons de poussière à longueur de journées, réduisant l'efficacité des traques.

Un militaire français ayant passé six mois au Mali dans le cadre de l'opération barkhane raconte :

« C'est l'enfer là-bas il fait extrêmement chaud, en plus l'invisibilité dû à la poussière rend le déplacement de nos engins très difficile ce qui ne semble pas poser de problème à l'ennemi qui maîtrise parfaitement le terrain. Sans appui aérien et là encore lorsque les conditions le permettent, il est impossible de les mettre hors d'état de nuire ».

Les organisations terroristes et trafiquants tirent donc profit des atouts naturels que leur offre l'architecture géographique même du sahel, pour développer leurs activités. Notons également que les populations nomades qui ont toujours vécu dans ces espaces assistent de plus en plus à la disparition de leur cheptel car les changements climatiques ont entraîné l'assèchement total de certaines oasis qui sont pourtant vitales pour eux. Le déplacement des populations et de leurs animaux vers les zones encore vertes provoquent souvent des conflits meurtriers entre agriculteurs et éleveurs ainsi que leur corollaire de maux tels que la famine et les maladies liées à la malnutrition. Sans aucune autre perspective pour survivre, ceux qui ne partent pas en exode deviennent des cibles faciles pour les terroristes et trafiquants qui n'hésitent pas à leur proposer des sommes d'argent importantes pour les enrôler.

De même, compte tenu de leur maîtrise des routes du désert, les jeunes représentent pour leurs recruteurs des personnes clés dans leur entreprise criminelle, car ils sont réputés être des chauffeurs aguerris et compétents. Le transport des

produits illégaux comme les cigarettes de contrefaçon à destination de la Libye ou l'Algérie peut leur rapporter beaucoup d'argent.

Le gouvernement malien désigne d'ailleurs constamment les Touaregs comme étant les responsables du développement des activités d'Aqmi en raison de leur proximité avec l'organisation dans les affaires criminelles

Ainsi, dans un rapport publié à Dakar par Integrated Regional Information (IRIN) les chercheurs affirment que : « *Bamako accuse les Touaregs de soutenir AQMI en partageant leur expérience du désert et leurs compétences en matière d'orientation, en servant d'auxiliaires et en ouvrant leurs réseaux commerciaux* »²⁶⁸.

5.2. La question touarègue au Niger et au Mali

La situation qui sévit au sahel aujourd'hui est incontestablement liée aux conflits²⁶⁹Touaregs qui secouent le Niger et le Mali depuis plusieurs générations. Aussi, pour comprendre les conditions qui ont permis l'émergence du terrorisme et des organisations terroristes dans l'espace sahélien, une analyse de cette situation couramment désignée sous le nom de « La question touarègue » est indispensable.

Les Touaregs (taware²⁷⁰k) sont un peuple nomade minoritaire réparti aujourd'hui entre cinq pays : l'Algérie, le Burkina-Faso, la Libye, le Mali et le Niger.²⁷¹ Selon André

²⁶⁸Rapport de Integrated Regional Information « *Guerres saintes et otages – Al-Qaida au Maghreb islamique* » 5 avril 2012, p.2.

²⁶⁹Un conflit suppose en effet deux conditions, apparemment opposées. D'une part des acteurs ou plus généralement des unités d'action délimitées par des frontières et qui ne peuvent donc être des forces purement abstraites ; de l'autre, une interdépendance de ces unités qui constituent les éléments d'un système

²⁷⁰ Pandolfi Paul, « Les Touaregs de l'Ahaggar Sahara algérien. Parenté et résidence chez les Dag-Ghâli. », In *Journal des Africanistes*, no 2, vol. 71, 2001, p. 11.

²⁷¹André Bourgeot définit les groupes minoritaires selon quatre facteurs déterminants : Des groupes qui sont aux marges, aux frontières et qui ont la même nationalité, la même langue et la même religion que les populations d'un Etat adjacent. Ces groupes marginalisés aux frontières, constituent donc une minorité circonscrite sur un territoire national. Des groupes qui sont en situation d'isolat dans un pays et qui sont entourés par des populations démographiquement majoritaires c'est le cas de certains

Bourgeot, bien que ce peuple estime sa population à plus de trois millions d'individus, si l'on se réfère aux sources officielles, leur nombre global dans ces cinq pays, ne dépasserait pas un million et demi, soit le même nombre qu'au moment des indépendances africaines²⁷². La société touareg, très hiérarchisée, est composée de nombreuses tribus, qui se subdivisent en différents clans ou communautés lignagères. Chaque clan se divise en de nombreux groupes et sous-groupes allant de la noblesse au captif.²⁷³ Pendant longtemps les Touaregs ont constitué une puissance économique, sociale et politique, notamment grâce au commerce caravanier, qui était en grande partie contrôlé par les aristocrates et qui avait fait des villes comme Agadez, Gao et Tombouctou de grands carrefours commerciaux. Julien Brachet écrit:

« Ce contrôle socio-spatial concourait à définir un ensemble de territoires politiques et marchands, et participait à l'organisation des groupes. À partir de la seconde moitié du XIXe siècle, un ensemble de facteurs a perturbé la tenue de ce négoce caravanier, amorçant son déclin. Les rapports sociaux de production et d'échange, les rapports de domination, ainsi que les rapports des populations à l'espace ont pour une bonne part été bouleversés... entraînant ces populations dans une situation de crise. »²⁷⁴

Bien que cette étude ne se concentre que sur les Touaregs de l'air, c'est le mode de vie de l'ensemble des Touaregs du Sahel qui a été bouleversé par l'irruption des colons.

5.2.1. Frontières, période coloniale et revendications identitaires des Touaregs

La plupart des frontières de l'Afrique ont été établies au début du XXème siècle, marquant ainsi la configuration des futurs Etats. Les puissances coloniales, alors en quête de domination sur fond de rivalités, décidèrent de se partager le continent en traçant des frontières sans tenir compte des réalités ethniques, linguistiques,

groupes arabes au Niger et au Mali et de certains tsiganes dans différents pays d'Europe. Groupes qui sont dispersés dans un pays des groupes appartenant à une même communauté culturelle répartie sur plusieurs Etats-Nations.

²⁷²Hélène Claudot Hawad, « La " question touarègue " : quels enjeux ? » <https://halshs.archives-ouvertes.fr>

²⁷³Pellerin, Mathieu, et Yves Trotignon. « Les enjeux sécuritaires du rivage sahélien », Sécurité et stratégie, Vol. 4, no. 2, 2010, pp. 43-56.

²⁷⁴Brachet Julien, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Air (Niger) », Les Cahiers d'Outre-Mer, vol. 226-227, no. 2, 2004, pp. 2-2.

religieuses et politiques des peuples africains. Comme l'avait bien noté Lord Salisbury, premier ministre conservateur Britannique, à la fin du 19^{ème} siècle, l'un des acteurs de ces partages :

« Nous avons entrepris de tracer sur les cartes des régions où l'homme blanc n'avait jamais mis le pied. Nous nous sommes distribués des montagnes, des rivières et des lacs, à peine gênés par cette petite difficulté que nous ne savions jamais exactement où se trouvaient ces montagnes, ces rivières, ou ces lacs »²⁷⁵

Le changement brutal de configuration politique a entraîné, selon les chercheurs Mangeot P. et Marty : *«une redéfinition des espaces économiques et des territoires. Les Français sont devenus «les seuls maîtres du sol par droit de conquête », et les autres droits de propriété, ceux des populations locales n'étaient plus que des «concessions modifiables» au gré du pouvoir colonial »²⁷⁶*

Les aristocrates Touaregs, conscients que l'emprise des Européens sur leurs territoires risquait de leur enlever le contrôle des circuits économiques marchands qui assuraient leur prospérité et leur hégémonie, en plus de remettre en cause les structures de leur organisation socio-politique, décidèrent de rentrer en résistance²⁷⁷. Plusieurs affrontements ont été rapportés, d'après les archives : Bir-el-Gharama 1881²⁷⁸, la bataille de Tit en 1902²⁷⁹, mais la plus marquante reste celle de 1916 sous la conduite de Kawsen²⁸⁰, au cours de laquelle les Touaregs affrontèrent les colons Français installés à Agadez au Niger. Cette insurrection violente se solda par la libération de cette ville la même année, précisément le 3 décembre 1916²⁸¹. Craignant que la révolte ne se répande dans les autres zones, les armées françaises et britanniques se coalisèrent

²⁷⁵ Ladjji Ouattara, « Frontières africaines 1964-2014 - Le défi de l'intangibilité » *Tamoudre* 12 mars 2015

²⁷⁶ Mangeot P. et Marty P. « Les Touareg de la boucle du Niger », *Bulletin du Comité d'études Historiques et scientifiques de l'AOF*, N°3, p, 87-136. 1918.

²⁷⁷ Brachet, Julien. « *Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Air (Niger)* », Les Cahiers d'Outre-Mer, vol. 226-227, no. 2, 2004, pp. 2-2.

²⁷⁸ Jacques Valette « Quelques aspects nouveaux de l'expédition Flatters » *revue des mondes musulmans et de la méditerranée année*, 1973 15-16 pp. 375-390.

²⁷⁹ Ibid.

²⁸⁰ Hélène Claudot-Hawad (dir.) « *Le politique dans l'histoire touarègue* » in Institut de recherche et d'étude sur le monde arabe et musulman 1993.

²⁸¹ Finn Fuglestad, « Les révoltes des Touareg du Niger (1916-17) », *Cahiers d'Études africaines*, 1973 49 pp. 82-120.

et reprirent la ville en 1917²⁸², entraînant la mort de Kawsen deux ans plus tard. La douleur de la défaite et la haine liée à la mort de cette figure emblématique restent toujours vives au sein de cette société.

La pénétration coloniale au XIX^e siècle, l'instauration des frontières qui s'en est suivi, ainsi que l'avènement des indépendances nationales ont considérablement bouleversé le mode de vie des populations du sahel. En effet, la conquête coloniale désintégra complètement ce système économique et mettra fin à la suprématie économique des touarègs. Les colons mirent fin au commerce des esclaves qui était pourtant celui qui leur rapportaient beaucoup. La tracée des frontières initié par les colons perturba la mobilité de ces nomades. Les colons introduisirent aussi des camions plus rapides et avec des capacités de chargement encore meilleurs que celui des chameaux²⁸³.

De même, après la période des indépendances, les nouveaux Etats dont le pouvoir est exclusivement désormais entre les mains des populations sédentaires majoritaires avaient mis l'accent sur le développement des nouveaux pôles économiques dans les zones sédentaires abandonnant progressivement les zones désertiques²⁸⁴. Le trafic maritime a été développé, les zones côtières qui bordent l'atlantique deviennent des centres économiques, politiques et culturel prospères²⁸⁵. Cette nouvelle donne va accélérer la paupérisation de populations vivant dans les zones désertiques. Les nomades touarègues jadis puissants assistèrent impuissant à l'effondrement de leurs suprématie économique sociale et politique et surtout à leur confinement à l'intérieur des frontières. Le commerce caravanier qui a fait la prospérité des tribus touarègues fut anéanti. Le système de troc et le cauris qui était utilisé comme monnaie fut remplacé

²⁸² Ibid.

²⁸³ Julien Brachet, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger). Cahiers d'Outre-Mer ». *Revue de géographie de Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux*, 2004, 57 (226-227), pp.117-136.

²⁸⁴ Ibid.

²⁸⁵ Julien Brachet, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger) », *Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux*, 2004, 57 (226-227), pp.117-136.

par la monnaie de l'empire colonial le franc ce qui entraîne la dévaluation²⁸⁶. De même, le gouvernement colonial imposa le paiement des impôts sur les animaux ce qui les obligea à échanger leurs animaux contre la nouvelle monnaie²⁸⁷. Supportant mal tous ces bouleversements économiques sociaux et culturels intervenus dans leur mode de vie, les touarègues décidèrent de rentrer en résistance.

5.2.2. Rébellions Touaregs post indépendance

Durant les années 1960, avec la fin de la colonisation, les territoires sahariens et sahéliens dans lesquels vivaient les Touaregs se retrouvent fractionnés dans plusieurs nouveaux Etats²⁸⁸ : la Libye (1951), le Mali (1960), le Niger (1960), la Haute-Volta (1960) et l'Algérie (1962). Cette nouvelle configuration de l'espace sahélo-saharien est considérée comme une tentative de confinement pour ce peuple nomade habitué à errer librement sur ce vaste territoire. Les jeunes Etats sont gouvernés par des ethnies qui, dans le passé, ont été victimes des Touaregs. La cohabitation ne se déroule pas sans difficultés. Les Touaregs doivent se contenter d'un statut de minorité et toute forme de contestation est durement réprimée²⁸⁹.

Dans son œuvre « *sociologie du crime* » Jean Michel Bessette montre comment naissent certains conflits dans une société, ainsi il fait remarquer que :

« *Ce sont les groupes sociaux dominants qui inventent la déviance, en fixant selon leur intérêt les règles dont l'infraction la constitueront. Ceux qui ne se conforment pas à ces règles seront alors qualifié de déviant de marginaux*²⁹⁰ ».

²⁸⁶ Boilley Pierre, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*. Editions Karthala, 2012.

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ John Igué, « *L'Afrique de l'ouest entre espace pouvoir et société une géographie de l'incertitude* », Karthala 2006.

²⁸⁹ Arnaud Jouve, « *Touaregs: les origines de la révolte* » consulté le 08-04-2016 sur le site <http://www.rfi.fr/hebdo>

²⁹⁰ Bessette Jean-Michel, *sociologie du crime* PUF 1982, p, 58.

Dans la même lancée que Jean-Michel Bessette, Torsten Sellin²⁹¹ dans son œuvre « *Conflits de culture et criminalité* », explique comment un conflit d'ordre culturel peut entraîner des individus dans le crime. Cet auteur Affirme :

« C'est l'Etat qui formule les normes officielles à travers la loi et les règlements. Il existe au sein de chaque Etat des groupes minoritaires qui ne veulent pas voir disparaître leurs propres valeurs, les conflits de culture et normes qui en résulte n'est pas forcément synonyme de violation des lois puisqu'il existe d'autres groupes producteurs de normes comme la religion, la famille, ou le groupe professionnel. Ainsi en situation de conflits de culture l'individu aura tendance à s'accrocher à sa culture ce qui peut le conduire à commettre des actes souvent monstrueux »²⁹².

Cette réflexion de Sellin est importante car elle permet de mieux comprendre les racines des rapports conflictuels qui opposent les peuples Touaregs, principalement ceux du Niger et ceux du Mali, à ces Etats et qui a favorisé l'apparition des organisations terroristes dans cette région. Hélène Claudot-Hawad, et E. Hawad qui ont travaillé sur la question touarègue remarquent :

« Les Touaregs représentent un cas que le modèle de l'État-nation-territoire a beaucoup de difficultés à gérer. D'une part, en manifestant leur sentiment d'appartenance à une communauté particulière, définie par des traits spécifiques, ils soulèvent le problème de la nation dans la nation, de la communauté intermédiaire entre les individus et le pouvoir central. D'autre part, cette identité collective se double d'un mode de vie nomade qui se déploie sur une territorialité transfrontalière définie par des critères précis. Enfin, ce territoire est revendiqué non seulement comme lieu d'appartenance, mais aussi dans le but de lui restituer son rôle de trait d'union entre les rives nord et sud du Sahara et de ne plus le cantonner, comme c'est le cas actuellement, dans des fonctions d'enfermement, de séparation et d'isolement²⁹³ ».

Ainsi, toute décision prise par l'Etat concernant leur culture ou le territoire est perçue comme une ingérence. Si pour les Touaregs la marginalisation est la cause du conflit, l'Etat, dans son rôle régalien, voit dans leur comportement le désir affiché d'instaurer un climat de désordre et des pratiques qu'il a le devoir de combattre, ceci étant le point

²⁹¹ Selin Thorsten, *Conflits de culture et criminalité*, Paris, A. Pedone, 1984, P.109

²⁹²Selin Thorsten, « *Conflits de culture et criminalité* », Paris, A. Pedone, 1984, P.109.

²⁹³ Hélène Claudot-Hawad, *Touaregs : Voix solitaires sous l'horizon confisqué*, Paris, 1998, pp, 20-21.

de départ des multiples crises connues sous le nom de « rébellions touarègues » dans cette régions, et qui serviront de porte d'entrée aux groupes terroristes au Sahel.

5.2.3. Sècheresse des années 70 et 80

Dans les années 1973-1974, puis 1984-1986 une grande sècheresse s'abat sur le sahel, et les nomades Touaregs du Niger n'ayant désormais que leur troupeau comme seule ressource, assistent impuissants à la disparition en masse de leur bétail. Certains décident alors d'aller vers le sud, peuplé de sédentaires, en quête de pâturages, ce qui ne manque pas de faire ressurgir de vieilles querelles qui trouvent leurs origines dans la haine accumulée au cours de l'Histoire, et des affrontements mortels avec les cultivateurs se multiplient. Beaucoup d'entre eux décident alors d'émigrer vers l'Algérie, mais surtout vers la Libye. On assiste alors à une nouvelle vague d'exode vers ces pays. Cette situation de misère et les déplacements massifs qu'elle a engendrés amèneront une nouvelle génération à prendre les armes dès 1990²⁹⁴.

5.2.4. Rébellions touarègues de 1990 à 2009 au Niger et au Mali

En novembre 1987, les autorités nigériennes engagent un processus d'apaisement en entamant la démocratisation de l'Etat, afin de permettre aux Touaregs qui ont quitté le pays pour aller se réfugier en Libye après la grande sécheresse qui a sévi de 1984 à 1986, de revenir.

Par ailleurs, la présence des Touaregs, formés et entraînés sur le sol Libyen est utilisée par Kadhafi pour maintenir son influence sur les voisins Nigérien et Malien, en brandissant sans cesse la menace d'une nouvelle rébellion, dans le but de freiner l'Algérie, un autre pays dans lequel vivent aussi des Touaregs, et qui joue un rôle non négligeable dans la sous-région notamment en matière économique²⁹⁵.

Une amnistie est alors promise aux ex-combattants, ainsi qu'une série d'aides. Ceux-ci, une fois rentrés sont regroupés dans des camps de réfugiés. Par la suite, l'État

²⁹⁴ Rachid Bellil, « *Mutations touarègues Kel Ahaggar et Kel Adagh* » CNRPAH, 2008.

²⁹⁵ Etienne Damome, « Pourquoi beaucoup d'Africains soutiennent Kadhafi », *Outre-Terre*, vol. 29, no. 3, 2011, pp. 123-133.

prend peur de ces jeunes « ishumars » (chômeurs), et les soupçonne d'avoir été formés par Mouammar Kadhafi²⁹⁶. L'armée procède donc à des vagues d'arrestations pour « atteinte à la sûreté de l'État ». Au cours de la nuit du 6 au 7 mai 1990, des jeunes tentent d'occuper la gendarmerie de Tchín-Tabaraden²⁹⁷, ville située au nord du Niger, pour protester contre ces arrestations arbitraires. Les jeunes révoltés s'emparent alors d'armes de guerre, et un gendarme ainsi que son frère trouvent la mort. La riposte est sanglante : après le bombardement de la ville de Tchín-Tabaraben, et les centaines de morts que cela provoque, se déclenche une énorme vague d'arrestations²⁹⁸. Ceux qui réussissent à y échapper reprennent de nouveau le chemin de la Libye.

Du côté Malien, le conflit débute après que les autorités aient procédé à l'arrestation d'un certain nombre des jeunes qui ont pris part à l'attaque de la gendarmerie de Tchín-Tabaraden²⁹⁹. En soutien à leurs frères Nigériens, les jeunes touaregs attaquent la gendarmerie de Ménaka, en territoire Malien, le 29 juin 1990 pour libérer ceux qui ont été arrêtés. Cette attaque se solda aussi par des pertes en vies humaines. Elle est suivie de représailles de la part de l'armée malienne. À partir de ce moment, les deux pays (Niger et Mali) basculent dans des violences qui entraîneront des pertes en vies humaines considérables. La riposte des armées des deux pays concernés est sanglante, et certains iront jusqu'à employer le terme de « génocide touareg »³⁰⁰. D'ailleurs, nombreux sont les Touaregs qui vont prendre les armes, non par désir de vengeance ou de révolte mais simplement pour se protéger.

« J'ai pris les armes parce que quand les militaires sont arrivés, ils se sont mis à massacrer tous les Touaregs qu'ils voient même ceux qui n'ont aucun rapport avec les combattants, alors je suis devenu combattant malgré moi pour tenter de

²⁹⁶ Deycard, Frédéric. « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey », *Politique africaine*, vol. 108, no. 4, 2007, pp. 127-144. Voir également Frédéric Deycard. Les rébellions touarègues du Niger: combattants, mobilisations et culture politique. *Science politique. Institut d'études politiques de Bordeaux*, 2011.

²⁹⁷ Jean-Jacques Raynal « *Les institutions politiques du Niger* » Sépia, 1993.

²⁹⁸ Frédéric Deycard. Les rébellions touarègues du Niger: combattants, mobilisations et culture politique. *Science politique. Institut d'études politiques de Bordeaux*, 2011.

²⁹⁹ Djoume Diallo « *Le problème du Nord malien* » Le Démocrate, 1995

³⁰⁰ Sierpinski Batyah, « La légalité internationale de la sécession touareg au Nord du Mali ? », *Civitas Europa*, vol. 31, no. 2, 2013, pp. 19-33.

sauver ma vie »³⁰¹. (Propos d'un ancien rebelle aujourd'hui incorporé dans l'armée au Niger)

Du côté nigérien, ce conflit prend fin le 15 avril 1995 à la suite de la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et les insurgés.

Au Mali, la guerre se termine le 27 mars 1996, suite à la « Cérémonie de la flamme de la paix », au cours de laquelle 3600 armes déposées par les rebelles sont brûlées³⁰². Mais en 2006, après 10 ans d'accalmie relative, une poignée de personnalités touarègues dénoncent l'attitude des autorités, qu'elles accusent de ne pas respecter le pacte qui avait été conclu entre les deux parties, qui prévoyait l'incorporation dans les rangs des forces armées maliennes des ex-rebelles. Le 23 mai 2006, ces personnalités créent alors un mouvement dénommé ADC (Alliance pour la Démocratie et le Changement), et mènent deux attaques coordonnées contre les villes de Kidal et de Ménaka. Le 4 juillet de la même année, sous la supervision d'autorités algériennes mandatées par leur gouvernement, un accord est trouvé³⁰³.

Au Niger, à partir du 17 juin 2007, un certain nombre d'anciens membres de la rébellion touarègue de 1990, réunis sous la bannière du MNJ (Mouvement des Nigériens pour la Justice) mènent deux attaques respectivement contre une caserne à Iférouane et l'aéroport d'Agadez, deux villes situées au nord du pays. Aussi, à l'image de la rébellion de 1990, cette fois encore, certains anciens rebelles Maliens reprennent les armes. Un accord est trouvé le 7 octobre 2009 entre les gouvernements du Niger et du Mali, et les mouvements rebelles. Dans un article Serigne Samba Gaye remarque :

« En effet, ces mouvements se battaient pour obtenir plus d'autonomie. In fine, ils contestent la polarisation centre-périphérie établie depuis l'époque coloniale et le modèle de l'Etat-post colonial. Ces rébellions exploitaient également le fort ressentiment communautaire envers le centralisme étatique et le quasi exclusion des élites locales dans la vie politique et économique du pays. Ces régions

³⁰¹Entretien avec un ex rebelles aujourd'hui intégré dans les rangs de l'armée nigérienne.

³⁰² Chena Salim et Antonin Tisseron, « Rupture d'équilibres au Mali. Entre instabilité et recompositions », *Afrique contemporaine*, vol. 245, no. 1, 2013, pp. 71-84.

³⁰³ Bencherif Adib, « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intérimaire entre conflits et négociations », *Politique africaine*, vol. 150, no. 2, 2018, pp. 179-201.

périphériques délaissées par les gouvernements centraux deviennent peu à peu des territoires instables très influencés par les bouleversements politiques dans les pays voisins et souvent des zones de repli à des groupes, qui combattent leur propre gouvernement. Des liens se tissent entre groupes aux motivations diverses pour contrôler ces régions, réfractaires à toute forme de régulation politique »³⁰⁴.

Aussi, comme nous allons le voir, cette résistance sur fond de revendication identitaire, qui avait commencé depuis la période de la pénétration coloniale, a traversé les époques puisqu'elle continue encore de nos jours. En 2011, les Touaregs dans leur désir de mener la résistance au bout, n'hésitent pas à nouer des alliances avec des groupes terroristes, transformant ainsi l'ancien carrefour commercial en base terroriste.

5.3. Crise libyenne et l'instabilité du Sahel

En 2011, une vague de contestation populaire s'empare de plusieurs pays arabes : Algérie, Égypte, Tunisie Maroc, Syrie, Libye³⁰⁵. Si certains pays comme le Maroc et l'Algérie réussissent à contenir la révolte, et si dans d'autres pays comme la Tunisie et l'Égypte cela se solde par la chute de leur dirigeant, en ce qui concerne la Libye, la révolte se transforme vite en guerre civile.

En effet, après 42 ans de règne sans partage, le dirigeant libyen se voit confronter à un soulèvement populaire. A l'image de la Tunisie et de l'Égypte, une partie de la population décide de se soulever pour réclamer plus de libertés et de démocratie, un meilleur respect des droits de l'Homme, ainsi qu'une meilleure répartition des richesses, mise à mal par la corruption dans les institutions de l'Etat. Le pouvoir réprime violemment la contestation en qualifiant les manifestants de « rats » et en faisant usage d'armes à feu.

³⁰⁴Sergine Bamba Gaye, « *Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au Sahel* » in, Friedrich-Ebert-Stiftung 2017, p.9.

³⁰⁵ Badié Bertrand, « Printemps arabe : un commencement », *Études*, vol. tome 415, no. 7, 2011, pp. 7-18.

La contestation prend alors la forme d'une révolte armée. La brutalité de la répression menée par les militaires fidèles au régime contre les bastions rebelles tels que Benghazi et Tobrouk engendre une vive émotion sur le plan international. Certains dignitaires du régime, dont des ministres et de hauts cadres militaires, sentant le vent tourner en leur défaveur, font défection, et forment un Conseil National de Transition (CNT).

En mars 2011, les représentants dudit conseil sont reçus à Paris par le chef d'Etat français d'alors, Nicolas Sarkozy. Le président français, qui considère le CNT comme le seul représentant légitime du peuple Libyen, soutenu par le premier ministre britannique, se lance dans une offensive diplomatique qui conduit à l'adoption par le Conseil de Sécurité des Nations Unies de deux résolutions, notamment la résolution 1973 du 17 mars 2011³⁰⁶. Cette résolution autorise à prendre « *toutes les mesures nécessaires pour la protection de la population civile par l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne* ³⁰⁷ ». Une autre résolution (la 1970), adoptée le 27 février 2011, vise à l'application d'un embargo sur les exportations d'armes à destination de la Libye, ainsi qu'au gel des biens de Kadhafi ainsi que de ses proches³⁰⁸.

Les conséquences de cette guerre ont été lourde de conséquences sur les pays de l'espace sahélien car elle a entraîné l'entrée massive des armes dans ce territoire et a ravivé le désir des rebelles touarègues désormais mieux équipés de reprendre les hostiles qui serviront de brèche à d'autres types de mouvements armés.

La guerre en Libye a fait l'effet d'un séisme pour les pays du Sahel. « Dès le début des affrontements, les arsenaux sans surveillance, disséminés dans le

³⁰⁶ Damome Étienne, « Mali : les responsabilités (ou pas) de la France », *Outre-Terre*, vol. 33-34, no. 3, 2012, pp. 491-501.

³⁰⁷ Ben Lamma et Mohammed Faraj. « L'application de la responsabilité de protéger en Libye : retour à la case départ ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 101, no. 1, 2016, pp. 14-24.

³⁰⁸ L'ONU en Libye : la responsabilité de protéger <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

pays par un guide paranoïaque, ont été aisément accessibles aux pillards, aux rebelles et aux trafiquants de tous ordres³⁰⁹. »

Comme nous venons de le voir dans ce chapitre, la zone sahélienne est un espace vulnérable miné par d'innombrables problèmes, une zone de confins où se côtoient des populations diverses longtemps reliées par des relations commerciales importantes, mais aussi par des relations de dépendance dans un espace où les frontières n'existaient pas³¹⁰. Dans cet espace, certaines minorités ethniques, les Touaregs en particulier, pénalisés par l'établissement des frontières, aimeraient s'en affranchir³¹¹.

Dans le chapitre qui va suivre, nous allons tenter d'analyser non seulement le contexte dans lesquels ont émergés les organisations armées et comment se manifestent le terrorisme dans cet espace.

³⁰⁹Chena Salim et Antonin Tisseron, « Rupture d'équilibres au Mali. Entre instabilité et recompositions », *Afrique contemporaine*, vol. 245, no. 1, 2013, pp. 71-84. Lire également M. Pellerin, « Le sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, 2012, pp. 835-847, pp. 835-837.

³¹⁰ Fontaine Jacques, Addi Lahouari, et Ahmed Henni. « Crise malienne: quelques clefs pour comprendre » *Confluences Méditerranée*, vol. 85, no. 2, 2013, pp. 191-207.

³¹¹Ibid.

CHAPITRE 6 : LE TERRORISME IMPLANTATION ET MANIFESTATIONS DANS L'ESPACE SAHELIEEN

Depuis quelques années le sahel est confronté à la multiplication et a la recrudescence des activités terroristes. Nous avons de manière globale fait ressortir les principaux facteurs de vulnérabilités communs aux pays de cette région. Nous avons également décrit les principales organisations terroristes. Dans ce chapitre nous allons analyser comment ce phénomène se manifeste en étudiant tous ces pays séparément. Notre analyse portera principalement sur le Burkina Faso, le Nigeria, le Niger et le Mali. C'est par ce dernier que nous allons d'ailleurs entamer ce chapitre.

6.1. Cas malien

Comme nous l'avons déjà évoqué, Kadhafi a pendant longtemps été un soutien de poids et un protecteur pour les Touaregs du Mali et du Niger. Ces derniers ont bénéficié alors de nombreux privilèges, contrairement aux autres immigrants tous attirés par la manne financière de ce grand producteur pétrolier³¹². Les touarègues obtiennent facilement des permis de travail voire même la nationalité.

Selon Ibrahim jeune touareg qui en était à son troisième séjour :

« Nous rencontrons peu de soucis en Libye car les autorités libyennes nous facilitent l'obtention du permis de travail, les autres candidats à l'exode souffrent beaucoup ».

Camille Lefebvre, historienne spécialiste du Niger déclare à ce propos : *« Il a donné des sommes importantes aux leaders des mouvements rebelles. Il les a aidés afin de garantir sa position d'hégémonie sur le Sahara »*³¹³. Cela a finalement fait de Kadhafi un

³¹² Daguzan Jean-François et Jean-Yves Moisseron, « La Libye après Kadhafi : essai de prospective géopolitique du conflit libyen », *Hérodote*, vol. 142, no. 3, 2011, pp. 78-97.

³¹³Stéphanie Plasse, « *Mercenaires Touaregs : la botte secrète de Kadhafi* » consulté le 26 septembre 2014 sur <http://www.africapresse.com>

acteur incontournable dans la région, car c'est vers lui que se tournent les autorités maliennes et nigériennes pour servir de médiateur, notamment en 2007.

En 2005, à Oubari, en Libye, en présence des responsables Touaregs, le dirigeant Libyen déclare : « *La Libye est le pays des Touareg, leur base et leur soutien* »³¹⁴. Aussi, lorsqu'en 2011, au plus fort moment de la crise libyenne, la coalition internationale lance l'opération « Harmattan »³¹⁵, c'est tout naturellement que le guide libyen s'attire la sympathie de beaucoup de Touaregs nigériens et maliens. Nombreux sont alors ceux d'entre eux qui vont aller combattre auprès des forces de Kadhafi, non seulement par reconnaissance, mais aussi pour gagner de l'argent. D'après des témoignages que nous avons recueillis auprès de quelques habitants d'Agadez, il y aurait même eu une cellule de recrutement dirigée par des ex-chefs rebelles touaregs qui se chargeaient de rassembler des combattants et de les amener en Libye. Un habitant d'Agadez rencontré à Zinder déclare :

« *Ce n'est pas un secret pour les habitants d'Agadez, pendant la guerre beaucoup de réseaux constitués par des ex rebelles touaregs bien connus des nigériens étaient chargés de recruter et envoyer des combattants en Libye sauver Kadhafi.* »

Après plusieurs mois de bombardement de la coalition internationale, le régime du colonel Kadhafi chute. Plusieurs milliers de Touaregs du Niger et du Mali, dont certains réfugiés en Libye depuis des années et d'autres engagés pour combattre auprès de celui qui les a toujours soutenus, reviennent dans leur pays d'origine. Seulement, cette fois-ci, ces combattants qui savent qu'avec la disparition de Kadhafi ils perdent leur soutien principal, ont pris soin de ne pas revenir les mains vides. Aussi, c'est équipé de tout un arsenal de guerre sophistiqué et puissant, composé entre autres de voitures blindées, d'armes lourdes, de missiles, de grenades, mais aussi avec une grande expérience de guerre, qu'ils rentrent par centaines, dans le désert malien

³¹⁴Olivier Vallée « *Kadhafi : le dernier roi d'Afrique* » in *politique-africaine* n°125, 2012.

³¹⁵Rode, Joël. « Aperçus sur l'engagement français dans l'opération Harmattan », *Stratégique*, vol. 102, no. 1, 2013, pp. 283-295.

surtout. Dans un rapport³¹⁶ publié par le Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye, il est indiqué qu'entre 2011 et 2012, plusieurs milliers d'armes en provenance de la Libye ont transité par le Niger pour être livrées au Mali. Ces convois d'armement, dont plusieurs ont été interceptés, étaient souvent accompagnés par des combattants originaires du Mali qui fuyaient la Libye³¹⁷.

Dans un document publié en 2013, le groupe d'experts de l'ONU sur la Libye rapporte que les armes saisies étaient destinées à différents groupes armés, dont Al-Qaïda au Maghreb Islamique, le MUJAO et Ansar Dine. Le matériel intercepté comprenait des fusils d'assaut de type AK, des mitrailleuses d'appui général, des grenades propulsées par roquette (RPG), des mortiers avec les munitions adéquates, mais aussi des munitions de gros calibre, de l'équipement radio et des véhicules³¹⁸. D'autres cas de saisies effectuées dans cette région démontrent bien cette réalité le 12 juin 2011 par exemple la garde nationale nigérienne en patrouille dans le nord du pays capture deux voitures tout-terrain contenant au total 640 kilogrammes d'explosifs, 435 détonateurs et 90000 dollars américains³¹⁹.

Le 6 novembre 2011, les forces armées nigériennes annoncent la destruction d'un convoi d'armement libyen à destination du Mali³²⁰. Le 17 Octobre 2014, Gilles Jaron, porte-parole de l'état-major des armées françaises, annonce que le 10 octobre les soldats français et nigériens ont saisi 3 tonnes de matériel militaire dont des missiles sol-air SA-7 de conception russe, ainsi que des canons de 23 mm, une centaine de roquettes anti-char, des mitrailleuses et des munitions³²¹.

³¹⁶ Rapport du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité du 09/2016.

³¹⁷CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). 2012. Rapport final du Groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. S/2012/163 du 20 mars.

³¹⁸Rapport du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité de 09/2016.

³¹⁹Communiqué officiel du ministère de la défense national du Niger 14/10 /2011.

³²⁰Communiqué officiel du ministère de la défense nationale 06/10/2011.

³²¹Agence Afrique « Niger : *saisie record d'armes en provenance de la Libye* »17/10/2014
www.agenceafrique.com

En, somme, tous les éléments favorables au déclenchement d'un nouveau conflit armé sont réunis, lequel conduira le Sahel dans le chaos et ouvrira la porte à d'innombrables groupes terroristes et trafiquants en tout genre.

6.1.1 La création du MNLA

Le 15 octobre 2011, le MNA³²² (Mouvement National de l'Azawad), créé en novembre 2010, une organisations qui réclame l'autonomie de la région et qui se définit comme « *une organisation politique de l'Azawad qui défend et valorise la politique pacifique pour atteindre les objectifs légitimes pour recouvrer tous les droits historiques spoliés du peuple de l'Azawad* », et l' ATMNC ³²³ (l'Alliance Touareg du Nord-Mali pour le Changement), une faction armée dirigée par le chef rebelle Ibrahim Ag Bahanga, fusionnent, et créent le MNLA³²⁴(Mouvement National de Libération de l'Azawad). Ce mouvement considère que le gouvernement malien n'a pas respecté les promesses qui leur avaient été faites, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du plan de développement des régions du nord, confrontées à la sécheresse et au chômage. Le MNLA est également hostile à la remilitarisation de ces régions du nord engagée par les autorités.

Le MNLA s'était alors fixé comme objectif, l'autodétermination de l'Azawad et il se présente comme une organisation politico-militaire qui représente l'ensemble du peuple de l'Azawad, même si, en réalité, il ne réussit à rallier à sa cause qu'une partie des populations principalement les touarègues.

Les différents mécontentements des Touaregs, les multiples engagements non tenus par l'Etat, la haine accumulée lors des conflits passés, et le désir de vengeance poussent les touarègues du MNLA à chercher tous les moyens possibles pour sévir

³²²Adib Bencherif, « De la question touarègue aux mémoires du conflit : pour une réconciliation malienne ». Rapport de projet stabiliser le Mali, *Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix*. février 2018.

³²³Ibid

³²⁴Emmanuel Grégoire, « Islamistes et rebelles Touaregs maliens : alliances, rivalités et ruptures »in, *EchoGeo* 2013.

contre ceux qu'ils considèrent comme leurs oppresseurs, et à obtenir la création d'un Etat touareg indépendant. Ainsi, le 26 mai 2012, les rebelles du MNLA décident de s'allier au groupe Ansar Dine, organisation alliée d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique³²⁵. Rompus au combat et mieux équipé grâce à l'arsenal de l'armée libyenne les rebelles du MNLA avec leurs alliés d'Ansardine attaquent la ville d'Agheloc. Ils prennent en embuscade 82³²⁶ militaires maliens inexpérimentés et peu habitués aux conditions du désert. Ceux-ci sont alors ligotés, égorgés, et éventrés en guise de représailles³²⁷. L'opinion publique malienne est choquée et les esprits s'échauffent alors contre l'ex-Président, Amadou Toumani Touré, seul responsable selon les maliens de cette humiliation.

6.1.2 Le coup d'Etat militaire du 22 mars 2012

A la suite de ce massacre perpétré contre les 82 soldats, les compagnes des victimes, soutenues par des milliers de personnes organisent une manifestation pour dénoncer le manque d'équipement de ces soldats et l'inaction des autorités.

Cette situation conduit un groupe de militaires à se mutiner. Le président malien, surestimant la force de la mutinerie, préfère jeter l'éponge, et quitte précipitamment le pays. Paul Martial définit ce coup d'Etat comme étant « *l'œuvre d'hommes du rang et de sous-officiers motivés par les reproches faits au pouvoir politique et à la hiérarchie militaire, de corruption et d'incapacité à défendre le pays* ³²⁸ ».

Malheureusement, ce coup d'Etat, censé rectifier les erreurs de l'ancien gouvernement et venger l'humiliation, s'avère être l'élément qui va précipiter l'occupation du Mali par les groupes terroristes et affiliés. En effet, après le 22 mars 2012, la chaîne du commandement de l'armée malienne a été désintégrée, et en l'espace

³²⁵ Fontaine Jacques, Addi Lahouari, et Ahmed Henni. « Crise malienne : quelques clefs pour comprendre », *Confluences Méditerranée*, vol. 85, no. 2, 2013, pp. 191-207.

³²⁶ Paul Martial, « *Mali une crise globale* », <http://www.resistance-africaine.com>

³²⁷ Rapport de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) sur les Crimes de guerre au Nord-Mali. 2012.

³²⁸ Paul Martial, « *Mali une crise globale* », <http://www.resistance-africaine.com>

d'une semaine, les deux-tiers du territoire national tombent entre les mains des groupes terroristes et de leurs alliés.

6.2. Le cas du Burkina Faso

Jusqu'en 2015, le Burkina Faso est le seul pays du sahel, qui partage une frontière commune avec le nord Mali, à être épargné par les attaques terroristes. Mais depuis, la donne a changé, et désormais on assiste à une multiplication des attaques des groupes terroristes, ainsi qu'à l'implantation sur son propre territoire d'un groupe terroriste dirigé par un burkinabé. Qu'est ce qui explique l'intérêt soudain de ces organisations pour le Burkina-Faso ?

6.2.1. Soulèvement populaire de 2014 au Burkina Faso

L'année 2014 est marquée par une crise sociopolitique d'une grande ampleur au Burkina-Faso. L'instabilité débute par un soulèvement populaire contre le régime en place car le président veut se maintenir au pouvoir. Pendant la crise, et au vu du nombre des morts civils qui augmente du jour en en jour, des dissensions apparaissent vite au sein de l'armée. Certains hauts gradés, suivis par plusieurs milliers de soldats décident de se rallier à la société civile. Le président de la république de l'époque, Blaise Compaoré, sentant la fin proche, décide alors d'abandonner le pouvoir et de se réfugier en Côte D'ivoire.

Après son départ, l'armée et la société civile désignent un autre militaire à la tête du pays. Deux semaines plus tard, celui-ci laisse la présidence à un civil chargé de mener la transition et d'organiser des élections présidentielles. Quelques jours après, les éléments du régiment de sécurité et de protection (RSP), l'ancienne garde présidentielle de Blaise Compaoré qui est restée fidèle à ce dernier, orchestre un coup d'Etat. En effet, ce régiment est mieux équipé, mieux entretenu et mieux formé que les autres corps de l'armée. De plus, ces militaires sont accusés d'être responsables des tirs sur les manifestants lors du soulèvement et ils craignent d'être traduits en justice. En face, les autres corps de l'armée, qui depuis plusieurs années déjà n'entretenaient plus

de bons rapports avec le RSP, qu'ils accusent d'être favorisé par l'ancien régime, décident d'intervenir. L'armée, déjà fragile, se trouve alors divisée ; de même que la population, partagée entre ceux qui soutiennent l'armée et ceux qui soutiennent l'ancien président. Cette situation rend le Burkina Faso vulnérable face aux activités terroristes. Sur le plan sécuritaire le conflit entre les forces de défense et de sécurité entraîne un dysfonctionnement au niveau de la coordination et du renseignement, qui sont mis à mal. Le règlement de la crise interne est devenu la préoccupation première des acteurs politiques et militaires, mais aussi de la communauté internationale. Nous avons d'ailleurs évoqué, d'une manière générale, dans le chapitre consacré aux facteurs de vulnérabilité des pays du sahel la prévalence des coups d'Etat comme étant un des éléments qui explique la fragilité de ces Etats.

De même, Burkina-Faso est un pays économiquement faible, et, comme son voisin, il fait partie des pays les plus pauvres au monde (183eme³²⁹). Le chômage touche une bonne partie de la jeunesse et ce genre d'environnement se révèle attractif pour les groupes terroristes et les réseaux du crime organisé. Ainsi, dans une étude réalisée par le Global Center on Cooperative Security en 2014, il est mentionné :

« Les conditions économiques, surtout la pauvreté, le sous-développement et le chômage, et des facteurs politiques liées à corruption et à l'impunité et la mauvaise gouvernance rendent le Burkina Faso vulnérable aux attaques terroristes »³³⁰.

Dans un rapport du Groupe d'action financière(GAFI) et le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest(GIABA) il est mentionné également que :

« L'instabilité politique, la violence ethnique et communautaire, la corruption généralisée, la pauvreté étendue et les taux élevés de chômage et de sous-emploi

³²⁹ Classement 2018 des pays africains par indice de développement humain (PNUD)

³³⁰L. Augustin et R. Peter « Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Fasso : vers une résilience nationale dans un contexte d'insécurité régionale », in *Global Center of Security*. juin 2014,p.16.

» *pouvaient être exploités par les terroristes, en particulier à l'égard des jeunes.*»³³¹

Un autre facteur ayant favorisé l'apparition du terrorisme au Burkina Faso est sa proximité avec le Mali envahi par les groupes terroristes depuis la crise Libyenne qui faisait déjà peser la menace d'une extension. L'intervention de l'armée française au Mali a obligé les groupes terroristes à se disperser dans la région.

6.2.2. Blaise Compaoré et les groupes armés une relation ambiguë

Lorsque Blaise Compaoré était au pouvoir, le Burkina-Faso était considéré comme un refuge pour les principaux leaders de la rébellion touarègue malienne. Cette proximité l'avait amené à être désigné comme le médiateur entre la rébellion touarègue du MNLA et l'Etat malien³³². Mieux, lorsqu'en 2008, Robert Fowler, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, et Louis Guay, deux diplomates canadiens en mission ont été enlevés par Al-Qaïda au Maghreb Islamique près de la capitale nigérienne, c'est Blaise Compaoré qui mène les négociations avec Aqmi ayant permis leur libération³³³.

Lors d'une conférence de presse tenue le 22 avril 2009 par le premier ministre canadien Stephen Harper, après la libération des diplomates, celui-ci ne manque pas de remercier les autorités du Burkina pour le rôle qu'elles ont joué dans cette situation³³⁴. Même scénario, lorsqu'en novembre 2009, Albert Vilalta et Roque Pascual, deux espagnols, sont enlevés en Mauritanie par le groupe terroriste AQMI (Al Qaïda au Maghreb Islamique) et conduits dans le nord Mali : Blaise Compaoré met à profit ses liens avec des personnes proches du milieu djihadiste pour négocier et obtenir la libération des deux otages. C'est d'ailleurs lui qui les reçoit le 23 Août 2010 au Burkina après leur libération, avant qu'ils ne s'envolent pour leur pays d'origine.

³³¹ Group Against Money Laundering in West Africa], Terroriste Financing in West Africa, Octobre 2013, <http://www.fatf-gafi.org>

³³² Bonnecase Vincent, « Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime », *Politique africaine*, vol. 137, no. 1, 2015, pp. 151-168.

³³³ Habib Kouyate, « Les ex-otages reconnaissants » <https://ici.radio-canada.ca> consulté le 15 février 2014

³³⁴ Malorie Beauchemin, « Libération des diplomates: Ottawa muet sur l'accord » consulté en ligne le 15 février 2014 sur le site <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne>

Ce succès lui confère une certaine visibilité sur le plan international car il continue par la suite, à travers son conseiller principal, à jouer un rôle de premier plan dans la libération des otages. C'est le cas avec la libération, le 17 avril 2012 d'un otage italien, Maria Sandra Mariani, enlevée le 2 février 2011 en Algérie par AQMI, puis de la suisse Béatrice Stockly, enlevée le 15 avril 2012 à Tombouctou, dans le Nord du Mali et libérée le 24 avril 2012. Puis ce sont deux Espagnols, Enric Gonyalons et Rinhua Fernández Rincon, et une Italienne, Rossella Urru, enlevés en octobre 2011 en Algérie et détenus non loin de Gao, au Nord du Mali, par le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO, libérés le 19 juillet 2012.

À leur descente de l'avion, à l'aéroport d'Ouagadougou, au Burkina, une des ex-otages, Rossella Urru, a tenu d'ailleurs à remercier les autorités burkinabés, en présence des personnes qui sont venues les accueillir, déclarant: « *Nous voulons seulement remercier le gouvernement du Burkina Faso. Merci beaucoup au Burkina Faso pour notre libération* »³³⁵. Cette proximité a cependant un prix, car, selon beaucoup d'observateurs burkinabés, les groupes terroristes utilisent le territoire du Burkina-Faso comme zone de transit des produits liés à leurs trafics sans être inquiétés par les autorités, en échange de quoi ils ne commettent pas d'attaque terroriste dans le pays. Dans un entretien un chercheur burkinabé affirme:

« La perturbation des intérêts financiers qui étaient installés avec la mouvance terroriste au Burkina-Faso a créé la situation que nous vivons actuellement. Blaise avait établi une sorte pacte de non-agression : tant que vous ne nous attaquez pas, on vous laisse tranquilles ».

Observons d'ailleurs qu'une des figures du terrorisme au Sahel, Iyad Agali, le chef d'Ansar Dine, vivait à Ouagadougou du temps de Compaoré qui était leur interlocuteur.

En outre, tous ces facteurs que nous venons d'énumérer ne suffisent pas à eux seuls pour expliquer la vulnérabilité du Burkina-Faso face au phénomène terroriste,

³³⁵Ali Traore, « *Burkina Faso: Arrivée des trois otages Européens libérés au Mali* » in *AL AFRICA*, 19 JUILLET 2012.

car ce problème relève également d'une dynamique sociale endogène qu'il convient de rappeler pour mieux comprendre la situation.

Ansarul Islam, qui est présentement le principal groupe terroriste actif au Burkina, est créé en novembre 2016 par Ibrahim Malam Dicko, un peulh originaire de la commune de Saboulé, dans le nord du pays. Jusqu'en 2012, c'est un marabout qui se déplace de village en village pour faire le prêche qu'il clame également sur les ondes de la radio locale de son village³³⁶. Il possède également une école d'enseignement coranique qu'il crée la même année. Ses prêches sont très écoutés parce qu'il n'hésite pas dénoncer la corruption des élites, ainsi que les inégalités sociales³³⁷. Selon l'International Crisis Group :

« Le rapport distant qu'entretiennent les populations avec l'Etat nourrit également la crise. Le contraste entre le potentiel économique du Nord et le manque de développement alimente un sentiment d'abandon des populations. Comme au Mali, fonctionnaires et forces de sécurité sont plus souvent perçus comme des corps étrangers cherchant à s'enrichir que comme des agents chargés de fournir des services. Les habitants du Soum sont réticents à collaborer avec des forces de sécurité venues d'autres provinces et au comportement parfois brutal »³³⁸.

Toujours selon le rapport de l'International Crisis Group

« Ansarul Islam, créé par Malam Ibrahim Dicko, un prêcheur originaire du Soum, est né de la contestation de l'organisation sociale en vigueur dans la province. Des années durant, Malam prône l'égalité entre les classes sociales. Il remet en cause la toute-puissance des chefferies coutumières et le monopole de l'autorité religieuse détenu par les familles maraboutiques, qu'il accuse de s'enrichir aux dépens des populations. Cette rhétorique lui vaut un écho considérable, surtout parmi les jeunes et les cadets sociaux. Même s'il perd une grande partie de ses adeptes lorsqu'il bascule dans la lutte armée, il parvient à en conserver suffisamment pour mener une guerre de basse intensité contre les autorités locales et nationales »³³⁹.

³³⁶ International Crisis Group, « Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad », *Rapport n° 254* du 12 octobre 2017

³³⁷ Ibid.

³³⁸ International Crisis Group, « Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad », *Rapport n° 254* du 12 octobre 2017, p.1.

³³⁹ Ibid.

En 2013, il est arrêté par des éléments de l'armée française en territoire malien, en compagnie de quelques-uns de ses étudiants, et en possession d'une importante somme d'argent en euros³⁴⁰. Soupçonné de vouloir rejoindre les combattants islamistes d'Ansar Dine, il est remis aux autorités maliennes qui le jettent en prison. Il est finalement libéré en 2015. Après sa libération, il retourne au Burkina-Faso où il veut déclencher une insurrection, mais ses alliés, les islamistes d'Ansar Dine au Mali, lui conseillent de surseoir à son entreprise pour ne pas perturber les ravitaillements qui proviennent du Burkina³⁴¹. Monsieur Bah, qui a côtoyé Malam Dicko à la sûreté de l'Etat lors de sa détention, nous déclare :

« Hamadoun Kounfa qui est le mentor malien de Malam Dicko ne voulait pas que ce dernier transporte la lutte au Burkina car ce pays leur servait de base arrière pour le ravitaillement en carburant, vivres et munitions pour le besoin de ses combattants. C'est pour cette raison que jusqu'en 2015 lui et ses fidèles combattaient essentiellement au Mali »

A la question de savoir pourquoi, par la suite, il a fondé son groupe au Burkina, voici sa réponse :

« Malam Dicko voulait prendre des jeunes de sa région pour aller avec eux au Mali mais cela ne s'est pas passé comme il le souhaitait. Il a eu un différend avec un autre chef religieux local. Le conflit a dégénéré et le chef religieux trouva la mort. Les soldats envoyés sur place pour mettre aux arrêts les coupables se sont montrés particulièrement cruels envers des villageois surtout les peuls (l'ethnie peul à laquelle appartient Malam Dicko). Ils ont été frappés et humiliés, déshabillés et traînés par terre et c'est cela à mon avis qui l'a poussé à fonder son groupe sur place ».

Malam Dicko a donc profité de ce contexte tendu marqué le sentiment d'injustice et de désir de vengeance qui animent les peulh du nord après la descente musclée des militaires.

³⁴⁰ Ibid.

³⁴¹ Ibid.

6.3. Cas du Nigeria

Depuis une dizaine d'années, l'actualité nigériane est marquée par les attaques terroristes et les enlèvements de masse perpétrés par le groupe terroriste Boko Haram, qui est aujourd'hui une des organisations les plus connues dans le monde. Pour comprendre la dynamique de cette organisation, il est indispensable d'éclairer le contexte sociopolitique, culturel et économique qui a favorisé son éclosion.

6.3.1. Naissance de l'organisation de Boko Haram

Le Nigeria est divisé géographiquement en deux grandes parties, le sud et le nord. Le sud très riche en pétrole et mieux développé rassemble en grande partie les populations chrétiennes scolarisées dans les écoles de l'ancienne puissance colonisatrice, la grande Bretagne³⁴². Le nord quant à lui est composé de population rurale musulmane avec un taux de scolarité très faible et les infrastructures manquent énormément³⁴³.

Dans les États du Nord, à majorité musulmane, les populations ont le sentiment d'avoir été marginalisées par un système politique hérité de la colonisation³⁴⁴. Dans cette partie du pays, la pauvreté et la famine touchent une bonne partie de la population qui se sent abandonnée par l'Etat. Le taux de pauvreté au Nord-Est du Nigeria était par exemple de 64,8 % en 2012, contre 31,2 % dans le Sud-Est du pays³⁴⁵ ce qui a pour conséquences d'énormes inégalités. Quand on compare le Sud aux autres parties du Nigeria, on constate de grandes inégalités nourrissant le sentiment d'injustice et accentue la frustration. Cette injustice a le plus souvent pour racine la

³⁴² Higazi Adam, « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria », *Politique africaine*, vol. 130, no. 2, 2013, pp. 137-164.

³⁴³ Patrick Atuanya et P. Afego, « Insecurity Deepens North, South Economic Divide », *Business Day* (Lagos), 18 mai 2012.

³⁴⁴ Muhammad Sani Umar, « The Popular Discourse of Salafi Radicalism and Salafi Counter-radicalism in Nigeria: A Case Study of Boko Haram », in *Journal of Religion in Africa* 42, no. 2 (2012), p.133.

³⁴⁵ De Agbibo, « The Nigerian burden: religious identity, conflict and the current terrorism of Boko Haram », *Conflict, Security & Development*, 2013.

corruption du système, retardant d'autant les perspectives d'une vie meilleure pour de jeunes individus venant de milieux pauvres³⁴⁶.

Avec l'élection démocratique du président Olusegun Obasanjo en 1999 beaucoup de personnes pensaient que la corruption et les inégalités allaient se réduire. Dans les années 2002 voyant que les promesses faites par le nouveau président pendant les campagnes ne sont pas tenues la majorité musulman du nord commencent à réclamer l'application stricte de la charia seule gage d'une gestion saine et juste³⁴⁷.

C'est ainsi que dans les années 2000 dans le nord-est du Nigeria dans la ville de Maiduguri capitale de l'Etat de Bornou, un jeune prêcheur de 32 ans Mohamed Yusuf commence à dénoncer la corruption des dirigeants en s'appuyant sur les mécontentements des populations. Il réclame l'instauration de la charia dans l'Etat de Bornou. Beaucoup de personnes, principalement les plus défavorisées, sont vite séduites par son discours et se précipitent pour rejoindre son mouvement. Yusuf devient rapidement un chef religieux charismatique et très vénéré. Beaucoup de ces admirateurs sont convaincu qu'avec l'application stricte de la charia il y aura enfin une sorte de justice sociale³⁴⁸. Cet espoir d'une vie meilleurs est d'ailleurs encouragé par ses actions sociales en faveurs des pauvres car Yusuf, va même grâce aux dons, créer des orphelinats dans lesquels les enfants de rue et les orphelins seront nourris et logés.

Ci-dessous les propos d'un réfugié nigérian :

« Cet almajiri (élève) a aidé beaucoup de jeunes ici. Il s'est occupé des orphelins, des handicapés c'est malheureux ce qu'on voit là de nos jour mais au début son intention était bonne ».

³⁴⁶ Nwabughioqu Olabode, Buhari to Nigerian youth: 'Our anticorruption campaign'll secure your future', Vanguard, 3 septembre 2015, www.vanguardngr.com

³⁴⁷ Renouard, Cécile. « Le Nigeria et la malédiction des ressources », *Études*, vol. tome 413, no. 10, 2010, pp. 307-318.

³⁴⁸ Véron Jean-Bernard, « Éditorial », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 7-9.

Roitberg dans son ouvrage « *When State Fail* » estime que les États incapables d'assumer leur responsabilité perdent leur légitimité aux yeux de leurs citoyens³⁴⁹. Ces derniers transfèrent alors leur confiance vers des entités de substitution qu'ils considèrent mieux mériter leur confiance³⁵⁰. Ces entités de substitution selon lui sont diverses et incluent aussi bien le clan, le groupe ethnique que les mouvements religieux et les groupes de revendication armée³⁵¹. Selon cet auteur, le transfert de l'allégeance et l'illégitimité subséquente de l'État créent les conditions d'émergence de la violence politique : d'une part, une violence d'en haut, mobilisée par l'État comme outil de contrôle et d'administration d'une population qui ne le reconnaît plus; et d'autre part, une violence d'en bas, déployée par les citoyens qui refusent d'obéir à une entité politique devenue illégitime à leurs yeux. Les possibilités de dialogue étant généralement réduites en pareilles circonstances³⁵².

« Dans son discours contre l'exploitation et la corruption des musulmans au pouvoir, Mohamed Yusuf a notamment su exploiter la frustration de jeunes chômeurs qui n'avaient pas accès à des services publics de base et qui se sentaient abandonnés par l'État, dans une région historiquement dénuée d'infrastructures. Depuis son sanctuaire (markaz) de Maiduguri, il a par exemple proposé de financer des micro-entreprises avec des prêts qui lui ont permis tout à la fois de recruter des fidèles endettés et de mettre en évidence les lacunes de l'État et du secteur privé dans une société qui n'était pas islamique³⁵³ ».

C'est dans cet contexte que les autorités du pays inquiètes de la montée en puissance de Yusuf essayèrent de le faire taire une première fois en l'arrêtant le 13 novembre 2008 au prétexte de rassemblements illégal et troubles à l'ordre public mais il est relaxé sur décision de la cour . Cette arrestation accroît encore sa popularité,

³⁴⁹ Robert Roitberg, « The failure and Collapse of Nation-States: Breakdown, Prevention, and Repair » in Robert Roitberg (ed.), *When States Fail: Causes and Consequences*, Princeton University Press, 2004, p.9.

³⁵⁰ Ibid.

³⁵¹ Ibid.

³⁵² Robert Roitberg, « The New Nature of Nation-State Failure » in *The Center for Strategic and International Studies and the Massachusetts Institute of Technology/ Washington Quarterly* 25:3, 2002, p. 85.

³⁵³ Marc Antoine Pérouse de Montclos, (sous dir), *Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Agence Française de Développement, avril 2018, pp.144-145.

ce qui accentue l'inquiétude des autorités. Mais ce sont les événements de juin 2009 qui vont définitivement faire basculer Boko Haram dans la violence.

En juin 2009 la police tenta de verbaliser des fidèles du Mohamed Yusuf qui se rendent à un enterrement pour défaut de casque, ces derniers refusent le contrôle car la loi sur le port obligatoire du casque n'est pas trop stricte. Un affrontement éclate au cours duquel quinze personnes dans les camps de Yusuf furent tuées³⁵⁴. Dans la nuit plusieurs membres décidèrent de se venger en s'attaquant aux édifices publics. Les autorités envoyèrent alors des militaires principalement les chrétiens du sud. Pendant cette répression plus de 1000³⁵⁵ personnes furent tuées parmi lesquelles des personnes n'ayant aucun rapport avec Boko Haram. Dans la foulée Yusuf fut arrêté torturé et assassiné puis son corps a été exposé nu et déchiqueté³⁵⁶.

6.3.2. Radicalisation et basculement dans la violence

Dès sa création Boko Haram renferme en son sein une branche radicale représentée par le bras droit de Yusuf son actuel chef Abubakar Shekau qui se retirera dans la forêt avec les fidèles du mouvement pour préparer la vengeance. Dans sa clandestinité il fut rejoint par un grand nombre de personnes. Parmi les personnes qui ont rejoint le groupe, beaucoup n'adhèrent même pas à l'idéologie de Boko Haram mais c'est pour eux un moyen d'échapper à une mort certaine puisque les militaires déployés dans la zone considèrent toutes les personnes vivant dans la région comme partisans du mouvement.

« Lorsque le 1 août 2009 l'armée est arrivée beaucoup de personnes pensaient qu'ils venaient pour arrêter et traduire en justice ceux qui se sont révoltés mais non ; ils sont arrivés la plus part viennent du sud on ne peut pas échanger avec eux ils se sont mis à tirer sur tout le monde sans aucune distinction, mon fils qui étudiait à Londres et qui est venu nous rendre visite

³⁵⁴ Higazi Adam, « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria », *Politique africaine*, vol. 130, no. 2, 2013, pp. 137-164.

³⁵⁵ Déclaration publiée par Malam Sanni Umaru, chef par interim de Boko Haram, 9 août 2009. Cité dans « Boko Haram Resurrects, Declares Total Jihad », *The Vanguard*, 14 août 2009.

³⁵⁶ Adam Higazi, « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria » in *Politique africaine* N° 130, 2013.

s'est fait tirer dessus alors qu'il n'a rien à voir dans tout ça» (propos d'un habitant de Maiduguri).

En effet ces militaires pour la plus part ne parlent pas la langue haoussa car dans le sud la langue la plus parlée est l'anglais ce qui ne facilite pas les échanges .Il y'a également la confusion liée aux pratiques vestimentaire. Dans le nord la population avait conservé le mode vestimentaire traditionnel issu de la culture arabo musulmane, boubou turban pour les hommes, voile (burka) pour les femmes et même les non pratiquants s'habillent de cette façon puisque cela n'est pas forcément représentatif d'une quelconque pratique religieuse. Les habitants du sud chrétiens eux s'habillent plutôt sur le modèle occidental.

Les militaires venus de la région sud chrétienne avaient assimilé les tenues portées par ceux du nord à la pratique d'un islamisme radical et avaient considéré tout le monde comme membres de Boko Haram les amenant ainsi à commettre d'innombrables bavures sur plusieurs innocents. Cette répression de l'armée a alimenté le sentiment de marginalisation et de discrimination des populations du nord.

Selon K Jepson, lorsque la répression est opérée par l'État, les victimes n'ont aucune possibilité de protection ou de recours de la part de ses institutions. Des abus de la part des gouvernants creusent le fossé entre la politique et le social. La rhétorique du « nous contre eux » conduit les jeunes à rechercher leur identité et une cohésion ailleurs, la plupart du temps auprès des groupes extrémistes³⁵⁷. *La forte prévalence de combattants d'origine kanuri s'inscrit dans des logiques locales, dans des réseaux de solidarités ethniques, qu'il serait erroné d'ignorer*³⁵⁸.

Dans un Nord-Nigéria dominé par les élites hausa et fulani, de nombreuses collectivités kanuri vivent de part et d'autre des frontières entre le Nigéria et le Niger,

³⁵⁷ K Jepson, Inside Kenya's death squads, Al Jazeera, décembre 2014, <http://interactive.aljazeera.com>

³⁵⁸ Charbonneau Bruno et Jourde Cédric, les dilemmes de la résolution des conflits face aux défis de la « guerre au terrorisme », le Mali dans une perspective sahélienne, Rapport de recherche FrancoPaix Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques Université du Québec à Montréal mai 2016, p, 21.

et entre le Nigéria, le Tchad et le Cameroun, et cette identité partagée a facilité les déplacements transfrontaliers des sympathisants de l'organisation. De même, les réseaux lignagers et familiaux ont pu faciliter la circulation des individus, la transmission de l'information dans un contexte de forte répression, de même que le recrutement de nouveaux membres³⁵⁹.

Tout ceci a eu pour conséquence l'accroissement massif du nombre des personnes qui vont rejoindre le mouvement. Beaucoup de personnes rejoignent l'organisation pour se protéger des représailles.

Les autres cadres dont Aboubacar Chekau se retrouvent au Niger pour mieux organiser leur lutte. En septembre 2010 Boko Haram lança une attaque musclée dans la ville de Bauchi (ville nigériane). Au cours de cette attaque, plusieurs forces de défense et sécurité furent tués, des équipements militaires pillés ainsi que des banques et près de 700 détenus libérés³⁶⁰. L'année 2011 marque la montée en puissance des attaques de Boko Haram, les attentats à la bombe contre les églises, les marchés, les gares, les bars, les écoles, les bâtiments de l'Etat et les attentats suicides se multiplièrent. Le groupe n'hésite à s'attaquer aux banques et les piller. À partir de la même année le groupe effectua sa première prise d'otage des occidentaux mais aussi des jeunes filles pour des raisons qui relèvent plus de la tactique que de leur idéologie. L'armée nigériane surprise par la puissance de feux des insurgés est vite mise en déroute et en quelques mois Boko Haram réussit à s'emparer de presque toutes les villes et villages de l'Etat de Bornou entraînant le déplacement massif des populations vers le sud mais aussi vers le Niger, le Tchad le Cameroun.

³⁵⁹ Ibid.

³⁶⁰ Cohen Corentin, « Boko Haram, une impossible sociologie politique ? Un groupe armé catalyseur de la violence armée régionale », *Afrique contemporaine*, vol. no 255, no. 3, 2015, pp. 71-87.

6.4. Spécificité de la menace terroriste au Niger

Même si le Niger, contrairement aux autres pays que nous venons de citer (Mali, Burkina, Nigeria), ne renferme pas de groupe terroriste sur son territoire, il n'en demeure pas moins vulnérable aux attaques, et il paye un lourd tribut du fait du débordement de la situation malienne et nigériane. Pour comprendre cette situation, nous allons expliquer le contexte géopolitique, culturel et économique qui le favorise. Mais d'abord, commençons par expliquer pourquoi le Niger, bien qu'il partage tous les facteurs de vulnérabilité recensés dans les autres pays couverts par cette étude, n'a pas vu de groupe terroriste s'implanter sur son territoire.

Selon le chercheur Gazibo, dans le contexte géopolitique de l'après Kadhafi, le Niger partage de grandes similitudes avec le Mali. Mieux encore, si les groupes armés ont fini par s'installer au Mali, c'est faute d'avoir pu le faire au Niger, pays frontalier de la Libye contrairement au Mali, mais où l'armée a réussi à désarmer ou neutraliser les colonnes entrées sur son territoire³⁶¹. Les tensions ethniques qui constituent une véritable épine pour les autoriser et qui pouvaient servir de brèche aux organisations terroristes ont, à la différence du Mali, pu être mises un peu en veille grâce à l'application de certaines mesures issues des différents accords de paix³⁶².

L'Etat a d'abord, dans un premier temps, facilité la réinsertion des anciens combattants dans tous les secteurs du domaine public. Selon le chercheur Gazibo, cette stratégie a donné naissance à une vraie bourgeoisie touarègue, qui n'est guère incitée à faire la guerre, puisqu'elle constate qu'elle peut mieux se réaliser dans un contexte de paix³⁶³.

De plus, la décentralisation sur la plan administratif, qui est l'une des principales aspirations des Touaregs a été réalisée, ce qui a permis aux villes et villages du nord d'être autonomes dans la manière de se gérer. Elle a permis également à des

³⁶¹Mamoudzou Gazibo, « *Le Niger dans la crise malienne* » in CERI, 07/2013

³⁶² Ibid.

³⁶³Mamoudzou Gazibo, « *Le Niger dans la crise malienne* » in CERI, 07/2013

nombreux ex- combattants d'accéder à de hautes fonctions administratives. Enfin, une partie des retombées économiques issues de l'exploitation des mines du nord du pays (15%) sont reversées à cette région³⁶⁴.

Ces différentes stratégies ont visiblement été efficaces car elles ont permis d'éviter que la situation de vulnérabilité économique du nord soit utilisée comme prétexte pour enfanter le terrorisme, comme ce fut le cas au Nigeria et au Mali.

Notons également que, contrairement au Mali voisin, le Niger a toujours été plutôt rigoureux dans la gestion de cette question touarègue. Lorsqu'en 2007 un nouveau mouvement touareg dénommé MNJ (Mouvement National pour la Justice) voit le jour dans le nord du pays, les autorités choisissent de les qualifier de « bandits armés ». En les qualifiant de la sorte, les dirigeants leur enlèvent toute légitimité. Cette ruse leur permet de balayer d'un revers de main tous les conseils des autres pays (France, Mali, Burkina), qui considèrent que la négociation est la meilleure solution. Cette intransigeance finit par porter ses fruits, car des négociations menées par la suite permettent à l'Etat d'imposer ses conditions.

«Le président Tandja Mamadou par la voix de son ministre de communication a chanté partout que nous ne sommes que des bandits armés pour nous discréditer auprès de l'opinion publique internationale ». (Jamaldine ancien combattant du MNJ).

Enfin, le Niger a été plus prévoyant que le voisin malien, car, dès le début de la guerre en Libye il a pris des dispositions pour limiter l'entrée massive des armes libyennes sur son territoire, l'essentiel de l'armement se retrouvant ainsi côté malien.

Toutefois, si le Niger a su empêcher que des organisations terroristes ne se forment sur son sol par le biais des Touaregs, il n'a pas su prendre la mesure du danger lié aux frustrations des autres minorités. Pendant que l'Etat se focalisait sur ce qui semblait à ses yeux le risque le plus grave, il a oublié les problèmes de certaines minorités vivant sur le lac Tchad.

³⁶⁴Mamoudzou Gazibo, « Le Niger dans la crise malienne » in CERI, 07/2013

En effet, sur les rives du lac, vit une communauté des pêcheurs, «les boudounas»³⁶⁵. Ces dernières années, à cause de la pêche intensive développée par de riches commerçants, ces pêcheurs ont fini par tomber dans la précarité. L'Etat, qui était censé protéger leur activité, n'a rien fait pour eux. Frustrés, beaucoup sont allés rejoindre Boko Haram, qui était jusque-là cantonné au Nigeria. Et c'est donc grâce à l'aide de ces pêcheurs que Boko Haram a initié des attaques au Niger. Pour beaucoup l'objectif était de créer un climat d'insécurité pour pouvoir récupérer leur activité³⁶⁶

De même, dans le cadre de l'état d'urgence instauré dans la région de Diffa, suite aux attaques à répétitions de Boko Haram, les autorités ont décidé d'interdire les déplacements à moto, compte tenu de l'utilisation de ce genre d'engins par les membres de la secte. Ceci a entraîné l'arrêt de plusieurs secteurs d'activités tels que le taxi moto. Mieux, les autorités ont décidé de suspendre la pêche pour réduire les capacités de financement de ce groupe au travers de cette activité. Toutes ces mesures ont été prises sans qu'aucune alternative ne soit proposée aux personnes impactées, ce qui a eu pour conséquence l'exacerbation de la frustration et même a précipité la décision de certains d'aller rejoindre Boko Haram où des salaires leur sont proposés³⁶⁷.

D'autre part, l'intervention de l'armée française au Mali a obligé les groupes terroristes à se disperser dans tout le Sahel. C'est ainsi que le Niger s'est retrouvé pris en étau et embarqué dans cette guerre.

6.5. Méthodes d'approches des organisations terroristes auprès des populations locales

Le succès de l'implantation des groupes terroristes au Sahel n'aurait jamais été possible sans l'adhésion et la complicité, ou au moins la passivité dont ils ont bénéficié de la part de certaines catégories de populations locales. En effet, face aux multiples

³⁶⁵ Seignobos Christian, « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

³⁶⁶ Ibid.

³⁶⁷ Maman Aminou Amadou Koundy Boko Haram, l'histoire d'une méconnaissance des droits de l'homme consulté sur le site http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1082_fr.html

problèmes socio-économiques, politiques, et religieux auxquels ces populations sont confrontées, les groupes terroristes ont su adapter leur discours et leurs actions pour obtenir une adhésion à travers des financements divers et des promesses d'équité sociale.

Ces groupes terroristes, en quête de légitimité politico-sociale, sachant que sans le soutien des populations, leur présence risque d'être compromise, ont décidé de faire usage de leurs ressources financières considérables issues des rançons et autres trafics, pour se constituer un capital sympathie auprès des populations démunies. Les organisations terroristes, en s'impliquant dans des actions sociales, sont perçues comme des protecteurs des laissés pour compte, et ce malgré leur parfaite connaissance de l'origine des fonds utilisés. Nous pouvons comparer leurs actions à celles du baron de la drogue colombienne, Pablo Escobar dans les années quatre-vingt. Celui-ci, afin de légitimer son rôle auprès de la population, a développé des plans sociaux : construction de parcs sportifs et de terrains de football, création d'un zoo, donations d'argent et construction de logements sociaux.³⁶⁸ C'est la notion de « bandit social » d'Eric Hobsbawm qui convient le mieux pour décrire ce genre d'entreprises. Cet auteur décrit le « bandit social » comme un « *paysan hors-la-loi, qui reste inséré dans la société rurale d'origine et obtient aide et soutien, tant ses qualités de champion des humbles, de vengeur et justicier, lui valent l'admiration de tous*³⁶⁹

Dans le rapport d'information n° 4431 de la l'Assemblée Nationale française sur la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne, les deux rapporteurs font remarquer que :

« Pour tisser des liens avec ces populations, AQMI a déployé une stratégie de séduction, reposant sur l'essor de l'économie locale et de nombreux services rendus aux habitants. AQMI achète de tout aux commerçants locaux: du carburant, des pneus, des pièces de rechange, des céréales, de la farine, du sucre, du thé, voire des armes... Comment, dans ces conditions, des territoires

³⁶⁸Villegas Diana, « *Le pouvoir de la mafia colombienne des années 1980 et 1990* », Pouvoirs, vol. 132, no. 1, 2010, pp. 77-90.

³⁶⁹Ibid

confrontés à une pauvreté extrême auraient-ils pu résister à l'attrait d'AQMI ? Client riche et fidèle, AQMI a profité de l'absence de toute structure publique pour occuper un terrain laissé à l'abandon par des Etats défailants. Aujourd'hui, des familles entières vivent de l'argent sale d'AQMI. En montrant qu'il est possible de gagner beaucoup d'argent par le biais de rançons, AQMI a fait des émules et sous-traite l'enlèvement d'otages à des groupes locaux »³⁷⁰

Dans un premier temps, même, il fallait d'abord maintenir une sorte de normalité, en assurant le minimum de services sociaux et administratifs laissés en jachère par les autorités régulières.

Ainsi, dans le nord du Mali, les groupes terroristes décident d'investir dans des secteurs tels que la santé, en approvisionnant les hôpitaux et les dispensaires, en payant les agents de santé, et en prenant en charge des frais médicaux. Ces groupes procèdent même à des ventes à prix modéré de céréales. Ils achètent les céréales auprès des commerçants locaux et les revendent à des prix beaucoup moins élevés que sur le marché. De même, ils organisaient des opérations de distribution gratuite de vivres et de médicaments. Les groupes terroristes investissent également leur argent dans le secteur de la sécurité, par la mise en place d'une police islamiste pour, prétendent-ils, éviter que se développe un climat de désordre généralisé. Ainsi, ils apparaissent comme étant des farouches défenseurs de la quiétude et de la tranquillité des populations. Beaucoup de jeunes ont même droit au financement entier de leur mariage. Enfin, dans cette contrée du monde où le taux de chômage figure parmi l'un des plus élevés au monde, ces organisations sont source d'emplois pour de nombreuses personnes, soit pour remplacer certains travailleurs ayant fui, soit en donnant de l'argent à certains pour développer des petits commerces. Dans le rapport de la mission des envoyés spéciaux des Nations Unies sur le Sahel du 07 au 23 décembre 2011, qui a pour objectif d'évaluer : « l'impact de la crise libyenne sur la

³⁷⁰Henri Pagnol et François Loncle rapport d'information n° 4431 sur « la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », 6 mars 2012, p.42.

région du Sahel», évoquant l'attractivité qu'exerce AQMI a l'endroit des populations locales vivant dans la misère, il est mentionné :

« Dans certaines régions, le vide humanitaire est comblé par AQMI et/ou des groupes criminels qui, selon certaines informations, fournissent des services et de l'aide humanitaire aux populations des régions isolées où l'État est absent ou quasi-absent »³⁷¹.

Le rapport indique également qu'AQMI profite de cette situation *« pour développer des réseaux de recrutement et de soutien locaux qui auraient pour tâches de collecter des informations, d'organiser l'approvisionnement en armes et en munitions et de s'occuper d'autres questions logistiques »³⁷².*

D'après Abdourhame, artiste peintre et décorateur, c'est grâce au Mujao qu'il a pu agrandir et développer son business car nous explique-t-il :

« Ils sont venus me trouver dans mon atelier, ils m'ont dit qu'ils veulent que je confectionne des drapeaux, que je fasse des peintures de propagande islamiste sur les façades des bâtiments publics et les panneaux ainsi que sur les voitures. Pour me motiver, ils ont décidé de me payer plus du double de ce que ce genre de travaux me rapportaient. J'ai dû faire appel à beaucoup de mes amis du même métier pour m'aider. C'était agréable de travailler avec eux, ils payent et cash ».

Certains vendeurs de tissu, ainsi que des couturiers ont gagné beaucoup d'argent grâce à ces organisations. En effet, ces groupes ont instauré un mode vestimentaire obligatoire dans les villes qu'ils occupent, c'est ainsi qu'il a été interdit aux femmes de sortir sans le voile intégral, et les hommes doivent porter des boubous kaki et un pantalon mi-long.

« Les commandes s'enchaînaient, on était débordés, mais c'était bien. Personne ne nous demandait de coudre à crédit comme des fois. On était payés avant même de commencer le travail », explique Hassan, travailleur dans un atelier de couture. D'autres personnes

³⁷¹Report of the assessment mission on the impact of the Libyan crisis on the Sahel region in United Nations Security Council 18 January 2012,p.12.

³⁷²Ibid.

qui avaient pourtant quitté la ville ou la région avec leur famille sont par la suite revenues pour profiter elles aussi.

« Dès le début des affrontements avec l'armée, je suis allé au marché vendre mes moutons, puis j'ai fui avec ma famille pour aller à Bamako. Là-bas nous vivions sous une tente et tous les matins je sortais pour aller chercher du travail : des fois je suis manœuvre sur un chantier, des fois docker, et des fois je rentre bredouille. Puis j'ai appris que certains qui sont restés gagnaient de l'argent et des vivres gratuits ; c'est ainsi que j'ai décidé de retourner, d'abord sans ma famille .Quand je suis parti j'ai été recruté vulgarisateur J'ai pu gagner un peu d'argent dans ça ».

L'argent de ces organisations a été un élément majeur dans leurs projets d'implantation, davantage que les arguments religieux. Au Niger, par exemple, Boko Haram revend une partie du fruit de ses pillages. Cette économie crée un réseau de personnes qui bénéficient de l'insurrection sans être nécessairement affiliées ou partager les valeurs idéologiques du groupe, qu'il s'agisse des fournisseurs, revendeurs, ou transporteurs³⁷³.

Boko Haram utilise ses moyens financiers à des fins de recrutement comme le résume Zachary Devlin-Foltz :

« En complétant l'appel au djihad par des avantages matériels concrets : crédits pour l'ouverture de petits commerces ou l'achat de véhicules de transport, sommes d'argent lors de l'engagement, promesses de salaires ou de motocyclettes et perspectives de mariage. Ces dernières sont particulièrement attrayantes dans un contexte culturel où le mariage est un élément essentiel pour le construit identitaire. Dans les villages de la Komadougou, à partir de 2014, de jeunes Nigériens tentaient ainsi d'identifier, de convaincre et de convoier des jeunes femmes des villages kanouri vers les zones tenues par Boko Haram de l'autre côté de la frontière »³⁷⁴.

Le même auteur remarque :

« Si un gouvernement n'assure pas de manière crédible la sécurité, ni n'offre aux modérés des moyens pacifiques d'arriver à leur fins politiques, la violence peut leur sembler alors constituer le meilleur ou le seul choix. Le rapport entre

³⁷³Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°242, « Nigeria: Women and the Boko Haram Insurgency »,5 décembre 2016, p.9.

³⁷⁴Zachary Devlin-Foltz, « Les Etats fragiles de l'Afrique : vecteur de l'extrémisme exportateurs du terrorisme », Bulletin de la Sécurité Africaine, n°6 Aout 2006, p.2.

*l'influence des islamistes extrémistes et la puissance de l'Etat en termes de capacité de légitimité est renversé. Dans un contexte stable, les extrémistes occupent un espace politique marginal. Cela dit, au fur et à mesure que le degré de fragilité de l'Etat augmente, ils prennent le devant de la scène. En assurant la sécurité et les services de base, ils espèrent mieux faire accepter leur programme idéologique ».*³⁷⁵

Comme nous venons de le voir, ces organisations ont un impact important sur la vie des habitants. Ainsi, à défaut d'obtenir un soutien total des populations, les groupes terroristes arrivent à s'attirer la sympathie de beaucoup de personnes, leur permettant de s'assurer la garantie d'une sorte de neutralité et de poursuivre aisément leurs activités. L'implication dans les actions sociales est l'un des éléments de l'attractivité des organisations terroristes dans la sphère locale sahélienne.

6.6. Logiques d'engagement dans les activités terroristes

Le sociologue Raymond Boudon déclare :

*« Pour expliquer un phénomène social quelconque (...), il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations. »*³⁷⁶

Les raisons, qui poussent des individus à adhérer ou à rejoindre les groupes terroristes, pour ce qui concerne notre terrain d'étude, dépassent celles qui sont couramment évoquées lorsqu'il s'agit de parler de terrorisme, à savoir l'alignement religieux. Toutefois, compte tenu de l'étiquette islamiste sur laquelle ces organisations s'appuient, il serait imprudent d'affirmer qu'il n'existe pas des personnes qui s'engagent pour cette raison-là. En plus de la pauvreté, la faible présence de l'État est ressentie comme un manque d'intérêt par certains, qui le vivent comme une exclusion de la part des autorités du pays liée à leur appartenance ethnique ou territoriale. Cette victimisation de personnes qui se considèrent comme des laissés pour compte en a

³⁷⁵Ibid.

³⁷⁶R.Boudon cité par Pierre Birnbaum et Jean Leca, « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986.

amené plus d'un à se tourner vers des organisations terroristes pour satisfaire des besoins financiers, se protéger, ou protéger leurs biens.

6.6.1. Accès aux ressources financières

La pauvreté est un déterminant majeur qui facilite l'enrôlement des jeunes sahéliens dans les rangs des organisations terroristes. Une partie de leur effectif est composé de personnes vivant dans des situations de précarité et nourrissant un rejet profond vis-à-vis des autorités, à cause du sentiment d'exclusion qui les plonge dans le désespoir. Un membre du Mujao déclare :

« Je suis musulman ça c'est indéniable tout comme toute ma famille, et même si j'ai décidé d'apporter mon soutien à cette organisation personnellement, moi je ne me considère pas terroriste ou djihadiste ou je ne sais plus quelle autre étiquette qu'on nous colle. C'est juste un père de famille fatigué et en colère que vous voyez là devant vous et non un terroriste. Nous nous retrouvons ici parce que nous voulons juste que les choses changent, que ceux-là qui mangent à leur faim et qui dorment dans des maisons luxueuses à Bamako puissent comprendre que nous aussi on a le droit de vivre. Vous savez moi je suis un wafa todo (expression peulh qui désigne une personne servant d'intermédiaire entre un vendeur de bétail et un client). Vous imaginez, quand j'arrive à conclure un marché, je gagne à peine 500 CFA³⁷⁷ (moins d'un euros), et parfois je rentre bredouille alors que j'ai une femme, des enfants, et mes deux vieux parents en charge. Cela n'empêche pas pourtant des fonctionnaires de venir exiger de nous de payer des reçus (taxe journalière les jours de marché). Quand on leur dit qu'on n'en a pas, ça devient problématique. Maintenant, ce territoire nous appartient, personne ne vient décider à notre place. Moi je veux et j'ai l'espoir que notre action servira à apporter des changements, contrairement aux Bella (les Touaregs) moi j'aime ce pays et je le reconnais comme le mien, mais je veux qu'il y ait la justice et l'équité pour tous les fils de ce pays. Un jour s'ils viennent négocier et qu'ils prennent nos souffrances en compte vous verrez que tout cela va cesser ».

Pour beaucoup de personnes rejoindre les rangs de ces organisations est un moyen pour avoir de l'argent.

³⁷⁷Franc de la communauté financière africaine.

Ci-dessous, les propos de Hassan, commerçant à Gao :

« Ces organisations enregistrent des nombreuses adhésions tous les jours partout où ils passent. Vous pouvez ainsi vous réveiller le matin et apprendre que votre ami, votre frère ou même votre fils s'est fait enrôler car ils ont besoin de l'argent »,.

Pour des raisons de survie, les gens sont généralement prêts à faire tout ce qui est de leur possible pour obtenir de quoi manger. Certains appellent cela de la débrouillardise. La pauvreté est donc un déterminant social majeur de l'engagement au Sahel. Les nouvelles recrues deviennent soit des combattants pouvant toucher jusqu'à 75000 FCFA par mois, soit chauffeurs, coursiers, rabatteurs, informateurs, etc... Comme ces organisations se présentent sous le label islamiste, les nouveaux arrivants prêtent d'abord allégeance au chef avant d'être acceptés.

L'historien contemporain Eric.J. Hobsbawm explique cela par la réaction aux transformations subies par des sociétés rurales « traditionnelles » : intégration dans une société d'État et de classes, contact avec d'autres sociétés, rurales ou urbaines, au mode de vie différent ou conflit avec un pouvoir étranger. Il s'agirait donc d'une résistance collective au capital et à l'autorité, souvent déclenchée par la pauvreté, voire la faim³⁷⁸.

Lors de leur procès pour terrorisme présumé, à Dakar, en avril 2012, un des accusés, le dénommé Mbacké Bao déclare :

« Un ami nommé Anas m'a conseillé de rejoindre le Nord du Mali en me disant qu'il me mettrait en contact avec des personnes qui pouvaient m'offrir de l'argent. Ces gens étaient membres de l'Aqmi, je suis allé au Mali parce que je voulais y séjourner deux à trois mois pour avoir de l'argent³⁷⁹ ».

Ici, on remarque que la logique religieuse n'est pas un but, mais un moyen pour atteindre un objectif précis.

Un des ex-otages nigériens détenu au mali par le Mujao nous dit également ceci :

³⁷⁸Éric Hobsbawm, « *Les Bandits* » Paris, Zones, 2008,

³⁷⁹Procès de l'iman Ndao, témoignage a charge d'une dame contre son mari <https://www.lequotidien.s>

« J'ai beaucoup de la peine pour ces gamins, j'ai envie de les revoir dans d'autres circonstances, ils font vraiment pitié car ils nous gardaient seulement parce qu'ils étaient payés. Pendant le temps que nous avons passé avec eux nous avons beaucoup discuté, ils n'étaient guidés par aucune idéologie ».

De même, un ex-membre de Boko Haram que nous avons joint au téléphone nous rapporte ceci :

« Il y a quelques années quand j'ai eu l'âge de me marier, j'ai quitté mon village pour aller à Lagos chercher du travail pour me marier. Après deux ans, je suis retourné dans mon village sans un seul naira en poche. Tous les hommes de mon âge qui étaient restés au village avaient déjà leur femme et des enfants, c'était gênant pour moi. Puis j'ai entendu des gens dire que Boko Haram aide les frères à avoir une femme en payant, se chargeant des frais. C'est ainsi que je me suis rendu à Borno, de là, aidé par un contact, j'ai pu intégrer le groupe. Un peu avant mon mariage, des soldats ont mené un raid aérien sur nos positions, j'ai pu m'en sortir par la grâce de Dieu, mais j'ai eu peur de perdre ma vie. Quelques jours après, j'ai déserté. À présent, j'essaie de retrouver une vie normale ».

Ces exemples nous permettent de constater que, pour certains, intégrer les groupes terroristes est juste un moyen pour satisfaire un besoin d'argent ou un désir de mariage par exemple. Par ailleurs, la pauvreté n'est pas le seul facteur expliquant la vulnérabilité et déclenchant le recours à la violence : il existe d'autres motifs, tels que le souci de protection.

6.6.2. Besoin de protection

Certaines personnes en situation de faiblesse décident de rejoindre les groupes terroristes par souci de protection. Ainsi, ils s'engagent pour se protéger ou défendre leur famille.

Dans un article, Anne Speckhard, professeure associée de psychiatrie à la faculté de médecine de l'Université de Georgetown aux États-Unis et directrice du Centre de Recherche International pour l'étude de l'Extrémisme Violent³⁸⁰, qui a longuement travaillé sur les questions liées aux motivations des combattants terroristes parle de

³⁸⁰ International Center for the Study of Violent Extremism (ICSVE).

« vulnérabilités individuelles ³⁸¹». L 'auteur explique que les individus qui vivent dans des zones instables de conflit se radicalisent à cause de traumatismes psychologiques, d'un besoin de vengeance ou à cause de frustrations. Ceci se produit parce que ces gens ont souvent été témoin de souffrances ou de sévices dans leur environnement proche, ou encore ce sont des personnes qui ont tout perdu. Elles sont donc extrêmement touchées, au point de pouvoir facilement décider de rejoindre un groupe susceptible, non seulement de les protéger, mais également de leur permettre de se venger³⁸². Cette étude est particulièrement pertinente pour nous car elle illustre parfaitement la situation de plusieurs de nos sujets d'enquête. Ainsi, lors d'un entretien, un combattant de Boko Haram détenu dans la prison de Maiduguri explique :

« Après la répression de la police en 2009, la psychose s'était installée dans toute la ville, nous étions tous devenus des suspects. Les militaires ne cherchaient pas à comprendre qui était membre de Boko Haram ou pas, ils se sont mis à tirer sur tout le monde ; beaucoup de mes camarades ont été tués ou arrêtés sans preuves ni jugement : c'est cela qui m'a poussé à aller me mettre à l'abri ».

Un autre détenu également nous raconte :

« Avant, toute ma famille vivait de l'élevage : nous possédions près de 400 grands et petits ruminants confondus .Un jour, pendant que nous étions en train de faire paître les troupeaux, des soldats sont venus, et comme j'avais mon chapelet entouré autour de mon cou, un d'entre eux l'a violemment arraché en m'insultant et en disant à ses camarades que ce sont des personnes comme moi qui soutiennent Boko Haram. Ils se sont mis à nous tabasser puis avant de repartir ils ont tiré, tuant certaines de mes vaches ; quelques jours après, c'était au tour de mon petit frère, mais lui n'a malheureusement pas survécu aux sévices qu'ils lui ont infligé. Cela m'a beaucoup traumatisé, j'avais peur pour ma vie. C'est ainsi que j'ai rejoint le camp des combattants. Je vous jure que moi je suis allé là-bas juste pour ne pas subir le même sort que mon petit frère ».

Les antagonismes ethniques, sociaux et territoriaux qui prévalent dans certains pays au Sahel (nord du Mali, nord Niger) ont également joué un rôle dans l'adhésion aux organisations terroristes. C'est par exemple des éleveurs peulh qui se plaignent des

³⁸¹ Anne Speckhard, « *The Lethal Cocktail of Terrorism: The Four Necessary Ingredients that Go into Making a Terrorism* ». <http://www.icsve.org>

³⁸² Ibid.

agissements brutaux et des pillages dont ils sont victimes de la part de certains groupes armés touaregs, notamment le MNLA, qui se considère comme le seul maître légitime du nord du Mali. En effet, ces groupes n'hésitent pas à attaquer et à piller le bétail des éleveurs peulh avec lesquels ils cohabitent. Ces derniers se sentent persécutés et marginalisés. Cette situation a poussé nombre de peulh à rejoindre les terroristes pour se protéger du MNLA ou aussi beaucoup pour se venger.

« Nous ne pouvons pas éternellement nous comporter comme des lâches à l'égard de ces touarègues. Nous avons beaucoup souffert de leur agissement. Pendant longtemps ces voleurs nous ont pillés et tués de fois. Les autorités qui sont censées nous protéger ne font rien je vous dis rien. Vous pouvez demander à tout le monde ici ils vous le confirmeront. Quand vous faites appel à eux pendant que vous essayez de leur expliquer, eux ils vous parlent du carburant et si tu ne payes pas leur carburant ils ne viennent pas ou alors ils viennent plusieurs jours après pour nous poser de question débiles. Aujourd'hui Dieu merci notre communauté s'est organisée nous avons des personnes qui nous défendent on est nous aussi armés plus personne ne nous fait peur. Et maintenant on nous traite de terroriste. Nous continuerons à nous défendre et à défendre nos biens c'est tout ce que je peux vous dire ». (Propos d'un éleveur nomade très connu dans la région de Gao).

L'arrivée du Mujao (Mouvement de l'Unité pour le Djihad en Afrique de l'Ouest) a été favorablement accueillie par ces peulh. Le MUJAO est alors perçu comme une réponse identitaire à une menace perçue, logiquement elle aussi, comme étant identitaire³⁸³. Pour Dicko, vendeur de turbans à Gao, la venue du Mujao a été une bonne chose pour sa communauté car, dit-il :

« Nous avons été très contents de l'arrivée du Mujao, car ils ont aussitôt mis fin à la violence que les racistes du MNLA exerçaient contre nous. Ils nous ont apporté leur protection ».

Pour d'autres personnes, l'engagement peut être motivé par la peur de perdre leur commerce ou leur emploi. Sidi, propriétaire d'une petite entreprise de transport nous déclare:

³⁸³ Bruno Charbonneau et Cédric Jourde, *Les dilemmes de la résolution des conflits face aux défis de la « guerre au terrorisme »*, le Mali dans une perspective sahélienne, *Rapport de recherche FrancoPaix Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques Université du Québec à Montréal* mai 2016, p, 21.

« Je possède deux véhicules de transport de passagers. Lorsqu'aqmi est venu, beaucoup de personnes ont commencé à avoir des soucis. Je ne voulais pas qu'ils me confisquent mes voitures ou m'empêchent de travailler, du coup j'ai fait allégeance ».

De même, au Niger, par exemple, des commerçants ont été mis en cause pour leur proximité avec Boko Haram ; pourtant certains étaient hostiles à leurs actions et ils voulaient simplement, d'après eux, sauver leur affaire. On retrouve les mêmes motivations chez certains pêcheurs autochtones qui rejoignent Boko Haram pour pouvoir reprendre la main sur un « business » dont ils avaient perdu le contrôle au profit des riches nouveaux arrivants³⁸⁴.

Nous venons de voir que les motifs pour lesquels les gens prêtent allégeance aux organisations terroristes sont variés et sont fonction du contexte, que celui-ci soit social, politique ou économique. Dans le cas du Sahel, les motifs économiques semblent être la cause de bon nombre d'adhésions. Le besoin de protection, ainsi que la sécurisation des biens ou de l'emploi, constituent également des déterminants importants de l'engagement de beaucoup de personnes. Ici la religion sert de prétexte pour satisfaire un besoin de sécurité, par l'adhésion à un groupe dont on estime qu'il possède les moyens d'apporter une certaine protection. Comme le souligne M. Wieworka :

« Les populations de laissés-pour-compte et de déshérités, ne pouvant pas conflictualiser leurs revendications dans le champ du politique, acceptent qu'elles soient prises en compte par des organisations terroristes. Il faut alors se placer au niveau de la déformation ou des ruptures, à un moment donné du temps, des structures sociales existantes »³⁸⁵.

Cette approche nous permet de saisir les motivations des personnes que nous avons interrogées, qui les ont poussées à rejoindre les groupes terroristes, et de mieux comprendre les facteurs explicatifs de l'attrait que suscitent ces organisations auprès des populations locales.

³⁸⁴ Seignobos Christian, « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

³⁸⁵ Wieworka Michel, « *Un nouveau paradigme de la violence ?* », Paris, Le Harmattan. 1997, p.29.

6.7. Violence des groupes terroristes au Sahel : une violence instrumentale

Depuis leur apparition et jusqu'à aujourd'hui encore, les organisations terroristes au Sahel se sont illustrées par des nombreux actes de violence. L'analyse de cette brutalité semble montrer qu'il s'agit d'une violence instrumentale et non d'une violence émotionnelle dont l'unique objectif serait de porter préjudice à une personne en particulier. Pour ces organisations le recours à la force apparaît comme une question de survie et de stratégie. Bruce Hoffman pense que « *La violence joue le rôle d'instrument de propagande, une propagande par l'action qui consiste à attirer des sympathisants et des adhérents et à les inciter à l'action* »³⁸⁶.

D. Byman, ajoute également que le recours à la violence par ces organisations s'explique par le fait qu'elle leur permet d'attirer l'attention des médias, car, dit-il :

*« Au-delà des besoins de recrutement, la violence joue un rôle de « ciment » qui consolide les liens de solidarité entre les membres d'un groupe. À cause de son caractère illégal et immoral, elle contribue effectivement à instaurer une sorte de « ligne de fracture » entre d'une part, ceux qui la mobilisent (les membres d'un groupe violent) et, d'autre part, ceux contre qui elle est mobilisée (les civils, le gouvernement, etc.). Une fois franchie, cette ligne obère toute possibilité de réintégration facile de la société. Elle force le militant à rester solidaire des autres membres du groupe pour leur commune survie »*³⁸⁷.

À l'intérieur de la société, la violence affecte négativement les rapports de confiance entre les citoyens et les institutions gouvernementales. Dans le cas spécifique du terrorisme, la violence apparaît comme une démonstration de l'incapacité et de l'inefficacité de l'État et de ses institutions à assurer la sécurité des populations³⁸⁸. Ainsi, la violence contribue à semer le doute et la peur dans les esprits. Une fois

³⁸⁶Bruce Hoffman, « *Inside Terrorism: Revised and Expanded Edition* », New York: Columbia University Press, 2006, pp.173-228.

³⁸⁷Daniel Byman, « *Understanding Proto-Insurgencies* », in *Rand Counterinsurgency Study, Paper 3: The Role of Violence*, 2006, p.7.

³⁸⁸ Leites Nathan and Charles Wolf, « *Rebellion and Authority: An Analytic Essay on Insurgent Conflict* », Chicago, IL : Markham, 19710, p.13

gagnées par la peur, les populations civiles sont moins enclines à dénoncer les auteurs de la violence, dans la mesure où leur sécurité n'est plus garantie³⁸⁹

Le recours à la violence par ces organisations repose sur un calcul visant à procurer un avantage ou empêcher à ce l'adversaire n'en obtienne un. C'est donc une stratégie indispensable dans la poursuite des actions de ces groupes terroristes. Dans l'espace sahélien, les enlèvements, les pillages, les extorsions, se déroulent le plus souvent dans des conditions violentes (affrontements avec les forces de l'ordre, sévices sur les victimes directes et collatérales, etc...). De même, les organisations terroristes font en sorte que la violence soit toujours entretenue sur le territoire, de manière à ce que la sollicitation de protection et de participation au convoyage des produits illicites, par exemple, ne diminue jamais. L'offre de protection est une fonction fondée sur la rationalisation du recours à la violence, une sorte d' « industrie de la protection », la brutalité permet d'imposer la sécurité³⁹⁰». Le non-paiement du *pizzo*, par exemple, expose aux rétorsions de la mafia : elle ne répond pas à une demande de protection, elle la contraint³⁹¹. Cette violence conduit également les personnes vulnérables à ne plus avoir confiance dans les autorités qui sont censées les sécuriser. Elle n'est donc ni une survivance, ni un facteur irrationnel, elle est au centre des stratégies de puissance et d'influence de ces types d'organisations³⁹².

Cette partie de l'étude a permis de mettre en évidence le contexte social, idéologique, politique et économique, dans lequel naissent et prospèrent les groupes terroristes. Nous avons montré que la défaillance politique, les inégalités sociales, la pauvreté, ainsi que les actes délictueux dont se rendent coupables ceux qui ont en charge la gestion des affaires de l'État, sont, entre autres, des éléments à prendre en considération lorsqu'on cherche à comprendre l'origine de l'adhésion des populations à l'idéologie djihadiste. On remarque surtout que ce sont les problèmes économiques

³⁸⁹Ibid.

³⁹⁰ Clotilde Champeyrache, *Sociétés du crime : Un tour du monde des mafias*, CNRS éditions 2007.

³⁹¹ Ibid.

³⁹²Jean Cartier-Bresson, « État, marchés, réseaux et organisations criminelles entrepreneuriales, Criminalité organisée et ordre dans la société, » Presses Universitaires d'Aix-Marseille.

sociaux et culturels, bien plus qu'idéologiques, qui conduisent les personnes vers la violence.

À partir de ce constat, on comprend qu'il n'y a pas de terroristes-nés, mais seulement des agents construits. En d'autres termes, le germe terroriste n'est pas inscrit dans les gènes des individus, c'est l'environnement social qui façonne l'individu et qui le prédispose à devenir soit un activiste de la terreur, soit un pacifiste.

TROISIEME PARTIE :
TERRORISME AU SAHEL : UN BUSINESS
CRIMINOGENE FLORISSANT

CHAPITRE 7 : MUTATION DES ECHANGES ECONOMIQUES DANS L'ESPACE SAHELIEN A L'ERE DU TERRORISME CONTEMPORAIN

Le Sahel, depuis plusieurs siècles est une zone de trafics et d'échanges. Pour la majorité des personnes qui ne connaissent le Sahel qu'à travers les événements récents, cette affirmation peut paraître surprenante, car elle semble appartenir au domaine du « jamais vu ». Or, Pierre Bourdieu³⁹³ avait l'habitude d'affirmer que, face à un fait social, économique ou politique que le chercheur choisit comme objet, il y a deux écueils opposés qu'il faut éviter et entre lesquels il faut se situer. Ces deux écueils sont l'illusion du « jamais vu » et l'illusion du « toujours ainsi »³⁹⁴. L'analyse des activités et trafics criminels dans cette partie du sahel qui, il y a quelques années à peine, était encore une destination très convoitée par les touristes, peut conduire facilement à l'illusion du « jamais vu » c'est-à-dire donner l'impression d'être confronté à un fait nouveau qui vient bouleverser le quotidien des populations. Aussi, justement afin d'éviter de tomber dans cette illusion « du jamais vu », il est nécessaire de faire la genèse des échanges économiques dans le sahel, d'évoquer leur pratique, leur ancrage dans les sociétés nomades, ainsi que le statut social de ceux qui possèdent le contrôle de ces activités économiques ; ceci afin d'essayer de les mettre en relation avec les pratiques actuelles pour tenter d'expliquer les différentes mutations et transformations qu'elles ont subi tout au long de l'histoire permettant aujourd'hui aux organisations terroristes de tirer profit.

C'est donc dans une perspective historique que nous allons tenter de développer cet aspect afin de montrer que, dans cet espace, le business a toujours fait

³⁹³ Pierre Bourdieu, « Le mystère du ministère. Des volontés particulières à la volonté générale », Actes de la recherche en sciences sociales, no 140, 2001, p. 7.

³⁹⁴B. Lacroix, « Retour sur 1848. Le suffrage universel entre l'illusion du "jamais vu" et l'illusion du "toujours ainsi" », in Actes de la recherche en sciences sociales, n° 140, décembre 2001, pp. 41-50.

partie de la culture des nomades Touaregs, et que son appropriation de nos jours par les organisations terroristes, ses manifestations diverses et le succès des opérations entreprises ont été favorisés par le savoir-faire touareg mais aussi par le désir affiché de certains acteurs locaux d'avoir une totale emprise sur ces circuits. Comme l'a bien souligné Muti, Giuseppe :

« La capacité d'adaptation des organisations terroristes, prises entre tradition et innovation, est surprenante. Dans la mesure où les anciennes activités n'ont jamais été abandonnées, leur importance ne diminue progressivement que pour faire place à de nouvelles affaires »³⁹⁵.

7.1. Échanges économiques dans l'espace sahélien : une pratique ancienne

Les sujets le plus abordés à propos de l'espace sahélien avant l'avènement du terrorisme sont sans doute ceux de l'organisation sociétale des peuples Touaregs et de leur système économique. Selon le chercheur Julien Brachet, dès le XIII^e siècle, les territoires allant du Maghreb aux zones soudaniennes semblent réellement liés, au plan économique, par des échanges nombreux et soutenus. Deux grands axes caravaniers parcourent alors l'Aïr, le premier reliant l'empire du Mali au Fezzan et à l'Égypte, le second allant du pays haoussa au Sud algérien et à la Tripolitaine³⁹⁶.

Ce système est importé d'Arabie par le biais des marchands musulmans comme le souligne l'historien François-Xavier Fuselle, dans un entretien publié dans la revue « l'Histoire » :

« L'islamisation, quoique véhiculée par des oulémas, d'authentiques missionnaires musulmans, reste très liée au commerce car l'Islam offre une garantie aux commerçants. Il véhicule un droit commercial, des valeurs universelles qui transcendent les particularismes locaux et notamment les religions locales. Il apporte un code et des référentiels culturels communs, ce

³⁹⁵Muti, Giuseppe. « *Mafias et trafics de drogue : le cas exemplaire de Cosa Nostra sicilienne* », Hérodote, vol. 112, no. 1, 2004, pp. 157-177.

³⁹⁶Julien Brachet. « *Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr* » (Niger) p. 117-136

dont a besoin le grand commerce, qui se pratique sur de longues distances et sur un temps long [...]. Et c'est l'Islam, non au sens de religion mais d'univers politique, commercial et culturel, qui « charge » les deux mondes jusque-là étrangers l'un à l'autre, de part et d'autre du grand désert »³⁹⁷.

Ces marchands, à travers la pratique d'un commerce bien règlementé et honnête s'attirent vite la sympathie des populations autochtones. Beaucoup de Touaregs deviennent ainsi des secrétaires, conseillers et chargés d'affaires³⁹⁸. Avec le système de contrat et la transparence sur la valeur des articles, les commerçants, mais aussi les clients trouvent un moyen efficace pour protéger leur intérêt commun.

Plusieurs agglomérations telles que Tombouctou et Gao au Mali ou Agadez au Niger se transforment rapidement en grands carrefours commerciaux, mais aussi intellectuels car ils représentent des centres indispensables dans l'enseignement et l'apprentissage de l'Islam³⁹⁹. À partir de cette période, le Sahel devient un centre de transit très important, non seulement en raison des activités commerciales mais aussi à cause du pèlerinage vers les lieux saints.

Dans cet immense territoire, le commerce occupe une place privilégiée dans l'économie locale des populations. Cette activité est d'ailleurs vitale pour elles, compte tenu de la nature même de l'environnement désertique, qui ne favorise pas les travaux tels que l'agriculture. C'est ainsi que les oasis, avec les possibilités de pâturages qu'elles offrent, font de cette zone un lieu de passage incontournable pour les commerçants et leurs chameaux qui transportent les marchandises⁴⁰⁰. Ce négoce concerne des produits très variés tels que les dattes, les céréales, le tissu, la gomme arabique, le tabac, le sucre, le thé, les peaux ou encore les bijoux. Si le commerce le plus lucratif est celui des esclaves⁴⁰¹, l'or et le sel, appelé aussi « or blanc », par les

³⁹⁷ « *les négriers en terres d'islam, la première traite des noirs viie - xvie siècles* » www.les.traitesnegieres.free.fr

³⁹⁸ Ibid.

³⁹⁹ Lecoquierre Bruno le sahara, désert habité et terre de passage conférence présentée au festival international de géographie de Saint-Dié des vosges, 9 octobre 2011.

⁴⁰⁰ « *Les négriers en terres d'islam, la première traite des noirs viie - xvie siècles* » www.les.traitesnegieres.free.fr

⁴⁰¹ Lecoquierre Bruno le sahara, désert habité et terre de passage conférence présentée au festival international de géographie de saint-dié des vosges, 9 octobre 2011.

négociants, constituent également des articles de grande valeur dans ces échanges. La route qui traverse le désert du Ténéré au Niger, qui mène à Bila, d'où le sel est extrait est même appelée « la route du sel », à cause de son importance stratégique dans les transactions avec les autres centres commerciaux⁴⁰².

Ce commerce, plus connu sous le nom du négoce caravanier, est en grande partie contrôlé par des aristocrates Touaregs, qui ont su dominer ce territoire difficile et qui possèdent les troupeaux de chameaux, moyen de transport indispensable dans un environnement désertique. La mainmise des Touaregs sur ces circuits leur confère un statut social élevé, qui leur permet d'exercer leur emprise sur les autres catégories sociales. Ainsi, ils exercent une domination économique, un contrôle sur l'espace, mais aussi une souveraineté sociale et politique, qui se traduit parfois par des pillages, des prélèvements de taxes ou des droits de passage sur les caravanes qui transitent⁴⁰³. Les Touaregs font aussi office de guides, mieux, de passeurs, car ils imposent aux marchands caravaniers, auxquels ils louent également des chameaux pour le transport des marchandises, de payer pour être escortés en toute sécurité⁴⁰⁴. Explorateur et géographe français, spécialiste du Sahara, Henri Duveyrier dit, à propos de l'efficacité du système de protection et de sécurité des caravanes par les Touaregs :

« Quand un chameau vient à périr ou se trouve dans l'impossibilité de continuer à porter son fardeau, on laisse sa charge sur la route, avec la certitude de la retrouver intacte, attendît-on une année pour venir la chercher »⁴⁰⁵.

Les aristocrates s'enrichissent également à travers les tributs que leur versent les dominés. Cependant, l'avènement de la conquête coloniale va amener de grands changements dans ce système⁴⁰⁶

⁴⁰²Gouletquer, Pierre, Kleinmann, Dorothée « *Structure sociale et commerce du sel dans l'économie touarègue* » Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée Année 1976 21 pp. 131-139

⁴⁰³Julien Brachet, « *Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger)* » Cahier d'outre-mer 2004, p. 117-136.

⁴⁰⁴Julien Brachet, « *Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger)* » Cahier d'outre-mer 2004, p. 117-136.

⁴⁰⁵Duveyrier H. « *Les Touareg du Nord* », Paris, Éd. Challamel Ainé, 1864, p. 502.

⁴⁰⁶Duveyrier H. « *Les Touareg du Nord* », Paris, Éd. Challamel Ainé, 1864, p. 502.

La colonisation et l'accession aux indépendances bousculent ce système économique, remettant en cause la domination des Touaregs. Mais les nouveaux États, à cause de leur faiblesse et du manque d'intérêt pour ces zones arides, ne réussissent cependant pas à empêcher certaines tribus, fortes de leurs liens familiaux dans toute la région, de poursuivre leurs activités, qualifiées désormais de trafics à cause des règles imposées par l'État.

Des réseaux de trafic et de contrebande se développent de part et d'autre des frontières nouvellement établies. Au fil du temps, les voitures tout-terrain remplacent les caravanes et les mêmes routes caravanières⁴⁰⁷ deviennent des zones de transit pour les contrebandiers et trafiquants. Ces différents trafics vont prendre une place importante dans l'économie locale des populations.

Au Mali, mais aussi au Niger, la contrebande devient alors une activité largement répandue et pratiquée par beaucoup de personnes, notamment les Touaregs qui en ont fait un des moyens de financement des rebellions

« Ces rébellions avaient également des motivations économiques, car elles se battaient pour contrôler les circuits économiques et les routes stratégiques dans le Sahel, par où transitent des quantités importantes de produits issus de la contrebande. Il y a eu une convergence d'intérêts stratégiques entre les différentes rébellions du Sahel à cette époque et les réseaux de trafiquants. Au total, contrebandiers et rebelles ont cohabité et collaboré durant quatre décennies dans le Sahel dans des zones qui ont presque échappé au contrôle des États⁴⁰⁸ »

La structuration des réseaux diffère selon les filières. Mais le plus souvent ces réseaux sont familiaux, grâce aux liens de parenté de part et d'autre de la frontière. Ceci est un gage de confiance dans les transactions commerciales⁴⁰⁹. Cette contrebande concerne surtout les produits alimentaires de première nécessité tels que lait, le sucre, la farine,

⁴⁰⁷ Julien Brachet, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger) » Cahier d'outre-mer 2004, p. 117-136.

⁴⁰⁸ Serigne Bamba Gaye « Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics Illicites au Sahel », *Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne Friedrich-Ebert-Stiftung*, 2017, p.9.

⁴⁰⁹ Scheele, Judith. « Circulations marchandes au Sahara : entre licite et illicite », *Hérodote*, vol. 142, no. 3, 2011, pp. 143-162.

l'huile, le riz, les pâtes alimentaires, les conserves, etc..., qui sont subventionnés en Algérie. Ces produits sont très prisés par les populations pauvres car ils ont un coût moins élevé que les prix du marché comme nous l'explique Idrissa commerçant à Arlit :

« Sur le marché on trouve du tout : des couvertures, du lait, du sucre, des céréales, c'est beaucoup moins cher car ce sont des produits de Somogal. Ça arrange beaucoup les populations. Les produits qui arrivent par le port avec les taxes et le transport reviennent beaucoup plus cher et les gens n'ont pas d'argent. Si demain l'Etat décide de subventionner certains aliments pour soulager les gens peut être le Somogal (fraude) va s'arrêter ».

Parallèlement à la contrebande des produits alimentaires, d'autres activités illégales se sont également vite développées. Il s'agit du commerce du carburant frauduleusement importé de l'Algérie, celui des migrants, des cigarettes etc.

« Il y a un véritable marché qui s'est construit et une mutation professionnelle des habitants de ces zones. Ils ont préféré abandonner leurs métiers, d'éleveurs, d'agriculteurs ou autres pour s'adonner aux trafics illicites. Les trafiquants sont originaires de familles enracinées dans la région depuis longtemps. Ils connaissent parfaitement bien les circuits d'approvisionnement et ont tout simplement souhaité vivre un peu mieux ⁴¹⁰».

À l'échelle nationale, les pouvoirs politiques et les organismes publics spécialisés ne se sont jamais réellement préoccupés des spécificités des échanges sahariens et transsahariens. Considérées comme marginales depuis la capitale (Capitale du Niger Niamey) située au Sud-Ouest du pays, les activités de transport qui se réalisent dans le Nord ne sont généralement pas intégrées aux projets sectoriels sur les transports terrestres⁴¹¹.

⁴¹⁰Serigne Bamba Gaye, « Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au Sahel » *Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne Friedrich-Ebert-Stiftung*, 2017, p.14-15.

⁴¹¹ Deuxième projet sectoriel des transports issu de la table ronde des bailleurs, tenue en 1991 ; la lettre du gouvernement sur la politique sectorielle des transports de 1997 ; le bulletin annuel des statistiques de l'observatoire national des transports de 2001 ; le rapport du Ministère de l'Habitat et l'Aménagement du Territoire sur la stratégie nationale des transports dans le sous-secteur routier de décembre 2002.

L'arrivée des groupes terroristes et leurs alliances avec les rebelles change radicalement la donne. L'armée ayant été chassée, désormais les rebelles touaregs et les groupes terroristes étant seuls maîtres du nord Mali, les anciennes pratiques, qui d'ailleurs n'avaient jamais cessé mais qui se faisaient clandestinement, reprennent de plus belle mais cette fois dans des proportions démesurées. Réseaux de trafiquants et du crime organisé trouvent ainsi des alliés dans cette partie du sahel, et depuis, c'est en parfaite symbiose que ces différents groupes, qu'idéologiquement tout oppose, opèrent, poursuivant un seul et unique objectif, la prédation économique.

À travers ce petit rappel historique de l'organisation sociale des Touaregs et celui de leur système économique basé sur le commerce des esclaves, la razzia, les taxes, les pillages, nous avons tenté de montrer que la transformation depuis une dizaine d'années de la bande sahélienne en une sorte de plaque tournante de tous types de trafics, n'est rien d'autre qu'un prolongement des pratiques qui avaient déjà cours dans cette zone avant la pénétration coloniale et dont les racines sont profondément ancrées dans l'ancien système économique des Touaregs. Comme le soulignent bien Pellerin, Mathieu, et Yves Trognon :

« Les fondements de l'économie caravanière ne sont pas si différents de ceux d'aujourd'hui. Première similitude : l'économie de convoi. A l'instar de ce qui prévalait à l'époque, les commerçants, soucieux de leur sécurité, se doivent de rémunérer ceux qui se revendiquent propriétaires par la force de la route empruntée [...], seconde similitude : le contrôle des territoires. Celui qui contrôlait le territoire avait toute latitude pour imposer des taxations aux caravanes, procéder à des razzias, des pillages ou bien simplement louer des dromadaires aux marchands. Aujourd'hui, il s'arroge des droits de passage »⁴¹².

Ceci nous permet ainsi de mieux appréhender le désir des organisations terroristes opérant dans cet espace, de prendre le contrôle de ces anciens circuits et de pouvoir facilement exercer des activités génératrices de revenus. Dans les sections qui vont

⁴¹²Pellerin, Mathieu, et Yves Trognon. « Les enjeux sécuritaires du rivage sahélien », Sécurité et stratégie, vol. 4, no. 2, 2010, pp. 43-56.

suivre, nous allons tenter de répertorier les sources de financement de ces organisations, en commençant par celle de la prise d'otages.

7.2. Enjeux et évolution des prises d'otages

En pleine expansion ces dernières années, la prise d'otages est devenue une activité lucrative très prisée, notamment par les organisations terroristes au Sahel. Cependant il convient de rappeler que la prise d'otages n'est pas un phénomène nouveau.

En effet les prises d'otages et les enlèvements ont toujours existé dans l'Histoire, sans pour autant avoir leur connotation négative actuelle. Toutefois, les groupes terroristes ont découvert en cette activité une arme politique, notamment à partir des années 1960, date à laquelle les enlèvements de personnalités importantes ou de leurs proches ont commencé. Pendant longtemps, les enlèvements ont été principalement réalisés à des fins politiques⁴¹³ et non pour des raisons pécuniaires. C'est seulement récemment que la capture contre rançon s'est véritablement développée. Par ailleurs, les enlèvements d'ordre criminel ont longtemps été limités à certains pays du monde, laissant croire à des phénomènes isolés, mais la donne a rapidement changé. Aujourd'hui l'otage présente un intérêt certain, que ce soit auprès des petites organisations criminelles ou des groupes terroristes internationaux qui multiplient les enlèvements. Aussi, partant de ce constat, et pour mieux comprendre ce phénomène, nous allons nous livrer à un petit rappel historique, afin de rendre compte de l'évolution du statut des otages ainsi que de leur utilisation, et de déterminer pourquoi la prise d'otages et les enlèvements sont devenus un business international florissant, particulièrement pour les groupes terroristes actifs au Sahel.

⁴¹³Irène Herrmann et Daniel Palmieri, « *Une figure obsédante: l'otage à travers les siècles* » Volume 87 revue internationale de la Croix-Rouge Sélection française 2005.

7.2.1. Otages dans l'antiquité

Comme nous l'avons souligné précédemment, la prise d'otages n'est pas un phénomène nouveau. Elle a néanmoins connu une évolution au fil du temps. Dans l'Antiquité, l'otage est une garantie de l'exécution des traités militaires ou politiques entre les puissances⁴¹⁴. Il constitue alors un moyen d'échange consentant entre celles-ci. D'après les historiens I. Hermann et D. Palmier, l'appartenance aux classes les plus élevées de la société constitue une condition sine qua non et une constante historique pour être acceptée en tant que garantie d'un pacte⁴¹⁵. On parle alors de remise d'otage et non de prise d'otage et cela peut être demandé non seulement à l'ennemi mais également à l'allié. Selon S. Ndiaye, le fait d'exiger des otages ou d'en fournir afin de garantir des engagements reçus ou pris, est fait courant pendant toute l'Antiquité, et il n'y a rien de plus normal ni de mieux admis, dans la pratique des rapports internationaux de l'époque, que le recours aux otages⁴¹⁶. L'otage est, à cette époque, bien traité et jouit de la mobilité et d'une vie sociale correcte.

7.2.2. Otage au moyen âge

Au Moyen Âge, l'otage représente encore une caution dans le respect des traités et n'est soumis à aucune forme de maltraitance. Toutefois un léger changement intervient, car c'est désormais à ceux qui remettent l'otage qu'il convient de subvenir aux besoins de ce dernier, alors que dans l'Antiquité, c'est aux destinataires qui reçoivent l'otage d'en prendre soin⁴¹⁷.

7.2.3. Otage à l'époque moderne

Au 19^e siècle, les prises d'otages sont devenues un moyen de pression politique et sont même parfois utilisées comme armes défensives. Le maintien en vie des captifs

⁴¹⁴ De Coupigny, Arnaud. « Otages : constantes d'une institution archaïque et variantes contemporaines », *Stratégique*, vol. 93-94-95-96, no. 1, 2009, pp. 613-646.

⁴¹⁵I. Herrmann et D. Palmieri « *Une figure obsédante : l'otage à travers les siècles* » in revue internationale de la croix rouge Volume 87 Sélection française 2005.

⁴¹⁶Ndiaye S., « *Le recours aux otages à Rome sous la République* », DHA 21 (1), 1995, p. 149-165

⁴¹⁷Philippe Contamine et Gilles Ferragu « *Une histoire des otages du moyen âge à nos jours* » in café Histoire Association Thucydide, Avril, 2011.

dépend d'une réponse satisfaisante à la demande des ravisseurs. En d'autres termes, les otages sont devenus un moyen de chantage, et leur capture s'exécute désormais par la force pour contraindre les parties adverses⁴¹⁸.

7.2.4. L'otage aujourd'hui

Avec les multiples conflits que connaissent de nombreux pays aujourd'hui, et le développement du système de communications, notamment l'internet, l'otage est devenu une arme de plus en plus redoutable. Il est utilisé pour négocier la libération de prisonniers, la livraison d'armes, la fin d'un conflit, etc... Cette exploitation de la prise d'otages comme moyen de pression sur les États est encore active de nos jours, prenant la forme de kidnapping de ressortissants étrangers pour exercer une pression politique sur le gouvernement du pays d'origine des otages.

7.3. La prise d'otages comme source de revenus

Au cours des années 1990, une nouvelle motivation de la prise d'otages émerge. Les enlèvements sont de plus en plus assortis de la demande d'une rançon qui s'accroît de manière exponentielle en termes de valeur. En d'autres termes, l'otage n'est plus considéré comme un être humain, mais est réduit à sa valeur marchande, notamment pour les groupements terroristes et criminels. Ainsi, en complément d'autres trafics illicites comme le trafic d'armes, de drogues, de migrants, de cigarettes ou le blanchiment d'argent, etc..., les groupes terroristes, principalement ceux qui opèrent au Sahel, accumulent de l'argent par le biais des enlèvements. Cette activité leur permet de financer l'organisation, notamment le recrutement de nouveaux membres, l'entretien de leurs camps, l'achat d'armes, de moyens de communication, et la satisfaction de leurs besoins personnels...

Si, pendant longtemps, la prise d'otage a été utilisée comme arme politique, aujourd'hui elle est dans la plupart des cas pratiquée pour des motifs crapuleux. Jadis

⁴¹⁸De Coupigny, Arnaud. « *Otages : constantes d'une institution archaïque et variantes contemporaines* », *Stratégie*, vol. 93-94-95-96, no. 1, 2009, pp. 613-646.

pratiquée par des bandits et le réseau du crime organisé, elle est de nos jours devenue un moyen privilégié d'accroître les revenus des groupes terroristes. En effet, à cause de la mondialisation, les activités terroristes se sont multipliées, traversant des frontières de plus en plus estompées⁴¹⁹. Les prises d'otages et les enlèvements concernent aujourd'hui le monde entier et plus seulement quelques pays uniquement. C'est d'ailleurs ce que semble penser la directrice de l'association caritative Hottage UK, Rachel Briggs :

« L'accélération de la mondialisation a également créé de nouvelles opportunités pour les ravisseurs en apportant de nouvelles victimes potentielles à haute valeur ajoutée » à l'occasion de l'ouverture de nouveaux territoires économiques, de l'accroissement de l'aide humanitaire et du développement du tourisme. Ainsi, l'expatriation grandissante dans des zones à risque de personnels occidentaux de grandes multinationales, mais aussi de PME sous-traitantes, souvent moins bien protégées, accroît les vulnérabilités. Même tendance avec des ONG de toute nature dont les terrains d'actions sont majoritairement des zones en proie à l'insécurité »⁴²⁰.

Malgré l'absence de statistiques fiables sur les prises d'otages, le nombre de kidnappings est estimé entre 12.000 et 30.000⁴²¹ par an dans le monde entier.

7.4. L'industrie des prises d'otages au Sahel :

Depuis 2003, avec la première prise d'otage dans cet espace par le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) au cours de laquelle 32 touristes étrangers sont enlevés et libérés contre 5 millions de dollars⁴²², puis avec Boko Haram et tout récemment avec Aqmi et ses filiales, les organisations terroristes au Sahel ont utilisé les enlèvements comme un moyen d'engranger de l'argent. L'otage se monnaie désormais cher et sa valeur n'a cessé de grimper d'une manière considérable.

⁴¹⁹ Jean-François Gayraud, *Théorie des hybrides Terrorisme et crime organisé*. CNRS Éditions, « Arès », 2017.

⁴²⁰ Briggs, Rachel. « *The kidnapping business* », in the foreign policy center 2001

⁴²¹ C. Nunlist, « *Kidnapping for ransom as a source of terrorism fundind* » in security policy n°141, octobre 2013

⁴²² Patrice Gourdin, « *Al -Qaeda au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe* » in, la revue géopolitique, 11 mars 2012.

C'est devenu aujourd'hui une véritable industrie générant des sommes colossales, employant des milliers de personnes qui va des couches les plus pauvres qui cherchent un moyen pour survivre, aux personnalités de haut rang social. Mieux, à l'instar de toutes les entreprises internationales dignes de ce nom, on assiste à la prolifération et au développement d'une multitude d'organisations qui collaborent ou qui sous-traitent avec les preneurs d'otages.

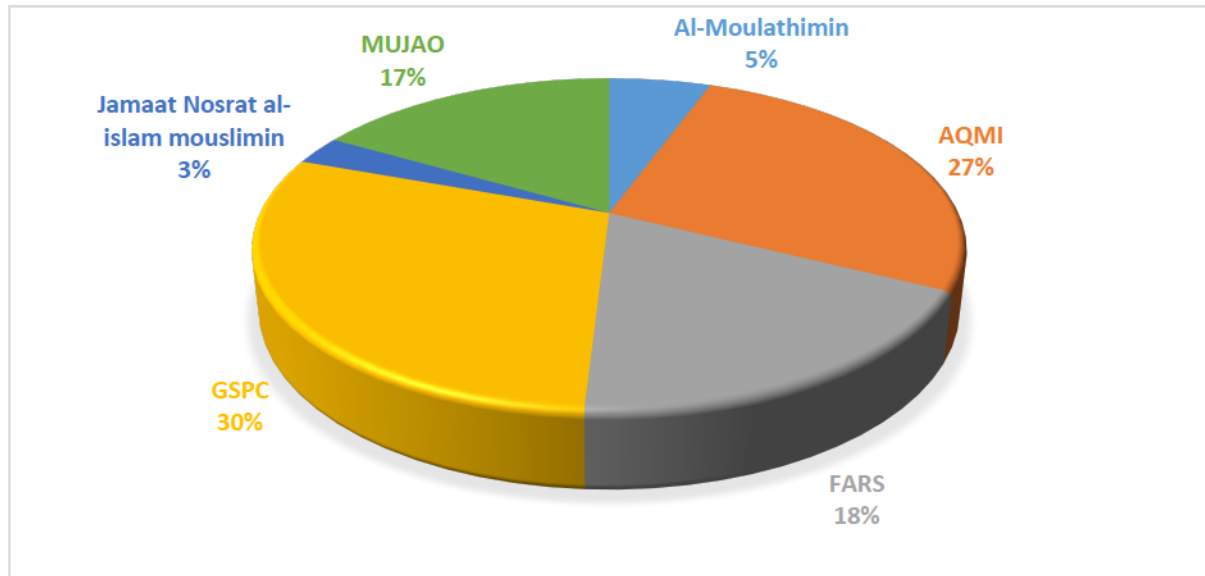


Figure 6: Prise d'otages par groupes terroristes au sahel de 2003 à 2017⁴²³

Source : Issaley Abdoul Aziz

7.5. Al-Qaïda au Maghreb islamique et les prises d'otages

Dans le chapitre consacré à la naissance des groupes terroristes au Sahel, nous avons expliqué que le GSPC se finançait grâce aux vols, à la contrebande⁴²⁴ etc... Mais, lorsqu'en 2007 il devient AQMI, suite à son allégeance à l'organisation d'Oussama Ben Laden, certains membres de la toute nouvelle organisation estiment alors que ces pratiques illégales peuvent les discréditer aux yeux des populations qu'ils tentent de

⁴²³ Ces chiffres ne prennent pas en compte les prises d'otages effectuées par Boko Haram qui se chiffrent en milliers.

⁴²⁴ Lounnas, Djallil. « La stratégie algérienne face à AQMI », Politique étrangère, vol. Automne, no. 3, 2013, pp. 147-157.

rallier à leur cause⁴²⁵. Cependant, ils savent aussi qu'à l'instar des toutes les organisations terroristes, il leur faut beaucoup d'argent pour fonctionner. Aussi, afin de se donner une image acceptable, l'organisation décide donc de suspendre les pratiques illicites, du moins dans un premier temps, pour se tourner vers les prises d'otages. Seulement, ils savent que cette nouvelle méthode peut également être assimilée au grand banditisme. C'est alors, face à ce dilemme crucial entre le besoin d'argent et la crainte de se faire désavouer, que des émirs d'AQMI ouvrent un débat sur la question pour trouver un moyen de justifier le kidnapping.

Pour légitimer les enlèvements, Aqmi décide de se justifier en faisant appel à une interprétation habile des textes de l'Islam. En effet, selon la religion musulmane, en période de guerre, lorsque les combattants musulmans sortent vainqueurs d'une bataille, et qu'ils arrivent à faire des prisonniers, ceux-ci, devenus captifs, peuvent (eux-mêmes ou leurs proches) payer une dîme afin de recouvrer la liberté. C'est donc en se basant sur cette analyse qu'AQMI décide de justifier le recours aux prises d'otages contre rançon⁴²⁶.

Cette justification paraît cependant peu crédible au regard du mode opératoire d'AQMI, car on peut se demander pourquoi la plupart des enlèvements, à quelques exceptions près, ne concernent que les ressortissants des pays riches, en l'occurrence ceux réputés être des payeurs de rançons? Lors de l'enlèvement des travailleurs de la société Areva par Aqmi dans le nord du Niger, plus précisément dans la ville d'Arlit, par exemple, les victimes étaient au nombre de sept. Assez rapidement, deux d'entre elles de nationalité togolaise et malgache vont être libérés, contrairement aux autres, qui sont françaises à l'exception de l'une d'elle atteint gravement de maladie.

De même, lorsqu'en décembre Robert Fowler, envoyé spécial de l'ONU pour le Niger, et son collègue Louis Guay leur chauffeur avaient été enlevés au Niger par Aqmi, le

⁴²⁵ Guerres saintes et otages Al-Qaida au Maghreb islamique Integrated Regional Information Networks(IRIN) Dakar 2012.

⁴²⁶Heba Aly, « *Le droit islamique et les règles de guerre* » in <http://www.irinnews.org/fr/>

chauffeur qui est nigérien a été libéré par la suite et ils ont gardé ceux qui ont de la valeur en terme d'argent. Ces deux derniers seront libérés en Avril 2009 après le paiement d'une rançon d'un million de dollars⁴²⁷ versé à Moctar Bel Mockthar d'après l'agence de presse Associated Press (AP) qui cite un document abandonné par l'organisation suite à l'intervention de l'armée française mentionnant le versement d'une telle somme d'argent dans laquelle le montant avait été jugé ridicule. Un de ces ex otages Robert Fowler dira d'ailleurs plus tard dans un entretien à Paris Match qu'ils ont été bien traités et selon lui : « *Ce n'était pas tant de la compassion que de la bonne logique : il s'est dit que notre valeur marchande était bien plus élevée vivants que morts* »⁴²⁸

7.5.1. Qui sont les preneurs d'otages au Sahel ?

L'analyse des prises d'otages survenues au Sahel de 2003 à aujourd'hui montre que ce sont principalement cinq groupes terroristes qui sont à la tête de cette entreprise. Ces cinq groupes sont AQMI, le MUJAO, Ansar Dine, Boko Haram et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM). Cependant il est important de préciser que, dans certains cas, compte tenu de l'inaccessibilité à certaines zones qui échappent à leur contrôle, il arrive que ces groupes aient recours à des sous-traitants, en commandant des prises d'otages à des groupes armés.

Lors d'un entretien, un policier nous rapporte les propos tenus par un combattant lors de son interrogatoire.

« Nous utilisons plusieurs moyens pour kidnapper une personne. Nous avons fait passer des messages auprès des populations pour qu'ils nous attrapent des blancs et nous les amènent en échange d'argent. Comme ils savent que cela peut facilement leur apporter jusqu'à 150.000.000 CFA (environ 300.000 euros) beaucoup de nos collaborateurs se sont mis au travail. Nous donnons également de l'argent aux personnes qui peuvent nous fournir des renseignements qui peuvent nous permettre de mettre la main sur un blanc ».

⁴²⁷ Niger: 1 million pour la libération de Robert Fowler et Louis Guay <https://www.lapresse.ca> consulté le 06 2017.

⁴²⁸ Alfred de Montesquiou « *Robert Fowler, otage d'Aqmi pendant quatre mois. Difficile de ne pas devenir fou* » Paris Match | Publié le 20/01/2013 à 13h15

Pellerin, Mathieu, et Yves Trotignon remarquent qu' : « *En leur rachetant directement les otages, l'organisation suscite de nouvelles vocations*⁴²⁹ ».

Un chef de tribu touareg plusieurs fois désigné médiateur dira dans un entretien qu'il nous a accordé que :

« Les jeunes vont rejoindre aqmi puis ils reviennent avec beaucoup d'argent des téléphones à la mode, ils font le plein de stock de nourritures à leur famille certains s'offrent même des voitures et ça séduit beaucoup d'autres qui décident d'y aller à leur tour pour sortir de la pauvreté ».

Salif, ex-membre de la katiba d'Abou Zeid raconte :

« J'ai passé deux mois à faire des missions de repérage, ma tâche était de guetter certains endroits où il peut y avoir une éventuelle présence des blancs. Je ne me considère pas comme djihadiste, d'ailleurs je n'ai jamais discuté avec eux directement. Un jour mon contact m'a dit que ma mission était terminée vu que ça n'avait rien donné mais si je veux il peut me trouver un autre boulot où je peux gagner plus. Il m'a expliqué qu'il connaît Abou Zeid en personne et qu'en devenant combattant j'aurai un bon salaire. Je voulais continuer à gagner de l'argent facilement et je suis parti. Une semaine après le chef a été tué et beaucoup de nos frères ont déserté y compris moi. Je suis donc parti à Bamako c'est là que j'ai été dénoncé par un détenu et arrêté ».

Un de nos contacts, basé à Hombori, au nord du Mali, nous rapporte ceci :

« Actuellement nous assistons à un développement d'une sorte de mafia et des complicités parfois insoupçonnées. Les gens disent oui à tout ce qui peut leur rapporter de l'argent. Ils cherchent tout ce qui peut rapporter de l'argent. Moi je suis mécanicien de profession et il m'arrivait de servir de chauffeur aux blancs quand ils viennent ici car ça rapporte mieux. Cela m'a permis d'avoir beaucoup d'amis blancs. Deux ans avant que notre région ne tombe aux mains de ces groupes terroristes, j'étais chez moi en compagnie d'un blanc qui est venu dans le but de faire des recherches sur la population des éléphants, un jeune que je connais bien car je l'ai vu grandir, est venu chez moi. Il était accompagné de deux autres qu'il m'a présentés comme étant ses amis mais ceux-là je ne les connais pas. Nous avons pris le thé ensemble et discuté une demi-heure environ puis ils se sont levés pour partir. Je les ai alors accompagnés devant la porte et là le jeune que je connais a dit: « Nous sommes venus te demander de nous donner ce blanc. Mes deux amis ici présents iront le vendre aux islamistes, puis on partagera l'argent ».

⁴²⁹Pellerin, Mathieu, et Yves Trotignon. « *Les enjeux sécuritaires du rivage sahélien* », Sécurité et stratégie, vol. 4, no. 2, 2010, pp. 43-56.

Ce monsieur, qui nous fait ce récit, nous dit que par la suite, parce qu'il a refusé d'être complice d'une prise d'otages, il a quitté la ville où il habitait pour aller s'installer à Bamako avec sa famille, par peur de représailles

Par ailleurs, l'enlèvement de deux ressortissants européens survenu le 24 novembre 2011 à Hambori, dans le nord du Mali, est un des nombreux exemples de ce mode opératoire. En effet, dans la nuit du 23 au 24 novembre 2011, vers 2 heures du matin, le français Philippe Verdon et son ami Serge Lazarevic, un Franco Serbe, en mission dans le cadre de leur projet d'implantation d'une cimenterie, sont enlevés dans l'hôtel le « Doubaï », où ils séjournaient, par un commando d'une dizaine de personnes lourdement armées⁴³⁰. Lorsqu'à l'un de nos contacts basé sur place, membre des forces de sécurité qui a participé à l'enquête, nous posons une question pour essayer de savoir si les ravisseurs sont des personnes qui connaissaient bien les deux Français avant de les enlever, celui-ci nous confie :

« Effectivement, parmi ceux qui ont aidé à la réalisation de cet enlèvement certains connaissaient bien les victimes, ainsi celui qui leur servait de guide, un certain Ibrahim Ag, et même le gérant de l'hôtel où ils logeaient ».

Nous lui demandons ensuite si parmi les autres membres du commando figuraient des personnes issues du milieu du grand banditisme :

« Non, pas du tout, d'ailleurs deux d'entre eux sont des militaires; il y a aussi un fonctionnaire civil ».

Notre interlocuteur nous révèle qu'au moment de leur interpellation, certains ravisseurs étaient en possession de plusieurs millions. Un ex-djihadiste, repent, qui a côtoyé certains membres du commando raconte :

« Ces types ne sont pas guidés par des préoccupations religieuses ni même ethniques. Si je prends l'exemple de ces deux jeunes, Ali Hamad Wadossene et Heiba Ag chérif, ils sont tous les deux membres de la garde républicaine qui comme beaucoup de jeunes voulaient avoir de l'argent ».

⁴³⁰ Serge Daniel, « Les Mafias du Mali. Trafics et terrorisme au Sahel ». Descartes et cie, 2014, p, 170-173.

7.5.2. Comment sont choisies les victimes ?

Les prises d'otages étant devenues une activité très rentable, le choix de la personne à enlever est donc guidé par le bénéfice qu'elle peut générer. Cette personne est alors choisie en fonction de sa valeur marchande, qui doit couvrir non seulement le coût engagé dans la mise en place du mécanisme conduisant à son enlèvement (informateurs, intermédiaires, chauffeurs, etc....) ; les sommes investies par la suite pour son entretien et celui de ses surveillants, et surtout et enfin doit rapporter des bénéfices. La victime n'est « rentable » que lorsque l'avantage tiré de son échange permet de récupérer la totalité des sommes investies dans cette entreprise, et apporte un bénéfice à ceux qui ont revendiqué l'enlèvement. Les profits ainsi générés représentent l'excédent qui permet de rémunérer tous ceux qui ont apporté une certaine contribution à la réussite de la prise d'otages et offrent également l'opportunité à l'organisation s'enrichir et de s'autofinancer.

Au Sahel, la valeur de l'otage peut varier selon l'organisation à laquelle appartiennent les ravisseurs. Plus l'organisation est connue, plus elle fixe des prix élevés. La rançon varie également selon la nationalité, la politique menée dans le pays d'origine de la victime en matière de paiement de rançons, ou encore le statut personnel ou celui de la famille de la personne. L'enlèvement ne devient ainsi intéressant que si le profit est positif. Un ex-membre d'Ansar Dine, un temps emprisonné à la sûreté d'Etat à Bamako, nous rapporte avoir appris auprès de ses codétenus que, dans ce milieu, le mot utilisé pour désigner un otage occidental est : « Produit ». Puis il poursuit :

« Comme dans tout commerce il existe des produits qui ont de la valeur et qui se vendent cher, et d'autres qui ne valent pas grand-chose. Si tu enlevés un nigériens ou malien tu vas perdre parce que tu vas le nourrir .Mon cher quand tu es pauvre même un criminel va te fuir ».

Un ressortissant occidental, aux yeux des groupes terroristes qui opèrent au Sahel, n'est plus considéré comme une personne à part entière mais comme une marchandise, un produit de grande valeur. Les occidentaux constituent donc des

cibles privilégiées, car les organisations terroristes estiment qu'ils sont solvables⁴³¹. En ce sens, la prise d'otages des travailleurs d'AREVA au Niger est un exemple qui prouve que le groupe terroriste AQMI procède bien à une sélection.

Le 16 septembre 2010 parmi les sept personnes enlevées en dehors de Françoise Larribe atteinte d'un cancer, seuls le togolais et le malgache qui sont les africains ont été libérés, les quatre autres français resteront aux mains d'Aqmi pendant 3 ans. Un combattant d'aqmi explique :

« Ces trois-là ne valent pas grand-chose car tous les deux viennent de pays qui ne peuvent pas avoir assez de l'argent à payer pour leur libération. Alors pourquoi continuer à les nourrir et payer pour leur surveillance, la française, elle était gravement malade, or tout preneur d'otages a besoin de personnes bien en forme plus faciles à déplacer ».

Dans son livre Atlas du terrorisme islamiste, Mathieu Guidère citant plusieurs sources donnent un aperçu du montant des rançons : dix (10) millions d'euros pour trois humanitaires espagnols, quatre-vingt-dix (90) millions d'euros pour les otages d'Areva. Un des négociateurs dans l'affaire des otages d'Arlit Jean marc Gadoulet dans un entretien vidéo dira qu'il *y'avait des sacs d'argent, ils ont passé une nuit entière à compter*⁴³²

⁴³¹Mathieu Guidère, « Atlas du terrorisme islamiste d'Al-Qaïda à Daech », autrement, 2017, p. 65.

⁴³² Document d'envoyer spécial du 26 janvier 2017 consultable sur le site <https://www.youtube.com/watch?v=00cgkqjX1cY>

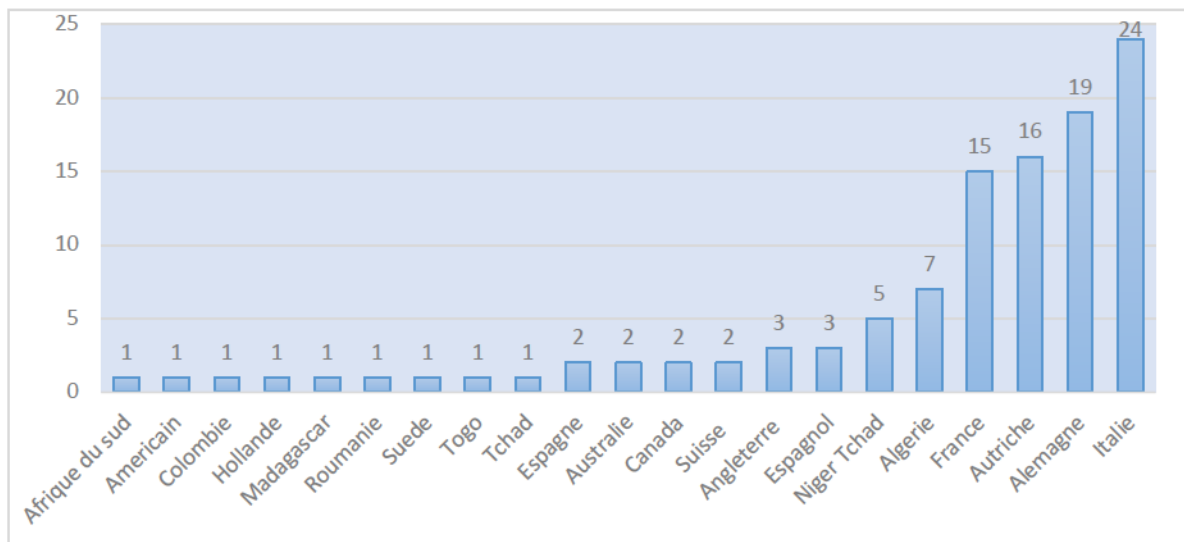


Figure 7: Répartition des otages pris au sahel de 2003 à 2017 selon leurs pays d'origine

Source : Issaley Abdoul Aziz

De même, le 15 octobre 2012, à Dakoro au Niger, lors de l'enlèvement des six humanitaires de nationalité nigérienne et d'un tchadien par le groupe terroriste MUJAO, deux des ex-otages nous rapportent ceci :

« Nos ravisseurs nous ont expliqué qu'ils n'étaient pas venus pour nous, leur cible était un américain dénommé Tim. On a juste eu la malchance de loger dans la maison voisine de celle qu'occupait Tim, or les portes sont identiques et à peine à deux mètres l'une de l'autre. Ils sont donc entrés dans les deux maisons en hurlant le blanc est où ? le blanc est où ? On était juste au mauvais endroit au mauvais moment ».

Le mot « blanc », utilisé par les ravisseurs, signifie pour eux une personne à forte valeur marchande, et la prise d'africains en otage est seulement due au fait qu'ils ont manqué leur personne cible.

La prise d'otages bénéficie d'une forte médiatisation, et celle-ci contribue de manière indirecte au développement de cette activité. Selon Louis Caprioli, même si elle est nécessaire pour les familles et pour les otages, elle agit par ailleurs comme un stimulant auprès des groupes terroristes. Elle donne de la valeur aux otages et permet aux organisations de décider que le montant de la rançon doit être encore plus

élevé⁴³³. Toutes les organisations terroristes ont besoin de se faire connaître, car plus l'organisation est identifiée, plus la revendication est prise au sérieux. La forte médiatisation autour des prises d'otages permet aux ravisseurs de faire parler d'eux et de développer leurs revendications. Les images des captifs, soigneusement mises en scène, provoquent généralement une réaction à grande échelle de l'opinion publique, qui ne tarde pas à se retourner contre le gouvernement ou à l'accuser de laxisme, si une solution rapide n'est pas trouvée.



Figure 8: Mise en scène des otages d'Arlit enlevés par Aqmi le 30-09- 2010.

Source : Capture d'écran des vidéos postées par Aqmi sur la chaîne Al-Jazira



Figure 9: Famille Fournier enlevée par Boko Haram en 2013

Source capture d'écran des vidéos postées sur youtube par Boko Haram le 25-02-2013

⁴³³Benoit Zagdoum, « Comment fonctionne le "business des otages" » <https://www.francetvinfo.fr/monde>

Les prises d'otages ont donc tout à la fois des visées politiques et pécuniaires même si ces dernières nous paraissent être les plus importantes, car toute organisation a besoin d'argent pour entretenir ses membres et pour mieux fonctionner. D'ailleurs l'analyse des prises d'otages au Sahel montre que la revendication politique ou idéologique représente le plus souvent une couverture, puisqu'au final le but est d'obtenir une rançon. Ces enlèvements à caractère mercantile sont devenus un moyen d'enrichissement privilégié pour ces organisations, d'où, sans doute, la sélection dans le choix des otages.

7.5.3. Qui paye la rançon ?

Le versement d'une rançon s'effectue par plusieurs canaux. Pour les groupes terroristes présents au Sahel, dans la plupart des cas, après l'enlèvement, la revendication d'une rançon vise directement les pays. Deux raisons principales expliquent cela. D'abord, il s'agit d'attirer l'attention sur eux et de tenter d'expliquer l'action. Il y a là encore une sorte de légitimation de l'acte. Ensuite, comme le plus souvent les personnes qu'ils trouvent à enlever sont soit de simples touristes, soit des personnes travaillant dans des ONG, et compte tenu des sommes importantes demandées, ils préfèrent demander aux Etats, qui sont à coup sûr solvables.

Cependant, au sein des pays occidentaux, il existe deux camps et deux positions⁴³⁴ en ce qui concerne le règlement des rançons. Il y a ceux qui sont inflexibles quant au versement d'argent: les Etats Unis, la Grande Bretagne, Israël, l'Australie, la Russie ; et ceux qui payent: la France, qualifiée de championne et de bon payeur par certains⁴³⁵, mais aussi la Suisse, la Belgique.

Le directeur du Centre International pour l'Étude de la Radicalisation (ICSR), Peter Neumann, lors de la réunion de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (l'OSCE), qui se déroule le 28 avril 2014 en Suisse, déclare :

⁴³⁴Benoit Zagdoum, « Comment fonctionne le "business des otages" ? <https://www.francetvinfo.fr>

⁴³⁵ Rukmini Callimachi Paying Ransoms, « Europe Bankrolls Qaeda Terror » in the news york time July 29, 2014

« En raison de la pression politique de leurs citoyens, certains Etats comme l'Italie, la France ou l'Allemagne se réserveront toujours le droit de payer des rançons »⁴³⁶ .

Ceci explique sans doute, quand on fait la comparaison, la différence, en termes numériques, des nationalités des personnes enlevées, selon que leur pays se revendique de l'une ou l'autre école. La pression politique des personnes se traduit par une forte médiatisation qui pousse les kidnappeurs à toujours faire monter les enchères.

En France, selon l'islamologue Mathieu Guidère, dans un entretien avec B.Zagdoum :

« La prise d'otage est une affaire d'Etat et cette politisation à l'extrême entraîne une médiatisation mondiale qui fait grimper les enchères »⁴³⁷ .

Ces enchères peuvent ainsi rendre les négociations de plus en plus compliquées et même les médias en sont conscients. Ainsi, après l'enlèvement des six médecins travaillant dans l'humanitaire, lorsque RFI (Radio France Internationale) prend contact avec nous pour une interview, car l'un des otages est notre frère, la journaliste nous dit, peu avant l'interview :

« Je vous conseille de faire très attention à ce vous allez dire à l'antenne pour éviter de faire monter les enchères et surtout pour ne pas mettre votre frère en danger. Il sera préférable que pendant l'entretien vous évitiez de dire que votre frère travaille pour le compte de Médecins Sans Frontières, le mieux c'est de dire qu'il travaille pour une ONG locale ; de toutes les façons n'évoquez ni le nom de la France ni son employeur »⁴³⁸ .

Par contre, face à l'intransigeance de certains pays qui refusent de payer, des individus ou des sociétés, désireux de profiter de la manne liée aux rançons, ont décidé d'outrepasser la doctrine adoptée par leur pays et de proposer aux familles des victimes, aux entreprises qui les emploient et même à leur gouvernement, la libération

⁴³⁶Peter Neumann directeur du Centre international pour l'étude de la radicalisation (ICSR), lors de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) <https://www.tdg.ch/monde/Les-enlevements-contre-rancon>

Ibid

⁴³⁷Benoit Zagdoum « Comment fonctionne le "business des otages" » in France culture 26/04/2014

⁴³⁸Issaley Abdoul Aziz, « Entretien avec la radio France Internationale »(RFI).

de la victime contre une forte rémunération. L'intervention du privé dans ce domaine a conduit à la hausse des demandes de rançon, mais aussi des enlèvements. Dans certains cas il arrive même que les familles payent les sommes exigées pour obtenir la libération de leur proche. Ce type de règlement est courant dans les cas des enlèvements perpétrés par Boko Haram au Nigeria, que nous expliquerons plus loin.

L'employeur peut aussi payer quand il s'agit d'un salarié, comme c'est le cas en Somalie en 2008, après l'enlèvement de trente personnes travaillant sur un voilier⁴³⁹. L'armateur a dû verser 1 480 000 euros aux ravisseurs pour leur libération. C'est également le cas avec les otages d'Areva enlevés par Aqmi au Niger, car, selon les dires du négociateur, c'est Vinci, filiale d'Areva, pour laquelle travaillent les captifs, qui a versé l'argent aux ravisseurs⁴⁴⁰.

Le paiement de la rançon s'effectue généralement en espèces. Aussi, afin de prévenir tout risque d'être payé avec de faux billets de banque, Aqmi s'est doté d'appareils détecteurs de faux billets. Un ex-combattant du MUJAO nous affirme :

« Le chef a peur de se faire tromper, c'est pourquoi toute somme qui arrive est d'abord vérifiée par une machine avant d'être utilisée ».

7.6. Acteurs directs intervenants dans le business de prise d'otage

Nombreuses sont les personnes qui interviennent dans le processus lié aux enlèvements, de la capture des otages au paiement de la rançon, et, lorsque l'argent a été versé, il est partagé en fonction de l'importance du rôle de chacun des protagonistes. Évoquons donc les différents acteurs du processus:

- **L'informateur** : c'est celui qui détient des renseignements sur la personne à enlever (le « produit »). En effet, les informations sur la présence des occidentaux sont très recherchées et peuvent se vendre très cher. Dans la plupart des cas, ceux qui détiennent

⁴³⁹Véron, Jean-Bernard. « *La Somalie : un cas désespéré ?* », Afrique contemporaine, vol. 232, no. 4, 2009, pp. 97-113.

⁴⁴⁰ VIDEO. L'agent secret qui a libéré les otages français au Niger réclame son salaire à Areva et Vinci <https://www.20minutes.fr>

ce genre d'informations sont des personnes qui connaissent bien la victime. Il peut s'agir d'un concierge, d'un serveur, d'un chauffeur, d'un gardien, d'un guide, etc...

- **Les truands** : ce sont les personnes qui, après avoir obtenu les renseignements nécessaires de la part de l'informateur, mettent en place une filature jusqu'à ce qu'ils puissent mettre le grappin sur le produit. Par la suite, généralement pour éviter de se faire déposséder de leur butin, ils le revendent à un acheteur intermédiaire proche des réseaux terroristes. Toujours dans l'enquête sur l'enlèvement de Philippe Verdon et Serge Lazarevic, à la question de savoir quelle était la motivation des kidnappeurs, notre source de renseignements souligne :

« Lors de l'interrogatoire, les personnes qui l'ont planifié et effectué ont effectivement reconnu le kidnapping, mais ils nous ont dit qu'ils avaient par suite conduit les otages à Gao, une ville malienne près de la frontière avec le Niger, où ils les avaient vendus et échangés à AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique) contre de l'argent. »

- **L'intermédiaire** : c'est celui qui entretient des liens de confiance avec les groupes terroristes. Il arrive que le produit circule entre les mains de plusieurs intermédiaires avant de finir dans les griffes d'une de ces organisations. L'intermédiaire informe qu'il détient un produit, donnant les précisions nécessaires (nationalité, âge, sexe, profession), tous des détails qui peuvent ou non augmenter la valeur. Ensuite, c'est le groupe le plus offrant qui reçoit le produit.

- **les surveillants** : ce sont des personnes recrutées pour leur discrétion et qui, généralement, ne font pas partie des combattants connus de l'organisation. En effet, pour prévenir toute tentative d'évasion ou toute attaque militaire surprise, les otages, s'ils sont nombreux, sont gardés séparément, et le plus souvent hors des zones de combat. De plus, que l'otage soit seul ou qu'ils soient plusieurs, les surveillants changent fréquemment de planque.

- **Les logisticiens** : ce sont ceux qui fournissent la nourriture, l'eau et les médicaments et s'occupent de certaines tâches techniques.

- **Les informaticiens**, eux, sont chargés d'arranger les vidéos et de les diffuser sur internet. Parfois, ils envoient directement une clé USB à une chaîne de télévision. À partir de cet instant, il n'y a plus qu'à attendre que le message soit divulgué, et que la procédure de paiement démarre.

7.7. Assurances, négociateurs, consultants privés : les gros gagnants du désordre

Les sommes importantes générées par l'industrie des enlèvements ont incité certaines entreprises, mais aussi des individus qui peuvent être des personnalités, à essayer de tirer profit de ces activités, tout en restant dans la légalité. Aujourd'hui, on observe que la négociation, qui attire de plus en plus de monde, est devenue une sorte de profession à part entière.

De même, on assiste à la prolifération des compagnies d'assurances spécialisées dans ce domaine.

7.7.1. Le négociateur

Un négociateur est quelqu'un qui est mandaté après un enlèvement pour obtenir la libération de la personne retenue. Il s'agit généralement d'une personne qui entretient des liens solides et de confiance avec le réseau, ou qui, par l'intermédiaire d'un tiers, peut rentrer en contact avec les dirigeants d'une organisation.

Dans le cas du Sahel, ces tierces personnes sont généralement des chefs de tribus nomades qui jouent encore un rôle important dans ces sociétés. Les négociateurs deviennent alors une sorte de pont entre les ravisseurs d'un côté, et ceux qui sont prêts à payer de l'autre. Comme dans le commerce, le rôle du négociateur consiste à négocier le montant et les conditions de la transaction afin d'obtenir la libération de l'otage. Une fois la mission accomplie, le négociateur empoche sa rétribution.

Actuellement, selon le témoignage de Jean Marc Gadoulet, négociateur dans l'affaire des otages d'Areva, la récompense pour ce genre de missions peut aller de 500

000 à un million d'euros⁴⁴¹. Cependant, après négociation, l'otage n'est pas toujours immédiatement remis aux négociateurs, car, comme tout groupe criminel, Aqmi se méfie et a peur d'être la cible d'une opération commando quand les otages sont hors du danger. Aussi, lorsqu'une négociation est sur le point d'aboutir, l'otage est emmené dans un lieu tenu secret. Par la suite, les coordonnées GPS du lieu sont transmises au négociateur qui se charge alors de retrouver le captif. Il arrive aussi que les ravisseurs intimement l'ordre aux otages de se rendre eux-mêmes à un endroit indiqué où ils seront récupérés.

Après les pourparlers, les humanitaires enlevés au Niger ont été réveillés en pleine nuit. Les ravisseurs les ont alors fait monter dans une voiture qui a parcouru plusieurs kilomètres, puis ils leur ont donné un peu d'argent et leur ont dit de suivre la piste sur 100km. Alors, là, ils trouveraient des éléments de l'armée nigérienne pour les accueillir.

7.7.2. Les assurances

Les sommes d'argent importantes engendrées par les enlèvements n'ont pas échappé à l'œil vigilant des compagnies d'assurances qui tentent à leur tour de s'accaparer le marché, à l'instar d'une compagnie comme « K et R » (Kidnapping and Ransom), qui propose aux entreprises de se prémunir financièrement contre les risques d'enlèvement de leurs salariés à l'étranger⁴⁴². En France, depuis 2009, c'est la compagnie d'assurance « Liberty » (Enlèvement - Détournement – Extorsion⁴⁴³), qui propose aux entreprises françaises présentes au Sahel des assurances pour les travailleurs expatriés. Ces assurances, dont le montant se chiffre à plusieurs millions

⁴⁴¹Nathalie Guibert « *Les mauvais comptes de la libération des otages français du Niger* » <https://www.lemonde.fr> consulté le 15 septembre 2015 ;

⁴⁴²Lecoy, Romane. « *Assurer les déplacements en zones sensibles : le cas des assurances Kidnap & Ransom* », Sécurité et stratégie, vol. 30, no. 2, 2018, pp. 48-52.

⁴⁴³Agnès Bun, « *La peur du risque terroriste, source de profits pour les assureurs* », publié dans le slate le 14 juin 2016 sur le site <http://www.slate.fr>

d'euros, servent à couvrir entre autres le remboursement de la rançon, les frais de négociation, de transport, et de prise en charge médicale.

7.8. Prises d'otages au sahel de 2003 à 2017

Les prises d'otages sont en augmentation constante au Sahel. En effet, depuis 2003, année correspondant à la première prise d'otages à caractère terroriste au sahel, le nombre d'enlèvements a considérablement évolué. Aussi, afin de démontrer l'ampleur de cet accroissement, nous avons entrepris de recenser les prises d'otages effectuées en Algérie, au Mali, au Niger, en Mauritanie et au Burkina. L'évocation de l'Algérie et de la Mauritanie se justifie par le fait que toutes les personnes qui ont été enlevées dans cette zone sont amenées dans le nord du Mali où ils sont gardés jusqu'à la libération.

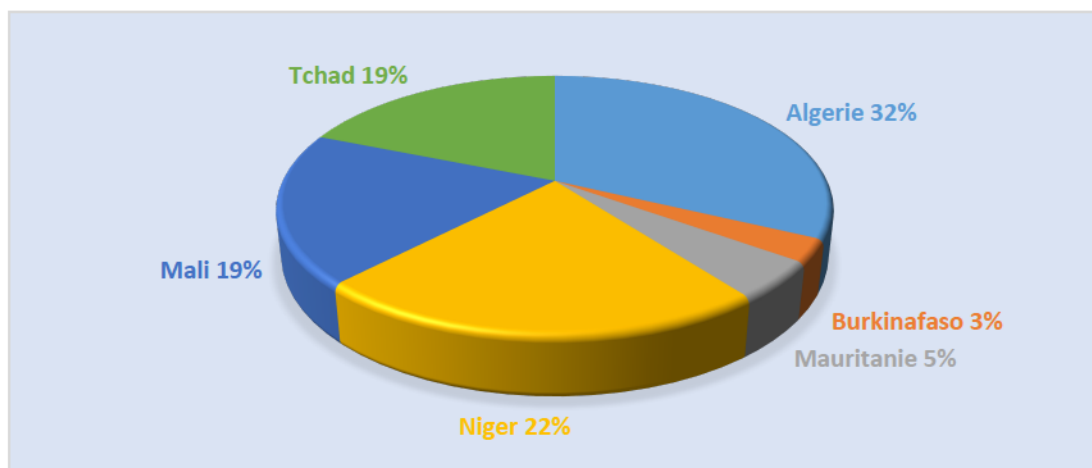


Figure 10: Prise d'otage par pays au sahel de 2003 à 2017

Source : Issaley Abdoul Aziz

Encadré des prises d'otages survenues en Algérie de 2003 et 2018

En février-mars 2003, 32 touristes allemands et autrichiens sont enlevés par le GSPC dans le sud algérien. Dix-sept otages sont libérés. En juin, un otage allemand décède. Les 14 derniers otages sont libérés en août. Le 2 février 2011, enlèvement en Algérie, près de Djanet, d'une touriste italienne. Le 23 octobre 2011, le MUJAO enlève trois travailleurs humanitaires : deux Espagnols (un homme et une femme) et une Italienne à Rabouni, dans les camps de Tindouf, en Algérie. Le 19 août 2012, les trois otages européens sont relâchés près de Gao. Le MUJAO affirme que leur libération s'est faite en échange de celle de trois djihadistes, ainsi que du versement d'une rançon de 15 millions d'euros.

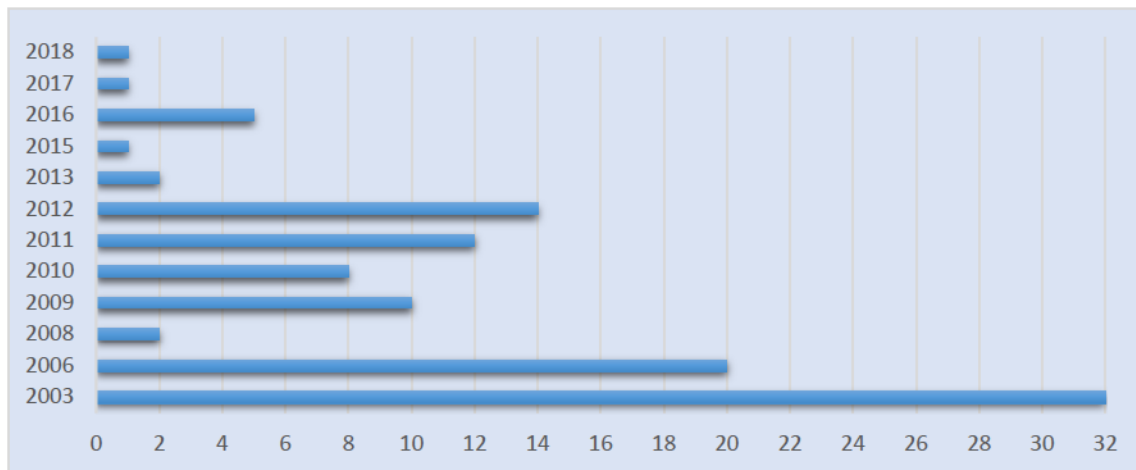


Figure 11: Prise des otages par année au sahel de 2000 à 2017

Source : Issaley Abdoul Aziz

Encadré les prises d'otages survenues en Mauritanie

Le 29 novembre 2009 en Mauritanie, la katiba Al-Moulathimin AQMI de Belmokhtar enlève trois travailleurs humanitaires espagnols au nord-ouest de Nouakchott, dont une femme. Cette dernière, qui se convertit à l'Islam pendant sa captivité, est relâchée le 10 mars 2010. Les deux autres otages, Albert Vilalta et Roque Pascual, sont libérés le 23 août de la même année en échange d'une rançon de huit millions d'euros.

Le 18 décembre 2009, un couple d'Italiens, Sergio Cicala et Philomène Kaboré également de nationalité burkinabé est enlevé par les hommes de Djamel Okacha (Aqmi), à la frontière entre le Mali et la Mauritanie. Le couple est libéré le 16 avril 2010.

Encadré les prise d'otages survenues au Burkina Faso.

La 18 mai 2015, AQMI revendique l'enlèvement d'un Roumain nommé Lulian Ghergut, officier de sécurité dans une mine de manganèse de Tambao, au nord du Burkina Faso, capturé le 4 avril. Le 15 janvier 2016, un couple d'Australiens, Jocelyn et Kenneth Elliott, établis depuis 40 ans au Burkina Faso est enlevés à Djibo, près de Baraboulé par la katiba Al-Mourabitoun d'AQMI.

Les 15 janvier 2019, Kirk Woodma de nationalité Canadienne a été enlevé sur un site minier.

Encadré les prises d'otages survenues au Niger entre 2003 et 2018

Le 21 août 2006, une vingtaine de touristes, surtout italiens, sont enlevés au Niger près de la frontière tchadienne. L'enlèvement est revendiqué par le Front des Forces Armées Révolutionnaires du Sahara (FARS), rébellion Toubou. Deux Italiens restés détenus sont libérés après 53 jours de captivité, à la suite d'une intervention libyenne.

Le 14 décembre 2008, à l'ouest de Niamey au Niger, un groupe de trois djihadistes menés par Omar Ould Hamaha, l'oncle de l'épouse de Belmokhtar, enlève deux diplomates canadiens, Robert Fowler et Louis Guay. Après négociations, les deux otages sont libérés le 21 avril 2009.

Le 22 janvier 2009, quatre touristes européens, un couple suisse, une Allemande et un Britannique sont capturés au Niger, près de la frontière avec le Mali, par la katiba d'Abou Zeïd. Les deux femmes sont libérées en avril mais l'otage britannique Edwin Dyer est décapité le 31 mai 2009.

Michel Germaneau est enlevé par la katiba d'Abou Zeïd le 19 avril 2010 à In Abangharet dans le nord du Niger. Le 25 juillet 2010, AQMI annonce avoir exécuté l'otage français en représailles au raid de l'Akla mené par l'armée mauritanienne et l'armée française.

Le 7 janvier 2011, six djihadistes de la katiba de Belmokhtar pénètrent en plein cœur de Niamey, la capitale nigérienne, et enlèvent deux jeunes Français.

Le 16 septembre 2010, sept personnes : les Français Pierre Legrand, Françoise Larribe, Daniel Larribe, Thierry Dol, Marc Féret, le Malgache Jean-Claude Rakotoarilalao et le Togolais Alex Kodjo Ahonado, employés d'un site d'extraction d'uranium d'Areva à Arlit au Niger, sont enlevés par la katiba d'Abou Zeïd. Françoise Larribe, Jean-Claude Rakotoarilalao et Alex Kodjo Ahonado sont libérés la nuit du 24 au 25 février 2011. En revanche Pierre Legrand, Daniel Larribe, Thierry Dol et Marc Féret sont maintenus captifs dans l'Adrar des Ifoghas, qu'ils ne quittent qu'en février 2013.

Le 15 octobre 2012, cinq travailleurs humanitaires, quatre Nigériens et un Tchadien, ainsi que leur chauffeur nigérien, sont enlevés un dimanche soir dans la localité de Dakoro, dans le sud-est du Niger, par le MUJAO.

Le 14 octobre 2016, Jeffery Woodke, un travailleur humanitaire américain présent au Niger depuis 1992, est enlevé à Abalak, dans la région de Tahoua, probablement par le MUJAO. Le gardien de la maison et un des deux gardes nationaux en faction sont également tués au cours du raid.

Le 11 avril 2018, un allemand travaillant pour l'ONG « Help » est enlevé par des djihadistes présumés à Tingarane au Niger, à environ 25 km au nord d'Ayorou.

Encadré les prises d'otages survenus au Mali entre 2013 et 2018

Le 26 novembre 2009, Pierre Camatte, un ressortissant français est enlevé. Retenu par la katiba d'Abou Zeïd, Pierre Camatte est relâché en février 2010.

Deux autres Français, Serge Lazarevic et Philippe Verdon, sont enlevés dans la nuit du 23 au 24 novembre 2011 à Hombori, par des hommes de la katiba « Al-Ansar », commandée par Abdelkrim al-Targui. Le 20 mars 2012, AQMI déclare dans un communiqué adressé à l'Agence Nouakchott d'information, que l'otage Philippe Verdon, qualifié d'« espion », a été décapité le 10 mars.

Le 25 novembre 2011, à Tombouctou, le Suédois Johan Gustafsson, le Néerlandais Sjaak Rijke, et Stephen Malcolm, de nationalité britannique et sud-africaine sont kidnappés. Un Allemand tente de résister, mais est tué. Sjaak Rijke est délivré par les forces spéciales lors d'une opération dans la région de Tessalit, au nord du Mali, le 6 avril 2015. Johan Gustafsson est libéré le 26 juin 2017, après plus de cinq années de captivité.

Le 5 avril 2012, à Gao, le MUJAO capture sept diplomates algériens. À la suite de négociations secrètes, trois d'entre eux sont libérés en juillet. Cependant, après l'arrestation de trois membres d'AQMI par les forces spéciales algériennes, et en raison du refus du gouvernement algérien de les libérer, le MUJAO déclare le 1er septembre que l'un des otages, le vice-consul Taher Touati, a été exécuté. Par la suite, un autre captif, le consul Boualem Saïes, meurt en détention des suites d'une maladie. Les deux derniers otages sont finalement relâchés près de Bordj Badji Mokhtar le 30 août 2014.

Le 20 novembre 2012, un Franco-Portugais, Gilberto Rodrigues Leal, est enlevé à Diéma par le MUJAO. Le 22 avril 2014, le groupe djihadiste annonce à l'AFP la mort de l'otage, mais sans préciser ni la date ni les circonstances de son décès.

Le 2 novembre 2013, deux journalistes français de RFI, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, sont enlevés à Kidal par des hommes armés. Mais quelques heures plus tard le véhicule des ravisseurs tombe en panne à l'extérieur de la ville et les djihadistes exécutent les deux journalistes afin de faciliter leur fuite.

Le 7 janvier 2016, une Suissesse nommée Béatrice Stockly est enlevée à Tombouctou pour la deuxième fois. Elle avait déjà été capturée le 15 avril 2012 par des hommes armés qui avaient l'intention de la revendre à AQMI, et été libérée le 24 avril, à Tombouctou, AQMI revendique le second enlèvement de Béatrice Stockly le 26 janvier 2016.

Le 24 décembre 2016, une humanitaire française, Sophie Pétronin, est enlevée à Gao.

Le soir du 7 février 2017, une religieuse colombienne, Gloria Cecilia Narvaez Argoti, est enlevée à Koutiala, dans le Sud du Mali. .

7.9. Boko Haram et le business des indigènes.

Alors qu'Aqmi opère dans une zone où il peut facilement réussir à enlever des ressortissants occidentaux, notamment grâce aux atouts touristiques⁴⁴⁴ du sahel, mais aussi à cause de l'existence des nombreuses sociétés minières⁴⁴⁵ exploitées par des pays occidentaux directement, ou au travers de firmes appartenant à ces pays, Boko Haram, quant à lui, concentre ses activités sur un territoire moins attrayant sur le plan touristique et moins développé sur le plan économique, donc moins fréquenté par les occidentaux, ce qui ne lui permet donc pas de faire de l'enlèvement d'occidentaux contre rançon sa principale source de financement, comme c'est le cas pour Aqmi.

Désireux lui aussi d'accumuler de l'argent grâce aux enlèvements contre rançons, et conscient qu'il n'a pas les mêmes avantages qu'Aqmi, Boko Haram décide par conséquent de mettre une nouvelle stratégie en place. Celle-ci consiste alors à cibler des indigènes fortunés ou des fonctionnaires, afin de les contraindre, eux ou leur famille, à payer une rançon pour leur libération. Même si le premier enlèvement perpétré par Boko Haram remonte à l'année 2013 seulement, la pratique au niveau local, quant à elle, s'inscrit dans une longue tradition que nous avons jugé utile de rappeler afin de mieux comprendre les différentes imbrications de ce phénomène dans la culture nigériane.

Le Nigeria est depuis plusieurs décennies confronté au phénomène des enlèvements, associé dans le passé à des rituels ayant pour objectif de faciliter l'accumulation de richesses ou l'accession à une haute fonction⁴⁴⁶. Les kidnappeurs qui agissaient soit sur commande, soit pour leur propre compte étaient alors appelés «barawon yara », ce qui peut être traduit par « voleurs d'enfants » puisque le plus souvent les victimes étaient des enfants. Aujourd'hui encore ces genres d'enlèvements

⁴⁴⁴ Avant le début des hostilités la région du sahel était une zone très prisée par des touristes à causes de ces dunes de sables, ces oasis mais aussi ses villes anciennes Gao, Tombouctou Agadez.

⁴⁴⁵ La plupart des sociétés minières se trouvent dans cet espace, Comikak (Uranium) exploité par Areva, Sonichar (charbon).

⁴⁴⁶Samuel Oyewole, « *Kidnapping for Rituals in Nigeria* », federal University Oye-Ekiti, 2016.

à des fins rituels existent mais se fait de plus en plus rare car ils laissent progressivement à ceux à des fins pécuniaires à la suite desquels la victime est directement échangée contre de l'argent et peut même être enlevée plusieurs fois par le même kidnappeur. Le choix des victimes a également évolué, car cette fois ce sont les adultes qui sont les cibles favorites.

Cette nouvelle forme de kidnappings commence dans les années 2005, avec des organisations qui entrent en lutte contre l'Etat fédéral et les sociétés pétrolières, qu'ils accusent de faire main basse sur les recettes. Ils commencent alors à enlever des travailleurs expatriés employés par ces sociétés pétrolières et à réclamer une rançon pour leur libération⁴⁴⁷. Les enlèvements contre rançons s'avèrent rapidement très rentables, et cette quête d'argent incite beaucoup de jeunes désœuvrés, délinquants et criminels, à se professionnaliser dans ce secteur. Désormais les cibles ne se limitent plus aux travailleurs expatriés, mais à toutes les couches sociales autochtones, pourvu que cela permette un enrichissement. Les célébrités, les footballeurs, les acteurs nigériens ou les membres de leur famille, les riches commerçants, les fonctionnaires, les chefs religieux, sont devenus des proies privilégiées. Tout cela est désormais facilité par l'utilisation des moyens de communication modernes.

« La communication mobile a contribué à l'évolution de l'enlèvement et l'a façonnée, car elle facilite le contact avec les familles ou les employeurs des victimes, via les communications téléphoniques mobiles. La négociation pour le paiement des rançons suit rapidement avec ou sans l'intervention des forces de l'ordre. La négociation peut durer plusieurs jours, semaines ou même mois avant que les accords ne soient finalement conclus entre les ravisseurs, les victimes, leurs familles et/ou intermédiaires. Dans la plupart des cas, les victimes sont tenues à l'écart des boucles de négociation car leur implication est considérée comme préjudiciable aux règlements définitifs. Le téléphone mobile permet même aux deux parties de ne pas se rencontrer physiquement puisque leurs négociations peuvent se faire par téléphone »⁴⁴⁸.

⁴⁴⁷Augé, Benjamin. « Pillage et vandalisme dans le Delta du Niger », Hérodote, vol. 134, no. 3, 2009, pp. 151-175.

⁴⁴⁸Adebowale Bandele « Kidnapping for Ransom in Nigeria: Implications and quest for a permanent solution » in An International Journal of Arts and Humanities Vol 5, No 2 (2016)

L'entrée en jeu de Boko Haram dans ce secteur aggrave considérablement la situation car les prises d'otages atteignent des proportions jamais égalées. Bien qu'actuellement tous les groupes terroristes opérant au Sahel privilégient le kidnapping des occidentaux à cause de leur grande valeur marchande, Boko Haram, à défaut d'avoir accès à ces occidentaux, se contente des indigènes, mais mise sur la quantité pour récolter suffisamment d'argent. Le groupe se met alors à enlever des personnes par dizaines, puis par centaines, et ne les libère que moyennant finances.

Il est clair que c'est l'enlèvement de 276⁴⁴⁹ lycéennes à Chibok en 2014 qui révèle l'ampleur de cette pratique aux yeux de l'opinion publique internationale, mais ce n'était pas la première fois que Boko Haram enlevait des personnes puisqu'à partir de 2013, Boko Haram a commencé à enlever des dizaines de personnes de la classe moyenne. Seulement, le kidnapping des indigènes ne fait pas objet d'une large couverture médiatique. Les chaînes internationales couvrent plus volontiers les événements lorsqu'il s'agit des raptés occidentaux⁴⁵⁰. Selon un rapport de l'organisation internationale Amnesty International, Boko Haram a enlevé au moins 2.000⁴⁵¹ femmes et fillettes au Nigeria entre 2014 et avril 2015.

Un professeur nigérian qui mène des recherches sur le groupe nous déclare dans un entretien :

« Plus de 5 à 6 000 femmes et enfants ont été enlevées par Boko Haram entre 2010 et 2017. Au début il s'agissait de les utiliser sexuellement et de faire des jeunes combattants. Maintenant c'est surtout pour des questions d'argent car la demande de rançon a pour but la survie du groupe. Et ce sont des millions de dollars qui sont versés souvent ; pour Boko Haram, il ne s'agit pas de recueillir des fonds mais il faut investir encore. Et les rançons demandées sont en Naira dans la partie sud-est du Niger et nord-est du Nigeria. Boko Haram est obligé aujourd'hui de se financer localement compte tenu de plusieurs paramètres dont entre autres le manque de financement externe, plusieurs de leurs réseaux de financement sont bouchés »

⁴⁴⁹Giblin, Béatrice. « Éditorial », Hérodote, vol. 159, no. 4, 2015, pp. 3-5.

⁴⁵⁰Pierre Conessa, « Une géopolitique du kidnapping » dans liberation <https://www.liberation.fr>

⁴⁵¹Voir le rapport de l'organisation internationale Amnesty International sur le Nigeria datant d'avril 2015.

Sur les rives du lac Tchad, autour de la région de Diffa au Niger, le groupe procède également à plusieurs enlèvements, comme nous le rapporte un journaliste local :

« La région, connue pour sa richesse grâce à la culture de poivron et plusieurs autres potentialités, permet au groupe terroriste d'engranger de l'argent à travers les exactions. De l'année 2015 à 2017, plusieurs personnes ont été enlevées par le groupe et il a fallu payer des rançons pour qu'ils soient libérés. Et les sommes exigibles varient de deux millions de nairas à cinq millions (environ 50000 euros à 125000 euros ».

Un chef de village qui est aussi agent communautaire de santé. Victime d'un enlèvement, et qui a été libéré après le paiement de deux millions de nairas nous a expliqué le déroulement des faits :

« Cinq personnes sont venues la nuit tard, vers 23h, et ont tapé à ma porte et m'ont demandé de les suivre ; je les ai suivis, on a roulé juste une cinquantaine de kilomètres à l'intérieur du Nigeria. À chaque fois c'est deux personnes qui se relaient pour ma surveillance. Et chaque instant, on se déplace pour changer d'endroit. Il a fallu que mes parents, amis et collègues de travail, collectent les fonds demandé par mes ravisseurs pour que je sois libéré. Dieu merci, je suis dans ma famille avec toutes les circonstances difficiles que ma famille, mes parents et autres amis ont endurées. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il y'a des complices parmi la population avec qui on vit. Parce que, à peine arrivé, quand les gens viennent me saluer pour me féliciter, ils m'ont appelé pour me dire qu'ils ont appris que les gens viennent me saluer: « Alors fait beaucoup attention à ce qui va sortir de ta bouche ».

D'après un rapport du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale publié en avril 2017, à partir de 2003, des dizaines de milliers d'éleveurs qui ont dû vendre leur bétail pour satisfaire aux exigences des kidnappeurs, se sont déplacé des zones insécurisées pour trouver asile dans les pays voisins⁴⁵².

Cette situation est devenue très préoccupante, non seulement pour les populations, mais aussi pour les autorités locales qui peinent à faire face à cette pratique venue d'ailleurs, et qui malheureusement se répand petit à petit, avec même la complicité des locaux, attirés par l'argent. Pour Ousmane Koussouri préfet de Diffa :

⁴⁵² Rapport du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale(GABAC) sur le financement du terrorisme en Afrique central datant d'avril 2017.

« Nous assistons aujourd'hui, après plusieurs moments de tension vécus par la population, à une recrudescence des enlèvements des personnes, surtout ceux qui possèdent quelque chose. Ils partent avec des jeunes, des vieillards ou des vieilles pour dire qu'il faut payer des milliers de nairas pour les libérer. Nous dans la région de Diffa nous ne connaissions pas ces genres de pratiques, il a fallu l'arrivée de cette guerre pour connaître cette pratique. Dans le temps c'est une pratique que nous entendions à travers les médias au Nigeria, et même au Nigeria, ce n'est pas partout. Cette affaire nous interpelle tous et il faut que nous nous efforcions de lutter contre ce fléau. Pour solutionner cette affaire, déjà les forces de défense et de sécurité font de leur mieux, il faut aussi que la population contribue, il s'agit de donner les bonnes informations et de qualité ; informer à temps les autorités dès qu'il y a des suspicions. Toutes les luttes que nous menons c'est pour la population donc sa contribution est plus que nécessaire ».

Selon Kazelma Mamadou Abba Kiari, le chef de canton de la Komadougou, l'une des zones touchées par ce fléau, voici des pistes pour éradiquer ce fléau :

« C'est vraiment une nouvelle situation chez nous et pour trouver une solution à cette affaire, nous demandons à la population d'apporter leur contribution, non pour prendre des armes, mais pour informer les autorités à temps, et il y a des endroits indiqués pour informer. Et surtout il faut avoir des astuces pour informer. L'information est la clef de toute sécurité de la population donc la balle est dans le camp de la population pour aider les autorités ».

Les autorités du Niger comme ceux du Nigeria invitent sans cesse les populations à dénoncer les complices de Boko Haram sans plus de succès car la dénonciation peut avoir des conséquences graves sur le dénonciateur lorsqu'il est démasqué.

Ci-dessous, les propos d'un habitant de Malam Fatori (Nigeria)

« Lorsque vous êtes vulnérables, la dénonciation est plus simple à dire qu'à faire par peur de représailles. Les personnes dénoncées finissent toujours par connaître l'identité du dénonciateur. De fois ce sont les forces de l'ordre eux même qui le leur disent. Pour eux c'est une preuve justifiant l'interpellation. Je pense que c'est pour cela que certains se taisent mais pas seulement, puisqu'il faut savoir ici qu'il y'a beaucoup de personnes pour des raisons multiples qui soutiennent Boko Haram sans jamais aller jusqu'à l'action. Vous imaginez alors qu'on ne peut s'attendre à une quelconque dénonciation de la part de ces genres d'individus »

Pour le représentant de la Commission Nationale de Défense des Droits de l'Homme (CNDH) sans la collaboration des populations locales ce phénomène ne peut pas être éradiqué :

« Protéger, sensibiliser, telles sont les missions assignées à notre structure ; alors ce phénomène qui torture notre société aujourd'hui c'est ce nouveau système appliqué par Boko Haram, celui du rapt ou des enlèvements des personnes contre rançon. C'est une façon de se faire de l'argent pour survivre puisqu'aujourd'hui ce groupe manque de financement et il manque de nourriture compte tenu de plusieurs attaques contre eux par les armées Nigériane, Tchadienne et Nigérienne. Ce qui veut dire ils sont étouffés de partout. Même si certains membres sont encore dans des zones non touchées par les forces de défense et de sécurité. Il est vrai que c'est nouveau chez nous, mais ce qui est sûr, c'est un phénomène qui va à l'encontre de notre mission, celle de protéger la population. Et c'est normal que la CNDH crée les conditions pour intervenir et sensibiliser pour que la population trouve une quiétude sociale. Les personnes enlevées sont souvent maltraitées et ensuite libérées après la rançon et c'est cela qui nous dérange vraiment. Que les gens sachent que ce n'est pas une affaire de l'Etat seulement, c'est aussi la leur. »

Ce recours au kidnapping pour des raisons financières est instructif du point de vue sociologique. Il permet de montrer certains fondements de l'engagement terroriste. Le crime n'est pas toujours commis par des acteurs ignorant les profits que celui-ci peut générer. En puisant dans les paradigmes sociologiques, nous pouvons dire que les acteurs du terrorisme sont des acteurs rationnel, au sens qu'ils choisissent leurs activités en parfaite connaissance des retombées que celles-ci peuvent apporter. Ceci rappelle, sur le plan de la pensée sociologique, la théorie du choix rationnel⁴⁵³. Même si cette grille a été critiquée, surtout avec les auteurs de théorie de la rationalité limitée elle reste opératoire pour lire cette pratique. En effet, les théoriciens de la rationalité limitée défendent que les agents sont rationnels certes, mais que leur rationalité est limitée à la quantité et à la qualité de l'information dont ils disposent, et à leur capacité de calcul⁴⁵⁴. Leurs actions s'inscriraient alors dans ce que Michael Slote appelle le « *conséquentialisme a minima*⁴⁵⁵ » ou la « *rationalité satisfaisante*⁴⁵⁶ », c'est-à-dire

⁴⁵³ G. Becker, *Accounting for Tastes*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1996.

⁴⁵⁴ H. Simon, « A Behavioral Model of Rational Choice », *The Quarterly Journal of Economics*, n° 69, février 1955, pp. 99-118.

⁴⁵⁵ M. Slote, *Common Sense Morality and Consequentialism*, Londres, Routledge, 1985; *Beyond Optimizing. A study of Rational Choice*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1989.

⁴⁵⁶ M. Forsé et M. Parodi, « Homo Oeconomicus et spectateur équitable », *Revue de l'OFCE*, n° 82, juillet-août 2002, p. 166

qu'ils développent des comportements rationnels, mais que leur rationalité reste incertaine, contingente.

Si les arguments défendus par ces auteurs sont convaincants, l'analyse des prises d'otages au Sahel montre qu'à quelques exceptions près, les ravisseurs savent l'issue de leurs actes : des deux choses l'une. Soit les gouvernements et/ou les organisations d'origine des otages accèdent aux revendications des ravisseurs, soit ils les rejettent, mettant ainsi en danger les otages. Et comme en majorité les gouvernements craignent de se mettre leur population à dos pour avoir refusé de sauver un de ses ressortissants, les ravisseurs savent que tant qu'ils détiennent les otages, ils ont une marge de manœuvre. C'est cette connaissance plus ou moins parfaite de l'issue des événements qui fait du kidnapping et de la demande de rançon qui s'ensuit l'activité la plus prisée par ces organisations.

Comme nous venons de le montrer, pour continuer à exister, les groupes terroristes ont besoin de complices locaux, et pour les fidéliser, il faut les payer non seulement pour leur collaboration, mais aussi pour leur fidélité. Ci-dessous propos d'un chef de village de la région de Diffa.

« Notre grande inquiétude est de voir notre jeunesse embarquée dans les rangs de ces Mouvements IL y'a toujours cette tentation là et la pauvreté n'arrange pas les choses. Ces questions animent les fadas (clan d'amis) au quotidien. IL y 'a des recruteurs insoupçonnés qui connaissent tous ces gens qui leurs parlent d'argent certains se laissent facilement convaincre. Si l'Etat ne fait rien pour occuper cette jeunesse, on va arriver a un moment où la situation ne sera plus maitrisable »

En effet, compte tenu de la pluralité des groupes œuvrant dans cette zone, les combattants qui rejoignent ces organisations par appât du gain ont tendance à se ranger dans le camp du groupe qui paye le mieux. Notre enquête montre que c'est le cas pour beaucoup d'entre eux. De plus, les groupes terroristes ont aussi des besoins logistiques énormes, notamment il leur faut beaucoup de carburant, car, comme nous l'avons expliqué au tout début de notre étude, les zones dans lesquelles ils opèrent sont très vastes et désertiques: pour se déplacer, le moyen le plus efficace demeure les

voitures 4x4 tout-terrain, très gourmandes en carburant. Ces organisations ne peuvent également survivre sans nourriture, équipements militaires ou encore médicaments.

Par ailleurs, les prises d'otages ne suffisant pas à satisfaire leur glotonnerie financière, ces organisations décident alors de profiter des énormes retombées économiques que génèrent des activités jusque-là réservées seulement aux réseaux de bandits, de trafiquants et du crime organisé. Comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, dans leur quête permanente de fonds, même les pratiques anciennes (trafic de drogue, de cigarettes, etc...), délaissées un laps de temps par des organisations tel que Aqmi car jugées contraires aux préceptes de l'Islam, vont réapparaître et feront l'objet d'une tentative de légitimation.

CHAPITRE 8 :

LES ACTIVITES TERRORITSES AU SAHEL UN BUSINESS

8.1. Terrorisme et crimes organisés au sahel

Les groupes terroristes adaptent sans cesse leurs techniques de financement. Si au sahel l'activité privilégiée demeure les enlèvements contre rançon de ressortissants occidentaux, la peur d'être pris en otage a conduit nombre de ceux-ci à plier bagage, privant Aqmi et d'autres groupes affiliés de leur source de revenus principale. En ce qui concerne Boko Haram, la reprise de plusieurs localités par l'armée a réduit de façon radicale ses capacités de financement.

Aussi ces organisations ont décidé de diversifier leurs activités, en saisissant les innombrables opportunités locales de financement qui s'offrent à eux. C'est dans ce contexte que les groupes terroristes ont commencé à basculer vers des activités longtemps considérées comme étant l'apanage des bandits, des trafiquants, des mafieux et d'autres réseaux criminels. Ces pratiques (trafics, contrebande, pillage extorsion ...) étaient d'ailleurs dénoncées par ces mêmes groupes terroristes, car contraires aux préceptes de l'Islam, mais cette fois encore, des interprétations opportunistes des textes de l'Islam sont mobilisées pour justifier le recours à ces pratiques.

Par ailleurs il est important de rappeler que ce n'est pas la première fois dans le Sahel que des réseaux de trafiquants et du crime organisé collaborent avec des groupes armés, car bien avant l'arrivée d'Aqmi, les acteurs des précédentes rébellions touarègues (au Mali et Niger) entretenaient déjà des relations de coopération économique avec ces réseaux⁴⁵⁷. En effet, ces Touaregs, en plus de leur désir

⁴⁵⁷ Bamba Gaye Sergine « connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au sahel » in, *friedrich-ebert-stiftung* 2017

d'autonomie, souhaitent aussi s'assurer du contrôle des circuits économiques issus des activités illégales⁴⁵⁸. Cependant, l'ampleur de cette imbrication n'était pas très importante car, à cette époque, la stabilité de la Libye les cantonnait à un territoire réduit, c'est à dire sans ouverture sur le marché européen. Mais la situation va radicalement changer avec, d'une part, la naissance d'AQMI, dont le désir est de tirer profit de tout ce qui dans cette zone peut rapporter de l'argent ; d'autre part avec la déstabilisation de la Libye, qui va significativement accentuer le développement d'une multitude d'activités criminelles internationales très lucratives, qui vont contribuer à l'essor de plusieurs groupes terroristes et organisations diverses dans cette région.

Les groupes terroristes actifs au Sahel vont donc tisser des liens avec des trafiquants ainsi que des réseaux du crime organisé, avec lesquels ils sont pourtant censés être en opposition idéologiquement. Dans un article, Pellerin, Mathieu, et Yves Trotignon constatent que :

« Ces alliances de nature commerciale tiennent dès lors qu'elles profitent à l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des marchands informels, des trafiquants, des bandits de grands chemins, des Touaregs, ou des groupuscules terroristes, dont certains se réclament ou appartiennent à AQMI. L'organisation peut également compter sur la complicité d'hommes placés dans les appareils des États régionaux ou de militaires présents dans les zones frontalières du Sahel. La menace représentée par AQMI ne doit donc pas cacher la complexité des liens qui se jouent dans cette zone⁴⁵⁹.

Tous ces différents groupes vont donc travailler ensemble pour développer leurs affaires, tout en justifiant cette décision par la nécessité de trouver des moyens pour servir la cause. Les réseaux de trafiquants, bandits, contrebandiers et autres membres du crime organisé, un temps mis en veille par crainte d'être la cible de ces organisations puissantes qui se revendiquent islamistes, font leur réapparition. Ces différents réseaux n'hésitent pas à rejoindre les organisations terroristes, se présentant

⁴⁵⁸ Bamba Gaye Sergine « Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au Sahel » in, *Friedrich-Ebert-Stiftung* 2017.

⁴⁵⁹ Pellerin, Mathieu, et Yves Trotignon. « *Les enjeux sécuritaires du rivage sahélien* », Sécurité et stratégie, vol. 4, no. 2, 2010, pp. 43-56.

parfois comme des combattants, prêts à aider pour assurer la poursuite du financement de la lutte.

Justine A. Rosenthal, parle d'un terrorisme au nom du profit (*terrorisme-for-profit*⁴⁶⁰) pour désigner des activités telles que les enlèvements et les trafics, légitimées par une façade idéologique. Jean-François Gayraud, dans son livre « *Théorie des hybrides* », met en évidence les liens qui relient les organisations terroristes et les groupes criminels. Selon lui, les frontières traditionnelles qui séparaient le terrorisme et le crime organisé ont fini par se rejoindre dans une mutation étrange. Pour lui, l'hybridation est devenue la norme dès l'époque où les guérillas marxistes commencent à vivre du trafic de cocaïne, ou quand des groupes nationalistes s'adossent au grand banditisme et que des gangsters se convertissent au terrorisme islamiste⁴⁶¹.

Il explique que des acteurs politiques tels que les organisations terroristes ou guérillas, et les réseaux de trafiquants et du crime organisé (gangs, cartels ou mafias) qui, hier, vivaient séparés collaborent en tant que prédateurs, en faisant usage de la violence. Prenant le cas du Front de Libération Nationale Corse (FNLC) en France, il explique les porosités entre ces deux entités, politiques et crapuleuses, collaborant pour les besoins de financement. Les premiers rackettent les populations en exigeant le paiement d'un impôt révolutionnaire, les bandits assurent leur protection ainsi que le recouvrement de cet impôt par des moyens souvent musclés⁴⁶².

Tamara Makarenko pense que cette connexion entre terrorisme et crime organisé a véritablement commencé avec la fin de la guerre froide. Elle décrit les années 1990 comme la décennie au cours de laquelle le rapport entre organisation terroriste et crime organisé a été conforté. Selon elle, l'évolution du crime organisé et

⁴⁶⁰Rosentha Justine A., « *Criminalité, Terrorism and the Changing Nature of Conflict: The Dynamics of the Nexus Between Crime and Terrorism* » in The Palgrave Handbook of Security, Risk and Intelligence pp 315-333, 02 May 2017.

⁴⁶¹Jean-François Gayraud cité par Emmanuel Fansten « *Du terroriste au gangster, la violence a un nouveau visage: l'hybridation* ». 14 novembre 2017in libération.

⁴⁶²Ibid.

la nature changeante du terrorisme ont fait que ces deux phénomènes, traditionnellement séparés, ont commencé à montrer des similarités opérationnelles et organisationnelles, voire ont débouché sur la formation d'alliances entre le crime organisé et les organisations terroristes, qui se sont tournées vers le crime organisé comme source de revenus⁴⁶³.

« Depuis la période de la guerre froide, avec l'implication des talibans dans le commerce de l'opium, on assiste à un affaïssement des barrières traditionnelles, qui longtemps ont séparé des groupes à motivation idéologiques (politique, religion) ... de ceux dont le but est d'amasser de l'argent (bandits, trafiquants, mafia ...) »⁴⁶⁴

Dans les années 1980, Fernando Belaúnde Terry⁴⁶⁵, alors président du Pérou a inventé le mot « narcoterroriste » pour désigner les attaques, par des organisations à motivation idéologique, contre la police antistupéfiants de son pays. Le terme est devenu courant, notamment au Sahel, où bandits et terroristes évoluent ensemble.

Dans cette configuration, qu'il s'agisse d'observer les similitudes des méthodes ou le résultat recherché (argent), il semble bien que, pour les groupes qui se revendiquent islamistes, la religion devient une couverture, autrement dit elle n'est qu'un moyen permettant de s'adonner à des activités criminelles génératrices de revenus, tout en essayant de se donner une image respectable auprès de populations dont la passivité, le soutien et la complicité sont indispensables pour assurer la pérennité de leurs opérations.

Parlant des liens entre groupes idéologiques et groupes criminels, Tamara Makarenko énonce:

« Un continuum a supplanté les catégories et les parois étanches du passé : à un bout du spectre de pures entités politiques ; à l'autre, de pures entités »

⁴⁶³Tamara Makarenko, « *The crime-terror continuum : Tracing the interplay between transnational organised crime and terrorism* », global crime, vol 6, n°1, 2004, P .130.

⁴⁶⁴ Jean-François Gayraud cité par Emmanuel Fansten « *Du terroriste au gangster, la violence a un nouveau visage: l'hybridation* ». 14 novembre 2017 in libération.

⁴⁶⁵Fernando Belaúnde Terry, « *Infiltré: Au cœur du narcoterrorisme* », Flammarion 2014, p, 27.

criminelles ; entre les deux un kaléidoscope d'acteurs hybrides avec des situations où crime organisé et terrorisme sont impossibles à distinguer ⁴⁶⁶».

Le processus entre ces deux entités se traduit par une sorte de partenariat, ou au travers d'implications directes dans les différentes activités des uns et des autres. Dans une étude dirigée par Louise. I. Shelley (George Mason University de Virginie) et John.T.Picarelli (Department of Homeland Security), les auteurs expliquent qu'il existe cinq étapes dans le processus d'interaction⁴⁶⁷ entre le terrorisme et le crime organisé :

- Dans un premier temps, dans une démarche d'imitation, ces différentes organisations peuvent copier les méthodes des uns et des autres, en dehors de toute coopération. Des organisations terroristes peuvent donc se livrer à des trafics ou autres activités relevant du crime organisé par simple appropriation⁴⁶⁸. On retrouve d'ailleurs ce genre de situation en Afghanistan par exemple, où la production de l'opium n'a jamais été aussi importante que sous l'impulsion des talibans⁴⁶⁹. Depuis la chute de leur régime, la lutte armée est centrée sur le contrôle des aires de production et la sécurisation des circuits de commercialisation.

- La seconde étape consiste à établir des relations d'échanges de services entre eux.

- La troisième étape se manifeste par la mise en place de structures mieux coordonnées, dans lesquelles les deux parties vont décider de coopérer afin que chacun puisse sortir gagnant⁴⁷⁰, à l'image des liens établis entre certains groupes terroristes tels AQMI et le MUJAO avec des cartels de la drogue, les premiers disposant des équipements nécessaires, exerçant leur contrôle sur un territoire donné et ayant besoin d'argent, les seconds désirant une protection et souhaitant profiter des avantages offerts par ces territoires .

⁴⁶⁶Tamara Makarenko, *The Crime – Terror Continuum* : « *Tracing the Interplay between Transnational Organised Crime and Terrorism* » <https://www.semanticscholar.org>

⁴⁶⁷Shelley Louise I. et Picarelli John T ; « *Methods and motives : exploring Links Between transnational organized Crime and international terrorism* », trends in organised crime, vol .9.n°2 ; 2005.

⁴⁶⁸Ibid.

⁴⁶⁹ Chouvy, Pierre-Arnaud. « Le défi afghan de l'opium », *Études*, 405/6, pp. 597-607. 2006,

⁴⁷⁰Ibid.

- Le quatrième stade est celui au cours duquel trafiquants et criminels commencent à véhiculer les discours de propagande des organisations terroristes⁴⁷¹.

- Enfin, au dernier stade, la poursuite des objectifs financiers supplante les objectifs idéologiques affichés par les groupes terroristes⁴⁷².

Les deux auteurs estiment que ce phénomène est fréquent dans « *les régions du monde où une combinaison de mauvaise gouvernance, de séparatisme ethnique, et ou des activités criminelles traditionnelles sont les plus à même de soutenir les interactions entre le crime et la terreur* »⁴⁷³.

L'occasion de sortir de la pauvreté offerte par ces organisations terroristes exerce un attrait de plus en plus vif auprès des jeunes défavorisés. Finalement la religion devient un prétexte dont on se sert pour justifier des activités criminelles. La quête de l'argent supplante donc petit à petit la cause initiale, c'est-à-dire politique, affichée par ces organisations terroristes. Au sahel par exemple, les captures d'occidentaux survenues ces dernières années ne sont suivies d'aucune revendication autre que celle d'échanger des individus contre de fortes sommes d'argent.

Lors d'une conférence organisée à Lyon en novembre 2015 à Lyon sur le thème 'argent et terrorisme' le chercheur Charles Antoine prenant l'exemple de la Colombie disait : « *Au début, le but était politique, la violence soutenait une idéologie. Puis, les armes sont devenues un moyen de protéger le commerce de la drogue et l'objectif est devenu l'enrichissement* »⁴⁷⁴.

⁴⁷¹Chouvy, Pierre-Arnaud. « Le défi afghan de l'opium », *Études*, vol. tome 405, no. 12, 2006, pp. 597-607

⁴⁷²Ibid.

⁴⁷³Shelley Louise I. et Picarelli John T ; « *Methods and motives : exploring Links Between transnational organized Crime and international terrorism* », *trends in organised crime*, vol .9.n°2 ; 2005.

⁴⁷⁴Intervention de l'auteur lors des dernières Journées de l'économie de Lyon, organisé le 13 octobre 2015):une table ronde intitulée "Argent et terrorisme" a été consacrée à la réflexion sur ces dimensions économiques et financières du terrorisme.

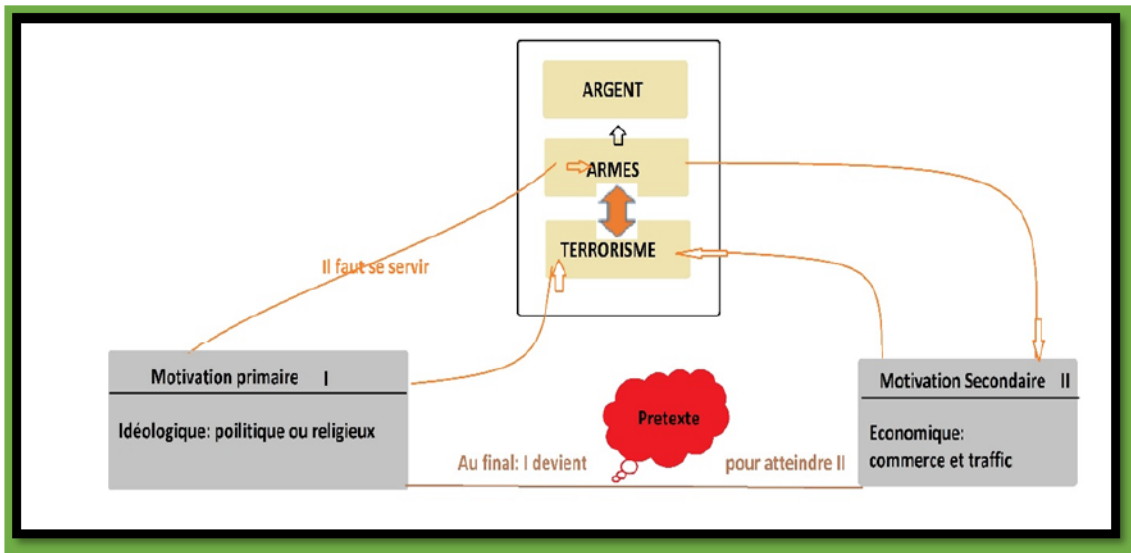


Figure 12: Passage de la motivation idéologique à la motivation économique

Source : Issaley Abdoul Aziz

Les cartels latinos, dont les ressources sont mises à mal, à cause des contrôles répétés sur les côtes européennes et de la concurrence que leur oppose le cartel mexicain, trouvent dans cette brèche une opportunité en or pour faire transiter d'énormes quantités de produits⁴⁷⁵. De même, les producteurs marocains de haschisch décident également de profiter pleinement de ce chaos pour écouler leur marchandise⁴⁷⁶. Les acteurs locaux, sans la complicité desquels le succès de ce genre d'opérations ne serait pas possible, compte tenu de leur maîtrise du terrain et de leur connaissance des réseaux, ne sont pas en reste dans cette entreprise juteuse.

⁴⁷⁵ Voir le rapport de l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants datant de 2009.

⁴⁷⁶ Julien, Simon. « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Hérodote*, vol. 142, no. 3, 2011, pp. 125-142.

8.2. Trafic des stupéfiants comme source de revenus pour les organisations terroristes au sahel

8.2.1. Drogue

La région du sahel est aujourd'hui devenue un important carrefour du trafic international de drogue. En effet, la saturation du marché américain par la cocaïne, désormais produite par des cartels mexicains qui avaient longtemps joué le rôle de passeurs pour le cartel colombien⁴⁷⁷, l'accentuation des contrôles initiés par les Etats-Unis et les pays de l'Union Européenne, ainsi que les innombrables saisies, ont entraîné d'énormes pertes pour les narcotrafiquants⁴⁷⁸. Cette nouvelle donne, qui oblige les trafiquants à chercher d'autres voies de passage, les a conduits à nouer des liens de coopération avec des groupes terroristes opérant au sahel, afin de pouvoir continuer à écouler la drogue vers le continent européen, et en même temps ouvrir un nouveau marché de consommation sur le continent africain. D'ailleurs, la résolution 1373⁴⁷⁹ du Conseil de sécurité des Nations Unies établit un lien étroit entre crime transnational organisé et activité terroriste par le biais des opérations qui sont le fait des réseaux du crime organisé mais qui constituent des sources de financement du terrorisme.

Du point de vue géographique, le continent africain est très proche du continent européen ; de même certaines de ses côtes (Guinée Bissau, Cap vert, Guinée Conakry) sont également proches de l'Amérique latine et cela représente un atout dans les transactions. Sur le plan socio-économique et sécuritaire, le Sahel apparaît comme l'endroit idéal pour ce genre de trafics. En effet, la bande sahélienne, en plus d'être l'une des plus poreuses au monde à cause de ses immenses étendues désertiques, est également peu contrôlée. En plus de la faiblesse et de la pauvreté des Etats et des

⁴⁷⁷Rapport du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, « *Cocaïne et instabilité en Afrique : Enseignements tirés de l'Amérique latine et de la Caraïbe* », Juillet 2010

⁴⁷⁸Voir le rapport de l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants datant de 2009.

⁴⁷⁹Walter Geh le comité contre le terrorisme et la résolution 1373 du conseil de sécurité <http://www.ridi.org>

populations qu'elle abrite, elle est également confrontée à de sérieux problèmes sur le plan sécuritaire, car même si le Sahel, comme nous l'avons expliqué, a toujours été une zone de trafic et de transit, il est néanmoins important de rappeler que cette situation d'insécurité s'est considérablement accentuée depuis que les groupes rebelles, les terroristes et les réseaux criminels, ont pris le contrôle du nord Mali. En effet, ceux-ci, à la recherche permanente de fonds et conscients des gains importants que peut apporter la drogue, ont décidé de s'allier aux trafiquants de drogue, se reconvertissant dans le convoyage et la sécurisation de la marchandise.

De plus, les ressortissants européens se faisant de plus en plus rares dans la région, le business lié au trafic de la drogue remplace progressivement celui des enlèvements contre rançon. Une situation paradoxale pour les groupes islamistes qui prônent l'instauration de la charia, loi islamique qui interdit et punit la vente et la consommation de stupéfiants. D'ailleurs il est important de rappeler que pendant l'occupation du nord Mali, tous les débits d'alcool ont été brûlés, les vendeurs et consommateurs étant fouettés publiquement.

Cette situation nous rappelle les travaux de Paulo A. Paranagua⁴⁸⁰ qui a travaillé sur les forces armées révolutionnaires Colombiennes (FARC). Il explique que pendant les premières années du mouvement, les FARC mettaient le feu aux plantations de coca et fusillaient les cultivateurs. Puis, le groupe a commencé à taxer les trafiquants. A l'origine l'objectif des FARC en tant que mouvement révolutionnaire était de renverser le régime, mais l'argent de la cocaïne a fini par détourner beaucoup des membres de cette organisation de leurs objectifs politiques⁴⁸¹.

Au Sahel, dans cette région où l'Islam est ancré depuis plusieurs siècles et où les pratiquants savent que la drogue est prohibée parce qu'elle est « Haram » (illégal), les djihadistes savent que cette pratique risque de leur faire perdre toute crédibilité

⁴⁸⁰ Paulo A. Paranagua, « *La gauche latino-américaine face aux défis de la drogue* », Le Monde, 17 juillet 2010, p.15.

⁴⁸¹ Ibid.

aux yeux de la population locale qu'ils ont réussi à conquérir grâce à un discours basé sur la religion. Ils savent aussi que la motivation religieuse, à elle seule, ne peut suffire pour fidéliser une population appauvrie et affamée, et que, pour y parvenir, il leur faut de l'argent. Alors, les groupes terroristes commencent à réfléchir sur de nouvelles stratégies leur permettant de renflouer les caisses qui se vident à cause de la raréfaction des occidentaux. En 2001 déjà, une fatwa d'un maître à penser du salafisme maghrébin, l'Égyptien Abou Bassir al-Tartousi, a légitimé le recours au vol, à la contrebande et au racket, si cela sert le djihad⁴⁸².

C'est dans ce climat qu'un conseil se réunit pour évoquer la question de la drogue. Selon Isselmou Ould Moustapha, journaliste Mauritanien, des enquêtes menées par la justice mauritanienne ont permis de révéler la participation des djihadistes dans le trafic de drogue. Selon lui :

« Les suspects ont déclaré dans leurs aveux qu'un débat sur la drogue s'est ouvert dans les campements clandestins d'Al-Qaïda. Il s'agissait de savoir s'il fallait s'opposer ou non au trafic dans les zones d'influence de l'organisation ; des oulémas auraient tranché la question en proposant de prélever un impôt sur ce transit de marchandises destiné aux « impies des pays apostats »⁴⁸³ .

De même, toujours pour rendre acceptable le trafic de drogue auprès de certaines personnes encore réticentes, ils tentent de leur expliquer que ce trafic est légitime, car la drogue est en quelque sorte une arme de guerre puisque le produit est destiné à détruire la santé mentale des consommateurs, les mécréants occidentaux. À cet égard, Abdul Rachid, un ancien responsable taliban de la police anti-drogue, affirme qu'« il est permissible de vendre de l'opium, car celui-ci est consommé en Occident, par des non-croyants, des kéfirs [mécréants], et non par des Musulmans ou des Afghans ⁴⁸⁴ ».

⁴⁸² Henri Plagnol et Francois Loncle, rapport d'information n° 4431 sur « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne » Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 6 mars 2012.

⁴⁸³ Thierry Oberlé, « Al-Qaïda au Maghreb taxe les trafiquants de drogue » le figaro le 19/03/2010

⁴⁸⁴ Gretchen Peters, « Seeds of Terror : How Heroin is Bankrolling the Taliban and Al Qaeda in New York » : Thomas Dunne Books, 2009, p.113.

L'argent engendré par le trafic de drogue corrompt ainsi complètement le cadre idéologique. Des nouveaux sympathisants rejoignent alors les groupes terroristes, non pour des questions d'ordre religieux, mais tout simplement par appât du gain. Dans un entretien à Gao, avec un travailleur humanitaire, celui-ci fait la remarque suivante :

« Quel travail voulez-vous que ces jeunes fassent réellement ? Avec de telles conditions de vie on se demande ce qu'on aurait fait dans une situation similaire à la leur. Quand on a faim on peut tout faire y compris ces genres de trafics ».

Un trafiquant raconte :

« Aujourd'hui beaucoup de personnes trouvent leur compte dans le convoiage. Nous sommes très nombreux à réussir à améliorer notre quotidien grâce à ça. Il vaut mieux faire que d'aller voler une vache ou un mouton non ? ».

Un transporteur nigérien à Agadez nous confie :

« Les véhicules 4X4 que vous voyez ici qui font le transport des voyageurs vous pensez que les gens les ont obtenu comment si ce n'est à travers le trafic de drogue. Tu effectues un voyage réussi jusqu'en Libye une fois la marchandise déchargée tu deviens le propriétaire du véhicule avec quelques millions avec ni vu ni connu ».

Souma, qui a effectué deux convoiage explique :

« J'ai transporté à deux reprises de la drogue j'ai été employé comme chauffeur. C'est un ami qui m'a donné ce filon. Nous avons quitté Tessalit jusqu'en Lybie en passant par le Niger, j'ai été payé deux millions CFA la première fois, la seconde fois j'ai eu trois millions plus une voiture tout-terrain celle qui a été utilisée lors du trajet. C'était en 2012. Au début j'avais peur des islamistes mais la personne qui nous a employés, « le chef » nous a assuré que nous n'avions rien craindre car il a payé ce qu'il devait payer et que nous aurions même droit à leur protection. »

L'affaire « Air Cocaïne », nom donné par les médias à une opération liée à la drogue qui a eu lieu dans le nord du Mali, est un exemple qui témoigne de l'ampleur du trafic de stupéfiants dans cette zone.



Figure 13: L'avion de la cocaïne, à 200 km au nord de Gao, au Mali, 2011

Source Serge Daniel.

En effet, le 2 novembre 2009, un Boeing 727-200 se pose sur une piste improvisée à Sinkrèbaka, dans la région de Gao, au nord Mali. Cet avion, en provenance du Venezuela, transporte plusieurs tonnes de cocaïne⁴⁸⁵. Après déchargement de la cargaison, l'appareil, qui avait rencontré un problème technique et ne pouvait plus redécoller, est incendié⁴⁸⁶. La marchandise, destinée à alimenter le marché européen, est placée dans des sacs, puis chargée dans des véhicules tout-terrain. D'après un témoignage récolté à Gao, afin de minimiser les pertes au cas où ils se feraient intercepter, les trafiquants et leurs complices décident de diviser la marchandise en plusieurs lots⁴⁸⁷. Une partie prend la direction du Niger, via la route nommée « la route de la drogue », pour passer par la Libye, où, grâce à de nombreuses complicités à tous les échelons, la marchandise atteint généralement sa destination finale⁴⁸⁸.

Ci-dessous propos d'un fonctionnaire de police :

⁴⁸⁵ Christophe Boisbouvier Mali : le Boeing de la coke <https://www.jeuneafrique.com> consulté le 13 novembre 2014.

⁴⁸⁶Serge Daniel, « *Les mafias du Mali trafics et terrorisme au Sahel* », Descartes et cie, 2014, p, 27.

⁴⁸⁷Ibid.

⁴⁸⁸Ibid.

« Lorsque tu es à un poste de contrôle et que le conducteur du véhicule te tend un papier avec des consignes précises pour laisser passer le véhicule tu fais comment ? puisque si tu t'entête tu risques de perdre ton travail. Certaines complicités remontent jusqu'au plus haut niveau de l'Etat ».

Nous avons même recueilli le témoignage d'un passeur qui nous explique que beaucoup de candidats à l'immigration vers l'Europe acceptent de transporter de petites quantités, contre paiement des frais de la traversée. D'après lui :

« Avant, beaucoup de camarades qui veulent partir en Europe partaient en Libye d'abord pour travailler et réunir l'argent de la traversée pour continuer. Maintenant ce n'est plus possible, du coup certains se rabattent vers des personnes basées en Libye qui leur proposent de faire passer un petit colis soit dans leurs bagages soit dans leur ventre, et en échange ils ne payent pas la traversée car ils ont beaucoup de bateaux là-bas ».

Selon un rapport réalisé le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité (GRIP), le même jour, un appareil chargé de cocaïne se serait posé près de Tombouctou. Début février, un avion aurait déchargé quatre tonnes de cocaïne dans la région de Kayes (près de la frontière guinéenne). Trois jours plus tard, un autre avion atterrit à Aïn In Esséri, au sud-est de Tinzaouatin, non loin de la frontière avec le Niger⁴⁸⁹.

Cependant, tous les avions ne sont pas de gros porteurs, et donc ne viennent pas directement des pays producteurs. Pour la plupart, il s'agit de petits avions provenant des pays côtiers tels que la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Cap Vert, la Gambie, le Sénégal. La drogue arrive aussi par bateau d'Amérique latine. Selon le rapport de l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, (ONUDD) la quantité de cocaïne transitant par ces pays est estimée à 250⁴⁹⁰ tonnes par an, ce qui représente une valeur de 14milliards de dollars⁴⁹¹.

⁴⁸⁹Rapport du GRIP du juillet 2018 sur le Trafics et criminalité transfrontalière en Afrique.

⁴⁹⁰ Voir le rapport de l'Office des Nations Unies contre le la Drogue et le crime(ONUDD) datant de 2013.

⁴⁹¹ Voir le rapport de la Compagnie Méditerranéenne d'Analyse et d'Intelligence Stratégique (CMAIS) datant de février 2013.

8.2.2. Voies de transit de l'Amérique latine au sahel

Il existe deux principales voies de transit entre l'Amérique latine et les pays de l'Afrique de l'ouest.

8.2.2.1. Voie maritime

Les bateaux chargés de cocaïne en provenance d'Amérique latine utilisent le plus souvent les côtes des pays de l'Afrique de l'ouest. Aidés par des complicités à tous les échelons, les trafiquants ont investi dans des secteurs comme la conserverie, ce qui leur permet de disposer de bateaux pour aller réceptionner la marchandise avant l'arrivée au port⁴⁹². La drogue est par la suite gardée sur place, le temps d'organiser le transport vers le sahel par des voies terrestres, en voiture ou grâce à des passeurs professionnels. De là, les stupéfiants poursuivront leur route jusqu' en Europe⁴⁹³.

8.2.2.2. Voie aérienne

L'utilisation de la voie aérienne, même si elle présente de nombreux avantages pour les trafiquants, car elle leur permet de réduire le coût lié aux nombreuses complicités et intermédiaires, demeure cependant moins pratique, elle est donc beaucoup moins utilisée. À part l'affaire « Air Cocaïne », qui reste la plus grosse opération aérienne de transport de drogue enregistrée dans la région, les autres ne concernent que de petites quantités⁴⁹⁴. Par ailleurs, le recours aux « mules » contribue à alimenter le circuit. Certains étudiants africains, qui étudient en Amérique latine et veulent rentrer pour les vacances, arrivent même à se faire embarquer dans ce trafic, et servent de « mules » aux trafiquants contre un billet d'avion et de l'argent, acceptant de transporter de la drogue. C'est le cas par exemple d'un étudiant guinéen en provenance du Brésil, arrêté le 2 juin 2007 à l'aéroport de Conakry, et qui déclare :

⁴⁹²Rapport du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, « *Cocaïne et instabilité en Afrique* », Juillet 2010

⁴⁹³Rapport du GRIP du juillet 2018 sur le Trafics et criminalité transfrontalière en Afrique.

⁴⁹⁴ Ibid.

« J'ai été approché par quelqu'un qui m'a proposé de me donner 1500 dollars une fois arrivé à destination. Comme je partais en vacances voir mes parents et vu que je n'ai pas de l'argent, j'ai accepté »⁴⁹⁵.

Ce genre d'interpellations est très fréquent dans des aéroports comme ceux de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Gambie, de la Mauritanie, etc...

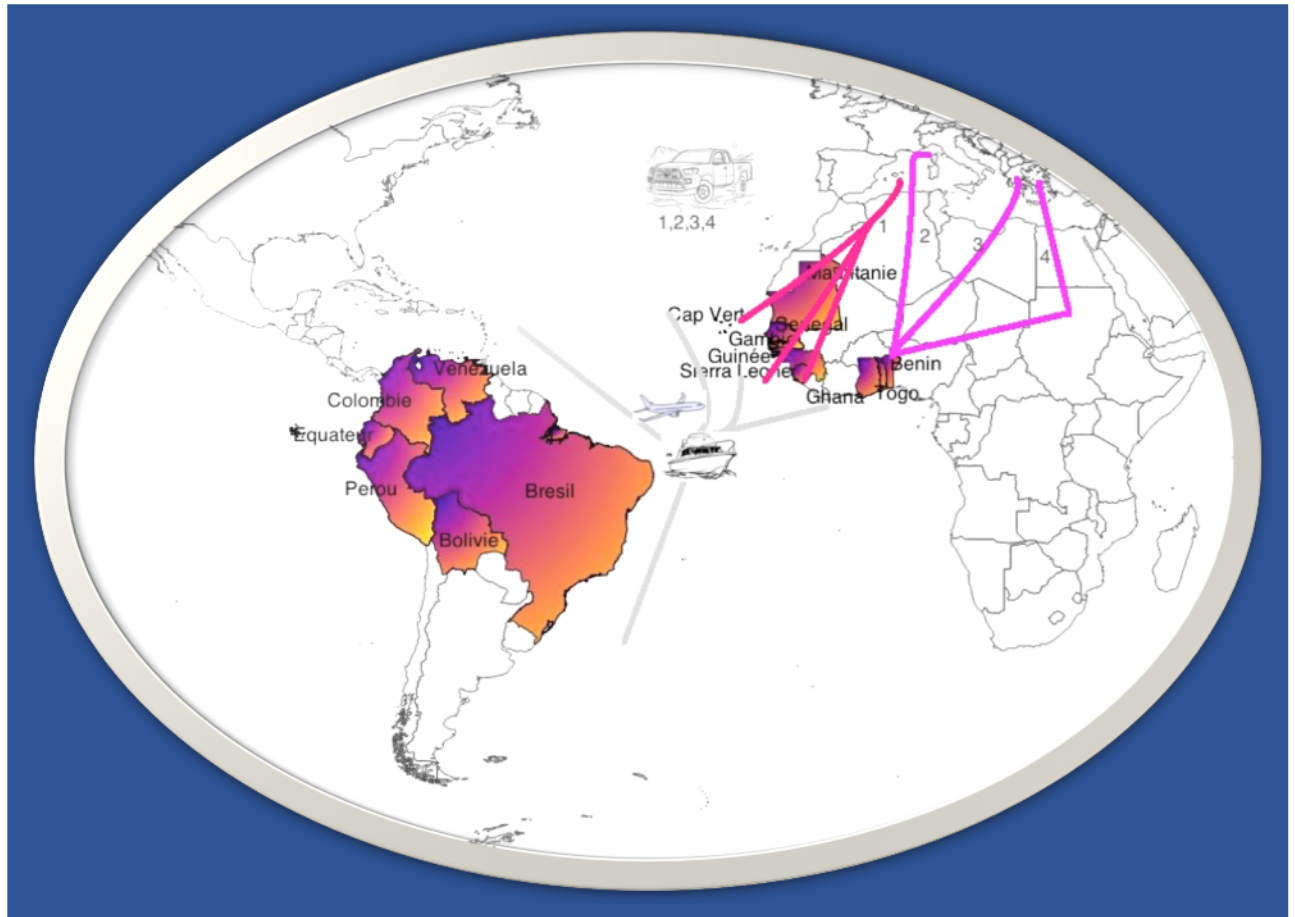


Figure 14: Itinéraire de la drogue de l'Amérique Latine vers l'Europe via le Sahel

Source : Issaley Abdoul Aziz.

Beaucoup de jeunes sans perspectives de réussite sociale rejoignent les groupes djihadistes dans le but d'échapper à la pauvreté. Un jeune blanchisseur nous raconte :

« J'étais vendeur d'eau à Gao puis quand les problèmes ont commencé un de mes amis m'a dit que si nous partions rejoindre les combattants nous pourrions gagner de l'argent et revenir monter un petit commerce car mon rêve c'était d'avoir un congélateur pour pouvoir vendre de la glace et du bisap (jus d'hibiscus). Moi puisque je ne sais pas conduire, je n'ai jamais transporté des

⁴⁹⁵ Aveux diffusé sur la Radio et Television Guinéenne (RTG) le 2 juin 2007.

produits ailleurs, par contre j'ai été affecté plusieurs fois pour surveiller une maison, nous étions nombreux et il y avait souvent, surtout les nuits, des voitures qui venaient charger des sacs mais je ne peux pas vous dire ce que cela contenait puisque dès que j'ai eu mon premier salaire j'ai déserté ».

Un autre déclare : « *Je ne suis pas Malien, je suis venu ici seulement pour combattre au nom d'Allah. Mais aujourd'hui je me rends compte que j'ai été vraiment naïf car j'avais cru fort à leur discours.* ». Puis il poursuit son explication :

« Un jour, alors que nous étions en patrouille, car nous avions appris que des éléments du MNLA (rebelles Touaregs) préparaient une attaque contre nous, nous avons intercepté trois véhicules. Nous avons fouillé le véhicule, c'étaient des trafiquants de drogue, il y avait beaucoup de sacs remplis à bloc entassés dans tous les recoins. Nous avons conduit les véhicules ainsi que les occupants à notre base pour les présenter à nos supérieurs pour qu'ils soient châtiés. Quelques heures plus tard les trafiquants sont repartis tranquillement sans que le véhicule ne soit déchargé. Je me suis directement présenté au chef de ma katiba pour des explications. Le ton est vite monté et j'ai fini en prison. J'ai compris à ce moment que ces gens-là ne sont pas les pieux auxquels j'ai cru. Quand finalement j'ai été libéré j'ai décidé de quitter le pays et c'est au Niger que j'ai été arrêté. »

Lors de l'ouverture des travaux de la Conférence de haut niveau sur la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique, en avril 2018 à Alger, le ministre algérien des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'appuyant sur des rapports d'organismes régionaux et internationaux, déclare: « *L'intéressement financier remplace de plus en plus la conviction idéologique dans les processus et campagnes de recrutement menées par les groupes terroristes* »⁴⁹⁶.

Ce vaste réseau de trafic international de drogue, grâce auquel certains groupes terroristes arrivent à se financer, n'aurait jamais pu atteindre une telle ampleur sans de larges complicités.

En 2009, par exemple, une confrontation diffusée en direct sur la télévision nationale guinéenne permet de rendre compte de l'implication de plusieurs personnalités civiles, politiques et militaires, dans ce trafic, ainsi que des liens qu'ils

⁴⁹⁶Conférence de haut niveau sur la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique en avril 2018

entretiennent avec les bandes armées maliennes. Lors de cette confrontation sont directement impliqués : le Capitaine Ousmane Conté (fils du président Conté), Mohamed Victor Traoré (commissaire de police), El hadj Bakary Termite Mara (directeur de l'office central antidrogue), le Général Kerfala Camara (chef d'État-major des forces armées), Sékou Mohamed Bangoura (Directeur Général de la police nationale), Mohamed Mansare (Directeur de la sûreté), William Fernandez (procureur de la république), Mamadou Bo Keita (ministre de l'intérieur et de la sécurité), M'Bemba Bangoura (gouverneur de la région de Faranah) et de nombreuses autres personnes⁴⁹⁷. Au cours de leurs auditions, les principaux accusés révèlent publiquement treize vols spéciaux de transport de cocaïne. Le colonel Tidiane Camara, un des gardes du corps du président Lansana Conté, déclare :

« L'ordre était venu de la plus haute autorité de l'Etat, depuis la présidence de la République. Il nous a été transmis par le chef de l'État-major en personne. Je n'ai fait qu'exécuter des ordres venus de la présidence! »⁴⁹⁸

Les accusés expliquent que ces avions provenaient d'Amérique, mais la drogue n'était pas destinée à la consommation locale.

Le même cas se produit en Gambie. En 2010, onze hauts responsables de l'Etat sont mis sous les verrous pour les mêmes raisons, parmi lesquels le ministre de la pêche, le chef de la marine, l'adjoint au chef d'état-major et le responsable de la lutte contre la drogue⁴⁹⁹.

L'office central de lutte contre la drogue et le crime a même classé la Guinée Bissau dans la catégorie des narco-Etats, tenant compte de l'implication de ses dirigeants, notamment l'ex président José Bernardo Vieira, assassiné le 2 mars 2009

⁴⁹⁷G. Berghezan, « *Panorama du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest* », rapport du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité datant de 2012.

⁴⁹⁸En ce qui concerne l'implication des personnalités ci-dessous dans ce trafic une vidéo est disponible sur le lien suivant https://www.youtube.com/watch?v=CmpD_dSNPL8. Des documents complétant ces informations se trouvent également en annexe.

⁴⁹⁹Voir le rapport indépendant de la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues datant de Juin 2014

suite à une affaire de drogue qui l'oppose à son chef d'état-major, lui aussi assassiné également à cause de la même affaire⁵⁰⁰.

Des cas semblables sont révélés au Niger, au Cap Vert, au Sénégal, en Mauritanie, au Ghana, au Nigeria. Toutes les côtes de l'Afrique de l'ouest sont concernées, comme en attestent les saisies record effectuées et les arrestations de plusieurs complices.



Figure 15: 2,5 tonnes de drogue saisie au Niger en juin 2018

Source : police Nationale du Niger

L'utilisation intensive de la bande sahéenne comme lieu de transit de la drogue tend à faire du paysage sahéen, non seulement une zone de transit et de stockage, mais aussi de consommation, car on assiste de plus en plus à une hausse de consommation au niveau local, une véritable aubaine pour les groupes terroristes et leurs complices, dans la mesure où cela leur ouvre les portes d'un second marché,

⁵⁰⁰Roudaut, Mickaël R. « Chapitre VI. Drogues : un marché global », *Marchés criminels. Un acteur global*, Presses Universitaires de France, 2010, pp. 173-213.

beaucoup moins important et moins rentable certes que le marché européen, mais aussi moins risqué. Ce processus est favorisé par la mise en place d'un système de rémunération de certains intervenants dans ce business de la cocaïne. Il faut ajouter à cela le marché lié aux expatriés et celui de certaines personnes issues et de la diaspora⁵⁰¹. Un rapport de 2016 émanant de l'organe international de contrôle des stupéfiants indique que : « *Les trafiquants en quête de nouveaux marchés illicites où écouler la cocaïne et l'héroïne ciblent la classe moyenne qui se développe dans certains pays africains*⁵⁰² ».

Cette augmentation de consommation est patente, et maintenant il n'est pas difficile d'en trouver dans beaucoup de pays de l'Afrique de l'ouest. Deux militaires français, en mission au Mali dans le cadre de l'opération « Serval », nous rapportent ce qui suit :

« La poudre il y en a partout, quand on sort acheter des cigarettes il y a des jeunes qui viennent nous en proposer, ils nous disent qu'ils en ont et qu'ils vont nous faire un bon prix si on en a besoin. En plus, les employés maliens qui travaillent dans notre base en parlent très souvent c'est même devenu banal ».

8.2.3. Business du hachisch

L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), dans un rapport présenté le 28 juin 2013 à l'ONU, indique que le Maroc reste le principal producteur mondial de haschisch (résine de cannabis), la production étant principalement destinée aux marchés européens⁵⁰³. Toujours selon le même rapport, la production annuelle marocaine est estimée à 38 tonnes d'herbe de cannabis et 760⁵⁰⁴ tonnes de résine de cannabis. La culture du cannabis procure des revenus à 800.000⁵⁰⁵ personnes et représente 3,1% du PIB agricole marocain. Une grande partie de cette

⁵⁰¹Julien, Simon. « *Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques* », Hérodote, vol. 142, no. 3, 2011, pp. 125-142.

⁵⁰²Rapport de l'organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) datant de 2016.

⁵⁰³Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) datant du 28 juin 2013.

⁵⁰⁴Ibid.

⁵⁰⁵Ibid.

production destinée à la consommation européenne parvient en Europe via l'Espagne⁵⁰⁶.

On observe que, depuis les années 2000, avec la rébellion armée au nord Mali, et tout récemment avec l'occupation du même territoire par les groupes terroristes, les quantités de haschisch qui passent par le sahel ont connu une importante augmentation. En effet, cette occupation du nord Mali par les groupes terroristes et leurs alliés est apparue comme une opportunité pour les trafiquants internationaux, permettant de contourner les contrôles de plus en plus sévères des autorités espagnoles, dont les saisies ont causé beaucoup de pertes pour les trafiquants⁵⁰⁷.

L'implication de certains chefs de tribus locales au nord Mali dans la sécurisation et le convoyage du haschisch existait déjà depuis très longtemps, mais dans le passé, à cause de la répression exercée par autorités algériennes contre les réseaux de trafiquants, et de la stabilité en Libye, le trafic était relativement moins important. Seulement, depuis le début des années 2000, avec le soulèvement armé des Touaregs d'abord, puis avec la déstabilisation de la Libye et l'occupation du nord par des groupes terroristes, ce trafic connaît une hausse sans précédent.

Les conflits armés dans cette zone ont permis aux groupes rebelles d'être les maîtres absolus dans certaines localités du nord, ce qui a permis de faire passer beaucoup plus de marchandises. Ces groupes terroristes, dont nombre de combattants sont d'anciens rebelles et trafiquants, décident de diversifier leurs sources de revenus et entreprennent de nouer des relations économiques avec les trafiquants, en prélevant des droits de passage, mais aussi en sécurisant et en assurant le convoyage comme le faisaient les chefs de tribus. Aussi, comme pour la drogue, les groupes terroristes qui se présentent pourtant comme des islamistes, utilisent les mêmes arguments pour légitimer cette pratique. Ils considèrent désormais le nord comme un territoire musulman où s'applique la charia, et même s'ils reconnaissent que la religion

⁵⁰⁶Ibid.

⁵⁰⁷Voir le rapport de l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants datant de 2009

musulmane interdit aux pratiquants de toucher ou de vendre de la drogue, ils prétendent néanmoins qu'elle les autorise à prélever une dîme (taxe) sur toute marchandise qui traverse ce territoire.

Cela permet alors aux trafiquants de faire passer quantité de tonnes de haschich, surtout à cause de la situation libyenne. Désormais, la marchandise produite dans le nord du Maroc, essentiellement dans la vallée du Rift, passe par l'est, le long du « Mur de sable » (Berm), qui marque la frontière avec le nord de la Mauritanie, puis, de là, elle entre au nord Mali⁵⁰⁸. À partir du Mali, la marchandise emprunte les mêmes itinéraires que la drogue, elle passe par le désert nigérien, près des localités de Tassara Ingal et Tiguidit, puis entre en Libye⁵⁰⁹.

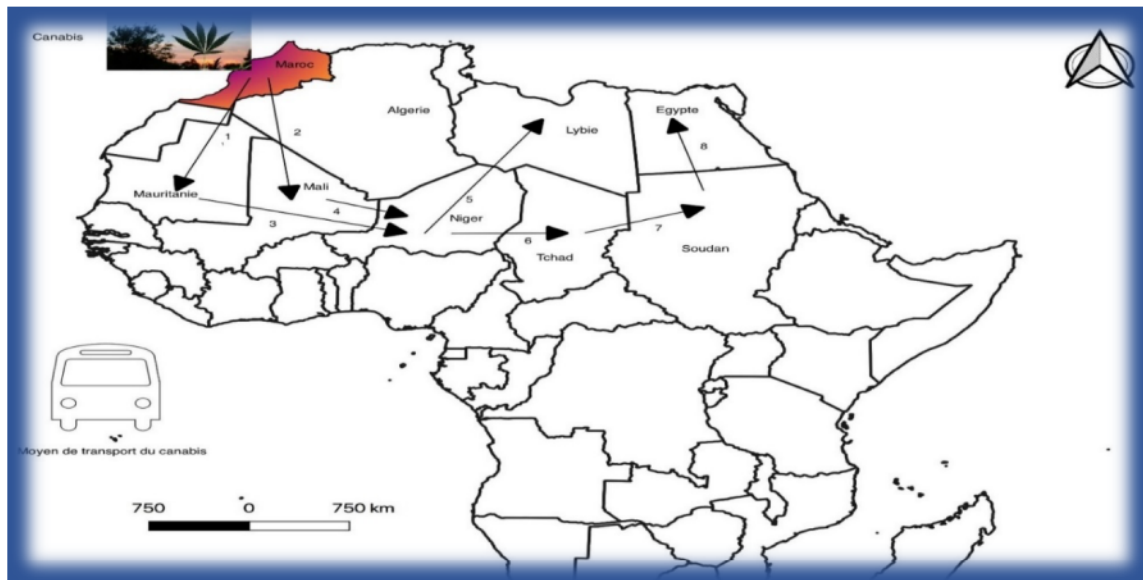


Figure 16: Transit du haschich marocain vers l'Europe via le Sahel

Source : Aziz Issaley

Légende :

—————> Itinéraire du haschich à partir du Maroc

⁵⁰⁸ Julien, Simon. « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Hérodote*, vol. 142, no. 3, 2011, pp. 125-142.

⁵⁰⁹ Document obtenu auprès des services de police Nigériennes.

8.2.4. Contrebande de cigarettes au sahel.

Au Niger, pendant plusieurs années, la contrebande de cigarettes a été une activité lucrative pour plusieurs criminels, des cols blancs, des membres de mafias nigériennes, des trafiquants locaux, etc... La cigarette était convoyée depuis les ports du Golfe de Guinée jusqu'à la frontière libyenne⁵¹⁰. Selon Alain Antil, en 2006 la valeur de réexportations de cigarettes à partir du Niger ont, dans les années 2000, atteint 40 fois la valeur de celle de bétail⁵¹¹. Selon Chris Mc Allister, directeur régional de British dans un entretien à Jeune Afrique la Guinée est l'un des principaux ports d'entrée de la cigarette de contrefaçon à cause des avantages liés aux taxes. Les cargaisons sont ensuite introduites au Mali Niger pour être acheminée vers l'Algérie la Libye et l'Europe⁵¹². Il a estimé le manque à gagner pour ces Etats entre 2013 et 2015 à 526 millions de dollars (314 milliards de francs CFA⁵¹³).

Ces réseaux de contrebande dont Motard Bel Mochtar est l'un des tenants ont contribué à financer les organisations terroristes au Sahel lesquelles comme pour les autres stupéfiants ont prélevé des taxes et ont servi de main d'œuvre dans la protection et le convoyage.

Malgré les discours élaborés pour tenter de légitimer cette pratique, c'est seulement en analysant cette coopération à travers une dynamique économique que nous pourrions saisir les véritables enjeux cachés. Aussi, grâce au pouvoir conféré par l'argent récolté à travers ce business, les chefs terroristes et leurs alliés, les chefs des tribus, arrivent à se tailler une place privilégiée au sein de cette société dans laquelle en dehors de la question des classes sociales liée à la répartition ethnique, le statut de l'individu social s'évalue en fonction de la richesse.

⁵¹⁰ Antil, Alain. « L'Afrique et la « guerre contre la terreur » », *Politique étrangère*, vol. automne, no. 3, 2006, pp. 583-591.

⁵¹¹ Ibid.

⁵¹² George Dougeli, « Mettre un terme au trafic de cigarettes pour mieux lutter contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest » <https://www.jeuneafrique.com> consulté le 22 août 2015.

⁵¹³ Ibid.

Ils peuvent alors utiliser cet argent pour développer quelques œuvres de charité et se donner une certaine visibilité. Et, aux yeux des populations pauvres abandonnées par tous les services de l'Etat, il n'y a pas lieu de se questionner sur l'origine des fonds. Beaucoup de jeunes sans travail se font embaucher, soit comme conducteurs des véhicules pour transporter la marchandise, soit comme soldats pour protéger. D'autres anciens trafiquants décident aussi de coopérer avec les groupes terroristes, car c'est désormais la seule manière de pouvoir continuer leurs activités. Cette réalité explique l'adhésion de beaucoup de jeunes maliens, mais aussi nigériens, burkinabés, tchadiens, etc. ...aux groupes terroristes, qu'ils rejoignent alors, non par alignement idéologique (qui semble d'ailleurs être un prétexte même pour les chefs), mais pour avoir de l'argent. Lors d'un sommet organisé à Alger sur la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique, M. Messahel⁵¹⁴ rapporte :

« A côté de la propagande idéologique développée par les groupes terroristes et leurs sponsors [...] en vue de la radicalisation et du recrutement du plus grand nombre possible, principalement parmi les segments de la population vulnérable psychologiquement, socialement et aussi économiquement, l'argent reste l'une des principales armes de la guerre menée par le terrorisme »⁵¹⁵.

M. Touré un djihadiste détenu à la sûreté de l'Etat de Bamako raconte :

« Je suis né à Bamako, mais j'ai grandi à Ségou. J'ai suivi mon père, un ancien policier, mais ce dernier était un feroce musulman, un pratiquant. Contrairement à beaucoup de policiers, mon père dénonçait les pratiques de la police et la corruption qui gangrène cette dernière. Quand mon père est mort, j'étais jeune et plein d'ambition me donnant à la fête, la musique, car j'étais un passionné de musique surtout le rock et la musique country. En 2008, j'ai eu un travail comme chauffeur de taxi à Bamako, mais je n'arrivais pas à m'en sortir. Entre le versement au patron la vieille voiture toujours en panne et la famille à nourrir c'était compliqué. En 2014, j'ai été repéré par Souleymane Keita. Ce dernier m'a demandé de rejoindre sa cellule qu'il projetait de lancer. J'ai accepté car il m'a expliqué tous les avantages que je peux y tirer. C'est ainsi que notre groupe a été formé. Le jour du départ arrivé, j'ai fait mes adieux à ma femme, mes deux enfants, ma mère, leur disant que je vais en Algérie. Notre groupe s'est donné rendez-vous dans la région de Sikasso où ils avaient préparé déjà le

⁵¹⁴ M. Messahel ministre des affaires étrangères algériennes lors d'un sommet sur Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique en septembre 2018 ;

⁵¹⁵Ibid.

terrain. J'étais dans une équipe dans laquelle ma mission était de surveiller des zones de stockages sans poser trop de questions. Nos chefs nous donnaient beaucoup d'argent, parfois en euros ; avec cet argent, nous avons acheté des motos, des vivres, et avons laissé une partie pour subvenir aux besoins de nos familles. Bien vite, beaucoup d'autres jeunes sont venus nous rejoindre, mais franchement la plupart n'ont aucune culture religieuse, d'ailleurs ce n'est pas ce qui les intéresse. Ils sont venus à cause de l'argent »

8.3. Le trafic d'armes comme source de revenus pour les organisations terroristes au Sahel

A l'heure actuelle, aucun pays de l'Afrique de l'ouest ne produit ses propres armes, ce qui implique que toutes les armes que l'on retrouve dans cette région sont fabriquées dans les pays étrangers⁵¹⁶. Dans notre démarche, nous allons essayer de nous démarquer des affirmations courantes, selon lesquelles les armes utilisées par les différentes organisations opérant dans cette région sont fournies par les pays européens⁵¹⁷ qui soutiennent ces mouvements. Ceci dans un souci d'honnêteté scientifique, car, lors de nos enquêtes de terrain, nous n'avons pas pu trouver de sources fiables sur lesquelles étayer cette hypothèse. Aussi, pour ne pas risquer d'avancer des choses que nous ne saurions vérifier, nous avons privilégié l'hypothèse selon laquelle l'essentiel des armes que l'on retrouve dans le nord du Mali proviennent des anciens conflits qu'ont connus certains pays de la sous-région, ainsi que des stocks nationaux. Ensuite, nous ferons ressortir l'ampleur du trafic et surtout nous tenterons d'expliquer comment ces trafics constituent une source de financement pour les groupes terroristes.

Ce trafic bien que de grande ampleur n'est cependant pas régulier puisque la provenance des armes et leur destination évoluent en fonction de la nature de la

⁵¹⁶Voir le rapport de l'office des nations unis contre la drogue et le crime (ONUDC) sur la Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest : Une Evaluation des Menaces.2013.

⁵¹⁷ Kaka Doundiaye C'est la France qui arme Boko Haram ? <https://blogs.mediapart.fr/>

situation, mais aussi de la position géographique du pays. Par ailleurs, on dénombre plusieurs sources d'approvisionnement en armes notamment :

- Les armes issues des guerres civiles anciennes et récentes dans la région,
- Les armes issues des précédentes rébellions au Niger et au Mali,
- Les armes pillées ou abandonnées par les forces de défense et de sécurité
- Les armes provenant des fonctionnaires sympathisants ou corrompus

En ce qui concerne des armes issues des anciens conflits par exemple, de 1999 à 2003 le Liberia a connu la plus grande guerre civile de son histoire, qui a causé des dizaines de milliers de morts, de mutilés et de déplacés. La Sierra Leone également a connu une situation similaire de 1991 à 2001. Beaucoup d'armes provenant de ces pays se sont retrouvés en Guinée puis au Mali. Le commissaire divisionnaire Naby Laye Fofana expert en circulation des armes légères et secrétaire permanent du ministère de la défense guinéenne explique :

« Pendant les deux guerres qu'ont connu ces deux pays (Liberia et Sierra Leone) la Guinée Conakry, a accueilli sur son territoire plusieurs milliers de réfugiés. Malheureusement, dans des situations de ce genre, il n'existe aucun moyen de connaître le profil des personnes qui constituent les déplacés, ce qui implique le risque qu'il y ait, parmi ces personnes, des individus peu recommandables et des combattants défaits. De plus, compte tenu du désordre qui règne dans ce genre de situations, et de la porosité des frontières, il n'est pas facile de contrôler tout ce qui entre sur le territoire national. C'est dans ce contexte que des milliers d'armes ont été introduites illégalement au Mali ».

La rébellion survenue en Guinée en 2002 a également fortement contribué à la propagation des armes dans la région.

En effet, en 2000 une rébellion éclata contre le régime guinéen, des trafiquants locaux se sont mis à acheter des armes auprès des réfugiés et à les revendre aux groupes armés. La rébellion devenant de plus en plus puissante, en face, l'armée guinéenne a été dépassée. Pour affronter la situation, le gouvernement a fait appel au patriotisme

de la population pour aider l'armée à combattre les rebelles. On estime alors à 10 000⁵¹⁸ le nombre de volontaires civils, tous profils confondus, qui ont répondu à l'appel. Après avoir suivi une formation sommaire, ces volontaires ont été équipés en armes et munitions. La dotation étant mal organisée et mal contrôlée, certains se sont permis de prendre beaucoup plus d'armes que nécessaire. Leur contribution a permis à l'Etat de mettre fin à la rébellion, mais, manquant de moyens, il n'a pu tenir la promesse faite à ceux qui avaient répondu à l'appel, de les enrôler dans l'armée car seul 4000⁵¹⁹ ont été intégrés. Pire encore l'Etat n'a jamais procédé au désarmement des volontaires.

Ainsi, des milliers de personnes formées à la guerre, frustrées, se sont retrouvées sans emploi dans la nature, avec des armes et munitions. Certains se sont alors reconverties dans des braquages, d'autres sont devenues mercenaires. Aussi, lorsque la rébellion éclate dans le nord Mali, d'anciens trafiquants d'armes vont vite chercher à profiter de ce nouveau marché qui vient de s'ouvrir. C'est ainsi que certaines personnes commencent à traverser les frontières guinéennes pour aller vendre leurs armes au Mali. La rébellion est alors devenue puissante, ce qui implique une forte demande en armement, et beaucoup de militaires et policiers, profitant des faveurs accordées par leurs collègues maliens à la frontière de Kourmalé, s'investissent dans ce trafic.

Trois ans avant de débiter cette thèse, nous avons eu, par un pur hasard, l'occasion de faire le trajet avec l'un d'entre eux, ce qui nous a permis de mieux comprendre le mécanisme. En effet à cette époque nous étions étudiant en licence à Conakry, en Guinée, et nous devions rentrer au Niger pour passer les vacances. Un rabatteur nous avait alors mis en contact avec un transporteur. Ce dernier se révéla être un lieutenant de l'armée, qui utilisait occasionnellement son véhicule personnel pour faire du transport de passagers entre Conakry et Bamako. La longueur du temps du trajet aidant, nous avons fini par sympathiser et lorsque nous lui avons demandé pourquoi

⁵¹⁸ Document consulté sur place au commissariat central de Sonfonia en Guinée Conakry.

⁵¹⁹ Voir le rapport national(Guinée) datant de 2010 sur l'application du programme d'action des nations unis contre en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères.

il exerce le métier de transporteur alors qu'il était lieutenant, il nous avait expliqué qu'en fait, pour arrondir des fins de mois difficiles, il faisait souvent ce trajet et en profitait pour livrer des marchandises à un individu au Mali, et que voyager avec les passagers lui permettait de réduire le cout du voyage.

Il nous a expliqué plus tard, lorsque nous nous sommes revus à Conakry, que les marchandises en question sont des armes apportées par des civils, qu'il revend ensuite, après quoi ils partagent l'argent. Comme il est militaire il passe facilement sans se faire contrôler par les policiers maliens. D'après lui c'est banal puisque de nombreuses personnes en font passer des dizaines par le même trajet.

Les nombreux cas de saisies effectuées par les autorités maliennes au niveau de cette frontière prouvent l'ampleur de ce trafic. Par exemple, le 21 février 2009, la douane malienne intercepte un camion dans lequel est cachée une importante quantité de matériel de guerre, composée de pistolets mitrailleurs, de roquettes et leurs accessoires, neuf lance-roquettes et deux mortiers⁵²⁰. Dans une étude sur le contrôle des armes légères et de petit calibre au Mali le rapporteur Kornio Ousmane avait affirmé que sur l'ensemble des saisies d'armes aux postes frontières du Mali, le seul poste de Kourémalé⁵²¹ représente plus de la moitié⁵²².

8.3.1. Armes issues des conflits récents

- Les armes libyennes

Au cours de l'année 2011, de nombreux combattants, principalement des Touaregs maliens et nigériens prennent part aux combats en Libye aux côtés des soldats restés fidèles à Kadhafi. Après la défaite de ce dernier ils rentrent dans le nord du Mali avec un arsenal de guerre conséquent, composé essentiellement d'armes :

⁵²⁰ Trafic d'armes de guerre : Saisie d'un arsenal de guerre <http://malijet.com> consulté le 22 février 2014.

⁵²¹ Kourmalé c'est le nom du poste frontalier entre la Guinée et le Mali.

⁵²² Ousmane Kornio Étude sur le contrôle des armes légères et de petit calibre au Mali« vers un contrôle parlementaire plus efficace » *Friedrich Ebert stiftung*.2011, p, 11.

kalachnikovs, mitraillettes, roquettes, lance-roquettes, grenades, missiles, mais aussi du matériel de communication, ainsi que des véhicules tout-terrain⁵²³.

Certaines sources évoquent également des armes issues de la guerre en Côte d'Ivoire et au Tchad.

- *Les armes issues des rebellions touarègues au Mali et au Niger*

Les différents programmes de désarmement initiés par le Niger ainsi qu'au Mali après chaque accord de paix n'ont jamais atteint les résultats escomptés car aucune mesure ne permet de récupérer la totalité des armes utilisées, ce qui laisse à penser qu'une partie des équipements a également servi à alimenter le trafic.

- *Les armes pillées ou abandonnées par les forces de défense et de sécurité*

Lors des nombreuses attaques menées par les groupes armés (rebelles terroristes), les soldats maliens affaiblis ont pris la fuite, laissant derrière eux d'importantes quantités d'armes et munitions. Le 27 mai 2012, par exemple, des combattants d'Aqmi pillent le dépôt souterrain d'armes de Gao, s'emparant de la totalité de l'arsenal militaire abandonné. Un responsable de la ville qui a préféré garder l'anonymat explique :

« Dans leurs fuite ces soldats mal formés et moins équipés ont abandonnés leur base et tout l'équipement qui suit qui y était stocké. Les terroristes n'ont fait que ramasser les armes acheté par l'Etat. Il y avait des chars de combat, des mitrailleuses, des lance-missiles des milliers de caisse de munition petit et gros calibre. Ils étaient content de ce succès ils ont invité les populations à venir voir leur prise de guerre⁵²⁴ ».

Le pillage des stocks de l'armée régulière constitue également la principale source d'approvisionnement de Boko Haram qui à chaque succès de l'opération poste

⁵²³Lire Olivier Vallée «Kadhafi : le dernier roi d'Afrique » in *politique-africaine* n°125, 2012. Lire également Rode, Joël. « Aperçus sur l'engagement français dans l'opération Harmattan », *Stratégique*, vol. 102, no. 1, 2013, pp. 283-295. Voir aussi le Rapport du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité du 09/2016.

⁵²⁴ Entretien avec un responsable militaire malien qui a requis l'anonymat.

des vidéos sur YouTube montrant leur butin de guerre tout en ridiculisant l'armée.

John Campbell Diplomate Américain au Nigeria avait déclaré que les autorités Nigériennes avaient :

« Des preuves que des sympathisants de Boko Haram au sein de l'armée nigérienne laissent délibérément les portes des arsenaux ouvertes pour Boko Haram », a déclaré, ambassadeur des États-Unis au Nigeria de 2004 à 2007⁵²⁵ ».

Un membre de Boko Haram arrêté et emprisonné dans une prison à Kano avait déclaré :

« Nous avons des frères dans l'armée qui nous soutiennent parce qu'ils comprennent notre lutte, d'autres aussi nous aident tout simplement à cause de l'argent ».

Il y a également le cas de certains membres de l'armée qui font défection et rejoignent les camps des groupes armés.

⁵²⁵ Raffour Katherine, Boko Haram's Source Of Weapons Revealed <https://www.legit.ng> consulté le 11 décembre 2017.

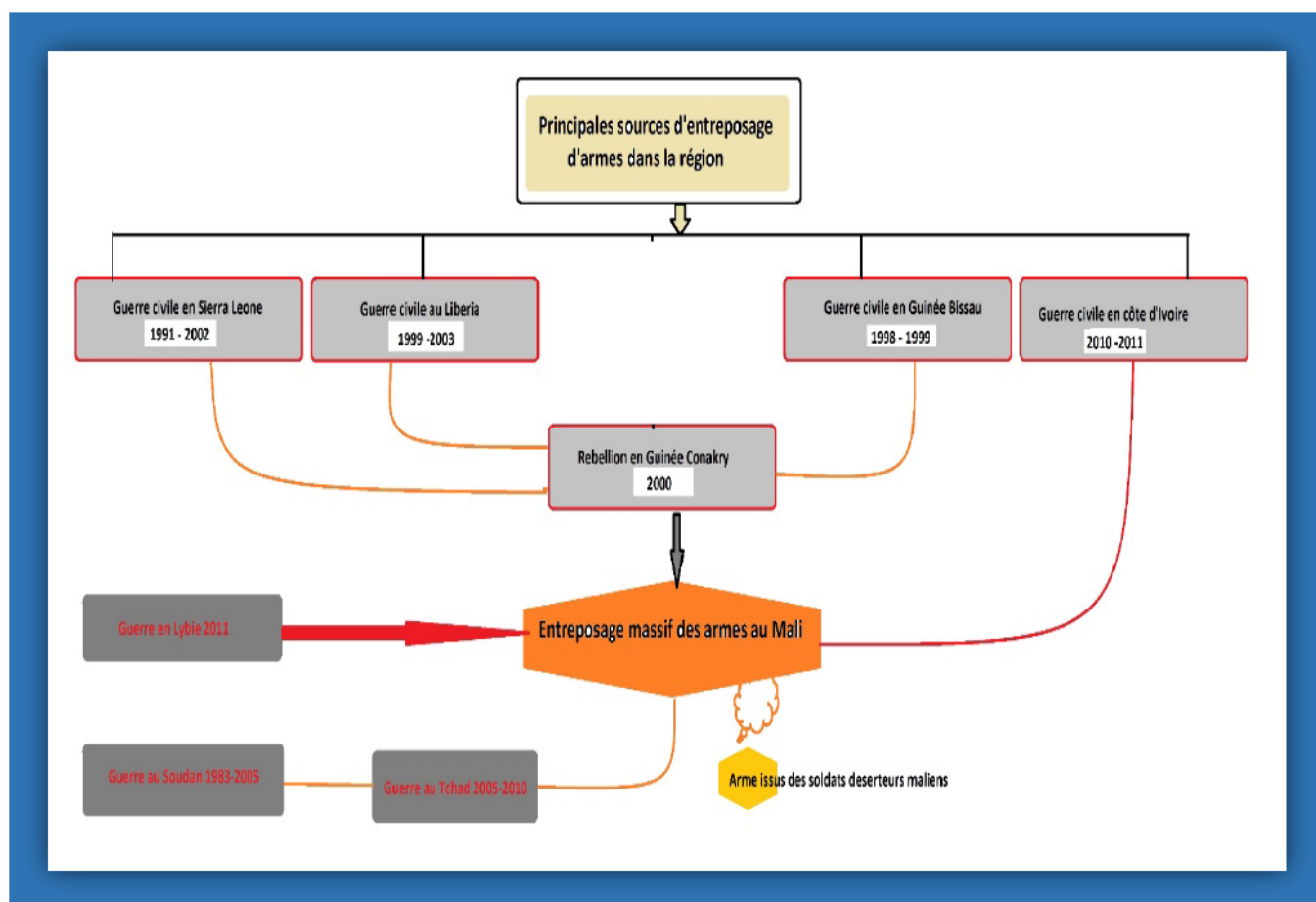


Figure 17: Voies d'approvisionnement d'armes au Sahel

Source : Issaley Abdoul Aziz

Bien avant l'irruption des groupes terroristes dans le Sahel, cette région a fait souvent parler d'elle, à cause des conflits communautaires meurtriers entre les éleveurs peulhs se déplaçant dans une zone transfrontalière du Niger, et les Touaregs au sud de Gao, au Mali. En effet, la grande sécheresse des années 1970 a amené les Peulhs à migrer vers le Mali à la recherche de pâturages. La cohabitation avec les Touaregs maliens, également éleveurs est minée par des tensions autour des zones pastorales. Avec l'éclatement de la rébellion touarègue des années 1990, les Peulhs, qui subissent des attaques des Touaregs se constituent en milices, et eux-aussi se dotent d'armement⁵²⁶.

⁵²⁶ Afane, Abdoukader, et Laurent Gagnol. « Convoitises et conflits entre ressources pastorales et extractives au Nord-Niger. Verts pâturages et *yellow cake* chez les « hommes bleus » », *Afrique contemporaine*, vol. 249, no. 1, 2014, pp. 53-68.

Dès lors, les conflits entre éleveurs⁵²⁷ deviennent encore plus meurtriers, les Touaregs pillent et tuent régulièrement le bétail des Peulhs, entraînant la multiplication des actes de vengeance. Désormais, les attaques dépassent le cadre de l'accès aux pâturages, et s'apparentent davantage à du brigandage. Les rebelles Touaregs, devenus plus puissants, se mettent à persécuter les éleveurs peulhs venus du Niger, mais aussi ceux qui habitent dans les zones sous leur contrôle.

Lorsque le groupe terroriste Mujao est créé à Goa, beaucoup de Peulhs, anciens miliciens, rejoignent le mouvement. Quelques mois plus tard, le Mujao nouvellement créé, aidé par Aqmi, chasse les rebelles de la ville de Gao ce qui lui attire la sympathie des Peulhs. Un chef de village peulh nous déclare :

« Je suis contre le terrorisme, on ne doit pas accepter que ce que nous voyons à la télé en Afghanistan se passe en Afrique, mais je dois avouer que la venue du Mujao a séduit pas mal d'entre nous, car ça a permis de chasser ces voleurs et assassins touaregs ».

Ce groupe terroriste, le Mujao, qui possède donc de gros stocks d'armes, se met alors à vendre quantités d'armes aux Peulhs, pour leur permettre de se protéger des aspirations hémogéniques des Touaregs.

En parallèle, les rebelles Touaregs, après leur alliance avortée avec le groupe terroriste Ansar Dine essaient eux-aussi de reprendre la main et se fournissent en armes localement. On assiste alors à une sorte de course aux armements, chaque camp s'approvisionnant localement, ce qui fait l'affaire des groupes terroristes.

Le vol à main armée de bétail devient ainsi monnaie courante. La communauté Daw-Sahak, à la frontière du Niger, est victime de ce phénomène. Et les populations recourent facilement aux armes pour régler les différends intercommunautaires⁵²⁸.

⁵²⁷ Ibi

⁵²⁸ Yacouba, Halidou. « Guerres et conflits identitaires en Afrique : nécessité d'un dialogue interculturel », *Cités*, vol. 52, no. 4, 2012, pp. 127-138.

Les armes servent également à protéger les différents trafics (drogue, haschich, armes). D'autres sources évoquent des transactions entre les groupes terroristes au sahel et Boko Haram.

D'une manière générale, on peut dire que les groupes terroristes ont su trouver dans les conflits communautaires qu'ils continuent d'instrumentaliser, un marché propice aux trafics d'armes leur permettant de diversifier leurs sources de financement.

8.4. Le trafic des migrants comme de revenus pour les organisations terroristes au Sahel

L'un des phénomènes qui a le plus marqué les esprits ces dernières années dans le Sahel, c'est sans doute la question de l'émigration clandestine.

Comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre précédent, cette région a toujours été une zone de transit et d'échanges. Cependant, depuis 2011, avec la chute du « guide libyen » et l'instabilité qui s'en suit, non seulement en Libye mais aussi dans les autres pays notamment le Niger et le Mali, dans un contexte de désordre généralisé, bandits et criminels se reconvertissent dans la traite des migrants, soit comme passeurs, soit comme trafiquants. Cette situation s'aggrave considérablement depuis que les groupes terroristes qui occupent cette bande se sont rendus compte qu'ils peuvent également en tirer profit et ont décidé d'instaurer une sorte de taxe appelée dîme, qui représente un droit de passage que doit payer chaque migrant. Désormais, des milliers de migrants traversent quotidiennement cette région du Sahel qui échappe au contrôle des Etats, où des groupes armés, notamment AQMI, ne constituent plus un obstacle, car ce phénomène représente dorénavant l'une de leurs sources de financement, et pas la moindre. Aussi, comme nous allons le montrer, la traite des migrants est devenue un business très florissant, soigneusement organisé, qui fait intervenir une multitude d'acteurs aux profils variés.

Une grande partie des candidats à l'émigration clandestine provient des pays de l'Afrique de l'Ouest : Sénégal, Mali, Guinée, Burkina Faso, Niger, Nigeria ; mais aussi de l'Afrique centrale comme le Congo ou le Cameroun⁵²⁹. La plupart de ces personnes abandonnent leur pays pour fuir la misère et l'insécurité et rêvent de rejoindre l'Europe où ils espèrent trouver une vie meilleure.

Le Sahel fut pendant longtemps une zone de forte activité touristique. Peu à peu, à cause des problèmes de sécurité d'abord, puis du terrorisme, avec la multiplication des kidnappings, les touristes ont déserté la région. C'est ainsi que chauffeurs, interprètes et porteurs se sont retrouvés du jour au lendemain au chômage avec des véhicules qui ne servaient désormais plus à rien. Petit à petit, ces derniers se sont reconvertis dans le transport des migrants vers la Libye et l'Algérie.

A partir des années 2000, le gouvernement algérien ayant décidé de durcir les conditions d'accès au travail des migrants économiques, se lance dans une opération d'expulsion massive. La plupart des migrants se tournent alors vers la Libye où il est plus facile à trouver du travail.

Avec la chute de Kadhafi, tué en 2011, et la faillite de l'Etat libyen, l'instabilité se généralise, et la Libye bascule dans la guerre civile. Profitant de ce désordre, nombreux sont ceux qui se rendent compte qu'ils peuvent s'enrichir en transportant des gens qui rêvent de gagner l'Europe. Aussi, comme dans tout système de communication, le bouche à oreille alimente bien ce trafic. Les passeurs et trafiquants inondent les réseaux sociaux avec des messages ou des vidéos de ceux qui ont réussi à traverser grâce à leurs réseaux. C'est ainsi que des bureaux de passeurs font leur apparition au vu et au su de tous, à Agadez notamment où un chef fut même intronisé (Sarki), le chef des passeurs.

Le désir de profiter de l'argent issu du trafic des migrants pousse même beaucoup d'individus à transformer leurs maisons en des centres d'hébergement

⁵²⁹ Rapport de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime sur Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest : Une Evaluation des Menaces datant de février 2013.

(ghettos)⁵³⁰, dans lesquels les candidats à l'exil sont logés et nourris contre rémunération. Ces ghettos sont gérés par des « cocsseurs » (rabatteurs pour le compte des chefs de ghettos).



Figure 18: Migrants à Agadez en attente d'être enregistré en 2016.

Source : Giacomo Zandonini.

Ces cocsseurs, qui pour la plupart travaillent pour le compte des trafiquants, ont pour objectif de convaincre les candidats à l'immigration de l'efficacité de leurs réseaux, en leur garantissant une arrivée à destination. Les candidats sont ensuite parqués dans les ghettos, la plupart du temps loués auprès de particuliers, où ils sont regroupés en attendant la date du voyage. En effet, les camions doivent attendre la date de départ du convoi, qui sera escorté par des forces de défense, du moins pendant une partie du trajet, afin de les protéger des éventuelles attaques de brigands. Ce service est facturé 10.000 CFA (15 euros) par migrant.

Il arrive que la date du départ soit reportée à plusieurs reprises. Compte tenu des dépenses liées aux frais d'hébergement et à l'alimentation, certains migrants se retrouvent très vite à court d'argent. Alors, ceux qui n'ont plus les moyens de payer le

⁵³⁰ Claire Meynial Migrants : Agadez, piège de sable où les espoirs échouent <http://afrique.lepoint.fr/actualites>

voyage restent sur place pour chercher du travail. Dans ces pays pauvres, où le plus souvent l'accès au travail se fait au gré des relations, ils se retrouvent pris dans des réseaux qui les conduisent sur des chantiers, sur lesquels ils servent de main d'œuvre souvent mal payée, car la personne par laquelle ils ont eu le travail prélève toujours une « alada », une sorte de taxe. Il arrive que certains candidats passent plusieurs années sur place. C'est le cas d'Ali, un jeune sénégalais employé dans une briqueterie, que nous avons rencontré et qui nous confie :

« Cela fera bientôt six ans que je suis ici, je veux continuer mais c'est très difficile parce que ce que je gagne les jours où j'ai du travail me suffit à peine pour manger, payer la location de mon dortoir et acheter des médicaments, car avec ce travail on tombe facilement malade ».

Les organisations terroristes présentes au sahel prennent conscience que le trafic des migrants⁵³¹ génère beaucoup d'argent, et décident d'en faire une de leurs sources de financement, instaurant alors une taxe sur ce trafic juteux. Aqmi considère en effet que les zones sous son contrôle sont un territoire musulman, sur lequel ils s'arrogent le droit de prélever des taxes sur toutes les activités génératrices de revenus, et ils considèrent que le trafic des migrants en fait partie. De plus, étant donnée la pluralité des groupes terroristes dans cette région, il arrive que les migrants payent plusieurs fois ces droits. Certains d'entre eux nous ont même rapporté avoir été témoins de pratiques qui laissent supposer que les passeurs s'arrangent pour emprunter des itinéraires où ils savent qu'ils trouveront les groupes terroristes, ce qui leur permet de bénéficier d'une rémunération. Ainsi, à cause des multiples frais supplémentaires accumulés lors de leur périple, les migrants se retrouvent souvent à court d'argent et endettés vis à vis de leurs passeurs.

Une fois parvenus à la frontière, les candidats au départ qui doivent de l'argent aux passeurs sont récupérés par des bandits, qui les rachètent pour les exploiter⁵³². D'autres passeurs inventent tout simplement des histoires pour exiger de l'argent.

⁵³¹ Gallet, Archibald. « Les enjeux du chaos libyen », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2015, pp. 99-111.

⁵³² Marin, Luca. « Et le monde redécouvrit l'esclavage », *Migrations Société*, vol. 170, no. 4, 2017, pp. 3-9.

Nous avons d'ailleurs recueilli plusieurs témoignages allant dans ce sens. Ainsi, un jeune tchadien raconte :

« Ce sont des voleurs ces personnes, arrivés à l'endroit où ils devaient nous laisser, elles nous ont dit de les payer, lorsque nous avons brandi nos reçus pour prouver que nous avions tout payé et que nous leurs devions rien, sous la menace d'une arme, ils nous ont expliqué que l'argent de leur prestation devait être payé à part, puisque ce que nous avions payé c'était juste pour la location du camion, et que lui il est simple chauffeur. Alors, ceux d'entre nous à qui il restait encore un peu d'argent ont été obligés de payer. D'autres ont appelé leurs parents qui leur ont envoyé de l'argent par Western Union ».

Un autre, sénégalais, nous explique :

« Moi je n'ai pas pu payer car il n'y'a que ma mère qui est vivante et elle n'a pas d'argent. Du coup je ne l'ai pas appelée, alors des libyens sont arrivés, ils ont parlé avec les passeurs, puis ils m'ont fait venir et ils ont payé l'argent que les passeurs me réclamaient, puis ils m'ont dit de les suivre, ils vont me trouver un travail qui permettra de les rembourser, et quand j'aurai épuisé ma dette ils me laisseront partir ».

D'après les témoignages que nous avons obtenus auprès de ces personnes, ce sont plusieurs centaines des migrants qui se retrouvent ainsi entassés dans des maisons où les personnes qui les détiennent utilisent tous les méthodes possibles pour obtenir de l'argent.

8.5. Braquage, pillages et extorsions comme source de financement pour les organisations terroristes au Sahel

8.5.1. Braquage

Dès le début de l'insurrection, Boko Haram a pris soin de se constituer un butin de guerre conséquent afin de se mettre à l'abri financièrement du moins pendant un certain temps en ciblant et pillant systématiquement toutes les banques des villes attaquées. Boko Haram a volé des centaines de banques dans le nord Nigeria⁵³³. Rien qu'en 2011, pas moins de 30 banques ont été dépouillées par le groupe⁵³⁴. En mars 2012 également à Maiduguri le groupe avait attaqué une grande banque et reparti avec tout l'argent. En 2013, ils ont mis la main sur un véhicule qui transportait des lingots d'or⁵³⁵. De même à Kankara dans l'état de Katsina le groupe s'est emparé de plusieurs dizaines de millions de naira en attaquant une banque de la place.

A cette époque, le groupe qui a séduit beaucoup de sympathisants notamment à cause des prêches de son fondateur qui dénonçait la corruption des élites et les injustices sociales, craignait de perdre une partie de ses adhérents en s'adonnant au vol puisque interdit par l'Islam. Le groupe a alors décidé de trouver un moyen pour rendre légitime cette pratique. Il présente alors l'argent des banques comme un butin de guerre donc légal. En décembre 2014 par exemple des combattants de Boko Haram avaient attaqué la ville d'Ashaka où ils ont attaqué et pillées deux banques.

« Ils étaient venus lourdement armés dans toute la ville ont les entendaient crier comme des fous. Leur cible c'étaient d'abord les banques ils tout cassé et pris tout ce qu'il y'avait dedans argent et matériels ».

D'ailleurs les attaques répétées de Boko Haram contre de nombreuses prisons semble répondre à un triple objectif, libérer des combattants, augmenter ses capacités

⁵³³ Peter Weber, "Who's financing Boko Haram?" The Week, May 12, 2014. <http://theweek.com/articles>

⁵³⁴ Daniel Egigba Agbibo, "The Ongoing Campaign of Terror in Nigeria: Boko Haram versus the State," Stability: International Journal of Security & Development, October 10, 2013.

⁵³⁵ Ola' Audu, "How Boko Haram turned to kidnapping to raise funds in Borno," Premium Times (Nigeria), May 20, 2013. (<http://www.premiumtimesng.com>)

militaires, et profiter du savoir-faire des grands criminels pour augmenter et diversifier ses sources de financement. Ce fut le cas par exemple lorsque le 7 septembre 2010 des combattants de Boko Haram avaient attaqué la prison de Bauchi et libérer 732 prisonniers. Selon le directeur de ladite prison, seul 120 prisonniers avaient choisi de se rendre, le reste du groupe se volatilisa et beaucoup d'autres ont regagné le camp des terroristes. Cette attaque n'est que le début d'une longue série d'autres attaques notamment à Kano, Sokoto, Gombe, Kogi, Gwoza, Bana etc...

8.5.2. Pillages

Le vol de bétail est devenu, ces dernières années, l'un des moyens de financement privilégié de Boko Haram. Depuis que les banques ont déserté les zones susceptibles d'être attaquées, le groupe a adopté un changement de stratégie lors de ses attaques. Ainsi, contrairement aux premières attaques du groupe où les combattants tuaient et brûlaient tout sur leur passage, désormais, lorsqu'ils attaquent une localité, ils rassemblent le maximum de bétail possible. En 2006, lors de l'attaque de la ville de Fotokol⁵³⁶, ils ont rassemblé vaches, chèvres et moutons avant de rebrousser chemin.

Buhari un habitant de Fotokol raconte :

« Actuellement il est difficile de distinguer les agissements des bandits armés de ceux de Boko Haram, car ce qu'ils font n'est pas du djihad c'est du brigandage tout simplement. La seule chose qui les intéresse dans notre région est notre bétail et, à ce stade, si notre gouvernement ne fait rien, d'ici peu il ne restera plus une seule bête ici ».

Un père de famille qui a préféré garder l'anonymat explique :

« Lorsque j'ai entendu les tirs et cris « Allah Akbar, Allah Akbar » j'ai tout de suite dit à ma femme que c'était Boko Haram. Nous sommes immédiatement sortis pour aller nous réfugier dans la maison. C'était en pleine nuit. Le lendemain matin, petit à petit, les gens qui s'étaient enfuis ont commencé à regagner le village pour essayer de récupérer ce qui restait. A part quelques-uns

⁵³⁶ Seignobos, Christian. « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

qui ont pu s'échapper, c'est pratiquement tous les animaux qu'ils ont emportés ».

De même, un éleveur nous rapporte ceci :

« En 2016, Boko Haram a attaqué les bergers qui s'occupaient de nos animaux. C'était la nuit, alors qu'ils campaient avant de poursuivre leur chemin le matin. Des dizaines de membres du groupe sont arrivés à moto tirant en l'air, ils ont encerclé tous les bergers ainsi que les troupeaux. Après donc avoir dépouillé les bergers de tout ce qu'ils avaient : argent, nourriture, armes, téléphones, ils en ont désigné deux pour rassembler le troupeau et les ont forcé à les conduire jusqu' à la frontière, et avant de partir ils en ont tué trois. Moi, j'ai perdu 600 vaches cette nuit-là, il y avait également des vaches qui appartiennent à ma sœur. Je ne sais pas en tout combien de vaches ils ont volé cette nuit, car les autres bergers étaient également en charge des vaches d'autres personnes comme moi. Aujourd'hui j'ai tout perdu je n'ai plus rien, pourtant au tout début quand ils avaient commencé, j'avais de la sympathie pour eux car je pensais qu'ils œuvraient uniquement dans la voie de Dieu, maintenant je sais que ce sont des voleurs et coupeurs de routes, rien de plus ».

Au début, le groupe confiait les animaux à des commerçants, qui les revendaient sur les marchés à des prix nettement plus bas que ceux du marché, ce qui leur permettait d'écouler rapidement leurs produits. Mais cela a fini par provoquer des représailles et des conflits souvent meurtriers. En effet, il arrive que les personnes dépouillées se rendent sur les marchés à la recherche de leurs biens, ces marchés étant le plus souvent situés dans des zones hors du contrôle des terroristes. La multiplication de ce genre de situations, a conduit certains d'entre eux à être réticents à ce genre d'offres. Depuis, le groupe a changé de méthode, et maintenant, au lieu de vendre les animaux ils se lancent dans la transformation de la viande.

Aussi, afin de contourner des situations qui handicapent son business, le groupe a décidé de s'associer avec des bouchers. Cette nouvelle méthode présente moins de risques pour leurs complices car la vente de la viande entraîne moins de risques de confrontations avec les victimes des vols.

Boko Haram a su se faire des alliés parmi les commerçants et bouchers, qui leur servent de secondes mains pour écouler ou transformer le produit de leurs razzias. Ils

ont ainsi investi la plupart des marchés de bétail de l'Etat de Bornou. Les animaux volés proviennent non seulement de vols sur le territoire nigérian, mais aussi du Cameroun, du Niger et du Tchad.

Un ex membre de Boko Haram témoigne :

« Après avoir rassemblé les animaux, ils les conduisent dans la forêt de Sambissa où plusieurs complices professionnels les rejoint il y en a qui égorgent et dépècent les animaux, les transporteurs chargent la viande qui est ensuite récupérée par les bouchers puis distribuée dans les marchés jusqu'à Kano, Zanfara, Adamawa et toute la région de Maiduguri »

Au Cameroun, en 2013, le groupe a volé au moins 17 000⁵³⁷ têtes de bétail et des milliers de petits ruminants, pour une valeur approximative de six millions de dollars. De même, en septembre 2014, à Dikoua, au Nigeria, des commerçants tchadiens, en route vers le marché de Maiduguri, ont été interceptés par des membres de Boko Haram, qui ont dérobé leurs animaux, soit un troupeau de 7000⁵³⁸ vaches.

Un paysan nous explique ce qui suit :

« Nos vaches sont bradées sur le marché à des prix ridicules, cela fait mal au cœur car, pour les peulhs, les rapports qui nous lient à nos bêtes dépassent de loin la question de l'argent. Nous ne faisons pas l'élevage pour gagner de l'argent, nous partageons des liens sentimentaux avec nos animaux. D'ailleurs beaucoup d'entre nous ne mangent même pas la viande par affection pour nos animaux. Malheureusement ces bandits ne comprennent pas cela, tout ce qui les intéresse c'est l'argent ».

Un travailleur humanitaire rapporte :

« Les gens affluent pour acheter ces animaux, surtout les bouchers, même s'ils sont au courant de la provenance, mais que vous voulez-vous, ici la pauvreté a pris des proportions jamais égalées à cause de la crise, alors les gens cherchent par tous les moyens à faire des économies, la viande issue du vol de bétail est beaucoup moins chère, du coup on n'hésite pas à acheter »

⁵³⁷Cameroun : depuis 2013, Boko Haram a volé l'équivalent de 3 milliards franc CFA de bétail

<https://afrique.latribune.fr>

⁵³⁸Tchad: Boko Haram accusé de vol de bétail <http://www.rfi.fr>

C'est donc plusieurs tonnes de viande qui sont écoulées quotidiennement sur le marché, contribuant par là-même au financement de Boko Haram. Mieux, toujours dans le but d'engranger un maximum de profits, le groupe, avec l'aide de ses complices, a développé d'autres affaires connexes, et participe maintenant au marché international du commerce du cuir.

Les personnes qui travaillent pour le groupe se sont donc lancées dans le commerce du cuir. Les peaux sont collectées auprès de complices dans différents abattoirs, puis transformées en cuir, dont une partie est écoulee sur place, auprès de petites industries ou de commerçants, avant exportation vers l'étranger.

Ce juteux business bénéficie de nombreuses complicités jusque dans les rangs des forces de défense et de sécurité. En effet, l'essentiel des bêtes volées par Boko Haram sont écoulées sur les marchés locaux, notamment le marché de Maiduguri, alors que cette ville est encore sous le contrôle de l'Etat ainsi que de la force opérationnelle interarmes civile (GFIM). En octobre 2016, les autorités nigérianes procèdent à l'arrestation de trente personnes : militaires, policiers, et membres du GFIM pour complicité avec les sous-traitants de Boko Haram. Ces personnes sont soupçonnées de laisser passer les complices de Boko Haram et de percevoir de l'argent en contrepartie. Leur gain variait selon la valeur de l'animal et pouvaient aller de mille à cinq mille naira⁵³⁹ (entre 3 et 15 euros).

8.5.3. Extorsions

L'offensive menée par les armées tchadienne, Nigériane, Camerounaise et Nigérienne a permis de réduire le pouvoir de contrôle que Boko Haram exerce sur des localités entières, et l'a privé de l'argent provenant du paiement systématique d'impôts auquel la population était obligée de se soumettre. Le groupe, alors, change de méthode et va

⁵³⁹ Information obtenue auprès des services de police de Maiduguri avec la liste des personnes en annexe.

avoir recours à des menaces pour extorquer de l'argent aux politiciens locaux, aux commerçants, aux fonctionnaires, etc...

Un membre de Boko Haram arrêté au Niger avait affirmé que les gouverneurs des États Bauchi et Kano, dans le nord, versaient de l'argent à l'organisation pour se protéger des attaques. D'après ses déclarations, le gouverneur de Kano a commencé à verser de l'argent en 2004, et celui de Bauchi à partir de 2008, et que les sommes versées entre 2009 et 2011 par les deux États atteignait les 1,5 millions de dollars. Toujours selon ses aveux, c'est seulement en 2011, lorsque les paiements cessent, que le groupe commence à les attaquer. Certains rapport estiment que Boko Haram a réussi à amasser jusqu'à un demi-million d'euros par an dans huit États du Nord du Nigeria⁵⁴⁰

Un gendarme à la retraite résidant à Baoutchi nous rapporté dans un entretien le cas d'un commerçant qui était contraint de verser chaque mois de l'argent à Boko Haram. Des membres de Boko Haram arrêtés au Nigeria avaient cité le nom d'un commerçant nigérian résidant au Tchad et dont la famille vit au Nigeria comme l'une des personnes qui versent de l'argent à l'organisation. Interpellé à son tour, ce dernier avait reconnu avoir procédé pendant deux ans à des versements mensuels de la somme de 5 000 000 F CFA (7000 euro) destinées selon lui à protéger sa famille.

Selon ce gendarme, il y'a des milliers de cas d'affaire de ce genre où les sommes demandées peuvent aller de plusieurs milliers à quelques centaine de naira. Ainsi, il collecte des centaines de numéros de téléphone de commerçants, fonctionnaire, sur lesquels ils n'arrivent pas à mettre la main, puis les menace de s'en prendre à eux ou à leurs familles s'ils ne versent pas les sommes exigées.

Un responsable local affirme :

« Les combattants de Boko Haram en dehors de quelques-uns qui viennent du Niger ou du Tchad, sont tous du Nigeria, du nord du Nigeria. Ils connaissent

⁵⁴⁰ Boko Haram Between Myth and Reality: Breaking the Silence in Nigeria, London, CreateSpace Independent Publishing Platform, 2013, p. 19.

tout le monde ils savent qui est riche qui est pauvre ils trouvent leurs numéro et ils appellent les personnes pour demander de l'argent sous menace ».

Une source policière qui a préféré garder l'anonymat nous a expliqué lors d'une discussion le cas d'un chef coutumier.

Après l'attaque sanglante de Boko Haram 2015 sur la lac Tchad, des combattants interpellés par l'armée avaient indiqués aux enquêteurs le nom d'un chef traditionnel comme étant le référent des personnes habitants dans la zone et qui versent de l'argent à l'organisation. Interpellé ce dernier avait admis collaborer avec Boko Haram mais selon ses dires il le fait par contrainte pour éviter à ce que la population dont ils a charge soit attaquée. C'est ainsi qu'il a été obligé de procéder une fois tous les mois à une collecte de fonds, de nourriture, et du bétail pour le compte de Boko Haram.

Ceux qui refusent de verser les sommes qui sont demandées prennent le risque de se faire éliminer. C'est ainsi que le 2 mai 2014, El hadj Ba Koulou, le président de la chambre consulaire, patron des opérateurs économiques de la région de Diffa, est abattu froidement par deux membres de Boko Haram en moto, juste après la prière de Maghreb (au coucher du soleil). D'après un gendarme local cet assassinat fait suite au refus de la victime de donner l'argent qui lui a été réclamé. Ces extorsions concernent également les cultivateurs auxquels Boko Haram extorque de l'argent afin d'épargner la destruction par le feu des récoltes⁵⁴¹. Sanoussi originaire de Maiwa qui a depuis fui son village et qui s'est réfugié au Niger raconte :

« Ils attendent la période des récoltes, ils savent que c'est le moyen de subsistance qu'on a, puis ils viennent demander à ce qu'on paye de l'argent sans quoi nos récoltes seront brûlées ».

Une autre victime raconte :

« Un jour, ils sont arrivés sur des motos lourdement armés et ils sont allés directement chez le chef du village. Lorsque ce dernier leur a demandé de lui accorder quelques jours afin qu'il puisse compléter la somme demandée, ils se

⁵⁴¹ Paris, Marjolaine. « Activité commerciale et violence au Nigeria : des interactions complexes », *Hérodote*, vol. 159, no. 4, 2015, pp. 126-141.

sont mis à proférer des menaces, disant qu'ils reviendraient pour nous tuer. Quelques jours après, le village a été attaqué, ils ont mis le feu à nos maisons, tué beaucoup de personnes et brûlé nos récoltes. Depuis, tout le monde a fui le village ».

Beaucoup de personnes, hommes politique, chefs traditionnels commerçants, agriculteurs acceptent alors de coopérer par peur, contribuant ainsi malgré eux au financement de l'organisation. Ces cas posent le problème de l'efficacité des mesures entreprises par les autorités pour couper les sources de financement de Boko Haram. Du fait des moyens limités dont disposent l'Etat pour assurer la sécurité des populations sur toute l'étendue du territoire, le versement des fonds semble être la seule alternative pour beaucoup de personnes qui continuent de le faire en toute discrétion afin de se prémunir d'éventuelles attaques. Ces genres de situations peuvent cependant arriver même lorsque la force de l'Etat est présente. C'est ce qui est arrivé en France le 21 juin 1979, lorsque Henri Lelièvre⁵⁴² avait été enlevé, les autorités malgré toutes les précautions prises pour que les ravisseurs ne puissent obtenir la rançon de six millions de Franc réclamée n'ont cependant pas réussi à empêcher son fils d'aller leur remettre l'argent pour libérer son père.

8.6. Contrôle du marché du poisson séché et du poivron rouge par Boko Haram

Dans les années 90 la sécheresse qui a frappé le Sahel a eu pour conséquence le déplacement de milliers de personnes vers le lac Tchad : agriculteurs, pêcheurs en quête de nourriture, ainsi que des éleveurs à la recherche des rares espaces encore verts pour sauver leur bétail⁵⁴³. La population autour du lac connaît dès lors une

⁵⁴² Bienvenu, Clovis. « Chapitre VII - La brigade antigang », , *Le 36, quai des Orfèvres. À la croisée de l'histoire et du fait divers*, sous la direction de Bienvenu Clovis. Presses Universitaires de France, 2012, pp. 153-175.

⁵⁴³ Seignobos, Christian. « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

hausse démographique sans précédent⁵⁴⁴. Selon Christian Seignobos, en 1976, la population autour du lac comptait 0,7⁵⁴⁵ million d'habitants et, en 2013, 2,2⁵⁴⁶ millions d'habitants plus densément réparties au sud. Ces populations venues de tout l'hinterland méridional du lac, rejointes par des groupes saisonniers de pêcheurs venus d'un peu partout de toute l'Afrique de l'ouest⁵⁴⁷.

La pêche et la culture du poivron se sont alors fortement développées et contribuent significativement à l'économie des pays de la région.

Selon une étude réalisée par l'ONG OXFAM international pour le seul cas du Niger, la contribution à l'économie nigérienne des activités combinées de la pêche et du poivron rouge se chiffrait à 28 milliards de francs CFA (48 millions de dollars)⁵⁴⁸, provenant en grande majorité des exportations vers le Nigéria. Plus de 300 000 personnes dépendaient de ces deux activités⁵⁴⁹.

Lors d'un atelier sur «la lutte contre les financements illicites et les réseaux transnationaux», organisé à Dakar en novembre 2017, le représentant du Niger, le colonel nigérien Mahamadou Abou Tarka, avait déclaré que Boko Haram a investi le secteur de la pêche et sa transformation. Il prélève des taxes sur ce marché du poisson séché ainsi que le poivron rouge et a estimé leur gain à environs de 2 millions de dollars de recettes mensuelles⁵⁵⁰.

Pour couper cette source de financement à Boko Haram les autorités nigériennes avaient même décidé d'interdire purement et simplement ces activités.

⁵⁴⁴ Marc Lavergne, « le lac Tchad, entre l'assèchement et l'intrusion de Boko Haram : la faute au changement climatique, ou à l'immobilité politique? » *rapport de recherche Sawaconsulting*, 2017, 11 p.

⁵⁴⁵ Seignobos, Christian. « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

⁵⁴⁶ Ibid.

⁵⁴⁷ Ibid.

⁵⁴⁸ Voir la note d'information de l'Oxfam le poivron rouge et la pêche dans le bassin du lac Tchad datant de février 2017.

⁵⁴⁹ Ibid.

⁵⁵⁰ Jean-Louis Le Touzet, « Autour du lac Tchad, Boko Haram a mis en place «une prédation agricole totale» 19 novembre 2015 <https://www.liberation.fr/>

Toutefois, la mainmise de Boko Haram sur ce secteur a été facilitée, voire souhaitée par certains autochtones qui avaient perdu le contrôle de ce marché au détriment des haoussas venu du Nigeria. Ces derniers investissent dans la pêche en achetant des engins à moteur, et dans l'agriculture, en aménageant de grands espaces pour la culture du poivron rouge notamment⁵⁵¹. Les Haoussas commencent alors à susciter le mécontentement des populations autochtones, car le terme « haoussa », ici, fait plutôt référence aux commerçants du nord fortunés, venus pour s'emparer de leur seule activité⁵⁵². Cette situation, qui devient de plus en plus insupportable pour les autochtones, amène certains d'entre eux à entretenir des liens avec des membres de Boko Haram, au moment même où le groupe cherche à augmenter ses sources de revenus.

Le chercheur Christian Seignobos résume cet état de fait lorsqu'il énonce :

*« L'intrusion violente de Boko Haram sur le lac a pu ainsi apparaître sinon comme une solution, du moins comme une opportunité pour récupérer des espaces de culture, des pâturages, des marchés ou, plus prosaïquement, éteindre une dette et profiter du désordre ambiant pour se livrer à des pillages. Une partie des communautés résidentes du lac appellent ainsi de leurs vœux Boko Haram »*⁵⁵³.

La première attaque de Boko Haram sur les rives du lac intervint en janvier 2015, dans 16 localités, dont Baga où les massacres sont particulièrement violents⁵⁵⁴. En effet, Baga est considérée par beaucoup comme le grand centre commercial contrôlé par les Haoussas, à partir duquel une bonne partie du produit issu de la pêche et de l'agriculture partent vers le Nigeria⁵⁵⁵. Cette attaque permet de mettre au jour un malaise profond qui sévit au sein des communautés, car les autochtones sont suspectés

⁵⁵¹ Seignobos, Christian. « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

⁵⁵² Ibid.

⁵⁵³ Ibid.

⁵⁵⁴ Eugénie Bastié Massacre sans précédent de Boko Haram au Nigeria <http://www.lefigaro.fr/international/2015/01/12/> consulté le 12 Janvier 2015 ;

⁵⁵⁵ Seignobos, Christian. « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120

de complicité avec Boko Haram⁵⁵⁶. D'ailleurs, plusieurs témoins rapportent les avoir vus dans les rangs de Boko Haram se livrant au pillage des biens abandonnés par les commerçants. Quoi qu'il en soit, la multiplication de ces attaques qui déjouent toutes les mesures mises en place par les autorités, prouve que le groupe bénéficie de la complicité de personnes qui connaissent bien le terrain, car, rappelons-le, les rives du lac sont constituées de plusieurs petites îles marécageuses où la circulation est très compliquée, même pour la plupart des riverains⁵⁵⁷.

L'adhésion de certains autochtones à Boko Haram ressemble de ce point de vue à une revanche et un prétexte économique, comme nous l'explique un vendeur de poissons de Maiduguri :

« Avec l'arrivée des Haoussas, nous avons été relégués au second rang ; nous travaillons maintenant pour eux, la preuve, je suis moi devenu revendeur de poisson et j'ai un patron haoussa. Je ne peux pas dire que ceux qui ont participé à ces attaques aux côtés de Boko ont bien fait car il y a eu quand même beaucoup de morts mais je pense qu'ils l'ont fait pour reprendre la main ».

Si, comme nous l'explique notre interlocuteur, certains autochtones ont bien accueilli cette incursion de Boko Haram, pour ce groupe il s'agit également d'élargir son champ d'action et de mettre la main sur le commerce florissant du poisson séché et du poivron.

Boko Haram s'est donc appuyé sur les différends ethniques sur fond de rivalité économique pour se faire une place. Le groupe a pu également compter sur les Kanuri, qui vivent sur le lac, l'ethnie dont est issu son dirigeant⁵⁵⁸.

⁵⁵⁶ Ibid

⁵⁵⁷ Seignobos, Christian. « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

⁵⁵⁸ Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. « Boko Haram, une exception dans la mouvance djihadiste ? », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2015, pp. 147-158.

8. 7. Revente des produits volé par des commerçants

Boko Haram a su nouer des relations d'affaire avec beaucoup de commerçants dans la région. Ainsi, lors d'une rencontre avec les commerçants de la région qui revendent les produits pillés par Boko Haram le gouverneur Mahamadou Laoualy Dandano avait déclaré :

« Nous avons constaté que de plus en plus de gens sont en train d'entretenir le commerce avec notre ennemi qui est Boko Haram. Nous avons pris la décision qu'à partir d'aujourd'hui, il va falloir arrêter car il n'y a pas de différence entre un élément de Boko Haram et quelqu'un qui fait du commerce avec lui et à partir de cet instant, ils seront tous traités de la même manière⁵⁵⁹ ».

Un gendarme, habitant à Maiduguri, témoigne :

« Il y 'a quelques jours nous avons procédé à l'interpellation d'un monsieur au marché. C'est son attitude qui a alerté les autres commerçants et ils ont eu le courage de le dénoncer. Il vendait les mêmes produits deux fois plus chers que les autres sur le marché. Lors de l'enquête il a dit qu'il ne connaît pas la provenance de la marchandise parce que lui-même travaille pour un monsieur qui lui envoie la marchandise. Bref c'est toujours les mêmes arguments à chaque fois que nous traitons ce genre d'affaires, alors que tout le monde sait que nos marchés sont infestés par ce genre de complices qui font la prospérité de Boko Haram ».

Un cas similaire, confirmant l'utilisation des femmes commerçantes pour le financement du groupe terroriste, est rapporté dans un rapport du GAFI (Groupe d'Action Financière) :

« Madame AMINA est commerçante au marché saisonnier de Doumbere, où elle vend divers produits de consommation ainsi que des produits de la brocante. Courant avril 2016, elle et huit autres femmes ont été interpellées par les forces de sécurité. Trois mois auparavant, la localité de Doumia avait été pillée par un groupe d'individus armés utilisant des véhicules lourds. Ils ont pillé la localité, dévalisant des boutiques et magasins qui ont été vidés de grandes quantités de produits de consommation et de matériaux divers. C'est alors que Monsieur HOSHA, commerçant, qui s'était vu déposséder de nombreux ustensiles de cuisine, a retrouvé quelques marmites de son stock en vente par dame AMINA au marché de Doumbere. Il s'est avéré dans les investigations que dame AMINA

⁵⁵⁹ Niger : Les autorités mettent en garde les commerçants « complices » de Boko Haram <https://www.nigerdiaspora.net>

et ses compagnes étaient régulièrement ravitaillées par une branche dormante de Boko Haram qui leur remettait des produits et objets à vendre. Elles en recevaient également des rétributions. Au moment de leur interpellation, leur activité avait déjà duré deux années au cours desquels elles avaient écoulé de nombreux articles dans divers marchés de la place⁵⁶⁰.»

Ces femmes apportent donc un soutien financier non négligeable au groupe car les autorités nigérianes, ainsi que celles des autres pays concernés, focalisaient leur attention sur les personnes de sexe masculin. Cela n'a pas échappé au groupe qui a décidé d'exploiter ce terrain encore libre. Un responsable de la police nigériane, qui souhaite garder l'anonymat, nous dit :

« Nous avons mis trop de temps avant de comprendre qu'il a y a juste à côté de nous un nombre élevé de femmes qui grâce à leur coopération financent Boko Haram. J'avoue que nous avons sous-estimé leur rôle dans cette entreprise car personne ne les a vues venir. Ce qui est surprenant, c'est que je connais certaines d'entre elles mais jamais je n'avais soupçonné quoi que ce soit jusqu'à ce qu'on ait commencé à en arrêter quelques-unes. Aujourd'hui sur les marchés, les gens se méfient les uns des autres, tout le monde est suspect, du petit vendeur aux grands commerçants et même nous qui sommes porteurs de tenues, nous ne sommes pas épargnés malheureusement ».

Un commerçant, contacté par téléphone, nous déclare:

« Nous entre commerçants nous connaissons les femmes qui travaillent pour Boko Haram, d'ailleurs nous les appelons les femmes de Boko Haram. Elles sont faciles à démasquer. Tout ce qu'elles vendent pratiquement est à prix cassé, parfois à moitié prix, alors je sais qu'en tant que commerçant moi-même que personne ne commande des produit pour revendre à perte. Les gens qui achètent auprès des femmes de Boko Haram savent très bien d'où viennent ces marchandises mais ils font semblant de l'ignorer, ils achètent rapidement et disparaissent ; tant que le prix est bas c'est bon ».

Ces complicités entreprises délibérément compromettent les mesures que les autorités tentent de mettre ne place afin de priver Boko Haram de financement.

⁵⁶⁰ Rapport du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale(GABAC) datant d'avril 2017 ;

8.8. Dons à caractères privés comme source de revenus pour les organisations terroristes Sahel

8.8.1. Cas des ONG

Les dons à caractère privés apportent des sommes colossales à certaines organisations terroristes au Sahel. Selon Marc Mémier, chercheur à l'IFRI (Institut Français des Relations Internationales) :

« Al-Mourabitoun tire l'essentiel de ses fonds de dons privés originaires du Moyen-Orient. Ces fonds passeraient d'une part par une voie relativement officielle – à travers des organisations humanitaires, des fondations religieuses ou encore le financement de mosquées – et par une voie plus officieuse d'autre part, via un réseau de commerçants sahéliens qui ferait transiter les fonds depuis la région d'origine du donateur jusqu'à la destination finale. Dans les deux cas, les mécanismes sont d'ordre privés, indirects et passent par de nombreux intermédiaires »⁵⁶¹.

Al- Mourabitoune n'est cependant la seule organisation qui bénéficie des dons provenant des fondations, il y'a aussi Aqmi, Mujao et Ansar Dine. Entre 2011 et 2013 une ONG, le Croissant Rouge qatari l'équivalent de la croix rouge française avait procédé à plusieurs distributions des dons de médicaments et vivres aux populations du nord Mali⁵⁶². Le problème qui se pose à ce niveau est qu'à cette période cette partie est administrée par les groupes terroristes auxquels l'argent et le matériel sont directement remises. Ceci avait d'ailleurs amené l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Bahreïn et les Émirats arabes à rompre leur relation diplomatique avec le Qatar ainsi que la fermeture de leurs frontières⁵⁶³.

⁵⁶¹Marc Mémier « AQMI et al-Mourabitoun Le djihad sahélien réunifié ? » in *l'Ifri*, 2017, p.34.

⁵⁶²Selwan Khoury, Bernard E. « AQMI à la conquête du Sahel « islamique » Un califat qui s'étend de la Mauritanie à la Somalie et qui risque d'investir entre autre l'Algérie La France contre l'Amérique », *Outre-Terre*, vol. 37, no. 3, 2013, pp. 243-256.

⁵⁶³Chaker, Rachid. « Retour sur la crise du Golfe de 2017 », *Politique étrangère*, vol. automne, no. 3, 2017, pp. 73-83.

8.8.2. Cas des politiciens non-sympathisants

En ce qui concerne Boko Haram l'organisation reçoit des dons faramineux de certains hommes politiques. En effet en période électorale certaines personnes versent de l'argent à Boko Haram afin que ce dernier puisse exercer des pressions et des menaces sur un concurrent au poste visé.

Un chercheur nigérian explique :

« Beaucoup de politiciens nigériens participent au financement de Boko Haram. Ils donnent de l'argent à Boko Haram pour barrer la route à un concurrent politique par exemple. Compte tenu de la sympathie que beaucoup éprouvent pour ce groupe, parfois ils suffit qu'il prenne une personne comme cible, soit en le qualifiant de kafir (mécréant) ou en le menaçant directement, ce qui fait que beaucoup se sont réfugiés dans la clandestinité après ce genre de menaces ».

Dans le rapport de 2013 du GAFI, une source d'origine nigérienne déclare qu'après sa capture, un porte-parole de Boko Haram a cité les noms de nombre de politiciens locaux qui financent le groupe. Selon lui, ces derniers donnent de l'argent au groupe pour menacer des personnalités politiques⁵⁶⁴. Les politiciens impliqués dans ce genre de pratiques cherchent le plus souvent à satisfaire des intérêts particuliers, les considérations idéologiques ne sont pas les véritables raisons, comme nous le démontre le cas du gouverneur de Bornou, Ali Modu Shérif.

Ali Modu Sheriff, richissime opérateur économique, avait sollicité l'aide du fondateur de Boko Haram, lors des élections législatives de 2003, en payant ses fidèles et en lui promettant d'accepter l'application de la charia une fois qu'il aurait gagné les élections. Le groupe avait accepté, et compte tenu de sa popularité, il a aidé le candidat à remporter les élections à la tête du governorat de Borno. Par la suite celui-ci s'opposa à l'application de la charia dans son Etat⁵⁶⁵.

⁵⁶⁴ Voir le rapport du Groupe d'Action Financière sur le financement du terrorisme en Afrique de l'ouest datant d'octobre 2013

⁵⁶⁵ Higazi, Adam. « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria », *Politique africaine*, vol. 130, no. 2, 2013, pp. 137-164.

8.9. Micros investissements comme source de revenus pour les organisations terroristes au Sahel

De sa création en 2002 et jusqu'en 2009, Boko Haram, alors sous la direction de son fondateur Mohammed Yusuf, a institué un système basé sur le micro-financement. En effet, le groupe remettait des fonds issus de dons privés à ses membres, principalement dans les Etats de Bornou et de Yobé, pour qu'ils investissent dans de petits projets⁵⁶⁶. Beaucoup de jeunes ont investi l'argent obtenu dans des motos-taxi, des voitures de transport en commun ou de petits commerces. Mahamane, conducteur de taxi à Maiduguri, nous confie :

« Je suis conducteur de taxi mais avant je travaillais pour un monsieur et j'avais énormément de problèmes avec ce dernier car il trouvait les recettes journalières insuffisantes. Un jour un camarade de travail qui est à son propre compte m'a dit qu'en allant à Yobé je pourrais bénéficier de l'aide de Boko Haram et avoir ma propre moto. C'est ainsi qu'en 2006 je me suis rendu là-bas et effectivement ce qu'il m'a dit s'est concrétisé, car après deux mois sur place j'ai obtenu une moto neuve. La seule condition était que j'accepte de reverser de l'argent tous les vendredis afin de soutenir le groupe. J'ai continué ainsi jusqu'à ce qu'en 2009 ; lorsque la situation a empiré, j'ai fui la région et je suis parti à Zanfara ».

D'après une étude réalisée par l'organisation internationale « Mercy Corps », Boko Haram a ainsi accordé des micro-crédits allant de 10 000 nairas (32 dollars) à un million de nairas (32 000 dollars) à de nombreuses personnes⁵⁶⁷. Cette stratégie a permis au groupe d'augmenter significativement le nombre de ses membres et de diversifier ses sources de revenus.

8.10. Autres types d'affaires en rapport avec la menace terroriste

Dans cette région minée par la pauvreté, les populations essaient de transformer chaque situation en occasion de s'en sortir financièrement, au risque

⁵⁶⁶ Marc Antoine Pérouse de Montclos, (sous dir), *Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Agence Française de Développement, avril 2018.

⁵⁶⁷ Motivations and empty promises Voices of Former Boko Haram Combattants and Nigerian Youth , Mercy Corps, avril. 2016.

d'attiser toujours plus la menace terroriste, et l'intervention française au Mali n'échappe pas à cette règle.

8.10.1. Le mercenariat

Longtemps avant l'entrée en scène de Boko Haram autour du lac Tchad, ce territoire était déjà un haut lieu de différents actes de banditisme, notamment le racket et les vols à main armée⁵⁶⁸.

En 1990, au Tchad, un coup d'Etat dirigé par Idriss Deby chasse l'ancien président Hissène Habré du pouvoir. Fuyant les représailles beaucoup des hommes de celui-ci, munis de leurs armes, se réfugient sur les rives du lac Tchad. Certains d'entre eux, pour survivre, se reconvertissent dans le vol à main armée ou diverses formes de contrebande. D'autre part, les régimes Tchadiens, par le passé, avaient coutume de récompenser les milices qui les soutenaient en leur accordant des prébendes liées à des activités comme la pêche ou l'agriculture par exemple. Ils se chargeaient alors de taxer les étrangers pêchant dans les eaux tchadiennes, faisant également office de douaniers, couramment appelés les « bogobogo⁵⁶⁹ ». Selon le chercheur Christian Seignobos, les « bogobogo » sont des sortes de douaniers combattants, non officiellement intégrés à la douane. Agents bénévoles, ils prélevaient des revenus pour l'administration et pour eux-mêmes, au titre de gratifications pour services rendus et en prévision de nouvelles mobilisations, et surtout en raison de leur proximité des cercles du pouvoir⁵⁷⁰.

En 2008, après la victoire de l'armée Tchadienne contre les rebelles, plusieurs centaines d'ex-combattants viennent accroître les rangs des « bogobodo ». Pour survivre, ils adonnent à plusieurs sortes de trafics illicites⁵⁷¹.

⁵⁶⁸ Saïbou Issa. *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad* », *Afrique contemporaine*, vol. 239, no. 3, 2011, pp. 157-159.

⁵⁶⁹ Seignobos, Christian. « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120

⁵⁷⁰ Ibid.

⁵⁷¹ Issa, Saïbou. « L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad », *Politique africaine*, vol. 94, no. 2, 2004, pp. 82-104.

Ces personnes aguerries aux techniques de guérilla se sont recyclées dans le mercenariat en prêtant leur expérience à Boko Haram⁵⁷². Ci-dessous les propos d'un gendarme à Diffa :

« C'est une situation compliquée pour nous .Boko Haram travaille avec des personnes qui connaissent la région mieux que nous même puisqu' ils sont là depuis des années et des années. Ils connaissent nos positions ils savent quand et où attaquer puis ils arrivent à se faufiler à l'intérieur des marécages ».

Aussi, aujourd'hui, le succès de certaines attaques est dû en grande partie à cette connaissance du terrain.

8.10.2. Avantages de la présence des forces étrangères

En janvier 2013, alors que les principaux groupes armés qui contrôlent déjà une bonne partie du territoire malien se sont constitués en coalition et s'apprêtent à lancer une offensive sur la capitale Bamako, la France décide, à la surprise générale, d'apporter son soutien à son ancienne colonie, à travers ce qu'elle appelle « l'Opération Serval ». L'objectif de cette opération qui avait mobilisé 3500⁵⁷³ soldats, est de stopper l'avancée des groupes terroristes en marche vers Bamako.

Pour pouvoir réaliser ces genres d'opérations extérieures, il faut recruter du personnel local (traducteurs, guides, coursiers, etc...). D'après les informations que nous avons recueillies auprès des soldats français, plus de 800⁵⁷⁴ personnes travaillent alors pour eux, avec des salaires supérieurs à la moyenne nationale. De même, tout un secteur d'économie s'est constitué à proximité des bases françaises, ce qui commence à susciter l'appétit des populations de certaines localités, qui veulent elles aussi profiter de ces retombées économiques. Pour parvenir à leurs fins, elles n'hésitent pas

⁵⁷² Ntuda Ebode Joseph Vincent et al, *Boko Haram au Cameroun Pourquoi la paix traîne-t-elle ?* Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun), 2017

⁵⁷³ Ce chiffre nous a été fourni par les militaires français lors de nos échanges.

⁵⁷⁴ Ibid.

à inventer des attaques terroristes. Ainsi, comme nous le rapportent deux militaires français qui ont accepté de témoigner sous couvert d'anonymat.

« Il arrive que des personnes d'autres localités viennent nous voir pour nous dire qu'elles sont constamment victimes d'attaques de la part des groupes terroristes et demander qu'on s'implante chez eux ».

Et l'un d'eux de poursuivre :

« Un jour, un chef de village est arrivé avec ses accompagnateurs et nous a dit que son village avait été attaqué dans la nuit. Nous nous sommes transportés sur les lieux. Une fois sur place, ce dernier nous a montré deux fusils abandonnés, une moto calcinée et une case incendiée. C'était une mise en scène mal préparée car on voyait directement que ces armes de toutes les façons n'auraient pas pu fonctionner. C'étaient de vieilles armes sur lesquelles il manquait certains mécanismes, pareil pour la moto, et en ce qui concerne la case, il est vrai qu'il y avait une case incendiée mais il n'y avait aucune trace d'éventuels objets qui auraient pu être brûlés avec ».

Le souci ici n'est pas le fait que des individus puissent profiter d'une situation d'instabilité pour obtenir du travail, mais plutôt que la peur de la disparition de la menace terroriste puisse amener certains individus à vouloir la raviver, quitte pour cela à commettre de temps en temps des actes condamnables, qu'ils brandiront ensuite comme preuve. Cette méthode existait déjà dans ces pays, bien avant l'avènement du terrorisme, car il est courant que des prisonniers avant ou après leur libération décident de commettre délibérément des actes de délinquance pour pouvoir prolonger leur séjour en prison, où ils ont l'avantage de dormir sous un toit et de manger gratuitement.

Lors de nos entretiens, des soldats français nous rapportent :

« A chaque fois que nous discutons avec ces travailleurs ou même les commerçants, il y a toujours les mêmes sujets qui reviennent et tout tourne autour de leur avenir une fois que nous serons partis, et ils insistent sur le fait que ces groupes reprendront tous ces territoires dès que nous aurons levé le camp ».

Et un autre soldat de conclure :

« Je suis convaincu que certains actes sont commis par ces mêmes personnes comme un message pour nous dire : «Ne partez pas, le danger est toujours là ».

8.10.3. Secteur de la sécurité privée

Les pays du Sahel ont connu ces dernières années un développement sans précédent du secteur de la sécurité privée. Aussi, pour certaines entreprises, accroître le sentiment d'insécurité est devenu une technique de marketing pour séduire davantage de clients. Au Niger par exemple, depuis l'enlèvement de deux français, Antoine de Léocour, et Vincent Delory le 7 janvier 2011, dans un bar en plein centre-ville de la capitale, les sociétés de sécurité ont compris l'intérêt qu'elles pouvaient tirer en plaçant ce genre de menaces au cœur de leurs préoccupations. Des sociétés proposent désormais aux travailleurs expatriés d'équiper leurs véhicules d'appareils de géolocalisation lors de leur différent déplacement, des équipements leur permettant d'être alertés sur les différents niveaux de risque. Ci-dessous un extrait d'entretien avec Abdoul Aziz responsable d'une société de sécurité privée :

« Avant c'était très difficile de s'en sortir avec ce genre de business mais maintenant ça va beaucoup mieux il y a une forte sollicitation le marché est vraiment en pleine évolution ».

Le business fondée sur la peur a connu un boom spectaculaire pas seulement au Niger mais aussi dans toute la zone concernée par cette étude.

CONCLUSION

Alors qu'ils avaient longtemps été épargnés par le terrorisme, les pays du sahel se voient foudroyés à leur tour par ce phénomène, au point de faire de cet espace l'un des plus dangereux au monde. Les autorités de ces Etats, interprétant ce phénomène comme une importation de la violence islamiste provenant de certains pays du Moyen-Orient, ont décidé d'utiliser tous les moyens militaires possibles dont ils disposent pour éliminer ceux qu'ils considèrent comme de simples fanatiques.

Après les échecs répétés des initiatives militaires locales, des actions internationales ont été entreprises. Ainsi, en 2013, l'armée française, à travers « l'opération Serval »⁵⁷⁵, épaulée par des soldats de plusieurs pays occidentaux et africains, est intervenue au Mali pour aider à éradiquer la menace. De même, au Nigeria, une coalition dénommée Force Multinationale Mixte (FMM⁵⁷⁶), réunissant des forces béninoises, nigériennes, tchadiennes, camerounaises et nigérianes a lancé une offensive contre Boko Haram en 2015.

Ces interventions, même si elles ont permis momentanément de chasser les terroristes des villes qu'elles occupaient, n'ont cependant pas réussi à mettre fin à leurs actions. Les membres de ces organisations, délogés des grandes villes maliennes et nigérianes, se sont éparpillés dans toute la région. Désormais, les actions ne sont plus fixes mais mobiles, et sont toujours aussi intenses. Aujourd'hui les attaques sont devenues quasi quotidiennes au Mali, au Niger, et au Burkina Faso. De même, au

⁵⁷⁵ L'armée française avait lancé en janvier 2013 une opération nommée « Serval » ayant pour objectif de soutenir les troupes maliennes qui cherchaient à repousser une offensive des groupes armés islamistes qui avaient pris le contrôle de la partie nord du pays. Elle a été par la suite soutenue par plusieurs autres pays occidentaux et africains. Elle s'est achevée en juillet 2014. Les forces engagées dans le pays ont depuis intégré un dispositif régional, intitulé opération « Barkhane », dont la mission a été prolongée en 2019 du fait de l'ampleur de la menace toujours présente.

⁵⁷⁶ La Force Multinationale Mixte (FMM), appelée aussi Multinational Joint Task Force (MNJTF) en anglais, est une force armée composée d'éléments de cinq forces armées africaines, mise en place en 2015 pour combattre Boko Haram. Depuis 2015, son quartier général est situé à N'Djamena, au Tchad.

Nigeria Boko Haram s'est engagé dans des opérations violentes de reconquête des territoires abandonnés, avec parfois des résultats spectaculaires.

L'option militaire, bien qu'elle ait été indispensable pour repousser les assauts répétés de ces groupes et essayer de sauver des vies, s'est révélée insuffisante, puisqu'elle a échoué à garantir une stabilité dans la durée. De plus, l'usage de la force engendre généralement un cycle infernal de la violence et alimente l'esprit de vengeance⁵⁷⁷.

Dans cette région confrontée à des multiples problèmes, le recours à cette forme de violence cache très souvent des logiques souterraines, face auxquelles l'option de la force, à elle seule, ne peut apporter de solution pérenne. C'est pour cette raison que notre travail s'est construit autour de l'idée selon laquelle, au-delà des questions idéologiques, les conditions de l'émergence et de l'essor du terrorisme au sahel relèvent des multiples *paliers de la réalité sociale, économique, culturelle, juridique, religieuse*⁵⁷⁸.

Pour tester cette hypothèse un matériau issu de 123 entretiens semi structurés, 9 focus group ainsi qu'une ainsi qu'une collecte documentaire pluridisciplinaire ont été nécessaires. Ces données ont été interprétées dans une perspective théorique combinant la théorie de la privation relative, la théorie de la redistribution et de la reconnaissance, et la théorie rationaliste ou le modèle du choix stratégique. La combinaison de ces dispositifs méthodologiques nous a permis d'arriver à un certain nombre de résultats dont plusieurs méritent ici d'être soulignés.

Ainsi, il ressort de cette étude une incapacité de ces Etats, malgré les ressources dont ils sont pourvus, à assurer à leurs populations un minimum de services sociaux de base tels que l'alimentation, l'éducation, la santé et la sécurité. Cela a généré un fort

⁵⁷⁷ Konfourou Issa, *Le G5 : « Une tentative de coordination des efforts nationaux au regard des stratégies de sécurisation et de développement au Sahel »*, mémoire Promotion Palmyre 2015-2016

⁵⁷⁸ Jean-Michel Bessette (sous la dir.), *« Crimes et cultures »*, l'Harmattan, 1999, p, 287.

sentiment d'abandon et de frustration parmi les populations les plus vulnérables, notamment celles qui vivent dans le nord. Dans ces pays où les principales activités sont l'agriculture et l'élevage, compte tenu de la désertification et des sécheresses, ces populations du nord sont très souvent confrontées à des séries de crises alimentaires et à des périodes de famine. De même, les pays de cette région sont confrontés à des problèmes de gouvernance administrative et institutionnelle, qui se traduisent par une faible présence de l'État sur l'ensemble de ces espaces. C'est d'ailleurs ce constat qui conduit Stewart à dire de l'Afrique qu'elle a été, et restera pour l'avenir prévisible, un continent mûr pour des actes terroristes, puisque, estime-t-il :

« D'une part, l'Afrique se caractérise par des États défailants, voire en faillite, des frontières poreuses, une pauvreté largement répandue, des frustrations politiques, une répression du pouvoir central, un radicalisme religieux, un marché « gris » des armes légères, ainsi qu'une corruption endémique⁵⁷⁹ ».

Cette situation a donc engendré, chez les populations déjà éprouvées, un sentiment de marginalisation, voire d'abandon par les pouvoirs centraux, générant une haine vis-à-vis de la classe dirigeante jugée corrompue, entraînant souvent des replis communautaires⁵⁸⁰.

Cette perte de confiance et de légitimité de l'État et de ses symboles, auxquelles s'ajoutent les injustices, avait déjà entraîné dans le passé de nombreux soulèvements dans la région, comme en attestent les différentes rebellions qui ont ensanglanté le nord du Mali et du Niger. Aujourd'hui, le désir de sortir de la misère et de la situation de vulnérabilité touche toutes les populations de la partie nord de la sous-région, ce qui a poussé certains individus à s'organiser pour se faire entendre ou essayer de trouver par eux-mêmes des moyens pour améliorer leurs conditions de vie.

Dans cette configuration, les multiples prises d'otages, le trafic de drogue, les vols, les extorsions, les pillages, les taxations, semblent être tout simplement un moyen

⁵⁷⁹ Stewart. P., « Weak States and Global Threats: Fact or Fiction? », *Washington Quarterly*, Volume 29, n° 2, 2006, p. 45.

⁵⁸⁰ Issa Konfourou « le G5 : une tentative de coordination des efforts nationaux au regard des stratégies de sécurisation et de développement au Sahel », CIP Promotion Palmyre, 2015.

pour les organisations terroristes de récolter de l'argent afin d'assurer leur survie, plutôt que des activités visant à financer des actions au nom de la défense d'une quelconque idéologie. Les multiples rapports, ainsi que les données recueillies sur le terrain ont permis de montrer que l'attractivité exercée par ces groupes serait surtout le résultat des avantages accordés, liés au statut social au sein de la société, des primes versées, voire de salaires⁵⁸¹, lorsque les individus s'engagent dans leurs rangs.

Le second niveau d'analyse a porté sur l'impuissance affichée de ces Etats à garantir la sécurité de leurs populations dans une région où les conflits identitaires et pastoraux meurtriers sont récurrents. Cette situation a amené certaines communautés à s'armer afin d'assurer leur propre sécurité, celle de leurs biens et de leur communauté, mais aussi parfois par désir de vengeance.

Ce travail s'est également attaché à déceler la part de la religion dans le terrorisme au Sahel. Nous sommes parvenu à la conclusion selon laquelle, de par sa capacité de mobilisation et par son omniprésence dans tous aspects de la vie sociale, et parce qu'elle permet de rassembler des personnes séparées par des barrières ethniques, régionales ou politiques, la religion musulmane fait l'objet d'une instrumentalisation outrancière par des acteurs de tout bord. Elle est devenue un langage qui dépasse le religieux et qui permet de soulever des problèmes réels de ces sociétés. Elle sert de moyen et non de but.

De même, l'analyse des différentes sources de revenus de ces organisations a permis de rendre compte de l'ampleur de cette industrie mafieuse mais aussi des multiples complicités dont elles bénéficient. L'étude des acteurs a également révélé que cette situation profite non seulement à de nombreuses personnes, mais aussi à des sociétés qui ont fait de la peur leur business.

L'ensemble de toutes ces dimensions a largement contribué au succès et à l'enracinement de ces organisations et montre bien que cette situation ne peut guère

⁵⁸¹ Seignobos, Christian. « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

être résolue à travers l'unique stratégie militaire. Comme l'a bien souligné le prix Nobel de la paix Mohammed Yunus :

« La question du terrorisme ne peut pas être résolue par l'action militaire. Il faut s'attaquer aux racines du mal, qui puisent souvent dans un profond sentiment d'injustice. Injustice économique, politique, sociale, religieuse... Cette injustice peut être réelle ou le résultat d'une perception, il reste qu'elle est renforcée et nourrie par les difficultés économiques. Il est facile de convertir au terrorisme ceux qui sont exaspérés parce que privés de tout. Le fanatisme est directement issu de l'extrême pauvreté : en échange de trois repas par jour et d'un pistolet, les gens sont prêts à combattre qui vous voulez sans se poser de questions. En revanche, quand la situation économique des populations s'améliore, il devient plus difficile de les convertir au fanatisme⁵⁸² »

Après plusieurs années d'erreurs de stratégie et de déni des causes réelles du choix du recours à cette forme de violence par certaines populations sahéennes, l'espoir d'une issue heureuse commence à émerger. Lors d'un sommet tenu en février 2014 à Nouakchott, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad ont décidé de mettre en place un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité, qu'ils ont baptisé « G5 Sahel ».

Le G5 s'est donné pour objectifs de garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ; d'offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations, d'allier le développement et la sécurité, dans le cadre de la démocratie et de la bonne gouvernance, le tout en promouvant une coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique permettant de parvenir à un développement régional inclusif et durable.

Ce travail de recherche se veut une modeste contribution à la compréhension du terrorisme dans le contexte sahéen. Il serait prétentieux de notre part de penser

⁵⁸²L'Express, « *Le fanatisme est issu de l'extrême pauvreté* », 10 janvier 2007, En ligne <https://www.lexpress.fr> consulté le 07 novembre 2018.

avoir épuisé la question. Cette étude malgré ses implications sociales, économiques, culturelles, politiques, religieuses s'achève donc, non pas comme une clôture, mais plutôt comme une fenêtre sur des études futures. Aussi, ce travail ne vise-t-il qu'à déblayer le terrain. Ainsi, de la même façon que la singularité du terrorisme au sahel a généré la présente étude, il serait intéressant d'étudier le cas des femmes, dont le rôle est le plus souvent occulté par celui des hommes, dans la plupart des études sur le terrorisme. Pourtant, en Afrique, comme partout ailleurs où le phénomène se manifeste, les femmes jouent un rôle important, d'abord en tant que combattantes, puis dans l'intégration de certains combattants au sein de la communauté à travers les liens du mariage, ensuite dans le financement à travers le commerce, mais aussi dans la lutte (les femmes yezidis en Syrie).

ANNEXES

Annexe 1 : guide d'entretien avec un ex otage de MUJAO

Avant de commencer, nous tenons à vous remercier de nous accorder cet entretien ainsi que d'avoir accepté de partager avec nous votre expérience.

En effet, nous venons vous rencontrer dans le cadre d'une étude sur le terrorisme et la prise d'otages en Afrique vu que vous avez été vous-même une des victimes de l'enlèvement du 14 octobre 2012 au Niger. Nous aimerions que vous nous fassiez part de votre expérience.

Thème 1 : L'enlèvement

1. Quelles sont les raisons qui vous ont amené au Dakoro (Niger) en ce temps-là ?
2. Comment décrivez-vous cet enlèvement ? (Récit des événements)
3. Qui ont été vos ravisseurs et que recherchaient-ils ?
4. Pourquoi, selon vous, vos ravisseurs s'en sont pris à des humanitaires africains ?

Thème 2 : La détention

5. Où avez-vous été emmenés ? Quelles étaient vos conditions de détention ?
6. Comment avez-vous été traités ?
7. Comment occupiez-vous votre temps ?
8. Etiez-vous avec d'autres otages ? Avez-vous été séparés de vos collègues lors de votre détention ?
9. Avez-vous déjà songé ou eu l'opportunité de faire une tentative d'évasion ?
10. Comment avez-vous vécu votre détention, d'un point de vue psychologique et moral, surtout que vous avez assisté au décès d'un de vos collègues ? Comment avez-vous surmonté tout cela ?

Thème 3 : La libération

11. Que pouvez-vous nous dire sur votre libération ?
12. Pensez-vous qu'une contrepartie a pu être accordée aux ravisseurs (versement de rançon, satisfaction de revendications des kidnappeurs, etc.) ? Pensez-vous qu'il y avait eu des négociations (avec l'Etat, avec d'autres groupes terroristes) ? Avez-vous été amenés à faire des preuves de vie ?

Thème 4 : Et après ?

13. Le retour à la « normale » a-t-il été difficile ?
14. Que représente pour vous aujourd'hui la liberté ? Cet enlèvement vous a-t-il changé ?
15. Avez-vous des choses à ajouter dont nous n'aurions pas discuté ?

Annexe 2 : guide d'entretiens avec un ex combattant touareg devenu négociateur

Pouvez-vous vous présenter ?

1. On vous a présenté comme une personne ressource maîtrisant bien la situation malienne. Comment êtes-vous devenu cette personne ressource ?
2. Pouvez-vous nous parler des situations dans lesquelles vous avez été sollicité ?
3. Depuis quelques années le Mali a connu plusieurs cas de prises d'otages. Quelles sont les motivations de ces prises d'otages selon vous ?
4. On remarque que cela concerne particulièrement les ressortissants occidentaux ? Pourquoi cela selon vous ?
5. Quelles sont les nationalités de personnes qui s'adonnent à cette activité ?
6. Il paraîtra que la libération des otages serait conditionnée par le paiement de rançon, qu'en pensez-vous ?
7. Existe-t-il selon vous d'autres activités auxquels les groupes terroristes font recours pour financer leur activité ?
8. Au plus fort de la crise malienne il y a eu alliance entre le MNLA et l'Ansar dine. Pourquoi cette alliance a-t-elle eu lieu et quelles a été le résultat ?
9. Quel rôle a joué le coup d'Etat du 22 mars contre ATT dans l'occupation du nord Mali
10. Beaucoup de combattants maliens ont pris part à la guerre en Libye auprès des forces de Kadhafi .Qui sont ces combattants et pourquoi ont-ils décidé d'aller combattre ?
11. Avez-vous une estimation du nombre de personnes ayant pris part à cette guerre ?
12. Quelles ont été les conséquences de leur participation dans la crise malienne
13. Quelles sont actuellement les groupes terroristes actifs au sahel et comment opèrent ils ?
14. Certains groupes terroristes sont accusés de collaborer avec des réseaux des organisations criminelles et mafieux. Qu'en pensez-vous ?

15. Certaines études assimilent le terrorisme au sahel à un gigantesque business dont le but est le gain financier qu'en pensez-vous ?
16. Pensez-vous que dans le Sahel, des solutions durables peuvent être trouvées contre le terrorisme ?
17. Votre dernier mot

Annexe 3 : Images

Image 1 : La police islamiste en patrouille dans les rues de Gao, au Mali, le 16 juillet

Image 2 et 3 : Image 1 et 2 femmes soutenant le MNLA

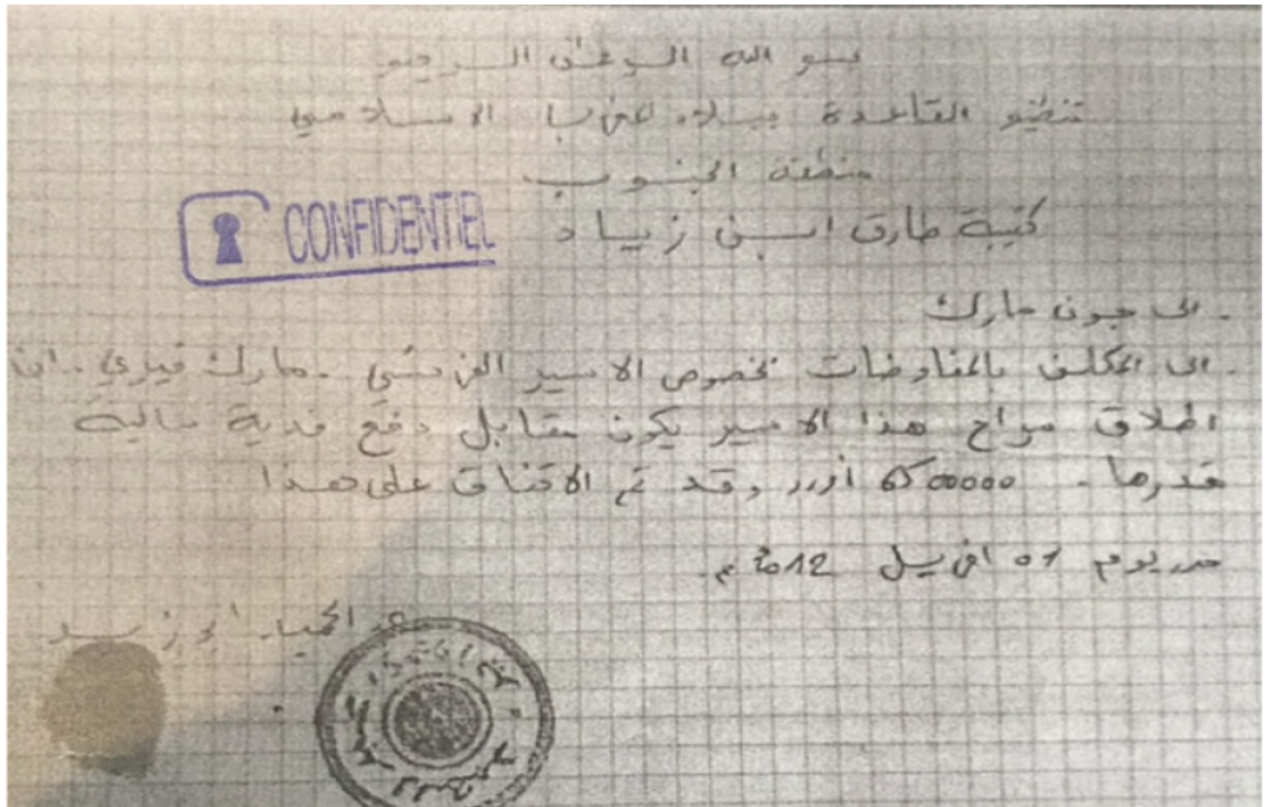


Source de l'image 1 : AFD du 07 2012



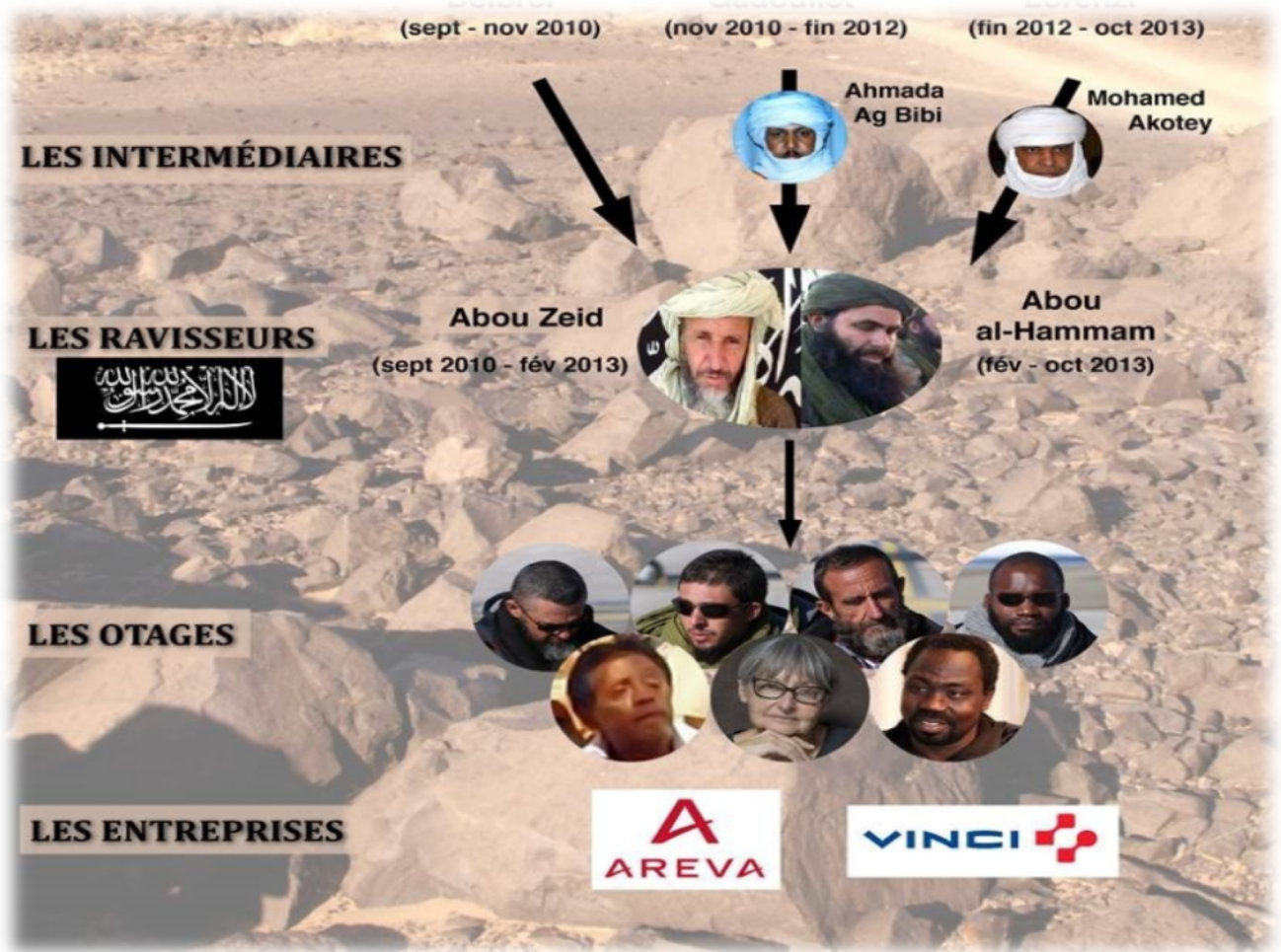
Source de l'image 2 et 3 : <https://www.wmaker.net/siwel/Mali-Azawad-Grande-manifestation-pro-MNLA>

Annexe 4 : Lettre d'Abou Zeid datée d'avril 2012, signée de son empreinte digitale, donnant son accord pour la libération de l'otage Marc Féret



Source : Antoine Izambard et Vincent LamigeonChallenges.fr

Annexe 5 : circuit des intervenants lors de la négociation ayant abouti à la libération des otages d'Arlit.



Source : Antoine Izambard et Vincent Lamigeon Challenges.fr

Annexe 6 : Convention G5 Sahel

BURKINA FASO – MALI – MAURITANIE- NIGER-TCHAD

**CONVENTION PORTANT
CREATION DU G5 SAHEL**

1

PREAMBULE

Les Etats parties,

1. Se fondant sur les liens séculaires et multiformes qui unissent les peuples du Sahel ;
2. Déterminés à conjuguer leurs efforts en vue de faire du Sahel un espace de paix, de prospérité et de concorde ;
3. Persuadés de l'interdépendance des défis de la Sécurité et du Développement ;
4. Considérant les défis auxquels fait face la région du Sahel notamment :
 - a) Le renforcement de la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
 - b) Le besoin d'institutions démocratiques stables et pérennes avec une forte implication des populations ;
 - c) La nécessité de promouvoir les zones les moins développées ;
 - d) Le déficit en infrastructures et services de base (transport, énergie, hydraulique et télécommunications) ;
 - e) La sécurité alimentaire et le pastoralisme ;
 - f) Le développement humain (démographie, santé, éducation, formation technique et professionnelle) ;
 - g) Les changements climatiques et la gestion de l'eau ;
5. Convaincus que seule une action commune de nos pays est à même de relever ces défis et que l'intégration régionale et la solidarité entre Etats sont les préalables indispensables pour l'optimisation de l'exploitation de nos potentialités et le renforcement de notre résilience ;
6. Prenant en compte les différentes initiatives nationales, régionales et internationales visant à aider à faire face aux problèmes de sécurité et de développement que connaît le Sahel ;
7. Réaffirment la priorité qu'ils accordent à la sécurité et au développement de la région et réitèrent leur plein engagement à promouvoir la démocratie, les droits de l'Homme, et la bonne gouvernance ;
8. Renouvellent leur ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et réaffirment leur détermination à préserver l'intégrité territoriale des Etats et à mener, ensemble une action résolue en vue d'assurer la sécurité dans l'espace sahélien ;

9. Réaffirmation par la présente Convention leur volonté commune de coopérer entre eux et de négocier en commun avec les partenaires techniques et financiers, publics et privés, pour trouver des solutions harmonieuses aux problèmes touchant à la sécurité et au développement des Etats du G 5 Sahel.

SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT :

TITRE PRELIMINAIRE : Définitions

Dans la présente convention, les expressions ci-après signifient :

- « G 5 Sahel » : groupe de cinq pays du sahel à savoir : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, et le Tchad ;
- « Conférence » : la Conférence des Chefs d'Etat des pays membres du G 5 Sahel;
- « Conseil des Ministres » : la Réunion statutaire des Ministres en charge du développement des Etats membres du G 5 Sahel;
- « Secrétariat Permanent » : le Secrétariat Permanent du G 5 Sahel.
- « Comités de Coordination » : les Comités Nationaux de Coordination des actions du G 5 Sahel.

TITRE I : CREATION ET NATURE JURIDIQUE DU G 5 SAHEL

Article Premier:

Il est créé entre le Burkina Faso, la République du Mali, la République Islamique de Mauritanie, la République du Niger et la République du Tchad un cadre institutionnel de coordination et de suivi de coopération régionale dénommé G 5 Sahel.

Article 2 :

Le G 5 Sahel a une personnalité juridique et a, en particulier, la capacité de :

- Contracter, acquérir et aliéner des biens, meubles et immeubles ;
- Ester en justice.

Article 3 :

Le siège du G 5 Sahel est initialement fixé à Nouakchott en République Islamique de Mauritanie.

Il peut être transféré à tout autre lieu, par décision de la Conférence des chefs d'Etat.

La langue de travail du G 5 Sahel est le français.

TITRE II : OBJECTIFS DU G5 SAHEL

Article 4 :

Le G 5 Sahel a pour objet : (i) de garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ; (ii) d'offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ; (iii) d'allier le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique et (iv) de promouvoir un développement régional inclusif et durable.

Article 5 :

Le G 5 Sahel contribue à la mise en œuvre des actions de sécurité et de développement dans les Etats membres grâce notamment :

- Au renforcement de la paix et la sécurité dans l'espace du G 5 Sahel ;
- Au développement des infrastructures de transport, d'hydraulique, d'énergie et de télécommunications ;
- A la création des conditions d'une meilleure gouvernance dans les pays membres ;
- Au renforcement des capacités de résilience des populations en garantissant durablement la sécurité alimentaire, le développement humain et le pastoralisme.

TITRE III : ORGANES DU G 5 SAHEL

Article 6 :

Les organes du G 5 Sahel sont :

- La Conférence des Chefs d'Etat ;
- Le Conseil des Ministres ;
- Le Secrétariat Permanent ;
- Le Comité de défense et de sécurité
- Les comités Nationaux.

Article 7 :

La Conférence des Chefs d'Etat

La Conférence des Chefs d'Etat est l'organe suprême du G 5 Sahel et comprend tous les Chefs d'Etat membres. Elle est l'organe de décision. Elle fixe les grandes orientations et les options stratégiques.

Elle assure la tutelle politique et la gestion des interfaces politiques de toutes les actions de développement et de Sécurité des Pays du G 5 Sahel.

Elle se réunit en session ordinaire une fois par an. Elle peut se réunir en session extraordinaire sur convocation du Président de la Conférence ou à la demande d'un ou plusieurs Chefs d'Etat en tant que de besoin.

Article 8 :

Le Conseil des Ministres

Il est l'organe statutaire de mise en œuvre de la politique du G 5 Sahel, telle que définie par la Conférence des Chefs d'Etats. Il assure le pilotage et l'impulsion stratégiques.

Il réunit les ministres en charge du Développement.

Le Conseil a pour missions :

- I. de veiller à l'exécution des directives de la Conférence des Chefs d'Etat;
- II. de formuler des recommandations à l'intention de la Conférence sur toute action visant la réalisation de ses objectifs;
- III. de nommer le Secrétaire Permanent et les principaux responsables ;
- IV. d'établir et adopter son règlement intérieur ;
- V. d'approuver l'organigramme et le statut du personnel du Secrétariat Permanent;
- VI. d'approuver les programmes de travail et le budget;
- VII. de remplir toutes autres fonctions qui lui sont confiées par la Conférence des Chefs d'Etat.

Le Conseil se réunit deux (2) fois par an en session ordinaire. Il peut se réunir en session extraordinaire sur convocation de son Président ou à la demande d'un Etat membre sous réserve de l'approbation de cette demande par la majorité simple des Etats. La Présidence du conseil est assurée par le ministre du pays assurant la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat.

Le Conseil peut associer des ministres sectoriels à ses travaux.

Des réunions ministérielles sectorielles spécifiques peuvent être convoquées.

Article 9 :

Le Conseil des Ministres du G 5 Sahel se dote d'un règlement intérieur

Les décisions du Conseil des Ministres sont prises par consensus de ses membres. Elles sont notifiées par son Président au Secrétariat Permanent du G 5 Sahel.

Le Conseil ne peut valablement délibérer que si tous les Etats-membres sont représentés.

Article 10 :

Le Secrétariat Permanent du G 5 Sahel

Il est l'organe chargé d'exécuter les décisions du Conseil des Ministres. Il est placé sous l'autorité du Conseil des Ministres.

Article 11 :

Le Secrétariat Permanent est dirigé par un Secrétaire Permanent dont le mandat est de quatre (4) ans renouvelable une fois. L'organisation et le fonctionnement du Secrétariat Permanent seront définis dans les statuts et règlement intérieur à adopter par le Conseil des Ministres.

Article 12 :

Le poste de Secrétaire permanent est occupé à tour de rôle par un ressortissant des quatre Etats membres n'abritant pas le siège. Pour le premier mandat, il est confié au Niger conformément au Communiqué final du Sommet des Chefs d'Etat de Nouakchott du 16 février 2014.

Article 13 :

Le Comité de défense et de sécurité

Est l'organe qui regroupe les Chefs d'Etat major et les responsables dument mandatés pour les questions de sécurité par les Etats membres.

Article 14 :

Les Comités Nationaux de Coordination des Actions du G 5 Sahel

Chaque pays membre met en place un Comité National de Coordination composé d'experts des secteurs d'intervention du cadre de référence. Les comités nationaux de coordination sont les répondants du Secrétariat permanent. Ils sont placés sous la tutelle des Ministres en charge du Développement. Le président du Comité National de Coordination est le point focal du G 5 Sahel.

**TITRE V
ACCORD DE SIEGE**

Article 15 :

Le pays qui abrite le siège accorde au Secrétariat Permanent, les privilèges, immunités et avantages octroyés aux organisations internationales.

**TITRE VI
RESSOURCES**

Article 16 :

Les ressources du Secrétariat Permanent du G 5 Sahel comprennent :

- Les contributions des Etats-membres ;
- Les dons ;
- Les legs ;
- Les subventions ;
- Les recettes exceptionnelles ;
- Les emprunts ;
- Les produits divers.

Un règlement financier détermine les modalités de gestion des ressources.

**TITRE VII
DISPOSITIONS FINALES**

Article 17 :

La présente Convention sera ratifiée par les Etats signataires conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives.

Les instruments originaux seront déposés auprès du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie qui transmettra les copies certifiées conformes de ce document à tous les Etats signataires.

Article 18 :

La présente Convention entre en vigueur dès sa ratification par au moins trois Etats membres.

Article 19 :

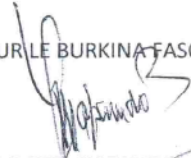
La présente Convention peut être modifiée par la Conférence des Chefs d'Etats à la demande d'un Etat membre.

Article 20 :

Le G5 Sahel peut être dissout à la demande d'au moins trois Etats membres. La conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement prononce la dissolution à la majorité des Etats membres et arrête les modalités de dévolution des biens de l'organisation.

Fait à Nouakchott, le 19 décembre 2014


POUR LE BURKINA FASO


SEM MICHEL KAFANDO
Président de la Transition
Chef de l'Etat


POUR LA REPUBLIQUE DU MALI


SEM IBRAHIM-BOUBACAR KEITA
Président de la République
Chef de l'Etat

POUR LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE


SEM MOHAMED OULD ABDEL AZIZ
Président de la République
Chef de l'Etat

POUR LA REPUBLIQUE DU NIGER


SEM ISSOUFOU MAHAMADOU
Président de la République
Chef de l'Etat

POUR LA REPUBLIQUE DU TCHAD


SEM IDRIS DEBY ITNO
Président de la République
Chef de l'Etat

BIBLIOGRAPHIE

ABDOULKADER Afane et GAGNOL Laurent, « Convoitises et conflits entre ressources pastorales et extractives au Nord-Niger. Verts pâturages et *yellow cake* chez les « hommes bleus » », *Afrique contemporaine*, vol. 249, no. 1, 2014, pp. 53-68.

ADAM Higazi, « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria », *Politique africaine*, vol. 130, no. 2, 2013, pp. 137-164.

ADRIANA Piga, *Les voies du soufisme au sud du Sahara - Mysticisme et jihad, soufisme et anti soufisme*, Paris, Karthala, 2006. p.316.

AGBIBOA Daniel, *The Nigerian burden: religious identity, conflict and the current terrorism of Boko Haram*, *Conflict, Security & Development*, 2013.

AÏT-AOUDIA, Myriam, « La construction du FIS, L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992) ». *Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)*, 2015, pp. 155-184.

ALEXANDER Spencer, «The Problems of Evaluating Counter-Terrorism», *UNISCI Discussion Papers*, n° 12, 2006, pp. 179-201.

ANDREW Silke, *Holy Warriors : Exploring the Psychological Processes of Jihadi Radicalization*, *European Journal of Criminology* 1998, p, 99-123.

ANTIL, Alain, « Introduction », *Politique étrangère*, vol. Hiver, no. 4, 2010, p.104.

ARCHIBALD Gallet, « Les enjeux du chaos libyen », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2015, pp. 99-111.

ARKOUN Mohamed, *Ouvertures sur l'islam*, Grancher, 1992, p. 35

ARNAUD Chouvy, « Le défi afghan de l'opium », *Études*, vol. tome 405, no. 12, 2006, pp. 597-607.

ARNAUD Coupigny, « Otages : constantes d'une institution archaïque et variantes contemporaines », *Stratégique*, vol. 93-94-95-96, no. 1, 2009, pp. 613-646.

ATUANYA Patrick, et Afego P, « Insecurity Deepens North, South Economic Divide », *Business Day (Lagos)*, 18 mai 2012.

AUGUSTIN Loada et PETER Romaniuk, « Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso : vers une résilience nationale dans un contexte d'insécurité régionale », *in Global Center of Security*. juin 2014.

AURELIE Allain, « Le Mujao, entre jihad et narcotraffic » *in, rapport de l'institut français des relations internationales*, mai, 2013.

AXEL Honneth, « La théorie de la reconnaissance: une esquisse », *Revue du MAUSS*, vol. no 23, no.04, pp. 133-136.

BADIE Bertrand, « Printemps arabe : un commencement », *Études*, vol. tome 415, no. 7, 2011, pp. 7-18.

BAECHLER Jean, « Qu'est-ce que l'idéologie ? » *Première édition Collection Idées (n 345), Gallimard Parution : 26-05-1976.*

BAMBA GAYE Sergine, « Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au Sahel » *in, Friedrich-Ebert-Stiftung* 2017.

BANDELE Adebawale, « Kidnapping for Ransom in Nigeria: Implications and quest for a permanent solution » *in An International Journal of Arts and Humanities Vol 5, No 2, 2016.*

BANEGAS Richard, « Putsch et politique de la rue au Burkina Faso. Quand les étudiants débattent du Régiment de sécurité présidentielle », *Politique africaine*, vol. 139, no. 3, 2015, pp. 147-170.

BAUCHARD Denis, « Un Moyen-Orient en recomposition », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2007, pp. 397-410.

BAYARD Jean-François, "Fait missionnaire et politique du ventre : une lecture foucauldienne", *Le Fait missionnaire [Lausanne]*, 6, sept. 1998, pp. 9-38.

BAYARD Jean-François, *violence et religion en Afrique*, Karthala, 2018,p.67.

BECK Ulrich, *What is Globalization?* Cambridge, Polity Press, 2000.

BECKER Gary, "Crime and Punishment: An Economic Approach," *Journal of Political Economies* 76, no. 2 (Mar. - Apr., 1968): 169-217.

BECKER, Gary, *The Economic Approach to human Behavior*, Chicago, *University of Chicago Press*, 1976, 314 p.

BECKER, Gary, *Accounting for Tastes*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1996.

BELLIL Rachid, *Mutations touarègues Kel Ahaggar et Kel Adagh*, CNRPAH, 2008.

BEN LAMMA et Mohammed Faraj, « L'application de la responsabilité de protéger en Libye : retour à la case départ ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 101, no. 1, 2016, pp. 14-24.

BENARROS Zohra, AÏT-IDIR Mokrane, MIDJEK Fella, BOUMEZBAR, Abdelhamid, « L'islamisme politique : la tragédie algérienne », *Beyrouth : Dar Al Farabi*, 2002.

BENCHERIF Adib, « De la question touarègue aux mémoires du conflit : pour une réconciliation malienne ». *Rapport de projet stabiliser le Mali*, Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix. février 2018.

BENCHIBA Lakhdar, « Les mutations du terrorisme algérien », *Politique étrangère*, vol. été, no. 2, 2009, pp. 345-352.

BENJAMIN Augé, « Pillage et vandalisme dans le Delta du Niger », *Hérodote*, vol. 134, no. 3, 2009, pp. 151-175.

BERGHEZAN George, « *Panorama du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest* », rapport du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité datant de 2012.

BESSETTE Jean-Michel, *Anthropologie du crime*, l'Harmattan, 2013, p, 99.

BESSETTE Jean-Michel, (sous la dir.), *Crimes et cultures*, l'Harmattan, 1999, p, 287.

BESSETTE Jean-Michel, *sociologie du crime*, PUF, 1982, p, 56.

BIENVENU Clovis, « Chapitre VII - La brigade antigang », *Le 36, quai des Orfèvres. À la croisée de l'histoire et du fait divers*, sous la direction de Bienvenu Clovis. Presses Universitaires de France, 2012, pp. 153-175.

BIGO Didier, *L'impossible cartographie du terrorisme. Cultures conflits*, Harmattan, 2005, pp.2-6.

BIRNBAUM Pierre et LECA Jean, *Individualisme et holisme dans les sciences sociales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986.

BOILLEY Pierre, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*. Editions Karthala, 2012.

BÖLLINGER Lorenz, cité dans Rapin A.J., 2008, « L'objet évanescent d'une théorie improbable : le terrorisme et les sciences sociales », *Les Cahiers du RMES, Volume V, n 1*.

BOSI Lorenzo, « État des savoirs et pistes de recherche sur la violence politique », *Critique internationale*, vol. 54, no. 1, 2012, pp. 171-189.

BOUDJEDRA Rachid, *FIS de la haine*, percée 1992.

BOUDON Raymond, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? », *Revue du MAUSS*, vol. No 24, 2004, pp. 281-309.

BOURGEOT André, « Sahara de tous les enjeux », *La découverte*, 2011.

BOURGI Albert, « Les enjeux géopolitiques de la crise malienne », *Civitas Europa*, vol. 31, no. 2, 2013, pp. 11-17.

BRACHET Julien, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 226-227, no. 2, 2004, pp. 2-2.

BRACHET Julien, *Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger) les Cahier d'outre-mer* 2004, p. 117-136.

BRADLEY Rasch W., « Psychological Dimensions of Political Terrorism in the Federal Republic of Germany », *International Journal of Law and Psychiatry*, vol. 2, 1979.

BRIE Guillaume et RAMBOURG Cécile Radicalisation, « Analyses scientifiques versus Usage politique Synthèse analytique » in *Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire 2015*, 97-112.

BRIGGS Rachel, « The kidnapping business », in *the foreign policy center* 2001.

BURGAT François, « L'islamisme en France », dans *Connaissance de l'islam*, Syros, 1992, p. 116.

BURGAT François, « L'islamisme en France », dans *Connaissance de l'islam*, Syros, 1992, p. 116.

BYMAN Daniel, « understanding Proto-Insurgencies », in *Rand Counterinsurgency Study, Paper 3: The Role of Violence*, 2006, p.7.

CALDWELL John, « La sécheresse dans le sahel et ses conséquences démographiques », *Conseil de la Population du Conseil économique et social des Nations unies*, 1975, p. 6.

CALLIMACHI Rukmini, « Paying Ransoms, Europe Bankrolls Al-Qaeda Terror » in *the news york time July 29, 2014*.

CARAYOL Rémi, « En Afrique, le spectre d'un djihad peul » in *le monde diplomatique* du 05 mai 2017.

CARTIER-BRESSON Jean, « État, marchés, réseaux et organisations criminelles entrepreneuriales », in *Criminalité organisée et ordre dans la société*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1997, p. 67 et 68.

CHARBONNEAU Bruno et JOURDE Cédric, les dilemmes de la résolution des conflits face aux défis de la « guerre au terrorisme », le Mali dans une perspective sahéenne, *Rapport de recherche FrancoPaix Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques Université du Québec à Montréal* mai 2016, p, 21.

CHAREF Abed, Algérie, *Autopsie d'un massacre*, éditions de l'Aube, 1998.

CHÂTAIGNE Jean-Marc, Mali et Sahel : « Nous sommes tous Sahéliens » *L'ENA hors les Murs*, janvier, 2017, N°467.

CHATENAY Alexandre, « La sécurité au sahel, » in *observatoire en géostratégie de Lyon janvier 2014*.

CHOUVY Pierre-Arnaud, « La production illicite d'opium en Afghanistan dans le contexte de l'enclavement, de l'isolement et de l'isolationnisme », in *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, no 35, p. 71-82, janvier-juin 2003.

CHRISTIAN Nunlist , « kidnapping for ransom as a source of terrorism fundind » in *security policy* n°141, octobre 2013.

CHRISTINA SCHORI Liang, « A Portrait of a Modern Terrorist Enterprise," in the *Global Terrorism Index: Measuring and Understanding the Impact of Terrorism.*" Institute for Economics and Peace. 2015 p. 76-80.

CLAUDOT-HAWAD Hélène (dir.) « Le politique dans l'histoire touarègue » in *Institut de recherche et d'étude sur le monde arabe et musulman 1993*.

CLAUDOT-HAWAD Hélène, Touaregs : Voix solitaires sous l'horizon confisqué, Paris, 1998, pp, 20-21.

CLOVIS Bienvenu, « Chapitre VII - La brigade antigang », *Le 36, quai des Orfèvres. À la croisée de l'histoire et du fait divers*, sous la direction de Bienvenu Clovis. Presses Universitaires de France, 2012, pp. 153-175.

COHEN Samy, « Pourquoi les démocraties en guerre contre le terrorisme violent-elles les droits de l'homme ? » *Presses de Sciences Po*, 2008/4 - n° 41, pages 9.

COLEMAN, J., S., FARARO T. Rational Choice Theory. Advocacy and Critique, Newbury Park, Sage Publications, 1992.

CONESA Pierre, « Aux origines des attentats suicide », *Le Monde diplomatique*, juin 2004

CONTAMINE Philippe et FERRAGU Gilles, « Une histoire des otages du moyen âge à nos jours » in *café histoire Association Thucydide*, Avril, 2011.

CRENSHAW Martha, «The Causes of Terrorism” in *Comparative Politics*, Vol. 13, No.4, 1981, p.390.

CRENSHAW Martha, 1996, *Terrorism in Contexte*, University Park; 1991, *How Terrorism Declines”, Terrorism and Political Violence*, 3, 1, 69-87.

CRENSHAW Martha, *Explaining Terrorism: Causes, Processes and Consequences*, Londres, Routledge, 2011, p. 10.

CUSSON Maurice, *La délinquance, une vie choisie : Entre plaisir et crime*, Broché octobre 2005.

DAGUZAN Jean-François et JEAN-YVES Moisseron, « La Libye après Kadhafi : essai de prospective géopolitique du conflit libyen », *Hérodote*, vol. 142, no. 3, 2011, pp. 78-97.

DAMOME Etienne, « Pourquoi beaucoup d'Africains soutiennent Kadhafi », *Outre-Terre*, vol. 29, no. 3, 2011, pp. 123-133.

DANIEL Serge, *AQMI. L'industrie de l'enlèvement*, Paris, 2012, 304 p.

DANIELLE Jonckers, « Associations islamiques et démocratie participative au Mali », Anna Bozzo éd., *Les sociétés civiles dans le monde musulman*. La Découverte, 2011, pp. 227-248.

DE MONTESQUIOU Alfred, « Robert Fowler, otage d'Aqmi pendant quatre mois. « Difficile de ne pas devenir fou » *Paris Match*, 2013.

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, « L'économie morale de la corruption en Afrique ». *Politique Africaine* no 63 octobre 1996.

DENIS Retailé et WALTHER Olivier, « Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades », *L'Information géographique*, vol. 75, no. 3, 2011, pp. 51-68.

DEYCARD Frédéric, « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey », *Politique africaine*, vol. 108, no. 4, 2007, pp. 127-144.

DIAGNE, Souleymane Bachir, *Philosophie et théologie en islam*, Dakar, Feu de Brousse., 2010.

DIALLO T Djoume, « Le problème du Nord malien » *Le Démocrate*, 1995.

DIANA Villegas, « Le pouvoir de la mafia colombienne des années 1980 et 1990 », *Pouvoirs*, vol. 132, no. 1, 2010, pp. 77-90.

DJALLIL Lounnas, « La stratégie algérienne face à AQMI », *Politique étrangère*, vol. automne, no. 3, 2013, pp. 147-157

DOMINIQUE Baillet, « Islam, islamisme et terrorisme », *Sud/Nord*, vol. No 16, no. 1, 2002, pp. 53-72.

DOMINIQUE Baillet, « Islam, islamisme et terrorisme », *Sud/Nord*, vol. No 16, no. 1, 2002, pp. 53-72.

DUBUY Mélanie, « La spécificité de la menace terroriste au Mali : quelles conséquences internationales ? », *Civitas Europa*, vol. 31, no. 2, 2013, pp. 35-57.

DUMONT Gérard-François, « La géopolitique des populations du Sahel », *La revue géopolitique*, 2010.

DUPUIS, Jean-Pierre, et FAGNANI Jeanne, « Avant-propos », *Revue française des affaires sociales*, no. 1, 2018, pp. 5-12.

DURKHEIM Émile, *Le Suicide*, Paris PUF, 1981, p 1, (1ere éd. :1897).

DURKHEIM Émile, *les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, p.28.

DUVEYRIER Henri, *Les Touareg du Nord*, Paris, Éd. Challamel Ainé, 1864, p. 502

ERIC Van Um, « Discussing Concepts of Terrorist Rationality: Implications for CounterTerrorism Policy », *working paper 22, Economics of Security*, 2009, p. 9.

FALL Abdoul Salam, Vulnérabilités et transformations sociales : les réponses des politiques de protection sociale en Afrique. UCAD/IFAN. *Laboratoire de recherche de la paupérisation et des transformations sociales* (2007).

FERRAGU Gilles, « Le terrorisme en définitions » *Marianne-L' Histoire*, n°13, août-septembre 2001.

FERRAGU Gilles, *Histoire du terrorisme*, Paris, PERRIN, 2014, p.13.

FILLU Jean-Pierre, *les neuf vies d'Al-Qaïda*. Fayard 2005.

FONTAINE, Jacques, ADDI Lahouari, et AHMED Henni. « Crise malienne : quelques clefs pour comprendre », *Confluences Méditerranée*, vol. 85, no. 2, 2013, pp. 191-207.

FORSÉ Michel et PARODI Maxime., « *Homo Oeconomicus* et spectateur équitable », *Revue de l'OFCE*, n° 82, juillet-août 2002, p. 166.

FRANCE PITROIPA R Anatole, « *Le Nigéria à l'épreuve du terrorisme : Une analyse des racines sociohistoriques et politiques de la violence revendiquée par Boko Haram* », mémoire université Laval de Québec 2015.

FRANCOIS Chazel (dir.), *Sociologie politique (textes)*, Paris : A.Colin, 1971 (tome II), p.254.

FRASER Nancy, « Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires ». *Politique et Sociétés*, 1998. V, 17, n°3, pp. 9–36.

FRASER Nancy, « Qu'est-ce que la justice sociale ? Renaissance et redistribution ». *La Découverte*, 2005.

FRIEDMAN, Milton, *On the methodology of positive economics*, *Essays on Positive Economics*, Chicago, Chicago University Press, 1953, 243 p.

FUGLESTAD Finn, « Les révoltes des Touareg du Niger » (1916-17) *Cahiers d'Études africaines*, 1973, n 49, pp. 82-120.

GABRIEL Kessler, « Crime organisé et violences en Amérique latine et dans les Caraïbes », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 76, no. 2, 2010, pp. 5-23.

GARÇON José, *les mécanismes du pouvoir : opacité et organisation de la confusion* La découverte et Syros Paris 1999.

GAUTHIER David, *Morals by Agreement*, New York, Oxford University Press, 1986, p, 367.

GAYRAUD Jean-François cité par Emmanuel Fansten «Du terroriste au gangster, la violence a un nouveau visage: l'hybridation ». 14 novembre 2017in libération.

GAYRAUD Jean-François, *Théorie des hybrides : terrorisme et crime organisé*, CNRS Edition, 2017 p.136.

GAYRAUD Jean-François, « Terrorisme et crime organisé. Une nouvelle perspective stratégique : les hybrides » *in La revue géopolitique* du 20 mars 2018.

GAZIBO Mamoudzou, « Le Niger dans la crise malienne »*in CERI*, 07/2013.

GESLIN Jean-Dominique, « La démocratie dans la rue », *Jeune Afrique*, 11 décembre 2008.

GÈZE François et MELLAH Salima, « Al-Qaida au Maghreb, ou la très étrange histoire du GSPC algérien »*in, Algeria-Watch*, 22 septembre 2007.

GIBLIN Béatrice, « Éditorial », *Hérodote*, vol. 159, no. 4, 2015, pp. 3-5.

GIUSEPPE Muti, « mafias et trafics de drogue : le cas exemplaire de cosa nostra sicilienne », *Hérodote*, vol. 112, no. 1, 2004, pp. 157-177.

GNESOTTO Nicole, « L'Union européenne entre terrorisme et élargissement », *Critique internationale*, vol. No 17, no. 4, 2002, pp. 6-15.

GOURÉVITCH Jean-Paul, « L'islamo-business, vivier du terrorisme » *éd. Pierre Guillaume de Roux*, 2016.

GOURMONT Barthélémy, *L'Empire Blessé: Washington à L'épreuve de L'Asymétrie*, Presse universitaire de Québec, 2005, p, 120.

GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993, p.5111.

GUILLEMETTE François *et al*, (sous la dir. de), « Entretiens de groupe. Concepts, usages et ancrages », *Association pour la Recherche qualitative*, vol. 29, n° 1, printemps 2010, p. 2.

GUIMOND Serge et TOUGAS Francine, « Sentiments d'injustice et actions collectives : la privation relative ». In R.Y. Bourhis et J.P. Leyens « *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes* », Sprimont 1999, pp. 201-231.

GRÉGOIRE Emmanuel, « Islamistes et rebelles Touaregs maliens : alliances, rivalités et ruptures »in, *EchoGeo* 2013.

GRENOUILLEAU Jenny. Raflik, « Le terrorisme: de quoi parle-t-on? », *La Revue du projet*, n° 64, février 2017.

GUEYE Babacar, « La démocratie en Afrique : succès et résistances »in *Pouvoirs* n°129 - avril 2009 p.5-26.

GÜLVER Murat et MANÇO Altay, « Causes de la radicalisation à travers le recrutement du Hizbullah turc : quelles pistes de prévention ? », in *Revue internationale de criminologie et de police Technique et Scientifique*, v, n° 1, 2016.

GUY ROLAND Kadio Boni, « *Le processus de catégorisation sociale des personnes de culture musulmane dans le discours médiatique canadien sur le terrorisme* »mémoire École d'études sociologiques et anthropologiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa 2005.

HADARA Boubacar, « *Les formes d'articulation de l'islam et de la politique au Mali* », Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2015, p.120.

HALIDOU Yacouba, « Guerres et conflits identitaires en Afrique : nécessité d'un dialogue interculturel », *Cités*, vol. 52, no. 4, 2012, pp. 127-138.

HASSANE Moulaye, « Contribution des associations islamiques à la dynamique de l'islam au Niger » in, *Département of anthropology and African Studies, Université de Mainz* N° 72.2006.

HEERS Jacques, *Les négriers en terre d'Islam, VIF-XVF siècles*, Perrin, Tempus, Paris, 2009, 318.

HERRMANN Irène et Palmieri DANIEL « Une figure obsédante : l'otage à travers les siècles » in *revue internationale de la croix rouge* Vol, 87 *Sélection française* 2005.

HOBSBAWM Éric, « *Les Bandits* » Paris, Zones, 2008.

HOFFMAN Bruce, « *La Mécanique Terroriste* », Calmann-Lévy, 1999, p. 39.

HOGARTH Robin Miles and REDER Malvin Warren, *Rational Choice*, University of Chicago Press, 1987.

HUGON Philippe, « L'économie des conflits en Afrique », in *Revue internationale et stratégique*, n° 43, 2001, p. 152-169.

HUNTINGTON Samuel, « The Clash of Civilisations ? », *Foreign Affairs*, vol.72. N°3. 1993.

IGUE John Ogunsola, *L'Afrique de l'ouest entre espace pouvoir et société une géographie de l'incertitude*, KARTHALA 2006.

ISSA Saïbou, « L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad », *Politique africaine*, vol. 94, no. 2, 2004, pp. 82-104.

ISSA Saïbou, « Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad », *Afrique contemporaine*, vol. 239, no. 3, 2011, pp. 157-159.

JACQUES Fontaine, LAHOUARI Addi, et HENNI Ahmed, « Crise malienne: quelques clefs pour comprendre » *Confluences Méditerranée*, vol. 85, no. 2, 2013, pp. 191-207.

JAMES Chowning Davies, « Toward a Theory of Revolution American Sociological » *Review*, Vol. 27, No. 1 (Feb., 1962), pp. 5-19.

JAY M SHAFRITZ et al, « Almanach of Modern Terrorism », *Hardcover September*, 1991.

JEAN CLAUDE Fro "Les musulmans d'Afrique noire", *Paris, Éditions de j'Orante*, 1962, p. 11.

JEAN-BERNARD Véron, « La Somalie : un cas désespéré ? », *Afrique contemporaine*, vol. 232, no. 4, 2009, pp. 97-113.

JEAN-FRANÇOIS Verlhiac, « Les effets du statut et de la privation relative sur l'optimisme comparatif de sujets de faibles ressources socio-économiques », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. Numéro 72, no. 4, 2006, pp. 23-36.

JEAN-JACQUES Raynal, *Les institutions politiques du Niger*, Sépia, 1993.

JOËL Rode, « Aperçus sur l'engagement français dans l'opération Harmattan », *Stratégique*, vol. 102, no. 1, 2013, pp. 283-295.

JOHN Horgan, « From Profiles to Pathways and Roots to Routes: Perspectives from Psychology on Radicalization into Terrorism », *The annals of the American Academy of Political and Social Science*, 2008, pp. 80–94.

JOHN Horgan, *Walking Away from Terrorism. Accounts of disengagement from radical and extremist movements*, Londres et New York, Routledge 2009.

JONES Rebecca, TAIYARI Khadijeh et OCCHIALI Giovanni Exploring survey data for historical and anthropological research: Muslim–Christian relations in south-west Nigeria in *African Affairs*, Vol, 115, p. 541–561, aout 2016.

JUDITH Scheele, « Circulations marchandes au Sahara : entre licite et illicite », *Hérodote*, vol. 142, no. 3, 2011, pp. 143-162.

JUERGENSMEYER Marc, 2000, *Terror in the Mind of God. The Global Rise of Religious Violence*, Los Angeles, University of California Press, 316 p.

JULIEN Simon, « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Hérodote*, vol. 142, no. 3, 2011, pp. 125-142.

KLUTE Georg, « L'islamisation du Sahara (re)mise en scène : les idéologies légitimatrices dans la guerre fratricide des Touareg au Mali », Laurence Marfaing éd., *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Editions Karthala, 2003, pp. 361-378.

KONFOUROU Issa, *Le G5 : une tentative de coordination des efforts nationaux au regard des stratégies de sécurisation et de développement au Sahel* mémoire Promotion Palmyre 2015-2016.

KORNIO Ousmane, « Étude sur le contrôle des armes légères et de petit calibre au Mali » vers un contrôle parlementaire plus efficace » *Friedrich Ebert stiftung*.2011, p, 11.

LACROIX Bernard, « Retour sur 1848. Le suffrage universel entre l'illusion du "jamais vu" et l'illusion du "toujours ainsi" », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 140, décembre 2001, pp. 41-50.

LAMCHICHI Abderrahim, *L'Islamisme politique*, *L'Harmattan*, 2001, p. 11.

LAQUEUR Walter, *Terrorism*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1977, p.5.

LAQUEUR Walter, *The Age of Terrorism*, Boston; Little, Brown and Company, 1987, pp

LAVERGNE Marc, « le lac Tchad, entre l'assèchement et l'intrusion de Boko Haram : la faute au changement climatique, ou à l'immobilité politique? » *rapport de recherche Sawaconsulting*. 2017, 11 p.

LEJBOWICZ Agnès, « Spectres du terrorisme : autour du concept de guerre civile mondialisée », *Cités*, vol. 24, no. 4, 2005, pp. 17-31.

LÉON Sampana, « La Démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso », *Les Champs de Mars*, vol. 28, no. 3, 2015, pp. 34-49.

LEWIS Bernard, *L'Islam en crise*, Paris, Gallimard, 2003, pp. 55.

LUCA Martin, « Et le monde redécouvrit l'esclavage », *Migrations Société*, vol. 170, no. 4, 2017, pp. 3-9.

LUNTUMBUE Michel, « Comprendre la dynamique des conflits Une lecture synthétique des facteurs de conflits en Afrique de l'Ouest », *GRIP*, janvier 2014.

MAKARENKO Tamara, « *The crime-terror continuum : Tracing the interplay between transnational organised crime and terrorism* », *global crime*, vol 6, n°1, 2004, P .130.

MANNONI Pierre, « Les logiques du terrorisme », *Paris Press*, 2004, p .40.

MARC ANTOINE Pérouse De Montclos (sous dir), *Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Agence Française de Développement, avril 2018.

MARC Sageman, *Understanding terror networks*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004.

MARC-ANTOINE Pérouse de Montclos, « Boko Haram, une exception dans la mouvance djihadiste ? », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2015, pp. 147-158.

MARC-ANTOINE Pérouse de Montclos, « La transition démocratique au Nigeria : militaires civilisés ou civils militarisés ? », *Autrepart*, vol. 27, no. 3, 2003, pp. 61-74.

MARC-ANTOINE Pérouse De Montclos, « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », in *Questions de Recherche, Centre d'études et de recherches internationales Sciences Po N 40 – Juin 2012*.

MARJOLAINE Paris, « Activité commerciale et violence au Nigeria : des interactions complexes », *Hérodote*, vol. 159, no. 4, 2015, pp. 126-141

MARTIN Gus, « La nouvelle ère du terrorisme », *Thousand Oaks, Californie: Sage Publications*, 2004.

MARTINEZ Luis, « Algérie : les massacres de civils dans la guerre », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, no. 1, 2001, pp. 43-58.

MARX Karl et ENGELS Friedrich, *L'idéologie allemande*, trad. G. Badia, *Paris, Éditions sociales*, 2012 [1845-1846], p. 20.

MATHIEU Pellerin et TROTIGNON Yves, « Les enjeux sécuritaires du rivage sahélien », *Sécurité et stratégie*, vol. 4, no. 2, 2010, pp. 43-56.

MATTEO Lorena Gianni et CLAVIEN Gaëtan. « La transversalité du genre : l'islam et les musulmans dans la presse suisse francophone », *Cahiers du Genre*, vol. 52, no. 1, 2012, pp. 197-218.

MAURICE Ansiaux, « Les confréries musulmanes et leur rôle politique », *Revue de Belgique, Bruxelles*, 1891, p. 3-24.

MÉMIER Marc : "Comment Mokhtar Belmokhtar s'est réconcilié avec Aqmi" dans *Le Point Afrique* Publié le 11/01/2017.

MÉMIER Marc, « AQMI et al-Mourabitoun Le djihad sahélien réunifié ? » in *l'Ifri*, janvier 2017.

MENARD Louis et al, *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière* 2eme Edition, institut Canadien des Comptables Agréés Ordre des Experts comptables France, 2004.

MERARI Ariel, « Terrorism as a Strategy of Insurgency » in *Terrorism and Political Violence*, Vol. 5, No.4, (Winter 1993), pp. 213-251.

MICHAÏLOF Serge, « Faut-il un plan Marshall pour le Sahel ? », *L'ENA hors les Murs*, janvier, 2017, N°467.

MICHAÏLOF Serge, « Faut-il un plan Marshall pour le Sahel ? », *L'ENA hors les Murs*, janvier, 2017, N°467.

MICHEL Masson, « Les groupes islamistes se réclamant d'Al-Qaïda au Maghreb et au Nord de l'Afrique », *Confluences Méditerranée*, vol. 76, no. 1, 2011, pp. 155-168.

MICKAËL R Roudaut, « Chapitre VI. Drogues : un marché global », *Marchés criminels. Un acteur global*, », Presses Universitaires de France, 2010, pp. 173-213.

MILI Hayder, « Menaces sécuritaires et recomposition géopolitique en Asie centrale : centralité ouzbèke », *Outre-Terre*, vol. n° 16, no. 3, 2006, pp. 309-319.

MINASSIAN Gaïdz, *Zones Grises*, Editions Autrement, Paris, 2011.

MONIQUET Claude, *D'Al-Qaïda à l'État Islamique, combattre et comprendre* Immersion dans l'univers des djihadistes. Edition la boîte à pandore, 2005, p. 47.

MORIN Edgar, « Organisation », in Akoun André et Ansart Pierre (sous la dir. Dictionnaire de sociologie, Le Seuil, (dir.), 1999, p, 377.

MUCCHIELLI Alex, « Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. » Dans C. Royer, & C. Baribeau, *Recherches qualitatives et production*. 2005.

NALBANDOV Robert, « L'irrationnelle rationalité du terrorisme » in *ASPJ Afrique & Francophonie* - 4e trimestre 2017.

NAMAIWA Boubé, « Le djihadisme au Sahel : enjeux et perspectives » in *Afrique et développement*, Volume XLII, No. 3, 2017, pp. 197-217.

NATHAN Leites and WOLF Charles, *Rebellion and Authority: An Analytic Essay on Insurgent Conflict*, Chicago, IL : Markham, 19710, p.13.

NDIAYE Saliou, « Le recours aux otages à Rome sous la République », *DHA* 21 (1), 1995, p. 149-165.

NEIRINCK J et RAMADAN T, *Peut-on vivre avec l'islam ?* Favre, 1999, p .153.

NTUDA Ebode Joseph Vincent et al, *Boko Haram au Cameroun Pourquoi la paix traîne-t-elle ?* Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun), 2017.

OBERSCHALL Anthony, *Rational Choice in Collective Protests. Rationality and Society*, (1994), pp, 79–10.

ODED Stark, *The Migration of Labor*, Basil Blackwell, Oxford.1991.

OLIVIER Crone, « Comment nous devons et pouvons gagner la guerre d'Afghanistan », *Outre-Terre*, vol. 24, no. 1, 2010, pp. 145-173.

OUATTARA Ladjji, « Frontières africaines 1964-2014 - Le défi de l'intangibilité » *Tamoudre* 12 mars 2015.

OYEWOLE Samuel, « Kidnapping for Rituals in Nigeria », *federal University Oye-Ekiti*, 2016.

PAGNOL Henri et LONCLE François, rapport d'information n° 4431 sur « la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne » ,6 mars 2012.

PAOLO Pezzino, « La mafia, l'Etat et la société dans la Sicile contemporaine (XIXe et XXe siècles) », *Politix*, vol. 49, no. 1, 2000, pp. 13-33.

PARANAGUA Paulo Antonio, « *La gauche latino-américaine face aux défis de la drogue* », *Le Monde*, 17juillet 2010, p.15.

PAUL Marty et PAUL Mangeot, « Les Touareg de la boucle du Niger », *Bulletin du Comité d'études Historiques et scientifiques de l'AOF*, F, N°3 ,p, 87-136. 1918.

PAUL Pandolfi, « Les Touaregs de l'Ahaggar Sahara algérien. Parenté et résidence chez lez Dag-Ghâli. », *In Journal des Africanistes*, no 2, vol. 71, 2001, p. 11.

PAULINE Poupart, « L'Azawad comme enjeu des négociations de paix au Mali : quel statut pour un territoire contesté ? », *Confluences Méditerranée*, vol. 101, no. 2, 2017, pp. 97-112.

PEARLSTEIN Richard, *L'esprit d'un terroriste politique*. Wilmington, Scholarly Resources, 1991.

PELLERIN Mathieu, « Le sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, 2012, pp. 835-847, pp. 835-837.

PHILIPPE Bannier, « État islamique : l'autre menace », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2017, pp. 117-128.

PHILIPPE Sidos, « La contre-insurrection soviétique en Afghanistan (1979-1989) », *Stratégique*, vol. 100-101, no. 2, 2012, pp. 137-170.

PIERRE Bourdieu, « Le mystère du ministère. Des volontés particulières à la volonté générale' » , *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 140, 2001, p. 7.

PIERRE Gouletquer et DOROTHÉE Kleinmann, « Structure sociale et commerce du sel dans l'économie touarègue » *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1976, pp. 131-139.

PIERRE Pahlavi et LACROIX L Jérôme. « L'institutionnalisation d'AQMI dans la nébuleuse Al-Qaida », *Les Champs de Mars*, vol. 24, no. 2, 2012, pp. 9-28.

PINSON Lenoble, « Liberticide : néologisme révolutionnaire », in H. Dumont et al, *Pas de liberté pour les ennemis de la Liberté ? Bruxelles, Bruylant, 2000*, pp. 19-25.

POST Jerrold, « Terrorist psycho-logic : Terrorist behavior as a product of psychological forces » dans Walter Reich (dir), *Origins of Terrorism : Psychologies, Idéologies, Theologies, States of Mind* », *New York, Cambridge University Press, 1990*, 25-40.

PUECH Frédéric, « Analyse des déterminants de la criminalité dans les pays en développement » Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université d'Auvergne Clermont I.2005.

PUIGELIER Catherine, « Dictionnaire juridique » 2eme édition collection paradigme, 2015.

RACHID Chaker, « Retour sur la crise du Golfe de 2017 », *Politique étrangère*, vol. automne, no. 3, 2017, pp. 73-83.

RENOUARD, Cécile, « Le Nigeria et la malédiction des ressources », *Études*, vol. tome 413, no. 10, 2010, pp. 307-318.

RICHARD Banégas, « Putsch et politique de la rue au Burkina Faso, in *Quand les étudiants débattent du Régiment de sécurité présidentielle* », *Politique africaine*, vol. 139, no. 3, 2015, pp. 147-170.

RIKER, William H, « The Political Psychology of Rational Choice Theory », *Political Psychology* V, 16, no1, 1995, p. 37.

RIOUX Christian., «Huntington avait raison», *Le Devoir*, 3 février 2017.

ROBERT Merton, *Social, Theory and Social Structure*, In, *Free Presse, New York*, 1968.

ROCHER Guy, *Introduction à la sociologie générale*, Tome 1 :l'action sociale, Seuil, Paris, 1970 - p.127. 2.

RODIER Alain, « L'infiltration d'Al-Qaïda en Afrique » in *centre français de recherche sur les renseignements (CFRR) juin 2004.*

ROITBERG Robert, « The New Nature of Nation-State Failure » in *The Center for Strategic and International Studies and the Massachusetts Institute of Technology/ Washington Quarterly* 25:3, 2002, p. 85.

ROMANE Lecoy, « Assurer les déplacements en zones sensibles : le cas des assurances Kidnap & Ransom », *Sécurité et stratégie*, vol. 30, no. 2, 2018, pp. 48-52.

ROSENTHA Justine A, « *Criminalité, Terrorism and the Changing Nature of Conflict: The Dynamics of the Nexus Between Crime and Terrorism* » in *The Palgrave Handbook of Security, Risk and Intelligence* pp 315-333, 02 May 2017.

ROTBURG Robert, « The failure and Collapse of Nation-States: Breakdown, Prevention, and Repair » in *Robert I. Rotbert (ed.), When States Fail: Causes and Consequences, Princeton University Press, 2004, p.9.*

SAGEMAN Marc, « Non, l'Etat islamique n'est pas très islamique » in *le courrier international* Publié le 17/03/2015.

SAÏD Edward, *L'islam dans les medias. Comment les medias et les experts façonnent notre regard sur le reste du monde. Ed, Actes Sud-Sindbad, Broché, septembre 2011, p.85.*

SALEM Lemine Ould Mohamed « Le Ben Laden du Sahara, Sur les traces du djihadiste Mokhtar Belmokhtar » *édition de la Martinière .2014.*

SALIM Chena, et TISSERON Antonin. « Rupture d'équilibres au Mali. Entre instabilité et recompositions », *Afrique contemporaine*, vol. 245, no. 1, 2013, pp. 71-84.

SANI UMAR Muhammad, « The Popular Discourse of Salafi Radicalism and Salafi Counter-radicalism in Nigeria: A Case Study of Boko Haram », in *Journal of Religion in Africa* 42, no. 2 (2012), p.133.

SCHMID Alex et Albert Jongman « Politiqua terrorisme: à new guide to actors, authors, concepts, data bases, théories and littérature », New Brunswick, *Transaction Books*, 1988.

SEIGNOBOS Christian, « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, vol. 255, no. 3, 2015, pp. 93-120.

SELWAN Khoury, Bernard, « AQMI à la conquête du Sahel « islamique » Un califat qui s'étend de la Mauritanie à la Somalie et qui risque d'investir entre autre l'Algérie La France contre l'Amérique », *Outre-Terre*, vol. 37, no. 3, 2013, pp. 243-256.

SIERPINSKI Batyah b, « La légalité internationale de la sécession touareg au Nord du Mali ? », *Civitas Europa*, vol. 31, no. 2, 2013, pp. 19-33.

SIMON Herbert A, « Rationality in Political Behavior », *Political Psychology* 16, no 1, 1995, p. 58.

SIMON Herbert, « A Behavioral Model of Rational Choice », *The Quarterly Journal of Economics*, n° 69, février 1955, pp. 99-118.

SIMON Herbert, « Theories of Decision-Making in economics and Behavioral Science », *American Economic Review*, vol. 49, n° 1, juin 1959, p. 273.

SLOTE Michael, *Common Sense Morality and Consequentialism*, Londres, Routledge, 1985; *Beyond Optimizing. A study of Rational Choice*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1989.

SMITH Alex, *The Theory of Moral Sentiments*, D.D. Raphael et A.L. McFie, Indianapolis, Liberty Classics, 1982.

STEWART Patrick, «Weak States and Global Threats: Fact or Fiction? », *Washington Quarterly*, Volume 29, n° 2, 2006, p. 45

STRAUSS Anselm et CORBIN Julie, « Les fondements de la recherche qualitative », *Fribourg, Saint Paul*, 2004.

SWEDBERG Richard, *Economics and Sociology, Redefining the Boundaries: Conversations with Economists and Sociologists*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1990.

TAJE Mehdi, « Vulnérabilités et facteurs d'insécurité au Sahel ». Note No 1, août 2010, du *Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)*.

TERRY Fernando Belaúnde, « *Infiltré: Au cœur du narcoterrorisme* », Flammarion 2014, p, 27.

THIOLAY Boris « Mali: Iyad ag Ghali, le rebelle touareg devenu djihadiste » in *Actualité Monde Afrique*, publié le 12/04/2012.

THOMAS Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005.

THORSTEN Selin, *Conflits de culture et criminalité*, Paris, A. Pedone, 1984, P.109.

TRAORE Ali, « Burkina Faso: Arrivée des trois otages Européens libérés au Mali » in *AL AFRICA*, 19 juillet 2012.

VALETTE Jacques, « Quelques aspects nouveaux de l'expédition Flatters » *revue des mondes musulmans et de la méditerranée année 1973* 15-16 pp. 375-390.

VALLÉE Olivier, «Kadhafi : le dernier roi d'Afrique » in *politique-africaine* n°125, 2012.

VINCENT Bonnacase, « Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime », *Politique africaine*, vol. 137, no. 1, 2015, pp. 151-168

WEINBERG Gerhard Ludwig et al, *the effects of irrigation and nitrogen fertilization on the ensiling of safflower, Carthamus tinctorius* 2007, p.782.

WIEVIORKA Michel, *Face au terrorisme*, Édité par Liana Levi. Paris, 1995..149-150.

WIEVIORKA Michel, *Un nouveau paradigme de la violence ?*, Paris, Le Harmattan. 1997.

WILKINSON Paul et ALASDAIR M. Stewart, « Recherche contemporaine sur le terrorisme », Aberdeen, Royaume-Uni: *University of Aberdeen Press*, (eds.-1987).

ZAGDOUM Benoit, « Comment fonctionne le "business des otages » in France culture 2014.

SITES INTERNET CONSULTÉ

Arnaud Jouve « Touaregs: les origines de la révolte » consulté 08-04-2016 sur le site <http://www.rfi.fr/hebdo>

Alakhbar, « Le jihadiste mauritanien Jouleibib abattu au nord du Mali » consulté en ligne le 25 mars 2014 sur le site : <http://malijet.com>

Agence Afrique « Niger : saisie record d'armes en provenance de la Libye » 17/10/2014 www.agenceafrique.com

Bun Agnès, La peur du risque terroriste, source de profits pour les assureurs publié dans le Slate le 14 juin 2016 sur le site <http://www.slate.fr>

Christophe Boisbouvier Mali : le Boeing de la coke <https://www.jeuneafrique.com> consulté le 13 novembre

Cameroun : depuis 2013, Boko Haram a volé l'équivalent de 3 milliards FCFA de bétail <https://afrique.latribune.fr>

Claire Meynial Migrants : Agadez, piège de sable où les espoirs échouent <http://afrique.lepoint.fr/actualites>

Claudot Hawad Hélène « La question touarègue ” : quels enjeux ? » <https://halshs.archives-ouvertes.fr>

Chawki Amari, «Cinq parallèles entre le Mali et l'Afghanistan », <https://www.afribone.com>, consulté le 09

Del-Valle Alexandre Daech et la « stratégie de la sidération» <https://www.revuedesdeuxmondes.fr>

Emmanuel Grégoire, « Islamistes et rebelles Touaregs maliens : alliances, rivalités et ruptures », EchoGéo [En ligne], connection on 21 January 2019. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo>

Eugeunie Bastié Massacre sans précédent de Boko Haram au Nigeria
<http://www.lefigaro.fr/international/2015/01/12/> consulté le 12 Janvier 2015.

Gourdin P., 2012, « Al-Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe, » La revue géopolitique, <http://www.diploweb.com>

Guerres saintes et otages Al-Qaida au Maghreb islamique Integrated Regional Information Networks(IRIN) Dakar 2012.

Habib Kouyate « Les ex-otages reconnaissants » <https://ici.radio-canada.ca> consulté le 15 fevrier 2014

Hélène Thomas, "Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. ", Recueil Alexandries, Collections Esquisses, janvier 2008, url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article697.html>

Heba Aly Le droit islamique et les règles de guerre in <http://www.irinnews.org/fr/>

Kante M, Ahmadou. « L'islam en lutte contre la drogue et autres stupéfiants » <https://oumma.com/lislam-en-lutte-contre-la-drogue-et-autres-stupefiants>

K Jepson, Inside Kenya's death squads, Al Jazeera, décembre 2014, <http://interactive.aljazeera.com>

L Nwabughioqu, Buhari to Nigerian youth: 'Our anti corruption campaign'll secure your future', Vanguard, 3 septembre 2015, www.vanguardngr.com

L'Express, « *Le fanatisme est issu de l'extrême pauvreté* », 10 janvier 2007, En ligne <https://www.lexpress.fr> consulté le 07 novembre 2018.

Jean-Louis Le Touzet, « Autour du lac Tchad, Boko Haram a mis en place «une prédation agricole totale» 19 novembre 2015 <https://www.liberation.fr/>

Jean-Philippe Conrad « Origines et réalités de l'islamisme activiste »

<http://www.institut-strategie.fr>

Michael Radu, Futile Search for the Root Causes of Islamic Terrorism, Foreign Policy Research Institute, April 23 2002 [consultable en ligne]; <http://www.fpri.org>

Malorie Beauchemin « Libération des diplomates: Ottawa muet sur l'accord »

consulté en ligne le 15 février 2014 sur le site

<https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne>

Nathalie Guibert Les mauvais comptes de la libération des otages français du Niger

<https://www.lemonde.fr> consulté le 15 septembre 2015.

Niger : Les autorités mettent en garde les commerçants « complices » de Boko Haram

<https://www.nigerdiaspora.net>

Paul Martial, « Mali une crise globale », <http://www.resistance-africaine.com>

Pierre Conessa, « une géopolitique du kidnapping » dans libération

<https://www.liberation.fr>

Speckhard Anne, The Lethal Cocktail of Terrorism: The Four Necessary Ingredients that Go into Making a Terrorism. <http://www.icsve.org>

Sounaye Abdoulaye « *Islam au Niger : de la contestation à la normalisation* » in

<https://blogs.alternatives-economiques.fr>

Stéphanie Plasse « Mercenaires Touaregs : la botte secrète de Kadhafi » 23 mars 2012

<https://www.afrik.com>

S. Laurent, « Comment devient-on djihadiste ? Les quatre principales théories sur comment un individu tombe dans le terrorisme », in <https://www.lci.fr/societe>

Stéphanie Plasse « Mercenaires Touaregs : la botte secrète de Kadhafi » 23 mars 2012

<https://www.afrik.com>

Thierry Oberle, « À Gao, au Mali, sur la trace des barons de la coke »

<http://www.lefigaro.fr>

Tamara Makarenko, The Crime – Terror Continuum : « *Tracing the Interplay between Transnational Organised Crime and Terrorism* » <https://www.semanticscholar.org>

Trafic d'armes de guerre : Saisie d'un arsenal de guerre <http://malijet.com> consulté le 22 février 2014

Tchad: Boko Haram accusé de vol de bétail <http://www.rfi.fr>

RAPPORT

Rapport de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime sur Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest : Une Évaluation des Menaces datant de février 2013.

Rapport du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale(GABAC) datant d'avril 2017.

Rapport du Groupe d'Action Financière sur le financement du terrorisme en Afrique de l'ouest (GAFI° datant d'octobre 2013.

Rapport de l'organisation internationale Amnesty international sur le Nigeria datant d'avril 2015

Rapport national(Guinée) datant de 2010 sur l'application du programme d'action des nations unies contre en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères.

Rapport de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) sur les Crimes de guerre au Nord-Mali. 2012

Rapport de Mercy Corps Motivations and empty promises Voices of Former Boko Haram Combattants and Nigérian Youth, Mercy Corps, avril. 2016

Communiqué officiel du ministère de la défense national du Niger 14/10 /2011.

Communiqué officiel du ministère de la défense nationale 06/10/2011

Group Against Money Laundering in West Africa], Terroriste Financing in West Africa, Octobre 2013,<http://www.fatf-gafi.org>

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau I: Le nombre de personnes interviewées lors de l'enquête selon leur profil | 60 |
| Tableau II: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action d'AQMI..... | 87 |
| Tableau III: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action du MUJAO. | 89 |
| Tableau IV: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action d'ANSARDINE..... | 91 |
| Tableau V: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action de l'El-Mouaguiine Biddam. | 92 |
| Tableau VI: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action de Jamaat Nosrat al-Islam wal-Mouslimin. | 95 |
| Tableau VII: Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action de BOKO HARAM. | 96 |
| Tableau VIII : Tableau synthétique de la création, de l'organisation et de l'action d'Ansarul Islam. | 97 |

TABLES DES FIGURES

| | |
|--|-----|
| Figure 1: Carte du sahel | 15 |
| Figure 2: Site de l'espace sahélien concerné par l'étude. | 54 |
| Figure 3: courbe de Davies | 67 |
| Figure 4: Zones d'activités des groupes terroristes au sahel | 85 |
| Figure 5: un combattant dans les montagnes des ifoghas | 120 |
| Figure 6: Prise d'otages par groupes terroristes au sahel de 2003 à 2017 | 180 |
| Figure 7: Répartition des otages pris au sahel de 2003 à 2017 selon leurs pays d'origine | 187 |
| Figure 8: Mise en scène des otages d'Arlit enlevés par Aqmi en 2010. | 188 |
| Figure 9: Famille fourmier enlevée par Boko Haram en 2013 | 188 |
| Figure 10: Prise d'otage par pays au sahel de 2003 à 2017 | 195 |
| Figure 11: Prise des otages par année au sahel de 2000 à 2017 | 196 |
| Figure 12: Passage de la motivation idéologique à la motivation économique | 213 |
| Figure 13: L'avion de la cocaïne, à 200 km au nord de Gao, au Mali, 2011 | 218 |
| Figure 14: Itinéraire de la drogue de l'Amérique Latine vers l'Europe via le Sahel .. | 221 |
| Figure 15: 2,5 tonnes de drogue saisie au Niger en juin 2018 | 224 |
| Figure 16: Transit du haschich marocain vers l'Europe via le Sahel | 227 |
| Figure 17: Voies d'approvisionnement d'armes au Sahel | 236 |
| Figure 18: Migrants à Agadez en attente d'être enregistré en 2016 | 240 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| DÉDICACE..... | 2 |
| REMERCIEMENTS | 3 |
| RÉSUMÉ..... | 5 |
| SUMMARY..... | 6 |
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS | 7 |
| INTRODUCTION..... | 16 |
| PREMIERE PARTIE : ASPECTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES | 23 |
| CHAPITRE 1 : LE SUJET ET SES CONSIDERATIONS THEORIQUES..... | 24 |
| 1.1. Contexte de l'étude et justification du choix du sujet | 24 |
| 1.1.1. Contexte de l'étude. | 24 |
| 1.1.2. Justification du choix du sujet | 25 |
| 1.2. État des savoirs sur le terrorisme | 27 |
| 1.2.1. Terrorisme : une menace grandissante | 29 |
| 1.2.2. La thèse de l'extrémisme islamiste | 30 |
| 1.2.3. Le choc des civilisations | 32 |
| 1.2.4. La quête d'une nouvelle terre de jihad..... | 33 |
| 1.3. Clarification des concepts opératoires..... | 36 |
| 1.3.1. Terrorisme | 36 |
| 1.3.2. Business criminogène | 42 |
| 1.3.3. Guerre idéologique | 44 |
| 1.4. Problématique du terrorisme dans l'espace sahélien | 45 |
| 1.5. Questions de recherche | 48 |
| 1.5.1. Question générale..... | 48 |
| 1.5.2. Questions spécifiques | 48 |
| 1.6. Objectifs de la recherche | 49 |
| 1.6.1. Objectif général | 49 |
| 1.6.2. Objectifs spécifiques..... | 49 |
| 1.7. Hypothèses de recherche | 50 |
| 1.7.1. Hypothèse principale..... | 50 |
| 1.7.2. Hypothèses secondaires | 50 |
| 1.8. Quel peut être l'intérêt d'une recherche scientifique sur le terrorisme ? | 50 |

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE 2 : ASPECTS METHOLOGIQUES | 52 |
| 2.1. <i>Présentation géophysique de notre terrain d'étude</i> | 52 |
| 2.2. <i>Procédure</i> | 54 |
| 2.3. <i>Participants</i> | 59 |
| 2.4. <i>Collecte, traitement et analyse de données</i> | 61 |
| 2.4.1. <i>Collecte documentaire</i> | 61 |
| 2.4.2. <i>Les entretiens</i> | 62 |
| 2.4.3. <i>Focus group</i> | 64 |
| 2.4.4. <i>Traitement des données</i> | 66 |
| 2.5. <i>Les approches théoriques</i> | 66 |
| 2.5.1. <i>Théorie de la privation relative</i> | 67 |
| 2.5.2. <i>Théorie de la redistribution et de la reconnaissance</i> | 70 |
| 2.5.3. <i>Théorie du choix rationnel</i> | 72 |
| 2.6. <i>Les contraintes de la recherche</i> | 74 |
| DEUXIEME PARTIE : LES ENJEUX DE LA MENACE TERRORISTE DANS L'ESPACE SAHELIEN | 77 |
| CHAPITRE 3 : NAISSANCE DU TERRORISME AUSAHEL : DU FIS A AQMI... 78 | |
| 3.1. <i>Période du front islamique du salut (1989-1992)</i> | 78 |
| 3.2. <i>Le Groupe islamique armé et MIA (1992-1998)</i> | 79 |
| 3.3. <i>Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (1998-2007)</i> | 81 |
| 3.4. <i>Du GSPC à Al-Qaïda au Maghreb islamique (2007 à ce jour)</i> | 82 |
| 3.5. <i>Les groupes terroristes et leurs modes opératoires au Sahel</i> | 85 |
| 3.5.1. <i>Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)</i> | 85 |
| 3.5.2. <i>Le MUJAO</i> | 87 |
| 3.5.3. <i>Ansar dine</i> | 89 |
| 3.5.4. El-Mouaguine Biddam | 91 |
| 3.5.5. <i>Al-Mourabitoun</i> | 92 |
| 3.5.6. <i>Jamal Nos rat al-Islam wal-Mouslimin</i> | 94 |
| 3.5.7. Boko Haram | 96 |
| 3.5.8. <i>Ansarul Islam</i> | 97 |
| CHAPITRE 4 : ISLAM ET TERRORISME : UNE ANALYSE DE LA GENESE ET DES RAISONS DE L'ASSIMILATION DE L'ISLAM A LA VIOLENCE | 99 |
| 4.1. <i>Contexte historique de l'assimilation de l'islam à la violence</i> | 100 |

| | |
|---|------------|
| 4.2. Islamisme : un mouvement politique contestataire | 102 |
| 4.3. La médiatisation négative l'islam face au terrorisme | 104 |
| 4.4. Dynamisme de l'islam au Sahel | 105 |
| 3.5. Nouvelle interprétation de l'islam dans l'espace sahélien | 106 |
| CHAPITRE 5 : LE SAHEL : ENTRE VULNERABILITES, CONFLITS IDENTITAIRES ET MENACE TERRORISTE | 113 |
| 5.1. Facteurs de vulnérabilités de l'espace sahélien | 113 |
| 5.1.1. Facteurs sociodémographiques | 114 |
| 5.1.2. Facteurs sociaux économiques | 115 |
| 5.1.3. Facteurs politiques et sécuritaires | 117 |
| 5.1.4. Les facteurs religieux | 119 |
| 5.1.5. Les facteurs géographiques et climatiques | 119 |
| 5.2. La question touarègue au Niger et au Mali | 122 |
| 5.2.1. Frontières, période coloniale et revendications identitaires des Touaregs | 123 |
| 5.2.2. Rébellions Touaregs post indépendance | 126 |
| 5.2.3. Sècheresse des années 70 et 80..... | 128 |
| 5.2.4. Rébellions touarègues de 1990 à 2009 au Niger et au Mali | 128 |
| 5.3. Crise libyenne et l'instabilité du Sahel | 131 |
| CHAPITRE 6 : LE TERRORISME IMPLANTATION ET MANIFESTATIONS DANS L'ESPACE SAHELIEEN | 134 |
| 6.1. <i>Cas malien</i> | 134 |
| 6.1.1 La création du MNLA..... | 137 |
| 6.1.2 Le coup d'Etat militaire du 22 mars 2012..... | 138 |
| 6.2. <i>Le cas du Burkina Faso</i> | 139 |
| 6.2.1. Soulèvement populaire de 2014 au Burkina Faso..... | 139 |
| 6.2.2. Blaise Compaoré et les groupes armés une relation ambiguë..... | 141 |
| 6.3. <i>Cas du Nigeria</i> | 145 |
| 6.3.1. Naissance de l'organisation de Boko Haram | 145 |
| 6.3.2. Radicalisation et basculement dans la violence | 148 |
| 6.4. <i>Spécificité de la menace terroriste au Niger</i> | 151 |
| 6.5. <i>Méthodes d'approches des organisations terroristes auprès des populations locales</i> | 153 |
| 6.6. <i>Logiques d'engagement dans les activités terroristes</i> | 158 |
| 6.6.1. Accès aux ressources financières..... | 159 |

| | |
|--|------------|
| 6.6.2. Besoin de protection..... | 161 |
| 6.7. <i>Violence des groupes terroristes au Sahel : une violence instrumentale.....</i> | 165 |
| TROISIEME PARTIE : <u> </u>TERRORISME AU SAHEL : UN BUSINESS | |
| CRIMINOGENE FLORISSANT | 168 |
| CHAPITRE 7 : MUTATION DES ECHANGES ECONOMIQUES DANS L'ESPACE | |
| SAHELIEN A L'ERE DU TERRORISME CONTEMPORAIN | 169 |
| 7.1. Échanges économiques dans l'espace sahélien : une pratique ancienne..... | 170 |
| 7.2. <i>Enjeux et évolution des prises d'otages.....</i> | 176 |
| 7.2.1. Otages dans l'antiquité..... | 177 |
| 7.2.2. Otage au moyen âge..... | 177 |
| 7.2.3. Otage à l'époque moderne | 177 |
| 7.2.4. L'otage aujourd'hui..... | 178 |
| 7.3. <i>La prise d'otages comme source de revenus</i> | 178 |
| 7.4. <i>L'industrie des prises d'otages au Sahel :.....</i> | 179 |
| 7.5. <i>Al-Qaïda au Maghreb islamique et les prises d'otages</i> | 180 |
| 7.5.1. Qui sont les preneurs d'otages au sahel ?..... | 182 |
| 7.5.2. Comment sont choisies les victimes ? | 185 |
| 7.5.3. Qui paye la rançon ? | 189 |
| 7.6. <i>Acteurs directs intervenants dans le business de prise d'otage</i> | 191 |
| 7.7. <i>Assurances, négociateurs, consultants privés : les gros gagnants du désordre.....</i> | 193 |
| 7.7.1. Le négociateur..... | 193 |
| 7.7.2. Les assurances..... | 194 |
| 7.8. Prises d'otages au sahel de 2003 à 2017..... | 195 |
| 7.9. <i>Boko Haram et le business des indigènes.</i> | 199 |
| CHAPITRE 8 : <u> </u>LES ACTIVITES TERRORITSES AU SAHEL UN BUSINESS | 207 |
| 8.1. Terrorisme et crimes organisés au sahel | 207 |
| 8.2. <i>Trafic des stupéfiants comme source de revenus pour les organisations terroristes au sahel</i> | 214 |
| 8.2.1. Drogue | 214 |
| 8.2.2. Voies de transit de l'Amérique latine au sahel | 220 |
| 8.2.2.1. Voie maritime..... | 220 |
| 8.2.2.2. Voie aérienne..... | 220 |
| 8.2.3. Business du hachisch | 225 |

| | |
|---|------------|
| 8.2.4. Contrebande de cigarettes au sahel..... | 228 |
| 8.3. <i>Le trafic d'armes comme source de revenus pour les organisations terroristes au Sahel</i> | 230 |
| 8.3.1. Armes issues des conflits récents..... | 233 |
| 8.4. <i>Le trafic des migrants comme de revenus pour les organisations terroristes au Sahel...</i> | 238 |
| 8.5. <i>Braquage, pillages et extorsions comme source de financement pour les organisations terroristes au Sahel.....</i> | 243 |
| 8.5.1. Braquage..... | 243 |
| 8.5.2. Pillages..... | 244 |
| 8.5.3. Extorsions..... | 247 |
| 8.6. <i>Contrôle du marché du poisson séché et du poivron rouge par Boko Haram.....</i> | 250 |
| 8. 7. <i>Revente des produits volé par des commerçants.....</i> | 254 |
| 8.8. <i>Dons a caractères privés comme source de revenus pour les organisations terroristes Sahel</i> | 256 |
| 8.8.1. Cas des ONG..... | 256 |
| 8.8.2. Cas des politiciens non-sympathisants..... | 257 |
| 8.9. <i>Micros investissements comme source de revenus pour les organisations terroristes au Sahel.....</i> | 258 |
| 8.10. <i>Autres types d'affaires en rapport avec la menace terroriste.....</i> | 258 |
| 8.10.1. Le mercenariat..... | 259 |
| 8.10.2. Avantages de la présence des forces étrangères..... | 260 |
| 8.10.3. Secteur de la sécurité privée..... | 262 |
| CONCLUSION..... | 263 |
| ANNEXES..... | 269 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 284 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 310 |
| TABLES DES FIGURES..... | 311 |
| TABLE DES MATIERES..... | 312 |